

**Sur le vif**

### Qui suis-je ?

Le 7 mai 1988, à 10 heures, un homme d'âge moyen, d'aspect distingué, se présente à la porte de la rédaction de *Le Monde*. Il se présente comme un journaliste et demande à être reçu par le directeur. Le directeur, André Fontaine, le reçoit dans son bureau. L'homme se présente comme M. Adham, un homme d'affaires syrien, et explique qu'il a été arrêté et expulsé de France par la police française. Il demande à être réadmis en France et à retrouver son travail. Le directeur lui explique que la procédure est longue et qu'il doit attendre. M. Adham insiste et finit par obtenir un rendez-vous avec le directeur pour la semaine suivante.

### La mort de Monica Vitti

La mort de Monica Vitti, l'une des plus grandes actrices italiennes, a été annoncée hier. Elle est décédée à l'âge de 62 ans, après une longue maladie. Elle avait travaillé avec de nombreux réalisateurs italiens et internationaux, dont Fellini et Pasolini.

### La beauté et l'insécurité

La beauté et l'insécurité sont deux notions qui se croisent souvent. Dans un monde où l'apparence compte de plus en plus, il est difficile de trouver la beauté sans insécurité. Les médias nous montrent des images idéales, mais derrière ces images se cachent souvent des personnes qui se sentent insécurisées.

## Les grèves et les manifestations contre les hausses de prix

### Le PC polonais s'efforce de désamorcer le mouvement de mécontentement

**L'embarras de M. Gorbatchev**

Le développement des grèves en Pologne commence à sérieusement préoccuper les dirigeants soviétiques. Dès que les chantiers de Gdansk ont été à leur tour gagnés par la fièvre, la presse de Moscou a rompu le silence qu'elle observait jusqu'à présent sur cette nouvelle étape de la crise polonaise.

Ces grèves sont naturellement condamnées sans appel, de même que les dirigeants de Solidarité, accusés de travailler à la perte de la Pologne. D'ailleurs, ces incantations, toutefois, un malaise est perceptible : à moins que le général Jaruzelski ne parvienne à reprendre la situation en main par la seule vertu de l'intimidation policière et des concessions salariales, M. Gorbatchev risque d'être placé bientôt devant un choix douloureux : présider, comme dirigeant du camp socialiste, à une répression brutale ou, au contraire, à l'amorce d'un marchandage politique entre le pouvoir et l'opposition polonaise.

Dans le premier cas, ce n'est pas seulement son image qui en souffrirait grandement, mais aussi - notamment à l'approche du sommet avec M. Reagan à Moscou - sa politique étrangère, qui se réclame du principe de la solution pacifique des conflits et des crises. Dans le second, M. Gorbatchev s'exposerait - non seulement en URSS, mais dans toutes les capitales socialistes - au reproche de lâcheté.

A moins de deux mois de la conférence du PCUS, qui devrait promouvoir une « démocratisation » de la vie politique, ce serait là une solution inespérée pour les conservateurs, surtout si elle n'est pas toujours très nombreux et bien décidés à ne pas laisser les réformes devenir irréversibles.

La « Pravda » a tenu en tout cas à rappeler que s'il y a eu des hausses de prix, et s'il y a eu des hausses de prix, c'est parce que l'ordre économique en Pologne a été réformé. Mais n'est-ce pas précisément une réforme économique radicale que l'URSS M. Gorbatchev ?

Cette réforme ne prévoit-elle pas, elle aussi, des hausses de prix qui n'ont certes pas encore été décidées, mais dont on parle déjà beaucoup ?

Devant les grévistes des chantiers navals de Gdansk, M. Loch Walesa, visiblement réticent à prendre la tête d'un mouvement qu'il n'a pas lancé, s'est référé, mardi, à la « perestroïka » et à M. Gorbatchev.

Certains des intellectuels qui conseillent M. Walesa, comme Adam Michnik ou Jacek Kuron, semblent craindre qu'une éventuelle explosion sociale en Pologne ne plonge M. Gorbatchev dans de sérieuses difficultés et, partant, n'annule les chances d'une libéralisation à l'Est. Avant eux, pourtant, d'autres, comme les Arméniens, ont appelé à la « perestroïka » et au numéro un soviétique. Mais l'intérêt prioritaire de ce dernier est de maintenir la stabilité dans son empire.

## L'expulsion d'un homme d'affaires syrien ayant servi d'intermédiaire

### Une polémique s'amorce sur les tractations autour des otages au Liban

Une polémique s'amorce dans la campagne électorale, sur les tractations concernant les otages français détenus au Liban. M. Pasqua a déclaré le mardi 3 mai à Bourgen-Bresse : « Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, j'expliquerai au jour le jour les embûches que le gouvernement a rencontrées pour parvenir à la libération des otages. » Le même jour, un homme d'affaires syrien, M. Omrane Adham, qui avait joué dans le passé un rôle d'intermédiaire, a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion selon la procédure dite d'urgence absolue. (Lire page 36.)



Lire également nos informations politiques pages 11 à 17

### L'opération israélienne au Liban sud

Jérusalem a voulu montrer sa force sans pour autant provoquer Damas.

PAGE 3

### Enlèvements en Colombie

Six étrangers, dont des diplomates.

PAGE 4

### La fausse mort de Monica Vitti

D'un communiqué trompeur à une gerbe de roses...

PAGE 36

### Le Monde

### ARTS ET SPECTACLES

■ Expositions : métamorphoses du verre à Cologne et à Marseille. ■ Le commerce de l'art à Florizone 1992. ■ Photo : Jacques-Henri Lartigue au Grand Palais ; Humphrey Spender au Comptoir de la photographie.

Pages 23 à 25

### Le CNPF et les syndicats

Les questions salariales exclues des négociations.

PAGE 32

### Fédération anti-SIDA

Le professeur Luc Montagnier veut rassembler des fonds européens pour la lutte contre l'épidémie.

PAGE 18

Le sommaire complet se trouve en page 36

## Un entretien avec le PDG d'UTA

### « De droite comme de gauche, les hommes politiques ne comprennent pas les problèmes de la France dans la concurrence européenne »

M. René Lapautre, PDG de la compagnie aérienne UTA et proche de la majorité, n'est pas content du gouvernement Chirac. Il comptait sur celui-ci pour libéraliser le ciel français et permettre à sa compagnie de sortir enfin de l'Afrique et du Pacifique où elle est confinée pour desservir New-York et l'Europe. Rien n'est venu. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il reproche aux hommes politiques, à l'administration et aux syndicats de tuer - en douceur - le transport aérien français.

« Des bruits couraient selon lesquels UTA serait bientôt autorisée par le premier ministre à se passer de New-York. Tel n'a pas été le cas. Que pensez-vous de ce refus implicite ?

— Je suis un des déçus de ce gouvernement. Il a pratiqué un libéralisme facile et de peu de conséquences. D'accord, les liaisons aériennes ont été assouplies sur les départements et territoires d'outre-mer ; on peut effectuer quelques vols charters en métropole. Et après ? Rien.

— Qu'a-t-on fait pour casser le corporatisme du transport aérien organisé en complète connivence avec la direction générale de l'aviation civile ? Rien.

— Les mêmes procédures en place visent à organiser le transport aérien avec l'assentiment des syndicats. Ça s'appelle effectivement le corporatisme. Je croyais que, depuis le maréchal Pétain, cela avait disparu, et je m'aperçois que c'est toujours à la mode !

— Le premier ministre vous avait-il fait des promesses ?

— Aucune, mais ce gouvernement se voulait libéral. Il avait commencé à le manifester, comme je le disais, en assouplissant la desserte des départements d'outre-mer, les vols charters en métropole et en désignant Air France et nous-mêmes sur San-Francisco. Tout ça ne suffit pas à faire une politique libérale du transport aérien. Pourquoi n'a-t-il pas poursuivi dans cette voie ? Je n'ai pas la réponse.

— Il y a eu, certes, la contribution française aux directives communautaires en matière de libéralisation aérienne - à combien timides ! - mais le ministre des transports n'a pas fait savoir à son administration la doctrine d'application de ces directives.

— Je constate donc qu'il existe une sorte de complot contre toutes les demandes d'UTA. On refuse nos dossiers lorsque nous voulons certifier de nouveaux avions, lorsque nous demandons à faire du charter sur Venise ou à desservir New-York, lorsque nous déposons au Conseil supérieur de l'aviation marchande un projet de lignes régulières européennes. Les fonctionnaires de l'aviation civile nous répondent : « plus tard, plus tard ». Ils croient faire leur métier en défendant Air France et seulement Air France.

— Vous attendez avec impatience le prochain gouvernement ?

— Je n'attends rien de quiconque. Dans ce gouvernement, les ministres conservateurs l'ont, à l'évidence, emporté sur leurs collègues libéraux. Je ne suis pas sûr que cela changera demain. De droite comme de gauche, les hommes politiques français ne comprennent pas ce que vont être les problèmes de la France dans la concurrence européenne. Le secteur aérien est un de ceux qu'ils comprennent le moins. Ils ne paient pas leur billet d'avion, alors, ils ne sont pas attentifs à ce poste budgétaire comme les chefs d'entreprise et les particuliers. Trêve de plaisanterie !

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS. (Lire la suite page 32.)

### Force 10

#### La force des liens

Pour ceux qui croient aux liens, Fred, homme de la mer et joaillier transforme un câble marin en bijou d'or et d'acier.

Pour lui : 9900 F. Pour elle : 6450 F.

**FRED** JOAILLER

4, rue Royale, Paris. 42.60.30.65

La Carrière, 74, Champ-Blyé, Hôtel Méridien, Espace "Galeries Lafayette", Paris • Aéroport d'Orly, 21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo • 20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Dallas • New York.

## L'ENQUÊTE : ouverture à Vientiane

### Le lent éveil du Laos

L'un des cinq pays les plus pauvres au monde, le Laos, cherche à sortir du sous-développement : dans cet Etat, longtemps replié sur lui-même, « ouverture » et « rentabilité » sont devenus les maîtres mots. Réhabiliter le secteur privé, encourager les investissements étrangers, introduire une vraie fiscalité, autant de tentatives qui devraient trouver leur prolongement politique avec les premières élections législatives depuis 1975, annoncées pour le 20 juin prochain.

VIENTIANE de notre envoyée spéciale

Doucement, Vientiane secoue sa torpeur et sa poussière. Sous ses allures de gros bourg nonchalant égayé de petites rizières, la capitale du pays le plus pauvre d'Asie du Sud-Est frémit d'une activité inhabituelle, perceptible à de multiples signes.

Les motos concurrencent les bicyclettes, dont les prix ont chuté de moitié depuis que le gouvernement, décidé à freiner la contrebande, en a assuré l'importation de Thaïlande. Les rideaux de fer, symboles d'une longue condamnation du secteur privé, se rouvrent prudemment sur des échoppes.

L'approvisionnement des marchés fait les délices des Soviétiques comme des Vietnamiens. A elles seules, les maisons neuves, voire en « dur », inabordable à l'aune de salaires dérisoires, attestent de l'émergence d'une épargne longtemps cachée.

« Les Laotiens reprennent confiance », se félicite le vice-

ministre de la planification, M. Sompavanh. « Ils se prennent à croire dans les nouveaux mots d'ordre de libéralisme économique », affirme en souriant un technicien européen. De fait, l'ouverture - timidement engagée dès 1982, accélérée depuis le quatrième congrès du parti en novembre 1986, et orchestrée depuis quelques mois avec l'appui des experts du Fonds monétaire international, tient de la « révolution », dans les textes tout au moins.

Car son application exigera, chacun en est conscient, un rude et long cheminement, tant le « pays du million d'éléphants » a de plaies à panser.

FRANÇOISE CROUGNEAU. (Lire la suite page 10.)

M 0147 - 0505 0 - 4,50 F

3790147004500 05050



# Débats

HORIZON 1993

## L'Europe des uns, l'Europe des autres

par CLAUDE CHEYSSON (\*)

C'EST convenu. Avant 1993, les frontières tomberont, les marchandises, les personnes et les capitaux circuleront librement dans le grand marché communautaire. Economies et effets de taille nous donneront à l'extérieur une autorité plus grande et, à l'intérieur, permettront des progrès remarquables en revenu et en emploi.

C'est fort bien. Mais qui profitera de cette Europe ? Qui l'inspirera et la mènera ? La responsabilité aura été largement transférée à la Communauté et celle-ci aura été libérée des contraintes, des barrières, des règlements nationaux ; le champ sera libre, pour les plus forts, les plus audacieux, les mieux organisés, qu'ils soient communautaires ou « extra-européens ».

D'eux mêmes, pourquoi s'occuperont-ils des faibles ? Cela ne relève ni de leur intérêt ni de leurs critères d'analyse. Tout au plus quelque charité paraîtra-t-elle être de bon ton.

Remarques caricaturales ? Certes. Mais bien des signes viennent renforcer l'inquiétude.

La productivité des exploitations agricoles et laitières ne cesse pas de croître ; il faut donc limiter la production. On ne le fera pas aux dépens des « extra-européens » qui bénéficient de conditions aberrantes de pénétration sur le Marché commun. On réduira donc les surfaces et les effectifs. La Communauté s'est engagée sur cette voie avec courage en utilisant le jeu du marché. Il le fallait. Mais qui se soucie de l'avenir des hommes et des espaces ainsi marginalisés ? Il y a pourtant insis-

bilité, parfois nécessité, d'y promouvoir des industries et des services nouveaux. Il faudrait former les jeunes générations, multiplier les incitations à ces nouvelles activités, financer les infrastructures correspondantes, j'oserais écrire planifier la reconversion d'une partie du monde rural en dehors de la production alimentaire. Les puissances publiques nationales n'en sont plus responsables ; les forces du marché de l'agriculture n'ont pas de raison d'en traiter. Tout au plus prévoira-t-on quelques indemnités pour ceux qui mettront des terres en jachère ou se retireront avant l'âge. Charité louable, mais ce n'est pas une politique.

Il faut égaliser les charges qui pèsent sur les entreprises européennes, puisque, demain, entre elles jouera la libre concurrence. On propose en conséquence d'uniformiser les charges fiscales. Rien, en revanche, n'est proposé quant aux charges sociales, qui sont pourtant fort inégales. On ne peut rien en dire parce qu'il n'y a pas d'espace social européen », parce que le « grand marché » de 1993 est commercial et économique. Le social d'ailleurs ne pourrait être traité que par l'intervention des puissances publiques, en accord avec les représentants des travailleurs. Ce ne sont pas des méthodes en faveur au niveau européen, où le mode est celle des débats du réaganisme et du thatcherisme. Donc, si la Communauté ne se décide pas à traiter des structures sociales, comme François Mitterrand l'a demandé avec insis-

— Nos opinions attendent des activités culturelles conjuguées, multiples, sur le plan de la formation (supérieure et professionnelle), dans le domaine de l'audiovisuel, dont la production, en fiction comme en information, n'est pas à la hauteur de ce qu'exige l'affirmation des identités nationales et européennes.

— Nous devons pouvoir prendre des positions politiques vis-à-vis de l'extérieur, là où nos pensées sont semblables, là où nous sommes l'objet de nos actions agressives, là où nos actions doivent être conjuguées pour prendre une pleine valeur.

— Ceux qui ont la même conception en matière de sécurité doivent s'exprimer et parfois agir ensemble dans la farouche volonté de prévenir la guerre.

Le rôle de la France est déterminant. Il lui faut agir dans le très proche avenir, parce que le grand marché ne se fera pas sans renouveau de l'espace monétaire, social, politique, culturel, n'est pas également mis en exploitation commune. Notre pays a été et est toujours au centre de la construction européenne. Chaque fois qu'un homme a parlé résolument en son nom, que son discours a marqué la continuité, voire l'obstination, de nos propositions et exigences, il a été entendu. Encore faut-il que les propos sur l'Europe n'aient pas varié selon les changements de majorité. Celui qui parle au nom de la France doit avoir l'appui de l'immense majorité des Français ; son discours doit être incontesté. Notre Constitution le permet, en confiant justement ce rôle au président de la République ; cela nous donne un avantage sur les autres Européens. Certains sujets seront, par nature, ou parce que l'on ne doit pas attendre que les plus hésitants se décident, abordés à moins (défense...) ou à plus (Eureka...) de douze ; le discours doit être le même.

L'action est urgente, car 1993 est proche. La France doit pouvoir compter sur des pays qui ont conscience de l'urgence.

— L'Allemagne. Le couple franco-allemand est à l'origine de tous les progrès dans la Communauté. D'autre part, les plus importants dirigeants à Bonn sont résolus, quelle qu'en soit la difficulté, à parfaire vite l'intégration de l'avenir allemand dans celui de l'Europe, parce que certains autres ont le nostalgie d'une politique centre-européenne, plus traditionnelle, plus ouverte vers l'Est, tandis que d'autres encore seraient enclins à réserver plus nettement à la République fédérale les bénéfices que l'on peut attendre du deutchemark et de la brillante économie allemande.

— L'Espagne. Ses dirigeants actuels ont tiré les leçons du passé et ont décidé d'engager leur pays sur le continent. Cela comporte, pour l'Espagne plus que pour tout autre, l'adoption de politiques volontaristes menées avec résolution par les pouvoirs politiques ; l'Espagne de Felipe Gonzalez et de PSOE doit donc être un partenaire privilégié pour un président français de même tendance.

L'Europe est notre avenir, personne n'en doute plus. Les gouvernements, les Parlements, les institutions communautaires doivent assumer leurs responsabilités. Cela ne peut être l'Europe du laissez-faire. Qui le veut ? Et qui ose le dire ? La lecture des discours des candidats à la présidence est bien instructive à cet égard.

## Clarifier

par ALFRED GROSSER

Le vainqueur du 8 mai se sera proclamé européen pendant toute sa campagne. Il se sera fait fort de conduire la France au sein d'une Europe de plus en plus communautaire.

Mais acceptera-t-il, une fois l'élection passée, de clarifier l'attitude française ? De cesser notamment de faire comme si la constante double affirmation de la Communauté européenne et de l'indépendance nationale allait sans difficulté, sinon même sans contradiction ?

La contradiction est de toute façon présente dans l'acte unique. D'un côté, celui-ci organise, par-delà l'unification du marché intérieur de la CEE, une véritable interpénétration des sociétés ; de l'autre, il proclame que les politiques étrangères des Douze seront simplement coordonnées, sans qu'il y ait ni autorité institutionnelle commune ni possibilité de décision majoritaire. Une Europe unifiée sans mécanisme d'expression d'une volonté commune : pourra-t-on en rester là si, par ailleurs, on veut mettre en place quelque chose de politiquement aussi contraignant qu'une monnaie commune ?

Il est difficile de faire à la longue comme si on était fidèle à la fois à Jean Monnet et au général de Gaulle. Le premier voulait qu'on n'admette la Grande-Bretagne qu'une fois la Communauté solidifiée. Le second a fait accepter ce bizarre raisonnement : « La Grande-Bretagne ne doit pas entrer puisqu'elle refuse la forme d'Europe que nous refusons d'ailleurs aussi. » Comme il était impossible de tenir ce langage éternellement, l'établissement s'est fait avant le progrès institutionnel.

Puis l'acte unique a remis ce progrès en route pour les Douze, avec une série de nouveaux candidats devant la porte.

Le samedi 23 avril, un congrès extraordinaire du Parti populiste autrichien a adopté à l'unanimité le texte réclamant la candidature officielle de l'Autriche à la CEE. Ce texte suppose que l'appartenance à la Communauté ne serait pas en contradiction avec le principe de neutralité de ce pays. La réplique n'est pas aisée si l'on admet qu'il n'y a pas contradiction entre Communauté et indépendance. Et l'Autriche s'apprête à dire que la CEE n'est en rien concernée par la défense, alors que l'élu du 8 mai aura évoqué la nécessité de progresser au moins vers un pilier européen de la défense occidentale.

Les sept de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) — dont les membres viennent encore de proclamer de défendre le partenaire attaqué — à ses frontières », donc la France à la frontière est de la RFA — ont invité l'Espagne et le Portugal à se joindre à eux. Est-ce dans l'idée de faire se rejoindre à terme UEO et CEE ? Autrichiens et Suisses, eux, parlent d'entrer dans la Communauté économique en conservant une absolue neutralité militaire. Mais, si la CEE se réduit à l'économique, il n'y a pas de poids international possible pour l'Europe, car aucune diplomatie de puissance n'est séparable du militaire.

Il faudrait pouvoir parler clairement aux nouveaux postulants. Ce n'est possible qu'une fois clarifiée notre propre attitude. C'est été un beau sujet de débat électoral. Ce devrait être au moins un sujet prioritaire de politique présidentielle.

**Le rôle de la France**

Le manifeste de François Mitterrand est le seul à poser le thème européen dans sa pleine dimension et à en montrer les lacunes actuelles.

Qui peut cependant douter que l'achèvement du grand marché des Douze devra être accompagné de progrès spectaculaires ?

— Des règles communes définissant les relations sociales devront être adoptées, assurant à tous une protection convenable et reconnaissant aux représentants des travailleurs leur place dans l'entreprise.

— L'union monétaire doit encadrer la construction économique, dans le plein respect des contraintes du marché ; elle donnera le moyen d'agir en face des puissances financières et économiques, multinationales et étrangères.

— Des actions communes doivent être développées en matière de recherche, en amont des opérations normalement entreprises par le secteur industriel et les services.

(\*) Ancien ministre des relations extérieures.

IGF

## Le grand démagogue

par PHILIPPE ROBERT (\*)

« Les démagogues en les flattant font le malheur des peuples. » Les lycéens de la génération Mitterrand qui apprennent le grec traduisaient ce genre d'aphorisme. Est-ce parce qu'ils n'apprennent plus que rarement les langues anciennes et ont oublié la sagesse antique que les Français sont devenus si vulnérables à la démagogie ?

La Lettre à tous les Français de M. Mitterrand est pleine de bons sentiments. Quelle sollicitude à l'égard des plus démunis ! Quel souci de faire disparaître les inégalités ! Sa principale disposition, le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes pour en distribuer le produit aux « nouveaux pauvres », qui n'y songerait ? Prendre un peu de leur superflu à ceux qui ont beaucoup pour le donner à ceux qui n'ont rien, quelle meilleure preuve de générosité ? Tout homme qui a tant soit peu de cœur ne peut qu'applaudir à pareille proposition, et il y a tout lieu de penser qu'elle sera très populaire et fera gagner de nouveaux suffrages à son auteur.

Et pourtant, si l'on analyse les effets d'une telle mesure, il n'en est pas en réalité de plus démagogique. Elle est dans le droit fil de la personnalité de son initiateur. Elle flatte et séduit le peuple, mais ses conséquences vont à l'encontre du véritable intérêt des Français.

La situation économique de notre pays est grave. Sa balance commerciale de produits industriels est tout simplement déficitaire, ce qui est tout à fait anormal pour un vieux pays développé. Nos entreprises se révèlent incapables de rivaliser avec leurs concurrents étrangers et ne cessent de perdre des parts de marché depuis plusieurs années. Les causes de cette perte de compétitivité se trouvent dans les charges fiscales et surtout sociales qui accablent nos entreprises et dans l'insuffisance de leur modernisation et de leurs investissements. Ces derniers n'ont cessé de baisser de 1980 à 1984, à l'époque du socialisme triomphant ; ils augmentent faiblement depuis, mais de façon insuffisante pour rattraper leur retard par rapport aux concurrents étrangers. L'épargne des ménages, qui en 1975 atteignait 18,5 % de leur revenu, est tombée à moins de 13 %. Le principal mal doit souffrir notre économie tient à cette insuffisance de l'épargne et de l'investissement et à notre excès de consommation interne.

Or la distribution aux plus démunis du produit de l'impôt sur les grandes fortunes aura pour effet d'accroître encore la

consommation des Français et de réduire davantage leur épargne et leurs investissements. En effet, les nouveaux pauvres utiliseront pour leur consommation les sommes provenant des grandes fortunes qui, si l'IGF n'était pas rétabli, auraient constitué de la part de leurs fortunés détenteurs épargne et investissement. Keynes observe très justement que la propension à épargner, inverse de la propension à consommer, est beaucoup plus élevée chez les détenteurs de hauts revenus que chez ceux qui n'ont que de faibles revenus. La conséquence de cette mesure sera donc un accroissement de nos importations et une aggravation de notre déficit extérieur, en même temps qu'une baisse de l'épargne et de l'investissement qui affaiblira encore la compétitivité de nos entreprises. La contrainte extérieure se durcira, le franc s'affaiblira, le chômage augmentera et les nouveaux pauvres se multiplieront. Ainsi cette mesure apparemment généreuse ira en définitive à l'encontre du but recherché et nuira à tous les Français.

Il en va ainsi de toutes les mesures démagogiques dont le socialisme et M. Mitterrand nous ont abreuvés depuis 1981. Comment la France, avec la retraite ramenée à soixante ans, peut-elle rivaliser avec d'autres pays comme l'Espagne et les Etats-Unis, qui ont reculé le leur ? Comment pouvons-nous, avec cinq semaines de congés payés, concurrencer les Japonais et les Américains, qui, pourtant plus riches que nous, n'en prennent pas plus de deux ? Comment les salariés français, qui travaillent trente-neuf heures par semaine, peuvent-ils se défendre face aux salariés du Sud-Est asiatique, qui travaillent soixante heures, ou même face aux Japonais ? Comment l'économie française, écrasée par des prélèvements obligatoires atteignant 44,7 % du PIB, pourra-t-elle résister en 1993 aux économies anglaises et allemandes, qui ne supportent que des prélèvements de 36 % ?

Tous ces acquis sociaux dont se targue M. Mitterrand et notre Sécurité sociale, dont le poids croît sans cesse et que M. Mitterrand veut défendre à tout prix, sont autant de boulets qui rivent au sol notre économie.

Faute d'être un grand président, M. Mitterrand est un immense démagogue. Les Français d'aujourd'hui ont-ils le moins clairvoyants que les Grecs de l'Antiquité et incapables de déceler la démagogie qui fait le malheur des peuples ?

(\*) Professeur à l'université Paris-V.

## Au courrier du Monde

### ARGUMENT

#### L'âge du candidat

Comme l'a souligné Philippe Bogio dans le Monde, M. Mitterrand respire la jeunesse, alors que M. Chirac voudrait nous faire croire à l'immense sénilité du chef de l'Etat. Figeoyte recours d'un questionnaire aux abois ! Car si le poids de l'âge objectif était un argument, pourquoi M. Chirac, en 1965, n'a-t-il pas dissuadé celui dont il se réclame sans cesse d'entamer un deuxième septennat ? Le général de Gaulle avait alors soixante-cinq ans, soit trois ans de plus que M. Mitterrand aujourd'hui, et les tâches qui l'attendaient n'étaient pas moins rudes qu'en 1988...

On souhaite à M. Chirac d'être en 2004 aussi fringant que M. Mitterrand aujourd'hui, et en 2007, aussi vert que le Général en 1963 !

de l'environnement et maire de Grenoble, le minimum social d'insertion voté par le conseil municipal de cette ville, le 8 avril, n'est pas « une expérience unique en France ».

Le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) vient de publier un rapport (le Monde du 19 avril) qui fait état de vingt-cinq expériences de ce type recensées fin 1986 ! Parmi les villes qui ont imaginé des dispositifs semblables à celui mis en place par Grenoble, on peut citer : Angers, Antony, Besançon (dès 1968 pour les personnes âgées), Chamalières, Cligny, Nantes, Nîmes et Rennes. Les villes s'engagent de plus en plus dans la communication. Mais, à trop vouloir se médiatiser, elles tombent parfois dans l'excès. Plusieurs villes françaises, par exemple, s'honorent d'être « la ville la plus sportive » du pays ou « carrefour de l'Europe... ».

Si l'habitant en retire un regain de fierté, l'observateur extérieur demeure perplexe et devient de plus en plus méfiant à l'égard de ces affirmations.

Cela dit, pour n'être pas unique, l'expérience grenobloise n'en est pas moins exemplaire par le gros travail de préparation et de concertation du projet.

JEAN-LUC MARTIN-LAGARDETTE, journaliste à la « Gazette des communes, des départements et des régions ».

### EXPÉRIENCE

#### Les villes et le minimum social

Contrairement à ce qu'affirme dans vos colonnes (le Monde du 21 avril) M. Alain Carignon, minis-

### Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAF 650572 F  
Télécopieur : (1) 42-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beauvillier (1944-1969), Jean-François (1969-1981), André Larroque (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principales sociétés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beauvillier, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts  
Rédacteur en chef : Daniel Voruz  
Correspondant en chef : Claude Sala.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

### BULLETIN D'ABONNEMENT

**ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09**  
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	REUNION	SUISSE SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	617 F
6 mois	672 F	762 F	924 F	1 137 F
9 mois	994 F	1 089 F	1 404 F	1 702 F
1 an	1 280 F	1 380 F	1 800 F	2 230 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus.

Changement d'adresse définitif ou provisoire : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Vous êtes invité à l'obligeance d'écrire sur les notes propres en capitales à l'imprimerie.

50 من الأصل



# Etranger

## Le soulèvement dans les territoires occupés Le « front » s'est déplacé vers les villages

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

La situation est paradoxale. Le gouvernement israélien ne cesse de proclamer l'épuisement progressif de la révolte dans les territoires occupés, mais le nombre de Palestiniens tués ou blessés lors d'affrontements avec l'armée ne paraît nullement diminuer. Le paradoxe n'est qu'apparent. Cela fait plusieurs semaines déjà, sinon plusieurs mois, que les manifestations de masse ont cessé dans les camps et dans les villes et que le « front » s'est déplacé dans les villages, là où les accrochages, pour être moins spectaculaires, n'en sont pas moins meurtriers.

Mardi 3 mai encore, c'est dans une bourgade, Beit-Naim, près de Hébron, que soldats et manifestants se sont affrontés. Le communiqué de l'armée ne fournit guère d'explications, se bornant à affirmer qu'une patrouille, attaquée à coups de pierres, a dû répliquer en ouvrant le feu ; deux Palestiniens ont été tués et quelque douze autres blessés par balles. En fin d'après-midi, on annonçait qu'un troisième Palestinien avait été tué, lors d'un face à face similaire, dans le camp de réfugiés de Balata, à l'entrée de Naplouse.

Mais ce bilan très lourd pour une seule journée - et qui doit porter à près de cent soixante-dix le nombre de Palestiniens tués depuis le mois de décembre - ne dit pas tout. Plusieurs incidents auraient également eu lieu dans la bande de Gaza et, pour la seule journée de lundi par exemple, le *Jerusalem Post* recensait des violences dans près d'une demi-douzaine de localités de Cisjordanie, dans la région de Naplouse et de Tulkarem, notamment.

Si l'on s'en tient aux apparences, la vie quotidienne dans les grandes villes des territoires et dans certains villages a repris un semblant de normalité. Très nombreux sont les Palestiniens à se rendre à leur tra-

vail en Israël ; mais une bonne part d'entre eux n'ont jamais cessé de le faire depuis le début du soulèvement. Très nombreux sont les commerces ouverts ; mais ils le sont aux heures autorisées par la « direction unifiée » du soulèvement, ce rassemblement de dirigeants clandestins qui regrouperait les différents tentacules du mouvement.

Si l'on ne parle plus guère de l'évolution de la révolte vers une campagne de désobéissance civile, les autorités viennent elles-mêmes de rappeler que c'était là un phénomène qu'elles prenaient très au sérieux. Ainsi, au début de la semaine l'administration des territoires a-t-elle menacé de couper l'eau et l'électricité à tous les villages de Cisjordanie qui ne paient plus leurs factures. Enfin, et là encore c'est un indice de la mobilisation continue, le gouvernement étudie les moyens de rendre les parents civils et pénalement responsables des manifestations violentes auxquelles pourraient se livrer leurs enfants.

A. Fr.

## La tension entre les Etats-Unis et l'Iran

### Le département d'Etat met en garde les diplomates et hommes d'affaires américains contre d'éventuels actes terroristes

Le département d'Etat a mis en garde, mardi 3 mai, les diplomates et hommes d'affaires américains dans le monde contre d'éventuels actes terroristes à la suite de la récente opération militaire américaine contre l'Iran dans le Golfe.

« Le gouvernement iranien pratique le terrorisme depuis neuf ans », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, en notant que « de hauts responsables iraniens ont récemment brandi la menace de représailles terroristes après les actions américaines dans le Golfe ». Il a ajouté : « Les Etats-Unis prennent ce genre de menaces au sérieux et nous avons donné pour instruction à nos postes diplomatiques de prendre les précautions appropriées ».

Un avertissement a été envoyé la semaine dernière aux missions diplomatiques, aux bases militaires et aux compagnies américaines dans le monde. Selon des responsables qui ont demandé à conserver l'anonymat, cette mise en garde souligne que « le gouvernement iranien possède des informations qui l'amènent à croire que le gouvernement iranien va autoriser des attaques terroristes contre des cibles américaines dans un très proche avenir ».

Le même langage a été utilisé par l'amiral William Crowe, le chef d'état-major interarmes américain, qui a déclaré mardi au cours d'une remise de médailles à bord du *Coronado*, navire-amiral de la flotte amé-

ricaine dans le Golfe, que l'Iran constituait toujours une « menace très sérieuse » pour les Etats-Unis dans le Golfe en dépit des pertes qu'il a récemment subies. « Je crois, a-t-il dit, que les Iraniens aimeraient nous frapper, nous humilier s'ils le pouvaient. Je pense que le terrorisme est l'un des moyens qu'ils pourraient employer pour le faire ».

A Téhéran, en revanche, le journal *Estelaat* a écrit sous le plume d'un éditorialiste qui reflète le point de vue des gardiens de la révolution que la situation devenait « plus sérieuse ». L'Iran doit modifier sa stratégie dans le Golfe et passer d'une politique « basée sur les représailles » à une politique « offensive » à « effet dissuasif ».

« Les actions de représailles menées jusqu'à présent par l'Iran dans le Golfe, selon l'éditorialiste, ne seront désormais ni efficaces ni profitables ». La République islamique doit « prendre l'initiative » et mener une « stratégie offensive », forçant ainsi les Etats-Unis « à réfléchir, avant toute action » contre l'Iran.

La radio iranienne a accusé d'autre part, mardi soir, l'Arabie saoudite d'avoir maltraité et « transféré en un lieu inconnu » le personnel du consulat d'Iran à Djeddah, alors que Ryad avait affirmé dans la matinée que le délai d'une semaine accordé après la rupture des relations entre les deux pays. - (AFP.)

accélérer la réévaluation des salaires, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Mais les pressions exercées par les syndicats pour faire revenir le gouvernement sur l'augmentation du prix de l'essence n'ont, semble-t-il, pas donné de résultats. - (Reuters.)

## Nigéria

### Les syndicats mettent fin au mouvement de grève national

Les dirigeants syndicaux nigériens ont accepté, lundi 2 mai, de suspendre le mouvement de grève qui touchait l'ensemble du pays depuis la semaine dernière pour protester contre l'augmentation du prix de l'essence. La décision a été annoncée lors d'une conférence de presse commune avec le ministre du travail, après trois jours de négociations à Lagos.

Selon un communiqué signé par les deux parties, les dirigeants syndicaux emprisonnés vont être libérés, les ouvriers qui s'étaient mis en grève ne seront pas pénalisés, et le gouvernement militaire s'engage à

La France va construire un aéroport en dur à Faya-Largeau.

Le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, a annoncé mardi 3 mai que la France allait construire un aéroport en dur à Faya-Largeau, la grande palmeraie du nord du Tchad reconquise l'an passé par

## L'opération militaire au Liban sud

### Israël affirme vouloir montrer sa force sans pour autant provoquer Damas

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

L'opération israélienne de ratissage au Liban sud se poursuivait mercredi 4 mai en début d'après-midi. Selon des sources proches de la police libanaise, l'armée israélienne et ses alliés libanais de l'Armée du Liban sud ont progressé mercredi, sous une forte couverture d'artillerie, en direction de deux villages de la vallée de la Bekaa - Malkoume et Ain-el-Tineh, situés à 5 kilomètres des positions tenues par l'armée syrienne, et à environ 100 kilomètres au

sud-est de Beyrouth. De violents accrochages ont opposé quelque cinq cents soldats israéliens aux miliciens chiites d'Amal, aux intégristes du Hezbollah et aux combattants des partis de gauche libanais, indiquant une source des services de sécurité. Par ailleurs, des hélicoptères ont mitraillé cette région, alors que la population fuyait les zones de combat, ajoute-t-on de même source. A Jérusalem, on laissait entendre, avant que cette nouvelle avancée militaire

soit connue, que l'opération déclenchée lundi prendrait fin mercredi tard dans la soirée.

Le gouvernement américain a exprimé, mardi 3 mai, sa préoccupation face à la « montée de la violence » et lancé un appel à la « modération de toutes les parties » à la suite de l'opération de ratissage israélienne au Liban sud. Les Etats-Unis ne sont cependant abstenus de condamner explicitement le gouvernement de Jérusalem.

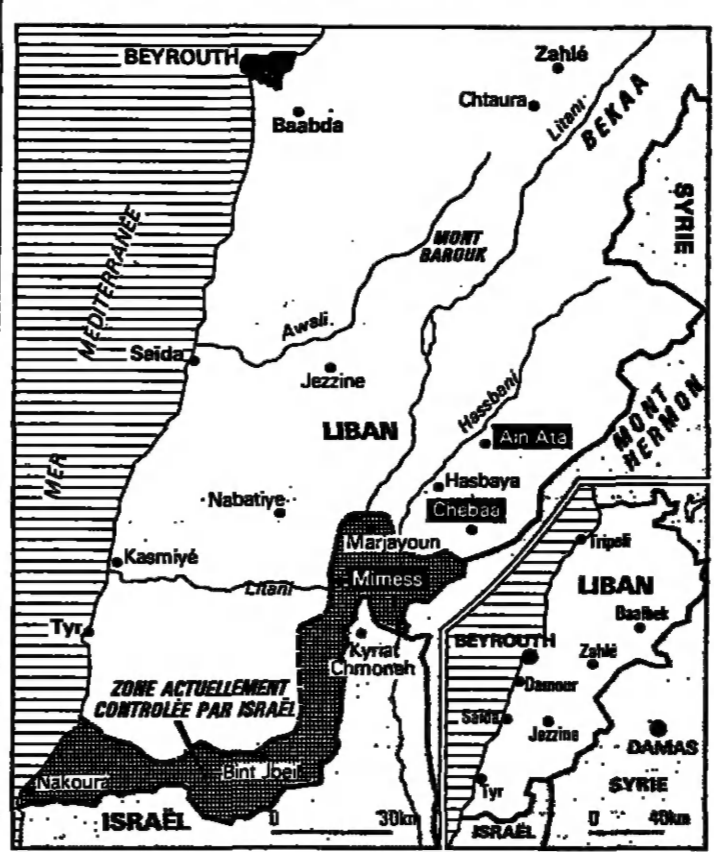
Le général Peled a fourni les mêmes assurances, affirmant pour sa part : « Je suis sûr que les Syriens comprennent parfaitement ce que nous faisons, et il n'y a pas de danger de conflits entre nous ».

En dépit de condamnations encriées çà et là dans la communauté internationale, le raid a été unanimement approuvé par les forces politiques libanaises. Aucun des grands partis n'y voyait mardi le risque d'un nouvel enlisement libanais. Chacun estimait que l'opération était conforme à la politique définie il y a trois ans lorsque l'armée quitta le Liban (au printemps 1985) à l'issue de la désastreuse campagne lancée en 1982. Un secteur tampon avait alors été mis sur pied par l'Etat hébreu tout au long de la frontière, côté libanais ; cette « zone de sécurité » a été confiée au contrôle de l'ALS, qui dispose de quelque deux mille sept cents hommes.

Aujourd'hui, la plupart des dirigeants du pays estiment que la zone remplie correctement son rôle, empêchant un grand nombre d'infiltrations le long d'une frontière dont personne n'imaginait qu'elle puisse être un jour totalement imperméable. L'état-major n'a jamais exclu la nécessité d'incursions ponctuelles au Liban en cas de réchauffement du secteur ; mais il estime en revanche qu'il n'a pas besoin d'étendre la « zone de sécurité ».

Le ministre de la défense est du même avis. Dressant dimanche le bilan de la situation à la frontière nord depuis trois ans, M. Rabin constatait : « Depuis que le retrait a été achevé, aucun civil israélien n'a été tué dans le Nord à la suite d'une attaque terroriste en provenance du Liban ; par contre, trente-quatre soldats israéliens ont été tués, deux autres ont été kidnappés par le Hezbollah extrémiste chiite et un troisième, un navigateur des forces israéliennes, est détenu par le mouvement chiite Amal. C'est un prix à payer, et il est douloureux, mais en dernière analyse la mission d'assurer la sécurité des populations civiles de Galilée a été accomplie ».

ALAIN FRACHON.



## Après l'assassinat de Mgr Khoreiche Le patriarche maronite dénonce ceux qui veulent instaurer « la terreur »

Beyrouth (AFP). - La plus haute autorité maronite du Liban, Mgr Nasrallah Sfeir, a dénoncé, le mardi 3 mai, le climat de « terreur » que les meurtriers de Mgr Albert Khoreiche ont cherché, selon lui, à créer en l'assassinant. « La liberté de parole ouvrirait-elle au Liban le chemin du tombeau ? » s'est interrogé le patriarche maronite dans son discours.

Mgr Khoreiche, lors des obsèques de Mgr Khoreiche au siège du patriarchat, à Bkerke, à 20 kilomètres au nord-est de Beyrouth.

Après avoir tracé de Mgr Khoreiche le portrait d'un homme de foi, intègre et généreux, dont « la franchise et le courage » forçaient

l'enthousiasme de ses étudiants de l'université libanaise et du séminaire de Ghazir, Mgr Sfeir s'est demandé : « L'a-t-on tué pour créer une atmosphère de terreur où chaque citoyen sait ce qu'il attend s'il ose élever la voix pour se plaindre ? »

Le président libanais Amine Gemayel et le premier ministre, M. Selim Hosn (sunnite), s'étaient fait représenter aux funérailles de Mgr Khoreiche, auxquelles ont assisté plusieurs centaines de personnes, dont des diplomates et des représentants des Forces libanaises et le président du parti Kataeb, M. Georges Saadé.

## A TRAVERS LE MONDE

### Koweït

M. Bellivier est nommé ambassadeur de France

M. Jean Bellivier a été nommé ambassadeur de France au Koweït en remplacement de M. Marcel Laugel.

[Né en 1928, M. Jean Bellivier est diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Admis aux concours pour l'emploi de secrétaire d'Orient en 1955, il a été notamment en poste à Djeddah, Sonase et Tunis (1957-1958), à Salisbury (Rhodésie du Sud) de 1964 à 1970, puis chargé d'affaires à Abou-Dabi (Qatar) de 1978 à 1981. Depuis mai 1985, il était ambassadeur en Mauritanie.]

### Nigéria

Les syndicats mettent fin au mouvement de grève national

Les dirigeants syndicaux nigériens ont accepté, lundi 2 mai, de suspendre le mouvement de grève qui touchait l'ensemble du pays depuis la semaine dernière pour protester contre l'augmentation du prix de l'essence. La décision a été annoncée lors d'une conférence de presse commune avec le ministre du travail, après trois jours de négociations à Lagos.

### Tchad

La France va construire un aéroport en dur à Faya-Largeau.

Le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, a annoncé mardi 3 mai que la France allait construire un aéroport en dur à Faya-Largeau, la grande palmeraie du nord du Tchad reconquise l'an passé par

40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ETAT D'ISRAEL.

ELIE BARNAVI

Une histoire moderne d'Israël

Flammarion

Un livre pour ouvrir les yeux, par un politologue et professeur d'histoire à l'université de Tel-Aviv.

Jean-François Held - L'Evénement du Jeudi

Flammarion

161

Le grand démagogue

par Paul Fournier

Il est toujours bon de se souvenir que le grand démagogue n'est pas un homme qui parle beaucoup, mais un homme qui parle bien. C'est pourquoi, dans ce livre, nous avons choisi de rassembler les plus belles phrases de ces hommes qui ont su captiver les foules par la force de leur parole.

Il est toujours bon de se souvenir que le grand démagogue n'est pas un homme qui parle beaucoup, mais un homme qui parle bien. C'est pourquoi, dans ce livre, nous avons choisi de rassembler les plus belles phrases de ces hommes qui ont su captiver les foules par la force de leur parole.

Au courrier du Monde

ARGUMENT

Il est toujours bon de se souvenir que le grand démagogue n'est pas un homme qui parle beaucoup, mais un homme qui parle bien. C'est pourquoi, dans ce livre, nous avons choisi de rassembler les plus belles phrases de ces hommes qui ont su captiver les foules par la force de leur parole.



# Afrique

### La recherche d'un règlement négocié en Afrique australe

## Les Sud-Africains minimisent l'importance des pourparlers de Londres

Un petit salon situé au sous-sol d'un discret hôtel de Hyde Park, à Londres, est, depuis le mardi 3 mai, le cadre d'un événement sans précédent : une rencontre entre représentants de l'Angola, de l'Afrique du Sud, de Cuba et des Etats-Unis destinée à trouver une solution au conflit qui ravage l'Angola depuis treize ans (le Monde du 4 mai). Les quatre délégations auraient souhaité échapper aux regards et avaient choisi ce local pour cette raison, mais le secret a été éventé, à l'irritation visible des Américains, véritables maîtres d'œuvre de cette réunion prévue pour durer deux jours.

M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour l'Afrique. M. Adamichine avait alors déclaré qu'il existait « un certain dynamisme politique » en faveur du règlement du conflit angolais. Les Soviétiques, à la différence des Américains, ne participent pas à la réunion de Londres et l'agence Tass s'est contentée d'annoncer mardi la rencontre sans faire de commentaires. Se référant à « des analystes », l'agence soviétique a indiqué qu'« aucune progrès considérable n'était à attendre de cette réunion ».

C'est donc, nous signale notre correspondant à Londres, Dominique Dhombres, sous l'œil des caméras de télévision, que les uns et les autres ont fait leur entrée et leur sortie. Tous ont observé un mutisme absolu. Le Foreign Office a indiqué, de son côté, que le gouvernement britannique était « heureux » que cette réunion ait lieu à Londres, mais qu'il n'en était pas l'organisateur.

La volonté des deux superpuissances d'aborder dans un esprit nouveau les « crises régionales » est, autant que l'impassibilité sur le terrain, à l'origine de ces pourparlers. L'Angola avait figuré en bonne place parmi les sujets abordés lors du sommet américano-soviétique de Washington en août dernier. M. Anatoly Adamichine, directeur du ministère soviétique des affaires étrangères, s'était longuement entretenu à Londres, le 29 avril, avec

Les Sud-Africains de leur côté s'efforcent de minimiser l'importance des pourparlers. « Ces discussions sont exploratoires », a souligné dès avant la première séance le représentant sud-africain, « il s'agit pour nous de voir si [cette réunion] peut aboutir » à de nouvelles discussions.

Lundi 2 mai, au Cap, le président sud-africain, M. Pieter Botha avait affirmé devant le Parlement qu'il ne fallait pas être « exagérément optimiste » sur l'issue de cette rencontre. M. Botha a notamment déclaré que le retrait des troupes cubaines d'Angola, sur le calendrier duquel est centrée une bonne part des discussions de Londres, conduirait immédiatement au retrait des soldats sud-africains de ce pays et il a ajouté que cela faciliterait la voie à l'accession de la Namibie vers l'indépendance.

### Pour protéger des installations électriques

## Pretoria envisage d'équiper des soldats mozambicains

L'Afrique du Sud envisage d'équiper trois bataillons de soldats « marxistes » mozambicains (1 500 hommes environ) pour protéger les lignes du complexe hydroélectrique de Cahora-Bassa, cible de sabotages réguliers par les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO). Tel est le thème levé par le New York Times et l'Independent de Londres, mardi 3 mai, à Maputo.

Interrogé le même jour au Cap par l'agence Reuters, un porte-parole du ministère sud-africain des affaires étrangères a confirmé que « quelque chose dans ce genre doit être proposé ». Il a ajouté qu'« aucune décision n'a encore été prise à cet égard », mais un autre porte-parole, interrogé par notre correspondant à Johannesburg, a fait état de possibles « discussions sur ce sujet à la fin du mois de Lisbonne ».

La nouvelle est en tout cas jugée suffisamment sérieuse à Washington pour que le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, ait fait part, mardi soir, de la « satisfaction » de son gouvernement quant « aux récentes mesures » décidées par Pretoria et Maputo pour « étendre leur coopération » et « travailler à un accord ». Construit par les Portugais dans les années 60, le barrage de Cahora-Bassa — l'un des plus grands du monde — situé en territoire mozambicain sur le fleuve Zambeze, fournissait environ 10 % de l'électricité sud-africaine en 1979. Depuis 1981, les rebelles de la RENAMO ont fait régulièrement sauter les lignes, le complexe n'a jamais plus été opérationnel. Plus de cinq cents pylônes sont actuellement par terre. Les Sud-Africains, qui, selon leur conseiller commercial à Maputo, M. Timo Boukes, envisagent de

fournir des détecteurs de mines et des véhicules aux Mozambicains, ont-ils ce point de besoin de l'électricité mozambicaine ? Ou la diplomatie de Pretoria, qui semble, pour le moment, avoir repris le dessus sur les militaires, s'est-elle finalement décidée d'abandonner la RENAMO à son triste sort ? Les prochaines semaines le diront.

Largement discréditée il y a quelques semaines par un rapport américain (le Monde du 29 avril) qui en faisait essentiellement un mouvement de tueurs, la RENAMO a été portée à bout de bras par Pretoria pendant de nombreuses années, y compris après l'accord de Nkomati (1984) entre les gouvernements sud-africain et mozambicain. Les journalistes qui ont rencontré les rebelles ces dernières semaines ont également cru discerner une baisse effective de l'aide de Pretoria.

« Franchement », a déclaré à Lisbonne le porte-parole de la RENAMO, « je ne crois pas que Pretoria soit aussi aveugle. Mais si [l'aide sud-africaine aux soldats mozambicains] se confirmait, nous ne cessons pas pour autant notre combat ». A Maputo, un ancien dirigeant du mouvement rebelle interrogé par le New York Times s'est montré un peu plus réaliste. Se souvenant que des officiers sud-africains eux-mêmes « indiquent à la RENAMO quels pylônes détruire », M. Paulo de Oliveira a estimé : « Si Pretoria décide que Cahora-Bassa doit fonctionner, il fonctionnera ». On pourrait ajouter que si l'Afrique du Sud estimait aujourd'hui que ses intérêts seraient mieux servis par l'asphyxie et la destruction de la RENAMO, la RENAMO serait asphyxiée et détruite.

P. C.

### SÉNÉGAL : après des réquisitions maximales contre M. Wade

## Tension persistante à Dakar

Loins d'avoir clarifié la situation, le procès du chef de l'opposition, M. Abdoulaye Wade, pourrait bien contribuer à renforcer le caractère explosif de la situation à Dakar, après les élections générales du 28 février. Le commissaire du gouvernement a requis la peine maximale — soit cinq ans de prison ferme — contre le leader du Parti démocratique sénégalais (PDS) et deux de ses collaborateurs, les députés Ousmane Ngom et Boucar Sall (nos dernières éditions datées du 4 mai). La Cour de sûreté de l'Etat a mis l'affaire en délibéré et rendra son verdict le 11 mai.

M. Wade s'était lancé dans la campagne pour l'élection présidentielle persuadé que le parti réuni autour de sa personne était majoritaire au Sénégal. Cela n'est nullement démontré. Le principal adversaire du président Diouf a fait un score officiel supérieur à 40 % à Dakar et dans la province contestataire de Casamance, mais, compte tenu du fait que les milieux ruraux obéissent généralement aux consignes des marabouts, jusqu'à présent acquis au pouvoir, n'est pas sûr que le chiffre de 73 % des suffrages attribué à M. Diouf à l'échelle nationale soit le résultat d'une fraude généralisée, malgré des cas d'irrégularités avérées.

Encore fallait-il permettre à l'accusé de s'exprimer à ce sujet lors du procès qui lui était fait pour avoir une responsabilité dans les troubles qui éclatèrent au lendemain du scrutin. Ni sur ce chef d'accusation ni sur la question de la fraude électorale, la conduite des débats n'a été assez soignée pour permettre au pouvoir d'échapper au soupçon de vouloir faire taire un homme gênant. S'il entrait dans la stratégie de M. Wade de se poser en martyr, le président de la Cour lui a facilité la

tâche par des manières qui ont amené les quarante avocats à décider de ne pas plaider. « Pour la défense, le procès est terminé et doit se poursuivre ailleurs », a déclaré M. Wade, montrant ainsi qu'il situe le débat à un autre niveau que celui de juges qu'il récuse.

Quoi qu'il en soit, le verdict, attendu dans une semaine, sera lourd de conséquences : « élément », il apparaîtrait comme une recule du pouvoir ; sévère, il pourrait amener les députés du PDS à refuser de siéger au Parlement. Après une campagne électorale très ouverte, le Sénégal se retrouverait avec une Assemblée nationale similaire à celle d'un pays à parti unique.

### Mesures sur les prix

Nullement réglée, l'affaire Wade risque de gêner durablement le président Diouf, par ailleurs conscient de la nécessité de tirer certains enseignements du scrutin. Les ministères de souveraineté (intérieur, forces armées, affaires étrangères) conservent les mêmes titulaires dans le gouvernement formé le 5 avril, avec M. Jean Collin maintenu au poste de ministre d'Etat. En revanche, onze députés et treize entrées dans les départements des affaires économiques et sociales manifestent un net souci de renouveau.

Après une période d'observation, le président Diouf a repris l'initiative, le 1<sup>er</sup> mai, en annonçant des mesures sur les prix. Le riz coûtera moins cher. C'était une des revendications des citoyens, dont beaucoup ont voté pour M. Wade, qui proposait une baisse de 50 % sur le produit de base de l'alimentation des Sénégalais. Considérant qu'une telle baisse signifierait la ruine des producteurs nationaux, concurrencés par l'Asie, le pouvoir a opté pour une baisse de 20 %. Le difficile équilibre entre les demandes opposées des citoyens et des paysans est donc maintenu vaillamment. En revanche, comme on pouvait le prévoir avant les élections (le Monde du 23 février), le gouvernement a dû renoncer à verser aux producteurs d'arachide un prix très supérieur au cours mondial, ce qui obérait lourdement les finances publiques. Désormais, le kilo d'arachide sera payé 70 F CFA au paysan au lieu de 90 F, mesure nécessaire mais lourde de conséquences dans les campagnes.

Autre problème : les négociations engagées avec les étudiants par le nouveau ministre de l'enseignement, M. Sakhir Thiand, n'ont pas abouti. Fermée au lendemain des élections et ouverte en principe le 14 mars, l'université de Dakar demeure, en fait, paralysée par la contestation étudiante. En grève depuis trois mois, les élèves des lycées et collèges avaient jusqu'à ce mercredi 4 mai pour se faire réinscrire, faute de quoi ils seront considérés comme « démissionnaires ». En principe, cet « ultimatum » devrait faire réfléchir les parents. Mais, dans un pays où le chômage des diplômés s'aggrave, la perte d'une année scolaire ou universitaire n'a pas la même signification qu'en Europe.

### JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

(Publicité)

**40 ANS D'ISRAËL : LA PAIX EN QUARANTAINE**

Yasser Arafat, Yitzhak Rabin, Ahdut HaAvoda et Jean Daniel analysent les raisons de l'impasse. J.-P. Chagnolland, co-auteur de la faculté de droit de Nancy, démontre minutieusement que les arabes sont éternellement indéfectibles, en Israël.

Dans le numéro de mai d'ARABIES en kiosques et en librairies 78, rue Jouffroy, 75017 Paris Tél. : 46.22.34.14.

REVUE DE L'OCCIDENT MUSULMAN ET DE LA MEDITERRANÉE

REVUE DE LA FACULTÉ DE SCIENCES HUMAINES DE NANCY

**ROMM**

REVUE DE LA FACULTÉ DE SCIENCES HUMAINES DE NANCY

ACHETER EN LIBRAIRIE OU PAR ABONNEMENT CHEZ ENSUD TARIF 85 : 225 F (4 - 205 F) LA CAUDE 13000 AIGLENES

disud

# Amériques

### ÉTATS-UNIS

### Les primaires de l'Ohio et de l'Indiana

## Confirmation pour M. Dukakis

WASHINGTON de notre correspondant

M. Michael Dukakis n'a décidé plus rien à craindre des élections du moins d'ici à l'automne, où il disputera la présidence des Etats-Unis au républicain George Bush. Porté par la série de succès qu'il a enregistrés au cours des dernières semaines, il a largement remporté, mardi 3 mai, les primaires de l'Ohio et de l'Indiana — avec, dans les deux Etats, environ 65 % des voix. Le pasteur Jackson, a lui, reçoit un appui de presse de consolation, en gagnant haut la main la primaire du district de Columbia, c'est-à-dire de la ville de Washington. Victoire symbolique, mais attendue, puisque plus de 70 % des habitants de la capitale fédérale sont noirs.

Mais la poignée de députés obtiens à Washington ne passeront pas

pas lourd face aux quelque deux cents députés supplémentaires gagnés par M. Dukakis dans les deux Etats du Middle West. Pour le gouverneur du Massachusetts, la voie qui mène à la convention démocrate, en passant, début juin, par la grande primaire de Californie, est désormais parfaitement dégagée. Jesse Jackson attire toujours les foules, mais même ses partisans savent bien qu'il s'agit désormais d'un combat de principe.

Quant au choix des candidats à la vice-présidence, un nom revient sans cesse, celui du sénateur Sam Nunn, démocrate « conservateur » du Sud et grand spécialiste des questions de défense, dont le choix, dit-on, équilibrerait celui d'un gouverneur libéral jugé particulièrement « léger » en matière de politique étrangère.

J. K.

### COLOMBIE

## Six étrangers, dont des diplomates ont été enlevés par la guérilla

Six personnes, deux Allemands, deux Suisses et deux Colombiens, ont été enlevés le mardi 3 mai en Colombie, par la guérilla. Un Français, M. Jean Christophe Rampal, attaché de presse de l'ambassade de France à Bogota, pourrait également avoir été enlevé, selon des informations diffusées par le radio de Bogota RCN. Un porte-parole de l'ambassade a cependant émis des doutes sur la véracité de cette information, précisant qu'il était « sans nouvelles de lui depuis le dernier week-end » et que M. Rampal se rendait souvent à Medellin, la deuxième ville du pays, pour « raisons privées ».

Deux tentatives d'enlèvement ont par ailleurs échoué : la première qui visait à Cali le vice-consul honoraire de France, Mlle Annette Exiga, a fait un mort et un blessé parmi les policiers venus à son secours ; la seconde, à Carthagène sur la côte des Caraïbes, concernait le consul de Panama dans ce port, Mme Luisa Harris de Porras, également secourue par la police. Mais les rebelles ont enlevé deux consuls honoraires d'Allemagne fédérale, M. Markel à Bucaramanga (nord-est du pays) et M. Luckner à Medellin. L'Armée de libération nationale (ELN) — procommuniste, qui a revendiqué les deux rapt, a affirmé qu'elle relâcherait les deux hommes dans trois jours.

porteurs d'un message pour le gouvernement colombien. A Bucaramanga ont également été enlevés un journaliste colombien, M. Nestor Jerez, et le président de l'assemblée départementale du Santander, M. Darío Parra Anaya.

Enfin, deux Suisses étaient à leur tour victimes de la guérilla, cette fois à Bogota : le secrétaire général de la chambre de commerce colombienne, M. Richard Aufderregen, enlevé au siège de cette organisation, et le secrétaire exécutif de la fondation caritative Paz en la Tierra, M. Wilfredo Lehner.

L'ELN et l'EPRL sont deux des cinq mouvements de la guérilla colombienne rassemblés depuis quelques mois au sein de la « coordination nationale de la guérilla Simon-Bolivar ». Ces deux organisations avaient signé, la première en 1985, la seconde en 1984, des accords de cessez-le-feu avec le gouvernement. C'est la première fois que des cellules de guérilla urbaine s'en prennent à des personnalités étrangères depuis le siège de l'ambassade dominicaine à Bogota, en 1980, au cours duquel douze ambassadeurs avaient été retenus pendant plusieurs semaines par le mouvement M-19. — (AFP, Reuters.)

### Nouvelles révélations à Washington

## Nancy Reagan a un faible pour l'astrologie

WASHINGTON de notre correspondant

Non, le président Reagan ne dirige pas depuis sept ans et demi les Etats-Unis en fonction du cours des planètes, mais, oui, M<sup>me</sup> Nancy Reagan a un faible pour l'astrologie. Ce n'est pas tout à fait la même chose, mais c'est assez pour mettre en joie tout Washington, et attirer à nouveau les sarcasmes sur le couple présidentiel.

« Aucune de mes décisions politiques n'a été influencée par l'astrologie », a assuré le mardi 3 mai M. Reagan, avec le sourire mi-fine mi-raisin de celui qui se

FNl par le président Gorbatchev, en décembre dernier. Et selon le Washington Post, le fait que « les Reagan » consultent des astrologues était « un secret très, très bien gardé », pour éviter de provoquer des « malentendus » dans l'opinion.

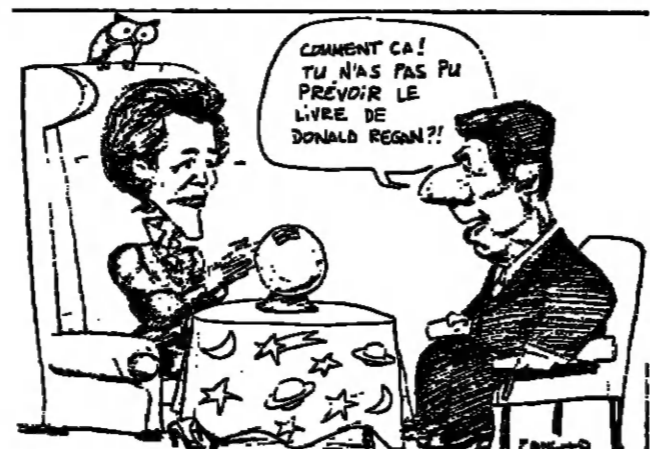
Naturellement, au Congrès, plusieurs élus démocrates n'ont pas manqué l'occasion de faire des gorges chaudes et, devant la presse, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a dû répondre à quelques sobriquets-dix questions sur ce seul sujet. Il a concédé que M<sup>me</sup> Nancy Reagan « s'intéressait à l'astrologie depuis un certain temps, en particulier depuis la tentative d'assas-

Blanche. On y lit, entre autres : « Un jour farouche en été arrosé de vos épouses. (...) Vous allez vous trouver dans une meilleure situation financière. » Car c'est là l'autre aspect de l'affaire : les révélations de Donald Regan constituent de toute évidence une vengeance de l'intéressé contre l'épouse du président qui, de notoriété publique, a convaincu son mari de révoquer le secrétaire général, coupable, pensait-elle, de vouloir régner toute l'activité de la Maison Blanche. La livre de Donald Regan (imprimé en février 1986) tracerait d'ailleurs, selon le rumeur, un portrait au vitriol de la First lady.

Le président Reagan, évidemment, n'a pas de chance avec ses anciens collaborateurs, lui qui est pourtant si fidèle en amitié. Coup sur coup, trois d'entre eux — Michel Deaver, qui fut un temps son conseiller le plus proche, Larry Speakes, ex-porte-parole, et à présent Donald Regan publient des livres de souvenirs émaillés de révélations croustillantes. Imaginer qu'ils aient attendu pour cela que M. Reagan ait mené à son terme sa longue présidence serait évidemment naïf. A Washington, les règles du jeu sont bien connues : la valeur marchande de ce type de souvenirs est incomparable, selon que leur « cible » est le président en exercice ou un « ex-président » à la retraite. Le livre de Larry Speakes — qui raconte comment il « investit » lui-même des citations de son patron, — se vend comme des petits pains. Celui de Donald Regan, après ce lancement astrophotique, va sans nul doute être projeté à son tour au firmament des best-sellers.

Du moins auprès du public le plus éclairé. Car rien de dit que la majorité des Américains soient vraiment choqués d'apprendre que leur « Première dame » croit aux esprits, et que le président lui-même, de son propre aveu, est « superstitieux ». Dès mardi soir, un court débat opposait sur la chaîne ABC une belle astrologue et un scientifique rabat-joie. Inutile de dire lequel des deux fut le plus convaincant.

JAN KRAUZE.



sont la risée générale mais doit bien faire semblant de trouver la plaisanterie excellente. L'affaire faisait depuis le matin le sujet de plusieurs quinquards : dans un livre qui va être publié incessamment, l'ancien secrétaire général de la Maison Blanche, Donald Regan, affirme que l'épouse du président avait l'habitude de consulter des astrologues pour déterminer le moment le plus propice aux discours et autres actes présidentiels majeurs.

Alléché par cette « révélation », plusieurs journaux ont recherché : selon le Philadelphia Inquirer, c'est ainsi M<sup>me</sup> Reagan qui serait tenu à fixer à 13 h 30 l'heure de la signature du traité

50 من الأصل



... après des réactions massives  
contre M. Wade

### Tension persistante à Dakar

Les élections générales de 1987 ont été marquées par une tension persistante à Dakar. Les réactions massives contre M. Wade ont contribué à cette atmosphère. Les tensions politiques sont toujours présentes dans le pays.

Les élections générales de 1987 ont été marquées par une tension persistante à Dakar. Les réactions massives contre M. Wade ont contribué à cette atmosphère. Les tensions politiques sont toujours présentes dans le pays.

Les élections générales de 1987 ont été marquées par une tension persistante à Dakar. Les réactions massives contre M. Wade ont contribué à cette atmosphère. Les tensions politiques sont toujours présentes dans le pays.

Voices  
sur les prix

### à faible

à faible... Les tensions politiques sont toujours présentes dans le pays. Les élections générales de 1987 ont été marquées par une tension persistante à Dakar.

à faible... Les tensions politiques sont toujours présentes dans le pays. Les élections générales de 1987 ont été marquées par une tension persistante à Dakar.

à faible... Les tensions politiques sont toujours présentes dans le pays. Les élections générales de 1987 ont été marquées par une tension persistante à Dakar.

# 1<sup>er</sup> FESTIVAL DE PARIS

## LE GRAND HOMMAGE DES MUSICIENS ITALIENS

Il est des langages universels qui rapprochent les hommes. La musique en est un. Le Groupe Ferruzzi et Béghin-Say rendent hommage à la musique en parrainant le 1<sup>er</sup> Festival de Paris.

4, 5, 6 et 7 Mai - Théâtre de Paris  
MILVA

«Chansons d'entre les deux guerres»  
Mise-en-scène: Filippo Crivelli

15 Mai - Salle Pleyel  
ADELAIDE DE BOURGOGNE  
Musique: Gioacchino Rossini  
Direction musicale: Alberto Zedda  
Interprété par:  
Martine Dupuy - Mariella Devia

25, 27 et 29 Mai - T.M.P./Châtelet  
IPHIGENIE EN TAURIDE  
Musique: Niccolò Piccini  
Direction musicale: Donato Renzetti  
Mise-en-scène: Luca Ronconi  
Costumes: Carlo Diappi  
Interprété par:  
Katia Ricciarelli - Ludwig Bauman

13 Juin - Théâtre Marigny  
LA NAISSANCE DE L'AUREORE  
«Fête Pastorale»  
Musique: Tomaso Albinoni  
Direction musicale: Claudio Scimone  
Costumes: Carlo Diappi  
Interprété par:  
Cecilia Gasdia - Margarita Zimmerman



Gruppo Ferruzzi



ARMANDO TESTA SPA



# Asie

## AFGHANISTAN : selon Amnesty International

### Des forces soviétiques auraient exercé des représailles contre des civils

Dans un rapport diffusé mercredi 4 mai, Amnesty International affirme « avoir pu réunir des informations provenant de civils afghans, notamment des réfugiés, souvent fréquemment capturés et exécutés » par les forces soviéto-afghanes. Se fondant sur des informations recueillies au Pakistan et en Inde « auprès de témoins de ces attaques », l'organisation humanitaire cite plusieurs cas précis.

En octobre 1987, « un groupe d'une centaine de familles du village de Sherkhudo, dans la province de Faryab, à l'extrême nord-ouest du pays, a été attaqué à deux reprises au cours de leur fuite de plus de 500 kilomètres vers la frontière pakistanaise ». Bilan de la première attaque : dix-neuf personnes auraient été tuées, dont sept enfants de moins de six ans. « Quinze jours plus tard, poursuivit le communiqué, des hélicoptères auraient ouvert le feu sur le groupe, tuant cinq hommes ».

Autre exemple, « le 10 octobre 1987, les forces soviéto-afghanes ont tué vingt-neuf civils non armés (femmes, enfants et vieillards pour la plupart) en mettant le feu à un autobus » dans la province de Logar, à la suite d'une embuscade

au cours de laquelle « dix-sept soldats soviétiques avaient trouvé la mort, la veille, au même endroit ».

Amnesty ajoute que « les témoignages de nombreux Afghans montrent que la torture a continué à être utilisée en Afghanistan (peut-être d'une façon moins systématique que les années précédentes) ».

A Paris, d'autre part, le numéro deux de la résistance pour la province de Hérat (ouest de l'Afghanistan), le commandant Allahuddin, a déclaré que les Soviétiques préparaient leur repli de cette région. Ils ont déjà coupé, a-t-il dit, l'oléoduc soviétique approvisionnant la ville de Hérat, et évacué la zone frontalière de l'Iran. Les résistants ont pratiqué le contrôle de la province. Le commandant Allahuddin a estimé qu'en règle générale, les réfugiés afghans ne pourraient être rapatriés avant la mise en place d'un « gouvernement de moudjahidin » à Kaboul.

Enfin, le président Najibullah, chef du régime de Kaboul, était attendu mercredi à New-Delhi pour une visite officielle. La veille, le président pakistanais a reçu à Islamabad M. K.P.S. Menon, secrétaire indien aux affaires étrangères.

## JAPON

### Quand les ambassadeurs se livrent à la spéculation foncière

TOKYO  
de notre correspondant

Certaines ambassades, comme celle de l'Ouganda, ont dû fermer leurs portes en raison des loyers exorbitants pratiqués à Tokyo. D'autres cherchent à tirer profit des terrains qu'elles possèdent dans la ville la plus chère du monde. Ainsi, l'Australie vient-elle de vendre 6 000 mètres carrés, soit un tiers des propriétés qu'elle possède au centre de Tokyo, pour remédier partiellement à son déficit budgétaire. La Chine fait de même pour construire une nouvelle résidence à son ambassadeur. Le rumeur court que l'Argentine pense, en revanche, vendre celle de son représentant, afin d'investir cet argent dans la construction de sa nouvelle capitale, si celle-ci voit le jour.

Cette propension au commerce immobilier de certaines missions diplomatiques ne va pas sans créer quelque tension avec la municipalité de Tokyo. Car les vendeurs entendent « faire du yen », et ils se réjouissent aussi après un gain qu'un quelconque spéculateur nippon. Or les écoles de Tokyo craignent que ces opérations importantes ne ralentissent la hausse des prix du terrain à Tokyo. Celle-ci a déjà atteint des sommets : une augmentation de 69 % dans le centre au cours de l'année fiscale qui s'est achevée le 31 mars, soit trois fois supérieure à celle de 1986.

L'Australie était sur la sellette. Elle voulait vendre ses 6 000 mètres carrés de jardin pour 475 millions de dollars, un prix deux fois plus élevé que celui

du marché dans le quartier. Mais elle a dû faire des concessions et baisser ses prétentions à 455 millions (1).

Selon la loi japonaise, les ambassadeurs ont le droit de réaliser leurs avoirs à n'importe quel prix ; mais, aux termes de nouvelles dispositions prises pour chercher à enrayer une fantastique flambée des prix, les vendeurs sont tenus d'informer les autorités des conditions du contrat avant la signature. La main se trouve dans une situation tout aussi délicate avec les Chinois, qui entendent vendre une partie des terrains qu'ils possèdent. (Ces-ci se demeurent avant d'être repris à Taiwan lorsque Pékin et Tokyo rétabliront leurs relations diplomatiques en 1972) pour plus de 110 millions de dollars.

Tandis que les Américains, les Britanniques ou les Soviétiques, ancrés sur leurs positions au centre de Tokyo, observent les marchandages des missions diplomatiques qui ont fait leur entrée inopinée sur le marché foncier, une petite ambassade comme celle de la Zambie est sur le point d'être expulsée par son propriétaire dans le cadre d'un plan de redéveloppement urbain. Dans la ville la plus chère du monde, les déséquilibres Nord-Sud sont sensibles même au sein du corps diplomatique.

PHILIPPE PONS.

(1) Non sans faire remarquer aux autorités qu'elles avaient été moins regardantes. Par exemple, lors de la vente des terrains appartenant aux compagnies de chemin de fer privatisées, marquée par une intense spéculation.

# Europe

## URSS

### La réapparition de M. Boris Eltsine témoin du renforcement du camp des réformateurs

MOSCOU  
de notre correspondant

Cinq mois après qu'il eut été limogé de son poste de premier secrétaire de Moscou par le radical réformateur et deux mois seulement après son éviction du bureau politique, M. Eltsine a déjà plus qu'amorcé son retour sur le devant de la scène politique.

Aujourd'hui premier vice-président du comité d'Etat pour la construction, il vient, en effet, de donner une longue interview à *Stroitelnaïa Gazeta*, journal spécialisé dans les questions du bâtiment et largement diffusé en kiosques. Trois jours plus tôt, dimanche 1<sup>er</sup> mai, on pouvait l'apercevoir dans les tribunes du défilé sur la place Rouge, et le mois dernier il avait fait sa première réapparition dans les colonnes d'une nouvelle édition des *Nouvelles de Moscou* destinée à l'Allemagne fédérale.

De semaine en semaine, ce retour ne fait donc que s'affirmer à la faveur du renversement du rapport de forces entre conservateurs et réformateurs, ces derniers tenant plus que jamais le haut du pavé. Mardi soir 3 mai, les *Izvestia* ont ainsi publié l'un des réquisitoires contre le stalinisme les plus nets et plus vigoureux qu'on ait pu lire

jusqu'à présent dans la presse soviétique.

Écrivain très connu, l'auteur de ce réquisitoire, M. Tchinguiz Altmatov, s'élève en particulier contre l'idée, très solidement ancrée dans l'esprit des Soviétiques, que ce serait Staline en personne qui aurait, grâce à un génie propre, remporté la guerre contre l'Allemagne nazie. Paradoxe quand on se rappelle que le « Petit Père des peuples » avait totalement exterminé, à la fin des années 30, tout l'état-major de l'armée rouge et qu'il avait surtout, jusqu'à son dernier moment, refusé d'admettre l'imminence de l'offensive allemande, ce mythe sert de fondement premier aux protestations contre la lecture de l'histoire soviétique — c'est-à-dire, indirectement, contre la politique de M. Gorbatchev.

On ne défend pas la répression stalinienne, mais on argue de ce qu'elle serait peu de chose comparée au salut de la patrie et l'on conclut que les partisans des réformes insultent la génération de la guerre et ne sont donc pas des patriotes. « Qui peut démontrer que le pays aurait perdu la guerre si le chef suprême n'avait pas été Staline », rétorque en conséquence M. Altmatov, « en déclarant — exceptionnelle audace — qu'on ne doit pas oublier l'aide militaire des Etats-Unis et de la

Grande-Bretagne et qu'il faut se souvenir des camps où Staline avait enfermé les soldats soviétiques faits prisonniers par les nazis ».

Le même numéro des *Izvestia* publie une interview du général Vologonov, qui vient de prendre la tête de l'Institut d'histoire du ministère de la Défense et explique que les Soviétiques ont droit à pouvoir comprendre pourquoi les « armées nazies ont pu arriver jusqu'aux murs de Moscou ». Le général déplore également la discrétion observée jusqu'à présent sur le rôle des alliés, car c'est là, dit-il, une leçon fondamentale de la dernière guerre.

Le renouveau a le vent en poupe, mais le rationnement du sucre est en train de se généraliser progressivement à l'ensemble du pays tant les rayons sont pillés pour la fabrication artisanale de l'alcool. Plus généralement, les pénuries deviennent partout de plus en plus visibles et suscitées, vient de déclarer à la *Komsomolskaïa Pravda* un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, une augmentation marquée des détournements de produits vers le marché noir.

La « perestroïka », déclare M. Eltsine dans son interview, est entrée dans une « phase décisive » et « il ne faut pas tromper l'espoir des gens, car il serait ensuite difficile de leur rendre confiance ».

BERNARD GUETTA.

### « Gorbatchev cherche un compromis avec les forces religieuses » déclare à Paris le dissident Igor Ogourtsov

« Ou bien ils périssent, ou bien ils grandissent » : quand on l'interroge sur la capacité de survie des prisonniers au goulag, Igor Ogourtsov sait de quoi il parle. Il vient de purger un total de vingt années de privation de liberté : dix ans de prison dans deux des plus célèbres établissements soviétiques (Vladimir, Tchistopol) ; cinq ans de travaux forcés et cinq ans de rélegation au nord de l'Oural. Libéré le 13 février 1987, il était pour la première fois à Paris mardi 3 mai.

Dès 1967, alors qu'Ogourtsov était jugé pour ses activités dissidentes, l'écrivain Pierre Emmanuel adressait à Kossyguine une lettre de protestation parue dans *le Monde* du 6 décembre. Par la suite, des militants pour l'abolition de la torture, l'Aide aux croyants d'URSS, un comité d'intellectuels né à Aix-en-Provence autour d'Olivier Clément, Maurice Clavel, Jean-Marie Domenech, Eugène Ionesco, etc., ne devaient jamais relâcher leurs campagnes d'opinion pour faire libérer l'opposant politique et l'homme de foi. « Ce témoin de l'Esprit nous ne pouvons pas le laisser détruire », disait encore Pierre Emmanuel (*le Monde* du 17 mai 1979).

Le crime d'Ogourtsov — pourri des lectures de Nicolas Berdiaïev, Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, Gabriel Marcel — avait été la création à Leningrad, en 1964 (il avait vingt-sept ans) d'une Alliance sociale chrétienne pour la libération

du peuple. Aujourd'hui encore un bria provocateur, il dit : « Même dans les griffes du goulag, je me sentais heureux. Je savais que j'avais pris le bon chemin et que le Christ était à mes côtés. Au-delà des murailles et des fils de fer barbelés, je devinais la puissance de la prière de mes sœurs et de mes frères ».

« Meurtres physiques, assassinats métaphysiques » : Ogourtsov n'a pas assez de mots pour décrire les internements psychiatriques mis à la mode par le KGB. De la situation actuelle en Union soviétique, il reconnaît qu'elle a un caractère inouï, sans précédent.

Mais, il s'insurge quand il voit, « en pleine période de démocratisation et de glasnost », tant d'hommes encore derrière les barreaux luttant précisément pour la démocratisation et la « glasnost ». Il assure que rien n'a changé depuis Gorbatchev dans le régime péniten-

taire, mais que « des forces entières commencent à pousser sur les ossuaires ».

S'agissant de la liberté religieuse, le dissident admet que « la situation actuelle ouvre aux croyants soviétiques des perspectives meilleures », mais, à propos de la rencontre du 29 avril dernier entre M. Gorbatchev et le patriarche Pimène de Moscou, il dit : « Ce n'est pas la première fois que le régime, au bord de l'abîme, cherche un compromis avec les forces patriotiques et religieuses ».

Igor Ogourtsov se déclare volontaire pour aider à la création d'un large front patriotique pour la renaissance spirituelle de l'Union soviétique. « Voulez-vous ? Qui lui voudra de ne pas être plus précis sur les moyens d'y parvenir, lui qui a quitté son pays le 29 novembre dernier et n'ignore pas qu'il ne le reverra pas avant longtemps ? »

H. T.

## TCHÉCOSLOVAQUIE

Présentant le programme du nouveau gouvernement

### M. Strougal a fait son autocritique

VIENNE  
de notre correspondante

Le premier ministre tchécoslovaque, M. Labomir Strougal, a laissé prévoir « des temps difficiles et conflictuels » à la Tchécoslovaquie en présentant, le mardi 3 mai, devant l'Assemblée fédérale, le programme du nouveau gouvernement en place depuis le 21 avril dernier.

M. Strougal a fait son autocritique en reconnaissant sa part « personnelle de responsabilité dans la situation et les insuffisances de l'économie des secteurs de production ». Il a notamment annoncé la révision en baisse des objectifs du plan quinquennal en cours (1986-1990), en raison d'une croissance moins rapide que prévu du produit intérieur brut et de pertes considérables dans le commerce extérieur dues à la production de trop de marchandises non compétitives sur le marché international. Dans ce contexte, il a exigé une plus grande efficacité, une meilleure qualité et une baisse des coûts dans les secteurs de production. Il a également annoncé une compression de 30 % des effectifs dans l'appareil administratif.

M. Strougal a relevé la nécessité d'une profonde restructuration de l'économie et d'une démocratisation de la société en sollicitant une plus grande activité des organisations sociales réunies au sein du Front national pour soutenir le gouvernement dans la « recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux qui se posent ».

Le chef du gouvernement a annoncé devant l'Assemblée fédérale la modification de la législation existante en vue d'un assouplissement, dès l'année prochaine, des dispositions réglant les voyages des citoyens tchécoslovaques à l'étranger.

Le premier ministre a fait allusion aux controverses au sein de la direction tchécoslovaque sur les réformes prévues en déclarant que certains membres de l'appareil dirigeant continuent à avoir des « doutes », voire de « sérieuses réserves » en ce qui concerne la nécessité de la « perestroïka ».

WALTRAUD BARYLL.

● Arrestations. — Cinq personnes ont été arrêtées au cours du dernier week-end à Prague et à Bratislava (Slovaquie) pour avoir enlevé des drapeaux rouges et soviétiques dans les rues pavées pour le 1<sup>er</sup> mai, a rapporté, mardi 3 mai, le quotidien du Parti communiste *Rude Pravo*. — (AFP.)

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à l'assassinat, en Grèce, du chef de l'ASALA (*le Monde* du 30 avril), nous avons mentionné par erreur, au sud d'Athènes, le golfe de Salonique. Il s'agissait évidemment du golfe Saronique.

## EN BREF

● PHILIPPINES : mort de la mère de M. Marcos. — La mère de l'ancien président Marcos, Dona Josefa Erdain Marcos, est morte, le mercredi 4 mai, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, au Veterans Memorial Hospital de Manille, a annoncé un des médecins de l'hôpital, le docteur Giovanni Ong. La nouvelle a été confirmée au service de presse de la présidence.

La présidente Cory Aquino avait été saisie d'une demande de Dona Josefa d'autoriser l'ancien président Marcos à revenir aux Philippines pour qu'elle puisse revoir son fils avant sa mort. Le gouvernement a annoncé, mercredi en milieu de journée, que l'ancien président ne serait pas autorisé à revenir d'exil pour assister aux funérailles. — (AFP.)

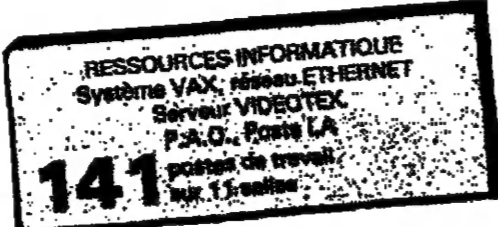
● CAMBODGE : soutien de la CEE au prince Sihanouk. — Les ministres des affaires étrangères de la CEE ont, pour la première fois, exprimé, mardi 3 mai, leur soutien aux efforts du prince Sihanouk pour régler le conflit cambodgien. Un communiqué conjoint publié à l'issue de la septième réunion officielle CEE-ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunéi, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), qui a eu lieu lundi et mardi à Düsseldorf, invite, en outre, « le Vietnam à se joindre au prince Sihanouk dans les pourparlers de paix ». — (AFP.)

UNIVERSITÉ PARIS XIII

### CENTRE DE FORMATION CONTINUE IUT VILLETANEUSE

Stages à temps partiel ouverts aux Salariés sur 2 ou 3 ans

- DUT INFORMATIQUE
- DUT • GEA OPTION PERSONNEL



Centre de formation continue, avenue Jean-Baptiste-Clément 93430 Villetaneuse  
Tél. : 49-40-31-17/31-43/31-32  
MINITEL 48-26-96-71 + Connexion



## UNE EUROPE SANS FRONTIÈRES

Un grand marché intérieur sans frontières, à l'horizon 1992, voilà la priorité politique de la Commission des Communautés européennes et celle aussi de notre programme d'édition.

Pour être régulièrement informé sur le ou les thèmes qui vous intéressent, il suffit que vous complétiez cette annonce et la retourniez, sans engagement de votre part, à :

★ ★ ★ L'Office des publications officielles des Communautés européennes  
★ OP ★ DIV. MO.  
★ ★ ★ L-2985 Luxembourg

- 001 Des normes pour les entreprises
- 002 Ouverture des marchés publics
- 003 Libération des mouvements des capitaux et SME
- 004 Guide des professions dans l'optique du grand marché
- 005 Les aspects sociaux du grand marché
- 006 Transport et grand marché
- 007 Consommateurs et grand marché
- 008 Fiscalité
- 009 Télécommunications
- 010 Énergie
- 011 Coopération industrielle et technologie
- 012 Agriculture
- 013 Audiovisuel et grand marché

NOM : ..... Prénom : .....  
Rue : ..... N° : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

سكذا من الأصل







# Europe

RFA : Le SPD favori aux élections régionales du Schleswig-Holstein

## Le point final de l'affaire Barschel, le plus gros scandale politique de l'histoire de la République fédérale

KIEL. De notre envoyé spécial.

Les élections régionales qui se déroulent le dimanche 8 mai au Schleswig-Holstein sont à tous égards exceptionnelles, même si la prise du pouvoir plus que probable par les sociaux-démocrates dans un Land tenu depuis trente-huit ans par les chrétiens-démocrates ne saurait être interprétée comme le signe annonciateur d'un changement de majorité à Bonn. L'ombre d'Uwe Barschel, trouvé mort dans la baignoire d'une chambre d'hôtel de Genève le 11 octobre 1987, plane sur ce scrutin que chacun, quelles que soient ses préférences, considère comme le point final du scandale politique le plus grave de l'histoire de la RFA.

La morale d'une fable ou le bon le leader SPD local Björn Engholm, victime des agissements du mauvais, le défunt ministre président Barschel, devrait, avec le pouvoir, recevoir réparation des injures subies. Celles-ci sont consignées dans un livre bleu de trois cents pages, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur « l'affaire de Kiel » qui décrit par le menu la manière dont Uwe Barschel et son équipe ont tenté, avant les élections du mois de septembre dernier, de salir la réputation d'un Björn Engholm en pleine ascension.

Les révélations du rapport confirment et amplifient les informations publiées par la presse dès le lendemain de l'élection de septembre, après que l'un des acteurs principaux de cette sale besogne, Reiner Pfeiffer, employé au service de presse de la chancellerie du Land, ait décidé de soulager sa conscience en racontant tout au magazine *Der Spiegel*. Il ne restait plus à Uwe Barschel, qui avait donné le 18 septembre sa « parole d'honneur » devant les caméras de la télévision qu'il n'était mêlé en rien à cette affaire, qu'à trouver dans la mort volontaire une issue à la situation où sa peau perdait de perdre le pouvoir l'avait entraîné.

Les élections du 8 mai se déroulent ainsi à front renversé. Les chrétiens-démocrates, détenteurs d'un pouvoir sans partage pendant près de quatre décennies, apparaissent comme les challengers du Parti social-démocrate et de son leader Björn Engholm. La notoriété et la popularité de ce dernier dépassent de très loin celle de son nouveau concurrent CDU, M. Heiko Hoffmann, ministre de la justice dans le gouvernement sortant.

### La campagne « molle » de la CDU

« La politique a un nouveau visage », est-il écrit sur ses affiches où il promet aux électeurs une « nouvelle pensée » de son parti. Ce manque volontaire d'agressivité dans le combat politique n'est pas du goût de tout le monde. Une partie de l'appareil chrétien-démocrate, les hommes qui furent les proches d'Uwe Barschel, voudrait que l'on tire un trait définitif sur l'affaire, et que l'on revienne à la lutte politique traditionnelle avec ses « coups de gueule » et ses coups bas.

La « mollesse » de la campagne électorale CDU inquiète même les libéraux, qui ont annoncé qu'ils feraient alliance avec les chrétiens-démocrates si les deux partis obtenaient la majorité au Landtag. Pour décrire la situation, M. Wolf Dieter Zumpfort, tête de liste du FDP, emploie une métaphore maritime qui convient à ce terroir qui s'étend entre la mer du Nord et la Baltique : « Nous sommes dans la situation du petit remorqueur qui essaie de tirer d'affaire un paquebot blindé, si celui-ci n'y met pas un peu du sien, nous risquons de couler avec lui... » Entré de justesse au Landtag au mois de septembre avec 5,2% des voix, le FDP craint avant tout que la polarisation sur les deux grands partis consécutifs à « l'affaire » ne lui soit fatale. Les dirigeants nationaux du Parti libéral sont d'ailleurs les seuls à venir prêter main forte à leurs candidats locaux.

M. Engholm n'estime pas avoir besoin d'une mobilisation exception-

nelle de ses amis de Bonn, et les ténors de la CDU hésitent à aller se compromettre en un combat dont l'issue pour eux fait à peine de doute. La discrétion de M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances, et président du parti au Schleswig-Holstein, est particulièrement remarquable. Le débat en cours sur la réforme fiscale à Bonn lui donne certes un prétexte à ne faire que de rares apparitions dans un Land dont il fut pendant onze ans le ministre-président, mais cela fait sur place l'effet d'un général qui laisse ses troupes aller seules à un combat sans espoir.

M. Björn Engholm, même s'il se défend de vendre la peau de l'ours, se conduit dans cette campagne comme s'il était déjà le premier à Kiel. Il a déjà constitué autour de lui un « cabinet fantôme » où les postes ministériels sont distribués, dans lequel on trouve — air du temps oblige — de nombreuses femmes. Lui, ancien « gauchiste » au sein du SPD tient maintenant le discours rassembleur et réaliste qui convient à celui qui va, dans quelques jours, devoir assumer une gestion difficile. La situation économique n'est pas rose dans cette région nordique. Le taux de chômage (10 %) est plus élevé que la moyenne nationale. A l'intérieur même du Land des disparités existent entre le sud, plus prospère grâce à la proximité de Hambourg, et le nord, frappé par la crise des chantiers navals et desservi par sa situation à l'écart des grandes voies de communication. Les agriculteurs sont mécontents de la politique suivie à Bruxelles, et les écologistes s'insurgent contre la mise en service d'une nouvelle centrale nucléaire, la troisième du Land.

M. Engholm, qui fut ministre de l'Éducation dans le cabinet d'Helmut Schmidt n'est plus, à quarante-sept ans, le socialiste romantique qu'il fut lors de ses débuts en politique. Il aime toujours à s'entourer de personnalités du monde littéraire et artistique qui viennent aujourd'hui, comme l'écrivain Günter Grass, lui prêter main forte dans sa campagne.

Dans la controverse qui, au sein du SPD, oppose M. Oskar Lafon-

dat au Parlement. S'il peut compter sur l'appui du député de la minorité danoise, M. Karl Otto Meyer, qui devrait retrouver son siège sans problème, le soutien des libéraux, qui ont annoncé qu'ils engageront des discussions avec le SPD en cas d'échec des chrétiens-démocrates, devra être payé par des concessions importantes sur des questions comme l'énergie nucléaire et les privatisations. Une hypothèse que M. Engholm se refuse à évoquer avant le 8 mai, mais qui, à l'exemple de la cité-État voisine de Hambourg fait partie maintenant des schémas politiques admis par les deux partis.

La faiblesse locale des Verts (3,9 % des voix aux dernières élections) leur donne peu d'espoir de faire leur entrée au Landtag. Les observateurs politiques de la République fédérale prêteront en

revanche une grande attention au score réalisé par les divers partis d'extrême droite qui espèrent recueillir les suffrages des « déçus » de la CDU. Leur division en plusieurs formations concurrentes leur interdit d'espérer atteindre la barre des 5%, mais si, comme aux élections du Bade-Wurtemberg du mois de mars dernier, on devait assister à une percée à droite de la CDU, le débat stratégique en cours dans le Parti chrétien-démocrate devrait être relancé. Le mouvement amorcé par ce parti vers une approche « réaliste » de la question de la réunification allemande, ses tentatives pour disputer au SPD l'électorat jeune et urbanisé des « nouvelles couches sociales » pourraient alors marquer le pas.

LUC ROSENZWEIG.

## Les grèves et les manifestations en Pologne

(Suite de la première page.)

Plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées, ce qui porte à quatre cents, selon l'opposition, le nombre de Polonais appréhendés ces derniers jours.

Après les neuf membres de la direction de Solidarité (qui en compte treize), M. Adam Michnik, historien et idéologue du syndicat, a été interpellé à son tour dans les rues de Gdansk.

La grève est entrée dans son neuvième jour aux aciéries de Nowa Huta, près de Cracovie. Elle a été déclenchée mardi dans une mine de cuivre de Polkowice, dans le sud-ouest du pays ; elle a duré quelques heures à l'usine de matériel ferroviaire Pafawag à Wrocław, en Silésie, avant que des négociations ne calment les ouvriers, et elle menace aux usines automobiles FSM de Bielsko-Biala.

Des étudiants s'y sont joints aussi à Gdansk, à Varsovie et à Cracovie, en signe de solidarité.

La télévision a diffusé mardi soir un communiqué du bureau politique du Parti communiste polonais, qui tente d'allier un ton conciliant à la fermeté. Le bureau politique affirme « pleinement comprendre et partager les préoccupations des citoyens » face aux hausses des prix et en appelle au « réalisme et au sens des responsabilités ».

Mais, dit-il, « il faut s'opposer fermement aux dangers de la déstabilisation économique. Le bureau politique ne permettra pas de violation de la paix sociale, de l'ordre juridique et de la discipline. L'intérêt commun de tous les travailleurs polonais doit l'emporter ».

De son côté, la direction régionale de Solidarité pour Varsovie a averti dans un communiqué que tout recours à la force entraînerait un mot d'ordre de grève pour l'ensemble du pays. « La pression salariale est devenue un moyen de lutte et une motion de censure contre le pouvoir, ajoute le communiqué. La grève constitue aujourd'hui l'espoir et le symptôme de l'effondrement du système. »

### « Trouvez-vous un autre Walesa »

Aux cris de « Lech! Lech! », M. Walesa, quarante-quatre ans, a brièvement repris du service mardi 3 mai devant les grévistes des chantiers navals de Gdansk. Mais en se faisant quelques pas, il a dit : « Je ne suis pas votre leader », et s'est lancé aux ouvriers : « Je suis fatigué. Vous devez vous trouver un autre Walesa. »

Puis, s'adressant visiblement au-delà des grilles des chantiers : « Nous voulons être entendus en Union soviétique. Si nous n'appliquons pas la « perestroïka », si

nous ne faisons pas les réformes pacifiquement et avec la nation, alors nous sommes menacés d'une sanglante révolution. On peut achever Walesa, on peut achever Gorbatchev, mais cela ne ferait que retarder une explosion d'émeutes et la nation attendrait les chars. »

A Gdansk, l'atmosphère est tendue mais ne rappelle en rien celle des grèves d'août 1980. Les habitants hésitent à extérioriser leur sympathie à l'égard des grévistes. — (Reuters, AFP.)

# SICOB 88 VOUS DIT 195 000 FOIS MERCI.

Cette année, vous avez été 195 000 à venir au SICOB. 20 000 de plus que l'an passé ! 195 000 à parler le langage des Affaires. 195 000 à avoir été mieux informés, mieux renseignés, et plus aptes à progresser. 195 000 fois MERCI.

RENDEZ-VOUS EN 1989 DU 17 AU 22 AVRIL.

**SICOB**  
LE LANGAGE DES AFFAIRES

سكوب من الأصل









# Enquête

## Libéralisation, ouverture, pragmatisme Le lent éveil du Laos

(Suite de la première page.)

Enclavé, le Laos n'en finit pas de mesurer sa vulnérabilité : une faible population de 3,5 millions de personnes éparpillées sur un territoire montagneux grand comme l'Italie ; un réseau routier squelettique de 10 300 kilomètres, souvent impraticable durant la saison des pluies ; une pénurie de personnel qualifié, de techniciens de gestionnaires, mal endémique depuis l'arrivée au pouvoir des communistes en 1975 et l'exode de 10 % des Laotiens. Ces handicaps se traduisent, dans la vie quotidienne, par l'un des plus bas revenus annuels au monde : 140 dollars par habitant, annoncent les organisations internationales, conscients de présenter un chiffre en trompe l'œil. La majorité de la population, à 80 % paysanne, vit surtout de troc, en dehors de tout circuit monétaire, et les statistiques, créées au détour de projets précis de développement, offrent une image pointilliste et singulière de la réalité.

**« Tout semble prioritaire »**, reconnaît M. Maligna, directeur au ministère des affaires étrangères, « même la consolidation des acquis des treize dernières années ». Il faut aujourd'hui jouer la qualité de la formation après les progrès, incontestables, réalisés dans la marginalisation l'analphabétisme ; conforter l'auto-suffisance alimentaire, enfin atteinte en 1985 pour être remise en cause en 1987 par une sécheresse qui a sévi dans toute la péninsule indochinoise. Il faut, surtout, renforcer les infrastructures pour désenclaver le pays et secouer sa dépendance à l'égard de la Thaïlande, un passage obligé souvent chèrement payé.

**« La liste des « produits stratégiques » définis par Bangkok et par là même susceptibles d'être bloqués aux frontières a été ramenée à trente »**. Elle comporte encore des biens « aussi vitaux que les produits pharmaceutiques, le carburant ou le ciment », souligne M. Maligna. Les dirigeants laotiens concèdent qu'un compromis est toujours possible. La contrebande, très active entre les deux rives du Mékong, permet généralement d'éviter le pire... au prix fort. Mais « chaque différend entre Vientiane et Bangkok entraîne traversées et retards coûteux pour la modernisation du Laos ». La remise en état de la « route numéro 9 » vers le port vietnamien de Da Nang devrait, d'ici la fin de l'année, offrir un nouveau débouché vers la mer. Riches de l'une des plus belles forêts d'Asie et d'un potentiel hydroélectrique capable de couvrir les besoins de tout le bassin du Mékong et de la

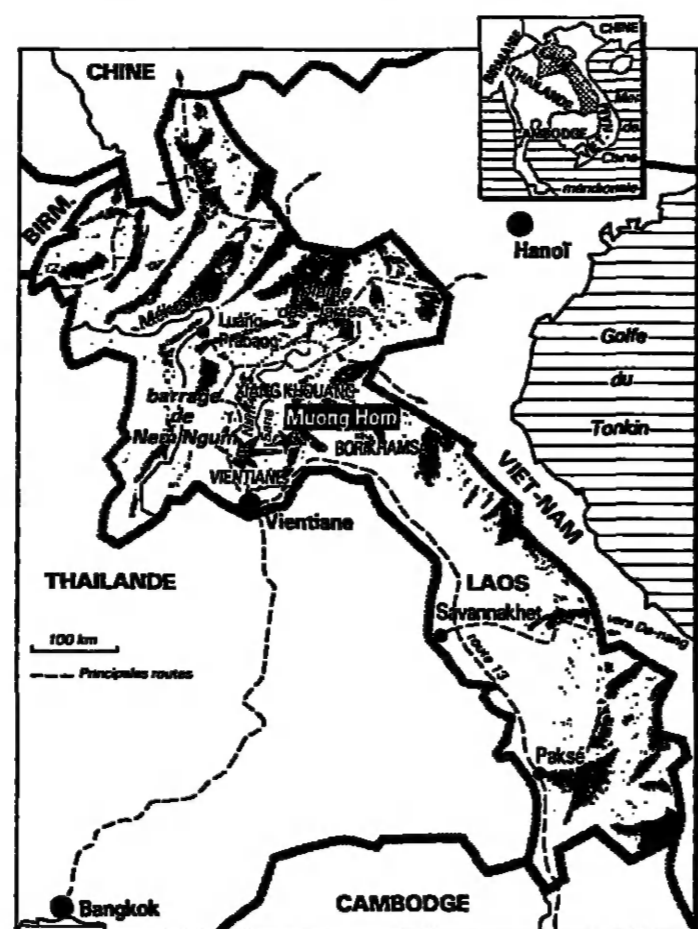
Malaisie, les Laotiens rêvent d'exportations. Tant que l'industrie restera embryonnaire, cet espoir tiendra de l'utopie. « Voilà des siècles que le Laos n'a pas pensé au commerce international », lance, lucide, M. Somphavanh. Le régime, en quête d'une voie laotienne du socialisme, parviendra-t-il à briser le sous-développement ?

Après avoir accordé l'autonomie de gestion aux provinces et desserré les verrous du secteur privé, les dirigeants laotiens semblent décidés à jouer la carte du pragmatisme. Leurs discours sont émaillés de références à la rentabilité, à la productivité, à l'initiative individuelle. Les projets de loi se succèdent, impensables il y a deux ans. « Sur bien des points, le Laos va plus loin que le Vietnam », estime un spécialiste de la région.

### Partir de zéro

Le code des investissements, dont le principe a été adopté en février par le conseil des ministres, en est la principale illustration. Il prévoit la possibilité pour des sociétés étrangères de contrôler des sociétés mixtes créées avec des entreprises d'Etat ou privées, voire d'implanter des firmes à 100 % non laotiennes. L'agriculture, la forêt, les transports, le tourisme, autant de secteurs où il leur sera possible d'investir sans autorisation préalable du gouvernement. Une page dans un pays où l'administration demeurait tatillonne. Les candidats à de tels investissements s'interrogent. Certains détails du code sont encore en cours d'élaboration. « Patience », leur préchent leurs représentants à Vientiane. Au-delà de l'éprouvante lenteur laotienne, la volonté politique des dirigeants n'est contestée par personne. Plus simple mais plus pauvre que le Vietnam, le Laos doit surtout mettre en place des routes, banques ou fiscaux, inexistantes jusqu'à présent.

Avec une belle simplicité, le directeur du budget, M. Ovione, admet qu'un bien des domaines, le pays « part de zéro ». La réforme fiscale qui vient d'être proposée n'en paraît que plus ambitieuse. Simplifiée, les impôts se feront plus légers pour les agriculteurs ayant une bonne productivité, plus lourde pour les fauteurs de culture sur brûlis — si tant est que des fonctionnaires puissent parvenir dans certaines régions reculées. Les recettes fiscales ont, de surcroît, seront consacrées au reboisement. Le secteur industriel ne sera plus imposé que sur les bénéfices, et les services



sur les seuls chiffres d'affaires. Les droits de douane à l'exportation vont disparaître, et ceux à l'importation s'amenuiser.

Véritable bouleversement, cette réforme porte la marque des experts du FMI. Sauf sur un point : l'introduction d'un impôt sur le revenu sera limitée aux loyers et aux salaires des Laotiens employés par des entreprises ou des « représentations » étrangères. Résistant aux recommandations du fonds, le gouvernement a « pour le moment » écarté l'idée d'une fiscalisation des salaires des fonctionnaires. Tout en affirmant qu'une politique de retour à la vérité salariale — actuellement 10 % des émoluments seulement sont versés en liquide — sera menée parallèlement à celle de vérité des prix.

Une telle remise à plat de la fiscalité s'annonce colossale pour le budget déjà maigre dont disposent les autorités. Les rares industries existantes témoignent pourtant de sa mise en œuvre concrète, « trop vaine pour ne pas être inquiétante ».

bénéfices en fonction des types de production) est jugé encourageant. Il faudra « apprendre en marchant », découvrir jusqu'où il est possible d'aller en matière de licenciements. Mais il n'est plus question de qualité de production, d'exportation vers des pays à monnaie convertible, de sociétés mixtes. La Thaïlande, à deux pas, semble la cible idéale. Une nouvelle ère s'annonce.

### Le marché noir désarmé

Elle aura été, en janvier 1988, précédée par une opération monétaire dont le succès est, pour l'instant, sans précédent dans un pays en développement. L'instauration d'un taux unique pour la monnaie, trois cent cinquante kips pour un dollar, mettait un terme à des pratiques cahotiques et obscures autour de onze taux différents, ramenés à quatre en 1987. Surtout, elle a désarmé le marché noir, momentanément au moins. Le dollar s'y échange désormais à 340 kips. Les raisons de cette étonnante réussite ? « La pénurie de billets », affirme tout un chacun. En fait, le gouvernement a asséché les liquidités en encaissant le paiement des impôts en kips alors qu'il acceptait auparavant dollars américains ou baïts thaïlandais.

Si les Laotiens retrouvent le chemin de l'économie privée et du circuit monétaire officiel, une première victoire sera gagnée. L'essentiel restera malgré tout à accomplir. Réconcilier ce que les spécialistes du tiers-monde appellent joliment l'« économie informelle » et l'économie réelle, représente un pari redoutable. Car si le vent de réformes semble devoir se maintenir, l'autonomie financière du Laos n'est pas pour demain.

L'évaluation du budget constitue un casse-tête que les experts du FMI n'ont pas encore réussi à résoudre. La moitié du commerce extérieur échappait aux statistiques. Il est en revanche évident que seule l'aide internationale permet de combler les déficits. Longtemps fournie à 80 % par les pays de l'Est, l'URSS en tête, cette aide s'est diversifiée. Elle est aujourd'hui assurée à 40 % environ par des pays non communistes. La pure nécessité explique partiellement ce mouvement de bascule. Les crédits des pays socialistes sont remboursables en nature, et, « depuis deux ans, le Laos n'accepte que la moitié des prêts proposés » pour sauvegarder ses quelques recettes en devises fortes à l'exportation.

Pour un pays dont les réserves monétaires représentent quelque 30 millions de dollars, le poids de la dette, pourtant contractée à des conditions très favorables, commence à peser dangereusement : près de 900 millions de dollars fin 1987, plus d'un milliard cette année. A moins de rééchelonnements, les remboursements seront insoutenables à l'horizon de 1991. Une raison supplémentaire pour hâter la modernisation et diversifier les exportations, concentrées à 70 % sur la vente d'électricité à la Thaïlande, et dont les prix ont chuté avec les cours de l'énergie.

### La « nouvelle politique économique »

Certes, les Laotiens de l'étranger assurent quelques millions de dollars de revenus annuels supplémentaires à leurs familles. Les organismes d'aide se pressent au chevet du Laos. Mais la tâche du gouvernement paraît écrasante. Pour tenter d'y répondre, les dirigeants de Vientiane ont, ces deux dernières années, amélioré leur crédibilité internationale. La « nouvelle politique économique » a contribué. Les signes de détente aussi, comme la lente disparition des camps de rééducation.

De même, le retour des réfugiés de Thaïlande organisés depuis 1980 avec le Haut Comité aux réfugiés des Nations unies, a permis à quelque trois mille Laotiens de traverser le barrage d'importance sera gagnée. L'essentiel restera malgré tout à accomplir. Réconcilier ce que les spécialistes du tiers-monde appellent joliment l'« économie informelle » et l'économie réelle, représente un pari redoutable. Car si le vent de réformes semble devoir se maintenir, l'autonomie financière du Laos n'est pas pour demain.

Cette évolution doit encore être confortée. L'équipe au pouvoir semble vouloir y parvenir en souplesse. A l'abri des barbelés et de l'épaisse végétation qui entoure le « Kilomètre 6 », cet ancien camp militaire américain aménagé où les dignitaires du parti et du gouvernement prennent leurs décisions dans le mystère le plus complet, des changements d'affectation se préparent. Mais cette nouvelle donne devrait s'effectuer en douceur, sous la responsabilité incontestée du numéro un du parti, M. Kayson. Selon une formule en vogue à Vientiane, « les Chinois parfois s'entre-tuent, les Vietnamiens souvent se déchirent. Les Laotiens trouvent toujours un arrangement ».

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 dollar = 350 kips.

## Le défi de Muong-Hom

MUONG HOM de notre envoyée spéciale

Blanc, le pirogue glisse parmi les arbres morts dont les branches tordues témoignent, en un paysage fantasmagorique, de la forêt noyée lors de la création du barrage du Nam-Ngum, le plus important du Laos. Un lac artificiel mais riche de symboles. Il assure aujourd'hui l'essentiel des devises tirées de l'exportation d'hydroélectricité vers la Thaïlande. S'y abîmaient une lie consacré au repos des dignitaires du régime et des élus du pays qui n'ont pas encore bénéficié de la vague de libérations de 1986 et 1987 poursuivant leur rééducation ». Et non loin des rives de la Nam-Sane qui l'alimente, se déroule une expérience pilote dont l'ambition dépasse largement les crédits qui lui sont consacrés, celle du développement de Muong-Hom, une région enclavée où vivent des « minorités ethniques » (1), à quatre ou cinq jours de marche de Vientiane, pourtant distante de quelque 80 kilomètres seulement à vol d'oiseau.

Cette expérience est à la mesure des défis lancés par les cadres du réseau de communications d'un pays aux trois quarts montagneux et par les traditions de minorités qui, comme les Hmong, suivent une voie indépendante allant jusqu'à la rébellion, continuant la culture de l'opium et les brûlis qui ravagent régulièrement la forêt laotienne, l'une des rares ressources nationales. Offrir des conditions de vie suffisamment séduisantes pour sédentariser des familles tenait du pari impossible. Surtout dans ce « coin perdu » à la frontière de trois provinces, celle de Vientiane, de Borikhamsay et surtout de Xieng-Khouang, où la plaine des Jarres, rendue un temps tristement célèbre par les bombardements américains, l'est

aujourd'hui pour le trafic de l'opium.

L'un des responsables du projet se rappelle ce jour de novembre 1986 où un bulldozer, incongru, a commencé à ouvrir une route. « Il n'y avait rien, si ce n'est la végétation et quelques maisons de bambou tressé, couvertes à une journée de marche d'un village à l'autre ».

Muong-Hom dispose désormais d'une école, de deux décorations de prix, d'une scierie, d'un hôpital ; réalise l'autonomie. Et les quelque 40 kilomètres de routes déjà ouvertes suscitent bien des espoirs. A l'hôpital, le médecin reconnaît que la mortalité recule. L'hygiène s'améliore. Mais il manque cruellement de médicaments, d'antibiotiques contre le dysentérie qui décime les enfants ou même de vitamines pour lutter contre les carences alimentaires, encore graves.

Quant à la voie ouverte vers la Xieng-Khouang, elle remplira sa fonction de désenclavement le jour où elle rejoindra la route de Luang-Prabang. Les financements assurés par le PNUD (2) se terminent en mars 1989. Le relais pourrait être assuré par un autre organisme des Nations unies, le Fonds pour la lutte contre l'abus de drogue (FNUAD), intéressé par un projet destiné à amener la population à troquer la culture de l'opium contre celle du riz ou du café.

### Feux interdits

En attendant, les 2 millions de dollars prévus quatre ans — plus les 7 000 dollars de contribution laotienne — n'ont pas été perdus pour tous. Souriant de toutes ses dents, Photathat (petit grand-père) en est l'illustration la plus réussie. Hmong, il s'est établi depuis deux ans, jouissant de l'une des meilleures terres du périmètre, désormais irriguée par une dizaine de canaux en terre. La maison de bambou abrite aujourd'hui vingt

personnes. Les jupes lao, les saris, remplacent parfois les larges pantalons noirs des Hmong. Les arbres fruitiers témoignent d'une volonté de sédentarisation. Et les planches de bois de rose se traînent le buffe tiré par le chef de famille annonçant la construction prochaine d'une habitation plus coque, faite pour durer.

Ce succès reste exceptionnel. Les conditions de vie attirent pourtant, lentement, des familles entières. Hiératiques dans son costume noir, le chef du village de Nassy, Bousoum, raconte les péripéties de sa propre maison. Abandonner les montagnes et la culture de l'opium, « dénoncé par le gouvernement », a, un temps, répugné à sa femme aînée, a décimé sept de ses onze enfants en 1983, et la famille a fui ce village « maudit ». Pour y revenir, rassurée par le rumeur des améliorations dues au projet de développement et intégré à la vie, les collines s'éclaircissent des feux des brûlis interdits. « Quotidienne, cette provocation nous permet de mesurer le travail qui reste à accomplir », murmure, avec un rien de lassitude, un agronome. Un long processus est engagé à Muong-Hom. Il pourrait être suivi de tests, notamment dans le Sud, à Dak-Chum, et constituer une issue viable. A condition que les autorités locales assurent la relève, financière et technique, des experts internationaux. A condition de payer les salaires et de leur laisser une part d'initiative. A condition...

F. Cr.

(1) Le dernier recensement, de 1985, estime à 40 % de la population laotienne des ethnies dont le nombre est innumérablement fixé à soixante-trois.

(2) Le Programme des Nations unies pour le développement orchestre les projets exécutés par des agences spécialisées de l'ONU : 51,9 milliards de dollars pour la période 1986-1990.

## Marxisme et bouddhisme

### Les eaux mêlées

VIENTIANE de notre envoyée spéciale

De la collecte des offrandes dans la brume légère du petit matin, à la trombe de la nuit, les bonzes rythment le vie quotidienne du Laos socialiste. L'« ébri de vestes parapluies noirs aux heures chaudes de la journée, hiératiques ou armés, moines et moineaux déambulent le long du Mékong ou s'entrevoient aux derniers arrivages hi-fi du « marché du matin », tachant de l'ocre sombre ou du safran de leur robe la foule souriante et tranquille de Vientiane.

Simple cohabitation pragmatique et conviviale du marxisme et du bouddhisme ? Après avoir longtemps accompagné l'animisme, encore très présent dans le pays, les bonzes ont su se frayer un chemin, tirant de la faveur d'une majorité de Laotiens comme de leurs fonctions traditionnelles — religieuses mais aussi éducatrice et médicale — une place que nul aujourd'hui ne leur conteste. La participation de certains dignitaires du régime aux grandes fêtes religieuses l'atteste. L'histoire de M. Chan Hom, vice-directeur de l'école pédagogique des bonzes de Vientiane, l'illustre.

En l'absence du vénérable Phong Samanek, M. Chan fait avec un plaisir évident les honneurs de l'école. Il y a des novices puis bonzes durant quinze ans, avant de se marier et d'avoir six enfants. Mais, depuis 1972, il a sans discontinuer participé à la direction de cette institution où les Laotiens envoient volontiers leurs enfants pour la qualité de l'enseignement. Après s'être initié à la vie spirituelle, M. Chan devenu membre du parti, enseigne aujourd'hui le marxisme-léninisme. Il en appelle à un professeur de théologie pour tenter de faire comprendre les raisons de ce social-bouddhisme paradoxal mais harmonieux en apparence. « Marxistes et bouddhistes cherchent à

Ébriar les hommes de la souffrance, ni les uns ni les autres ne croient en un Dieu », explique patiemment le théologien. Certes, l'idée même du nirvana, épanouissement du cycle des transmigration de l'homme, ne peut s'assimiler à la société égalitaire rêvée par Marx. Mais la lutte contre l'exploitation, et le respect absolu de la vie semblent des principes compatibles. Et les bonzes, qui n'ont jamais été molestés lors de la « révolution » de 1975, ont constaté que le nouveau régime comprendrait rapidement qu'en ce domaine, cher aux Laotiens, « la pratique devait modérer les théories et non l'inverse ».

### 15 000 bonzes

La volonté d'ancrer une identité lao (1) difficilement dissociable de la tradition bouddhiste y a contribué. La cruelle absence d'enseignants ou de médiateurs après le départ de nombre d'intellectuels au lendemain de la révolution, a aussi. Un effort considérable a été fait depuis douze ans pour assurer un minimum de formation. Mais si l'analphabétisme a de toute évidence reculé — de 35 % en 1975 à 13 % aujourd'hui selon les estimations officielles — la qualité de l'enseignement laisse toujours à désirer. Les responsables du programme de formation accélérée mis en place avec le financement de l'UNESCO à l'université de Dong-Dok en témoignent : « Le moitié des enseignants sélectionnés par les provinces étaient sous-qualifiés lors du lancement du projet en 1984. Les progrès restent lents et les 2 200 élèves recyclés répugnent parfois, après deux ans de formation, à quitter la capitale voire à rester dans l'enseignement ». En attendant des jours meilleurs, les pagodes retrouvent, tout au moins dans les villages lacs, leur rôle traditionnel et les bonzes assurent une éducation

générale aux enfants comme aux adultes quand l'enseignement laïc fait défaut. De même, la pénurie de médicaments, aggravée hors des villes par défaut de communications, se trouve très partiellement comblée par la médecine traditionnelle à base d'herbes, pratiquée par les moines.

Déjà ouvertement admis — au prix d'une réforme des programmes des écoles pédagogiques de bonzes — le bouddhisme n'est plus considéré comme un obstacle à la révolution. Les pagodes sont restaurées et l'institut pédagogique de Vientiane est contraint de sélectionner les candidats : quatre-vingt-cinq places cette année pour quatre-vingt-cinq postulants à un cycle de trois ans d'études comportant quinze sujets allant du bouddhisme au marxisme-léninisme en passant par les sciences exactes, la médecine traditionnelle, le russe et l'anglais... avec une nette faveur pour cette dernière langue. Au total, se sont cent quarante-cinq moines-étudiants s'inscrivent à cet enseignement divulgué par trente-cinq professeurs dont quinze bonzes. Combien de temps cette symbiose durera-t-elle sous l'égide du ministère de l'éducation qui assure le paiement des professeurs ? La question reste ouverte. Le nombre de novices semble aller croissant. Le Laos compte aujourd'hui quelque quinze mille bonzes dont quinze cents environ dans la capitale. Mais nul ne se hasarde à prédire qui parviendra à la prêtrise, et le bouddhisme a une longue histoire de deux mille cinq cent trente et un ans. Le marxisme est encore très jeune ». se contente de constater, serein, un professeur en théologie.

F. Cr.

(1) Les Lao, qui constituent la majorité de la population laotienne, pratiquent, comme souabe de Cambodgiens, de Thaïlandais et de Birmanais, le bouddhisme theravéda, basé sur les écritures en pali.

سكوا من الأصل



# Politique

## La campagne de M. Jacques Chirac

### A Lille, le premier ministre-candidat définit ses « valeurs » : « sécurité », « famille », « patrie »... « justice sociale et liberté »

Les fausses valeurs sont rangées au vestiaire. M. Jacques Chirac est reparti en campagne en chargeant sabre au clair. Comme il aime. Oublié le souci de se ménager; il avale les provinces et les villes, arpente les rues pour serrer les mains. Oubliées les soirées électorales soft pronées par les spécialistes de la communication politique; revêt-il le bon et traditionnel meeting, sans faux plateau de télévision et « grande témoins » complaisants mais avec harnage pour militants enthousiastes. Oubliée la mouche du fleuret lors des assauts contre les adversaires; la critique redouble de fermeté, voire brutale, acerbe et sans nuance: M. François Mitterrand est, tout à la fois, « médiocre », « incompétent », « disqualifié pour toute fonction de représentation de notre pays », et « a toujours été un diviseur de la nation ».

Cette campagne de deuxième tour n'a pourtant pas l'air de passionner M. Chirac. Il l'a conduite avec détermination, car « celui qui lui enlève le moral avant la fin d'un combat n'est pas encore né ». Mais il semble la mener seul. Finies les escortes de conseillers et de ministres qui l'entouraient avant le 24 avril. Aujourd'hui l'entourage est réduit au strict minimum: un représentant de l'UDF à chaque étape pour symboliser l'union - le mardi 3 mai, c'était le tour de M. Max Lejeune à Abbeville pour le déjeuner, M. André Rossi à Châteauneuf-Thierry pour la promenade en ville, M. Jean Lecanuet pour le meeting à Lille. - Les ministres « régionaux de l'étape » pour lui tenir compagnie sur la tribune. C'est tout. Surtout, il regrette que le débat « dérive » vers un terrain, celui des « valeurs », où il pense qu'il n'aurait jamais dû s'aventurer.

Ces propres amis ont contribué à cette évolution. Aussi, au journal de 20 heures de la Cinq, lundi, M. Chirac a observé que M. Pasqua avait utilisé de « mauvaises expres-

sions - dans son interview à Valeurs actuelles. En fait, M. Chirac regrette des propos jugés maladroits et qui permettent une exploitation facile. Pour lui, tout cela est « un piège » dans lequel il refuse de tomber. A Abbeville, comme à Lille, il s'en est expliqué: « J'observe depuis quelques jours une espèce de dérive de notre campagne; on tente [...] d'escamoter le véritable débat en le camouflant sous une discussion générale sur les valeurs, sur le racisme », et cela « permet d'éviter de parler de l'essentiel », essentiel qui est à ses yeux: le manque de travail pour les jeunes, la préparation de la France au grand marché européen, l'éducation, etc.

#### « Escamotage » socialiste

Les responsables de cet « escamotage », ce sont bien entendu les socialistes. Mais M. Chirac n'est pas « disposé » à laisser « de pseudo intellectuels de gauche ou de politiciens socialistes » opérer « une censure sournoise ». Il ne veut pas « subir le terrorisme intellectuel » venant d'une gauche qu'il considère comme « moralement et intellectuellement décadente ». De toute façon « les socialistes ont une idée fort grande de la morale quand il s'agit des autres et beaucoup plus tolérante quand il s'agit d'eux-mêmes ».

M. Mitterrand est, comme il se doit, traité tout aussi sévèrement que ses amis: « Il n'a pas que de la bonne foi [...] lorsqu'il évoque, en se drapant dans une pseudo dignité et une virginité pourtant bien éculée, le danger du racisme et de l'extrême droite ». Car, puisque ce mouvement s'est développé sous son acceptation, il est « le fruit » soit de « l'initiative » du président sortant, « parce qu'il serait conforme à ses intérêts »; soit « de son incompétence et de son incapacité à avoir

réglé pendant cinq ans les problèmes de la France ». Aussi non seulement il fait penser à « un pompier qui après avoir allumé le feu appelle tout le monde à l'éteindre », mais il est « le seul Français » qui n'ait pas le droit d'appeler à un « rassemblement » face aux extrémismes.

Ces « valeurs », qui conduisent à débattre de « thèmes flous et vagues », M. Chirac les évoque pourtant longuement lui-même. Au fil de la journée il cite « l'ensemble des valeurs de liberté, de fraternité, de responsabilité » qui sont « le fondement même d'une civilisation à laquelle nous sommes profondément attachés ». Les « valeurs » que mettent en avant ceux qui ont voté à l'extrême droite, « qui sont à l'origine de la grandeur de notre pays et qui peut-être n'ont pas été respectées comme elles auraient dû l'être depuis un certain temps - on pense notamment au respect de la dignité de l'homme, à la famille [...], ces valeurs, elles sont les nôtres ».

Appartient aussi à l'UDF et aux gaullistes « des valeurs qui depuis « toujours » sont à la base même de leur réflexion et de leur action: la justice sociale, la famille, la patrie, la sécurité, la liberté ». En conclusion de son discours vespéral, M. Chirac évoquera aussi « une France tolérante, accueillante », appellera les jeunes à « l'enthousiasme », car il est le contraire de « l'intolérance et du sectarisme ». Dans ce vaste marché des « valeurs », chacun pourra trouver son bien.

M. Jacques Chirac parle aussi de l'avenir, et laisse ses amis rappeler le passé. M. Max Lejeune, après cinquante ans de mandat parlementaire sans interruption commencé sous l'étiquette de la SFIO et achevé sous celle de l'UDF, ne manque pas de mémoire. L'affaire de l'Observatoire, les « manœuvres » de M. Mitterrand pour prendre « le pouvoir illégalement » en mai 68, il s'en sou-

vient et il ne veut pas que les électeurs les oublient.

Lui qui a longtemps arpenté les couloirs de la IV<sup>e</sup> République assure que le président sortant n'aurait jamais été élu chef de l'Etat par les parlementaires, « car eux le connaissent », malheureux électeurs qui n'ont pas la compétence de leurs élus! Ce grand témoin affirme même que ce n'est pas un « hasard » si Vincent Auriol ni René Coty, les deux présidents de la République de cette époque, n'ont jamais nommé M. Mitterrand président du Conseil; mais comme ni l'un ni l'autre ne sont plus là pour s'expliquer, l'électeur devra se satisfaire du doute que l'on distille. Le doute est-il une « valeur » sûre?

THERRY BRÉHER.

#### Le vendredi 6 mai place de la Concorde

#### Manifestation de la majorité

Une manifestation populaire pour « la sauvegarde de la V<sup>e</sup> République » doit se dérouler le vendredi 6 mai, à 18 heures, place de la Concorde. Due à l'initiative de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, éditorialiste au Figaro-Magazine, et de l'amiral Philippe de Gaulle, sénateur RPR de Paris, elle est parrainée par un comité dans lequel figure notamment MM. Paul-Loup Sulitzer, Eric Tabary, Alain Prost, Jacques Faizant, Yves Saint-Martin, Jean-Marie LeVéque, les professeurs Lucien Israel et Christian Cabrol. Cette réunion, dont l'organisation matérielle a été confiée à M. Nicolas Sarkozy, maire RPR de Neuilly, a été évoquée lors du déjeuner de la majorité, mardi à l'hôtel Matignon, auquel M. Chirac, en déplacement à Abbeville, ne participait pas. Elle n'a pas soulevé d'objection de la part des responsables RPR et UDF.

### Le vide et l'escalade

COMMENT se faire entendre de l'opinion? M. Chirac s'est sans doute posé cette question le 24 avril, en considérant que son résultat du premier tour (19,94 % des suffrages exprimés) était bien malgré lui en regard de la peine qu'il s'était donnée pendant quatre mois. Il se la pose toujours, à l'évidence. Car, au fil des semaines, tout a été dit, les programmes exposés, les ambitions détaillées.

De surcroît, le score de M. Le Pen au premier tour, les déclarations vibratoires dans les états-majors de la majorité parlementaire sur la stratégie électorale qu'il convenait d'adopter pour récupérer les voix d'extrême droite sans se compromettre, la « maladresse » calculée ou non de M. Pasqua, les hésitations des centristes et des berriotes, ont placé le premier ministre-candidat au centre d'un maelström dont il se serait bien passé. Comment parler de victoire quand cette atmosphère de décomposition participe d'un climat de défiance?

M. Chirac, pour faire entendre sa voix dans cette cacophonie, multiplie les interventions et se contraint à hausser chaque jour un peu plus le ton. Il parle trois ou quatre fois par jour, il sursaute d'un avion à l'autre, il mène une campagne quasi mécanique jusqu'au bord de l'épuisement. Attaqué sur ces « valeurs » que M. Pasqua a, un moment, confondues avec celles du Front national, le premier ministre-candidat s'oblige, pour noyer ce qu'il considère comme une mauvaise querelle, à sortir du fond de ses poches une multitude de « valeurs » anciennes et nouvelles puisées aux sources du gaullisme... et d'ailleurs, et ramassées en surface de ce populisme qui redouble de la mode.

Cela ne suffit pas pour être écouté. Puisqu'il n'y a plus de programme qui tienne, M. Chirac en est réduit à exister par simple opposition à M. Mitterrand. De son discours, on ne retient plus que les attaques, chaque jour plus brutales, lancées contre le président sortant.

A l'entendre, M. Mitterrand est indirectement responsable de l'assassinat, le 17 novembre 1986, de Georges Besse, président-directeur général de la régie Renault, abattu par Action directe; il est le créateur d'une situation insurrectionnelle en Nouvelle-Calédonie. M. Pasqua en rejoute en reprochant implicitement au chef de l'Etat d'avoir empêché la libération des otages français détenus au Liban. Si l'on comprend bien, M. Mitterrand serait devenu, à quatre jours du second tour, le candidat des terroristes, de l'insécurité, de tous les abandons.

Il est curieux de constater que, depuis son face-à-face avec le premier ministre, M. Mitterrand parle de tout sauf de M. Chirac. Dans ses meetings, dans ses interviews, les critiques adressées au gouvernement actuel sont moins nombreuses, moins appuyées qu'avant le premier tour. M. Mitterrand fait le dos rond sous les attaques, comme M. Chirac avant le premier tour. Le premier ministre, jusqu'à ce jour, ne trouvait pas en lui le répondant dont il avait besoin pour se faire entendre. Il parlait dans le vide. C'est sans doute afin de combler ce vide que ses amis en appellent à la rue, vendredi, à la Concorde, pour une grande manifestation de soutien à la V<sup>e</sup> République, comme au bon vieux temps.

JEAN-YVES LHOMEAU.

**OPPOSITION ?**  
... c'est page 345 du  
**Dictionnaire de la CONSTITUTION**  
CUJAS 640 p. 98 F.

### Le projet social de M. Chirac

#### « Pragmatisme » et « souplesse »

Pour l'élection présidentielle, le pragmatisme est devenu le maître mot dans le domaine social. Entre M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac, c'est celui qui fera preuve du plus grand réalisme. Ainsi pour M. Chirac, qui s'exprimait récemment dans ce sens devant les assises du travail organisées par le RPR, il faut « mettre les dogmes au rancart, qu'il s'agisse du dogme du toujours plus ou de l'intangibilité des droits acquis; qu'il s'agisse aussi de la rentabilité garantie qu'assurerait le remplacement systématique de l'homme par la machine ».

En 1988, les clivages sont moins grands par rapport à 1981 entre le candidat du RPR et celui soutenu par le PS sur le chapitre social, même si le premier prône la « souplesse » là où le second veut avant tout « préserver » les acquis sociaux. M. Chirac a défini trois priorités à sa campagne: la famille (avec la création d'un salaire maternel), la formation (avec l'objectif d'accroître l'effort de 50 % d'ici à 1992) et l'entreprise (définie comme une « communauté d'intérêts partagés »).

Prudent dans sa démarche, il n'entend pas, si on lit bien ses discours, de faire systématiquement la chasse aux acquis sociaux. Opposé au projet du CNPF sur l'annualisation du salaire minimum, il n'a pas l'intention de modifier la législation dans le SMIC. Tout changement, dans son esprit, ne pourrait venir que d'une négociation entre les partenaires sociaux. Il n'entend pas davantage céder aux exhortations de certains de ses amis en remettant en cause la législation sur ce que d'aucuns appellent « le monopole syndical » ou sur le droit de grève. Même attitude sur les lois Auroux: étrangement, il a déclaré le 7 avril à L'heure de vérité sur Antenne 2 qu'il avait annulé les dispositions qui le gênaient dans ces quatre textes de 1982. Or les lois Auroux n'ont nullement été modifiées, et M. Philippe Séguin a récemment expliqué, devant la CGPME, qu'il n'était pas question de les remettre en cause.

M. Chirac veut sortir des dogmes et des idéologies, mais il devra compter avec l'éventuelle pression de certains de ses amis. Ainsi, M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, qui développait dans un

récent rapport remis au CNPF une vision très libérale de la Sécurité sociale, est un conseiller régional RPR très proche de l'actuel premier ministre. Ce dernier, s'il est élu, entend trouver avant la fin de l'année une solution au déficit « structurel » de la branche vieillesse du régime général. L'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans lui paraît l'exemple type de cette « politique sociale à crédit des socialistes » qu'il dénonce puisqu'il représente un coût supplémentaire de 10 milliards chaque année. Tout en souhaitant plus de « souplesse », il ne veut pas remettre en cause le droit à la retraite à soixante ans. La solution retenue exclura toute augmentation des charges des entreprises.

Le candidat du RPR défend une philosophie simple selon laquelle il faut créer davantage de richesse pour « financer des acquis sociaux de qualité et améliorer la compétitivité des entreprises ». Adversaire d'un interventionnisme trop poussé de l'Etat, il résume sa démarche sur le plan social par l'entreprise par deux mots: la contractualisation et la participation (l'une allant avec l'autre).

#### Participation et cercles de qualité

Ainsi, la négociation sociale doit être de plus en plus décentralisée. Mais elle doit surtout substituer « à la discussion systématique du toujours plus » celle de « toujours mieux » pour se porter sur la modernisation de l'entreprise, l'amélioration des conditions de travail ou la formation. Avant 1986, la plateforme RPR-UDF prévoyait le « gel » des effets de seuils sociaux (1) tant que la situation de l'emploi ne serait pas améliorée. Cette réforme n'a pas été réalisée, mais M. Chirac ne désespère pas que les partenaires sociaux finissent par ouvrir une négociation sur ce thème explosif.

Très hostile au « partage du travail », M. Chirac a cependant fait une légère ouverture sur la réduction du temps de travail, lors des dernières assises du RPR sur ce thème: « Laissons les partenaires sociaux sur ce sujet comme sur d'autres choisir leur lieu de négo-

ciation; laissons-les aussi trouver au mieux de leurs intérêts, leurs terrains d'entente ». Lutter contre le chômage, ajoutait-il toutefois, c'est avant tout accroître la quantité de travail disponible. Pour cela, il n'y a qu'une voie: la recherche de la compétitivité et du dynamisme des entreprises.

Logique avec l'héritage gaulliste dont il se réclame, il veut aussi développer la participation présentée comme un « impératif ». Les instruments existent - notamment les ordonnances du 21 octobre 1986, - et il n'entend pas aller plus loin, par exemple, en créant une obligation pour les entreprises de faire entrer des salariés dans les conseils d'administration, ce qu'elles se sont jusqu'à présent bien gardées de faire malgré l'incitation de la législation. Pas de dirigisme mais, là encore, la négociation: « Il appartient désormais aux partenaires sociaux de définir, par la négociation, les mécanismes d'intéressement les mieux adaptés, aux besoins de chaque entreprise ou aux attentes de chaque catégorie de personnel ».

Devant les assises du travail du RPR, le premier ministre s'est livré à un éloge appuyé des cercles de qualité. Ils permettent de « mobiliser tous les salariés, à la base, dans une recherche de l'excellence ». Ils constituent aussi « l'école primaire de la participation », concrètement, se fait l'apprentissage du dialogue ». Le rapport de M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, sur le développement de la participation dans le secteur public et l'administration, en septembre 1987, appellait à plus de prudence en soulignant qu'il ne fallait pas rechercher, sans précaution, une application trop systématique des formules comme les cercles de qualité: « Ces modes de gestion participative ne se décrètent pas [...]. Ils ne prennent naissance que là où certaines conditions favorables à leur épanouissement se trouvent réunies ». A défaut d'un cadre préalablement favorable, le risque est d'aboutir à un effet inverse de celui recherché.

MICHEL NOBLECOURT.

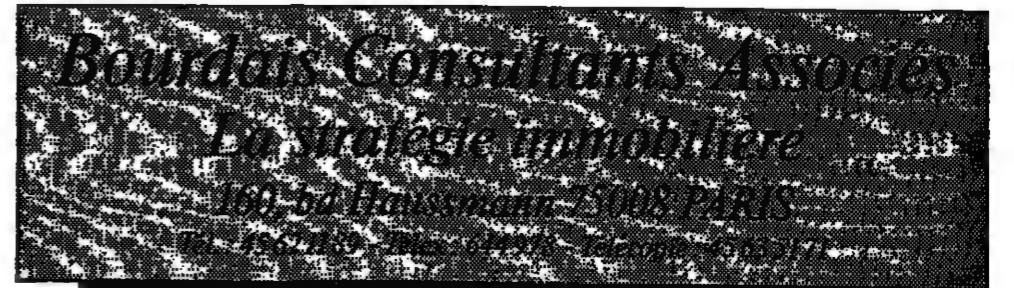
(1) Seuils qui font varier les charges et les obligations sociales, selon que l'on emploie plus ou moins de dix salariés, plus ou moins de cinquante salariés, etc.

## Stratégie Immobilière

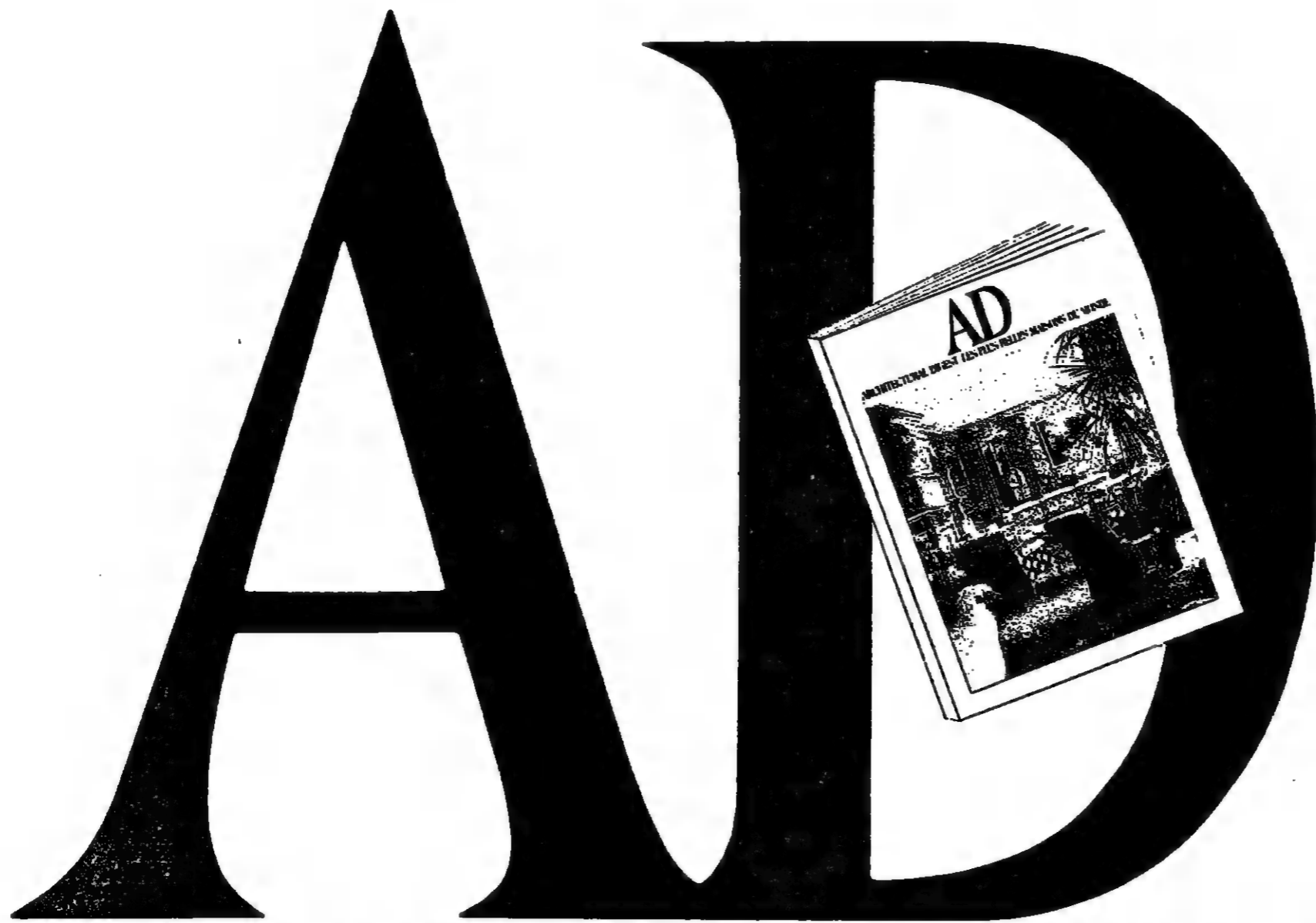
« Quand les entreprises se posent des questions difficiles, elles font appel à des professionnels pour les aider à y répondre »

- Faut-il vendre notre siège social du 8<sup>e</sup> arrondissement ?
- Comment rationaliser nos 18 implantations en Ile-de-France ?
- Que faire des terrains de notre groupe ?
- Où s'implanter en France ?

Merci aux Aéroports de Paris, à Bull, Digital, Renault, Siemens, the Walt Disney Company France, Wang... et à tous ceux qui (se) posent les bonnes questions.







ARCHITECTURAL DIGEST. LES PLUS BELLES MAISONS DU MONDE

# DES MAISONS EXTRAORDINAIRES A VISITER

Désormais, chaque mois  
l'édition française du fabuleux  
magazine. Numéro 1, mai 88

مكتبة من الأصيل



Politique

La préparation du second tour de l'élection présidentielle



Engagés derrière M. Chirac

Des officiers généraux plus militants que militaires

« Inhabituel ». « Irrégulier ». « Provocateur ». « Inopportuniste ». Autant de jugements entendus, ici ou là, dans les armées, chez ceux qui dénoncent l'appel de quarante-cinq officiers généraux du cadre de réserve à voter, le 8 mai, en faveur de M. Chirac (le Monde du 4 mai). Cet appel prend le risque de diviser l'institution militaire au point que des socialistes, tentés d'établir une contre-lettre pour M. Mitterrand, y ont finalement renoncé par souci de ne pas être accusés, à leur tour, de chercher à opposer les chefs militaires entre eux. Au cabinet du ministre de la défense, M. Giraud, on qualifie cette manifestation politique d'« intempestive » au nom du principe qui veut que « l'armée n'est ni de droite, ni de gauche, car elle doit transcender l'esprit partisan pour demeurer le creuset du consensus ».

Voilà donc quarante-cinq officiers généraux qui, ayant cessé, pour la plupart d'entre eux, d'exercer des responsabilités opérationnelles après 1981, s'en prennent directement au président de la République sortant, le chef suprême des armées selon la Constitution, pour n'avoir pas modernisé l'équipement des forces armées françaises et pour avoir contribué à consolider l'avantage nucléaire à leurs yeux de l'Union soviétique. L'accusation n'est pas mince : en toute logique, elle devrait conduire, si les mots ont encore leur sens, M. Mitterrand en Haute Cour...

Comme leurs homologues en activité, les officiers généraux du cadre de réserve demeurent soumis aux règles de discrétion propres aux militaires en matière d'expression politique. Concrètement, ils n'ont pas à exciper de leur rang dans la hiérarchie et ils doivent éviter les jugements outranciers à l'encontre du chef suprême des armées et de l'exécutif duquel ils continuent de dépendre en certaines circonstances. Ce devoir de réserve, les quarante-cinq signataires de l'appel à M. Chirac s'en sont affranchis. Délibérément et, dit-on au cabinet de M. Giraud, sans avoir eu la courtoisie d'en informer au préalable le ministre de la défense, qui conserve leur autorité normale de référence.

Un précédent et un mauvais exemple

Il est vrai que les traditions se perdent dans les armées françaises. A droite, déjà, en 1983, quand le général Delaunay intervint sur la scène publique en faveur d'un « réarmement moral » de la France après avoir quitté ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre. Mais, à gauche, aussi, avant 1981 comme après, quand l'amiral Sanguinetti fit preuve d'un esprit plus militant que militaire, dans des prises de position politique retentissantes. Après des années de silence sous l'uniforme, les chefs militaires du cadre de réserve manifestant souvent des déceptions de plume qui confinent à l'indiscipline et qui mettent tous les ministres de la défense dans un réel embarras.

La communauté juive s'inquiète de la montée du Front national et de l'attitude de la droite

M. Henri Hajdenberg, président du Renouveau juif, a dénoncé, le mardi 3 mai, sur la radio locale parisienne Radio J, les propos « extrémement graves » de M. Charles Pasqua à l'égard des juifs. « Il s'agit de racisme », a déclaré M. Hajdenberg, ajoutant : « Mais il y a là, une complaisance par rapport à l'idéologie du Front national qu'on ne peut pas accepter. » « Travail, famille, patrie, on connaît : la France a déjà donné », a continué le président du Renouveau juif. Si ce sont là les valeurs de la France auxquelles se réfère le ministre de l'Intérieur, je dis : non.

Dès le lendemain du premier tour, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) avait mis en garde contre tout compromis avec « ceux qui combattent les valeurs » de la démocratie (le Monde du 27 avril). Certains souhaitent que la communauté organisée s'engage davantage, en prenant position plus nettement encore sur ce que représente le Front national et en faisant campagne, contre ce mouvement et contre ceux qui n'en dénoncent pas les dangers. (M. Eric Ghebaï, secrétaire général de SOS-Racisme, et une quarantaine de personnalités communautaires locales, organisent un meeting à Marseille le jeudi 5 mai.) D'autres estimaient, au contraire, que les juifs ne devaient pas donner l'impression de faire une affaire personnelle d'un problème qui concerne tous les Français.

M. Chirac cherche à rassurer

Cette déclaration de M. Chirac, qui se dit conscient du fait que la communauté juive « s'est émue des résultats du premier tour de l'élection présidentielle », répond aux réactions qu'il avait provoquées, parmi les juifs, non seulement ses résultats, mais les propos de M. Pasqua dans Valeurs actuelles. Après le grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, qui s'était déclaré « inquiet de ce que les gens puissent oublier tout ce qu'il y a de négatif dans le parti de M. Le Pen », M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, a jugé, lundi, sur France-Inter, « absolument pas supportable » le fait que l'on puisse « s'identifier aux valeurs qui ont été énoncées par le Front national ».

Comme M. Théo Klein, président du CRIF, M. Hajdenberg s'est prononcé contre les manifestations publiques. Il a invité les juifs à se mobiliser individuellement contre le danger d'extrême droite, en s'adressant à leurs proches, à leurs voisins, pour expliquer ce qu'est ce mouvement et ce qu'il représente. Les juifs, dans leur grande majorité convaincus, depuis l'affaire du « point de détail », en septembre dernier, de la fidélité du Front national à la tradition antisémite du courant dont il procède, sont nombreux à s'interroger sur les risques que recèle l'attitude de la droite à l'égard de ce mouvement.

Retour à Digne, ville-test

La chasse à la taupe

DIGNE de notre envoyé spécial

Digne a perdu ses illusions. Elle se croyait heureuse, emmitouflée dans son cocon bas-alpin de montagnes et de rivières, à l'abri du mistral mauvais qui lui-bas, au sud, du côté de Marseille, souffle l'extrémisme sur fond d'immigration, de racisme, de psychose sécuritaire, et elle s'est réveillée, le 24 avril, avec 15,36 % de partisans de M. Le Pen dans ses pastourelles ! Digne la républicaine reste sous le choc. Elle ne comprend pas cette dégradation spontanée de l'« effet Le Pen » qui s'est manifesté dans chacun des douze bureaux de vote, et pas seulement dans les quartiers excentrés de la rive droite de la Bléone, où le président du Front national a recueilli jusqu'à 20 % des suffrages. Elle comprend d'autant moins que les amis de M. Le Pen n'ont eu ici, jusqu'à présent, qu'une présence fantomatique. Ils n'ont jamais tenu la moindre réunion publique ; ils ne se manifestent jamais dans la commune ; il y a quelques jours encore les policiers en charge des renseignements généraux ne savaient pas très bien qui était leur porte-parole.

M. Jules-Henri Pansieri existe pourtant et il a rien d'un passe-muraille. Ce pied-noir de Tunisie, âgé de quarante-neuf ans, bâti comme une armoire provençale, Dignois d'adoption depuis dix-huit ans, fait même partie des fortes personnalités locales. On le connaît dans les milieux d'affaires, où il propose en vendant des automobiles. On ne peut l'ignorer non plus dans le microcosme politique, puisqu'il fut l'un des premiers giscardiens du département des Alpes-de-

Haute-Provence, où il fonda naguère la fédération des républicains indépendants. Aujourd'hui, à Digne, M. Pansieri est le seul dirigeant politique à avoir le sourire. Normal. Ce patron « libéral-chrétien » - qui a la particularité d'avoir été élève chez les jésuites tout en apprenant l'arabe, dans son enfance tunisienne, à l'école coranique - a bien caché son jeu et il a rafilé la mise. Le voilà arbitre du second tour.

Il ne regrette pas ce jour de 1981 où, de passage à Nice, écorné par la « dérive socialiste de Giscard » et par l'arrivée au pouvoir de l'engueule socialo-communiste, bien décidé à se tenir à l'écart du guéguet politique, il était entré par hasard dans une salle où s'exprimait le groupuscule président du Front national. Il en parla comme si, ce jour-là, il avait eu le coup de foudre : « J'ai découvert alors que le discours de Jean-Marie Le Pen représentait toutes les valeurs auxquelles j'adhère depuis toujours. J'ai écrit au siège du parti, Jean-Pierre Stirbois m'a demandé de créer une section, je l'ai fait. Au début, il y a quatre ans, nous étions deux, un plombier et moi ; maintenant nous avons huit cent cinquante adhérents en carte. » De son idole, M. Pansieri, il veut dire, ne sait pas grand chose mais il ne veut pas le savoir. Il s'en tient à ses convictions : « Le Pen est un homme fondamentalement honnête. » Il préfère raconter comment il a réussi son pari dignois : « J'ai fait comme les communistes : j'ai créé un réseau clandestin de résistance au socialisme. Le bouche à oreille. Un vrai travail de taupe. Et vous seriez surpris du nombre des personnalités qui sont chez nous. Leur vote du 24 avril n'a pas été un vote de protestation ou un vote de refus. Les Bas-Alpins sont des gens de tradition et ils ont

compris que nous représentons la tradition de la France... Triomphant, M. Pansieri se montre aussi magnanime. Il n'hésite pas à souligner que le maire RPR de Digne, M. Pierre Rinaldi, est « un très bon maire ». Il reconnaît aussi à M. Mitterrand « des qualités d'homme d'état ». Surtout, il tient à faire savoir que, lui, le 8 mai, il votera pour « le mal ». Jacques Chirac, car rien ne serait pire que le retour des socialistes à la direction de l'Etat. M. Pansieri prépare déjà les cantonales et les municipales. Il plane : « Je suis libre et de bonnes mœurs, caritatif, un messour d'homme... »

« Les bonnes volontés sont les mêmes » Les socialistes sont moroses. A Digne, le président-candidat n'a recueilli, le 24 avril, que 31,05 % des suffrages exprimés, soit trois points de moins que sa moyenne nationale. Pas de quoi paviser de la part d'une ville-test (1). Les communistes, qui, d'habitude, résistent mieux qu'ailleurs à l'érosion de leur parti, ont cette fois, touché le fond du trou : ils n'ont obtenu que 6,53 % (un peu moins que la moyenne nationale de M. André Lajoinie), tandis que M. Pierre Juquin atteignait 2,85 %.

Les uns et les autres paraissent déçotés. Ils crient à la « peste brune », appellent à graduer la « racine du mal ». Les anciens déportés ont tenu une conférence de presse pour dénoncer la résurgence de « l'internationalisme fasciste ». Personne, à Digne, ne se sent vif.

Les chiraquiens, bien entendu, ne veulent pas croire à un « mouvement en profondeur » dont parle ce M. Pansieri qui, au fond, reste leur cousin germain. Le premier minist-

tre-candidat n'ayant rassemblé au premier tour que 19,79 % des suffrages en distançant M. Raymond Barre (16,91 %) de près de trois points, ils préfèrent parler de « malentendus ».

Le maire, qui pense, lui aussi, aux prochaines échéances, s'est montré très occupé, le mardi 3 mai, au cours d'une réunion publique animée conjointement par le ministre RPR de la jeunesse et des sports, M. Christian Bergelin, et le député UDF des Hautes-Alpes, M. Pierre Bernard-Royonod. « Il n'y a pas de place pour les états d'âme et les supputations », dit M. Rinaldi. « On vote du RPR, de l'UDF, du Front national, les bonnes volontés sont les mêmes. L'amour de la patrie est le même ! »

Au nom des barristes, dont le comité a fusionné avec celui des chiraquiens, le maire de Peyrus, M. Francis Galizi, a été, lui aussi, montré extrêmement conciliant dans sa chasse à la taupe lepéniste. Il ne l'a pas prise à rebrousse-poil : « Sachons tendre la main à ces gens qui se sont égarés. Sachons leur dire qu'il faut revenir vers des voies plus nobles... » Non, la chasse ne sera pas la guerre ! Les chasseurs de voix ont mis leurs gants de velours.

La veille, à Manosque, M. Pansieri avait même été courtoisement invité à partager une réunion des chiraquiens et des barristes du département organisée conjointement sous l'égide de l'association-passerelle Avenir et Liberté. Et il était venu, « en tant qu'observateur », célébrer ces retrouvailles des droites. Tout le monde avait été aimable avec lui. Digne, déjà, n'était plus dans Digne... ALAIN ROLLAT.

(1) Le Monde des 23, 24, 25, 27-28 mars, 1<sup>er</sup>, 2 et 16 avril.

Il se sent loin d'être unanime sur la conduite à suivre pour le combatte. M. Hajdenberg a indiqué qu'il entend « faire crédit » à M. Chirac. Il reste que la montée en puissance du Front national suscite, dans les rangs de la communauté, une « sur-détermination » du vote, qui incite certains partisans du premier ministre à s'interroger sur les inconvénients comparés d'une droite affaiblie face à l'extrême droite et d'une gauche sous le règne de laquelle on a vu grandir M. Le Pen.

Il se sent loin d'être unanime sur la conduite à suivre pour le combatte. M. Hajdenberg a indiqué qu'il entend « faire crédit » à M. Chirac. Il reste que la montée en puissance du Front national suscite, dans les rangs de la communauté, une « sur-détermination » du vote, qui incite certains partisans du premier ministre à s'interroger sur les inconvénients comparés d'une droite affaiblie face à l'extrême droite et d'une gauche sous le règne de laquelle on a vu grandir M. Le Pen.

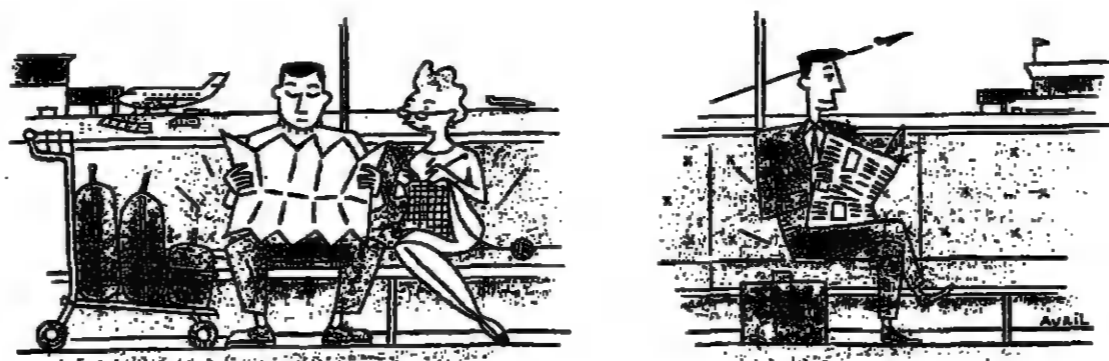
Gérard Fuchs



Ils resteront

Le défi de l'immigration

POUR VOUS C'EST BIEN PARTI POUR 1992, SI VOTRE SECRÉTAIRE VOUS FAIT VOYAGER PAR LE BUSINESS AIRPORT PLUTÔT QUE PAR LES ROUTINE AIRPORTS.



Au cœur de Londres, le London City Airport est le Premier Business Airport Européen. Avant, pendant, après le vol, vous êtes toujours traité en VIP. Le London City Airport, c'est du temps gagné : embarquement en 10 min, temps minimum de rodage au sol, pas d'embouteillage aérien. Le London City Airport c'est aussi plus d'efficacité. A votre disposition : 11 business centre avec salles de réunions, restauration de qualité, interprète, secrétariat, télécommunications. Le London City Airport : 11 vols quotidiens, jusqu'à 2 heures\* de gagnées dans votre journée de businessman.

Table with flight schedule: 11 VOLS QUOTIDIENS PARIS-LONDRES A-R. London City Airways 7h38, Air France 8h-10h, 12h-14h, 16h-18h, 20h. Reservations: Londres agents. \*11h/London City Airways; 12h-14h/46; 16h-18h/46; 20h/46.

LONDON CITY AIRPORT LE PREMIER BUSINESS AIRPORT.



AD  
MAISONS DU MONDE  
NS  
AIRES



# Politique

## La campagne de M. François Mitterrand

### Les VUES de Raymond Depardon



Mardi 3 mai, Palais de l'Élysée à 12 h 30

Jean-Louis Bianco  
secrétaire général.  
L'orage vient de passer  
l'herbe du parc est verte  
je suis de dos à la fenêtre  
il est face à moi  
un peu gêné  
d'être photographié  
il me parle de ce qu'il voit  
la salle des fêtes...

là où il y avait encore  
des bals du temps du général  
le téléphone sonne.  
c'est le président.  
Il me remercie  
en descendant je croise  
le ministre de la défense  
l'air sombre  
dehors il y a du soleil  
comme en pleine saison des pluies.

### POINT DE VUE

### L'affront national

par Guy Bedos

Le 15 avril dernier, à Lyon, dans un meeting où je me produisais en vedette américaine de François Mitterrand, j'avais improvisé un sketch fortement inspiré par le fameux discours du président à Rennes — je cite de mémoire : « Il n'y a pas les bons d'un côté et les méchants de l'autre, il y a des hommes excellents dans l'actuelle majorité », etc. Propos « rassembleurs » dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils avaient un peu troublé l'auditoire breton mais néanmoins socialiste.

Bref, une semaine plus tard, et pour faire rire de façon non courtoise les valeurs du Rhône entassés ce soir-là sous un chapiteau, j'avais tenté de recréer le personnage du militant de base en état de choc qui disait : « Jusqu'à j'ai voté Mitterrand les yeux fermés, maintenant, en plus, je me couche les ongles ! » Dès le lendemain, la formule était reprise par une grande partie de la presse, parfois inexactement et sans aucune « distance » ludique : mais qu'y faire ? Il y a des journalistes qui n'ont pas besoin de se boucher les oreilles, ils sont déjà sourds, et il y en a même qui boivent. De la difficulté de manier l'humour en période électorale !

Depuis, nous avons vécu le premier tour. Les résultats du premier tour. Les 34 % de Mitterrand. Les 19 % de Chirac. Et les 15 % de Le Pen. Et pour un peu, c'est moi qui, soudain, manquerais totalement d'humour.

Et pour le coup, entre ces deux tours, j'aurais presque envie de m'engager — ça frise la faute professionnelle ! — sérieusement, dans un journal sérieux. Et voici que le Monde m'accorde cette Tribune libre. Je remercie le Monde et j'écris, oui, je ne

rève pas. C'est bien moi qui écris, pour une fois sans la moindre épigraphe, que si, comme toujours en politique, il faut choisir entre deux inconvénients, je préfère nettement la main tendue par Mitterrand vers Simone Veil ou Bernard Stasi... à la coupe offerte par Chirac à Jean-Marie Le Pen !

Fas très distingué, je sais, je demande pardon aux abonnés, mais Chirac, Pasqua, Le Pen, ça n'est pas Marivaux non plus. Et ce sont des gens à qui il faut quelquefois parler leur langue.

#### On aura tout vu

Chirac, 19 % ! Ça valait vraiment le coup de dépenser tout ce fric en parades et en parades publicitaires ! Même son nouveau copain, Raymond Barre — tu parles, il se désolait ! — qui dénonçait « l'argent qui ruisselle... ». Et c'est vrai, sans pousser trop le dénigrement, que c'en aurait fait du pognon, tout ça, pour les Restos du cœur ! (Cela dit, Mitterrand, ça n'était pas gratuit non plus. Et Le Pen, le douze millions, qui relèvent voudrait jouer les pauvres... Lui, au moins, ça a payé : deux millions de voix de plus qu'en

mars 1986. Pasqua est bien forcé de reconnaître les valeurs actuelles !)

Le 15 juin 1985, SOS-Racisme réunissait trois cents mille personnes place de la Concorde. C'était la fête. Le 1<sup>er</sup> mai 1988, le Front national l'affront national ! — s'est introduit dans le cœur de Paris. Ça fut la honte.

Ces jours-ci, Jacques Chirac confie au Journal de la Une que, pendant la nuit du premier tour, il avait très bien dormi. Moi, très mal. Et Dieu sait que je n'ai pas, dans cette affaire, les mêmes responsabilités. Encore que...

Ce soir-là, je suis resté comme un papillon pétrifié, collé à mon écran de télé. Et, vers minuit, je me suis dit qu'il allait falloir pas mal se bagner pour ce deuxième tour. Mais que, quelque soit le résultat, même favorable, on ne pourrait pas, comme ça, zapper une partie de la France. Et qu'il resterait beaucoup, beaucoup de boulot pour nous. Nous qui ? Nous. Et que, personnellement, et dans les limites de ce que je peux faire, j'irai percuter où il faudra pour ça.

Aujourd'hui j'écris dans le Monde. On aura tout vu.

Je crois bien que nous finirons par gagner.

### Le président chiffre son projet de revenu minimum

Dans un entretien au Parisien libéré du mercredi 4 mai, M. Mitterrand donne pour la première fois des détails sur sa proposition de revenu minimum garanti pour les plus pauvres.

« On pense à 2 000 francs pour une personne, déclare-t-il. Si c'est un couple, 1 000 francs de plus. S'il

« Donc, le revenu minimum doit être associé, par une étroite relation entre l'Etat et les collectivités locales, à une réinsertion sociale. Le premier ministre candidat propose, lui, une sorte d'aide facultative d'environ vingt mille personnes sélectionnées sur ce qui ne sont que critères. On reste loin du compte. Selon nos estimations, le revenu



ET AVEC L'IMPÔT SUR LES GRANDES FORTUNES ON FINANCE LES NOUVEAUX PAUVRES

« y a des enfants 600 francs par enfant. Vous voyez que cela reste très modeste, mais il faut absolument régler l'insertion sociale des bénéficiaires de cette mesure afin d'éviter qu'il ne s'agisse d'assistance. Car, ce dont souffrent ces pauvres qui ne sont toujours pas transformés de notre société, c'est à la fois, bien entendu, de n'avoir rien, mais aussi d'être exclus. C'est, je le répète, leur dignité qui est en cause. Rejetés de tous, on peut imaginer leur détresse.

minimum peut coûter 8 milliards de francs. C'est pour cela, notamment, que je préconise l'impôt sur les grandes fortunes, dont les dispositions majeures ne seraient pas très différentes de celles que l'on a connues avant 1986, si ce n'est qu'il s'interviendrait qu'à partir de 4 millions et non de 3, à cause de l'inflation. Il devrait rapporter, avec des dispositions annexes sur lesquelles je ne m'étendrai pas, 6 milliards environ. La différence de 2 milliards était assurée par le budget.

RECTIFICATIF. — Dans le tableau des rapports de force entre la gauche et la droite tels qu'ils résultent du scrutin du 24 avril dans les circonscriptions législatives métropolitaines, publiés dans le Monde du 29 avril, un décalage dans la colonne des scores de M. Le Pen a conduit à des erreurs dans neuf départements. Dans l'Orne, l'annonce des résultats de la 3<sup>e</sup> circonscription était erronée. Nous donnons ci-dessous les chiffres rétablis :

DRÔME. — 1 <sup>er</sup> circ. : 17,60 % ; 2 <sup>e</sup> : 17,83 % ; 3 <sup>e</sup> : 14,52 % ; 4 <sup>e</sup> : 17,28 %.
EURE. — 1 <sup>er</sup> circ. : 16,15 % ; 2 <sup>e</sup> : 13,49 % ; 3 <sup>e</sup> : 11,19 % ; 4 <sup>e</sup> : 14,42 % ; 5 <sup>e</sup> : 14,80 %.
EURE-ET-LOIR. — 1 <sup>er</sup> circ. : 14,12 % ; 2 <sup>e</sup> : 20,77 % ; 3 <sup>e</sup> : 14,08 % ; 4 <sup>e</sup> : 15,27 %.
FINISTÈRE. — 1 <sup>er</sup> circ. : 10,41 % ; 2 <sup>e</sup> : 10,85 % ; 3 <sup>e</sup> : 11,11 % ; 4 <sup>e</sup> : 7,58 % ; 5 <sup>e</sup> : 9,79 % ; 6 <sup>e</sup> : 10,15 % ; 7 <sup>e</sup> : 9,76 % ; 8 <sup>e</sup> : 9,76 %.
GARD. — 1 <sup>er</sup> circ. : 21,98 % ; 2 <sup>e</sup> : 25,84 % ; 3 <sup>e</sup> : 20,19 % ; 4 <sup>e</sup> : 17,90 % ; 5 <sup>e</sup> : 16,84 %.
GERES. — 1 <sup>er</sup> circ. : 9,84 % ; 2 <sup>e</sup> : 11,59 %.
GRONDE. — 1 <sup>er</sup> circ. : 12,74 % ; 2 <sup>e</sup> : 13,19 % ; 3 <sup>e</sup> : 10,91 % ; 4 <sup>e</sup> : 13,43 % ; 5 <sup>e</sup> : 13,17 % ; 6 <sup>e</sup> : 12,23 % ; 7 <sup>e</sup> : 11,58 % ; 8 <sup>e</sup> : 13,31 % ; 9 <sup>e</sup> : 11,66 % ; 10 <sup>e</sup> : 11,38 % ; 11 <sup>e</sup> : 11,78 %.
HÉRAULT. — 1 <sup>er</sup> circ. : 22,65 % ; 2 <sup>e</sup> : 20,96 % ; 3 <sup>e</sup> : 21,64 % ; 4 <sup>e</sup> : 17,86 % ; 5 <sup>e</sup> : 15,18 % ; 6 <sup>e</sup> : 21,36 % ; 7 <sup>e</sup> : 21,76 %.
ILLE-ET-VILAINE. — 1 <sup>er</sup> circ. : 9,03 %.
ORNE. — 3 <sup>e</sup> circ. : total gauche, 39,71 % ; total droite + M. Vasselier, 43,06 % ; total droite, 43,29 % ; M. Le Pen, 13,63 %.

Par ailleurs, une erreur s'est glissée dans les tableaux traitant l'évolu-

### M. Durafour lance l'Association des démocrates

M. Michel Durafour, qui, après avoir soutenu M. Raymond Barre au premier tour, s'est engagé en faveur de M. François Mitterrand, a rendu public, le mardi 3 mai, la création de l'Association des démocrates dont l'objet est de réunir « tous ceux qui ne sont pas socialistes » et qui soutiennent le président-candidat au second tour. Après avoir précisé que cette association n'est pas un parti et n'a pas vocation à le devenir, le sénateur UDF de la Loire et vice-président du Parti radical a expliqué que cette association rejette le Front national, se réfère à l'Etat impartial, et propose de construire l'Europe sous la forme d'une confédération politique.

M. Durafour a assuré que l'Association des démocrates compte quelque deux cents adhérents, essentiellement des élus locaux, parmi lesquels MM. Abel Sempé, sénateur du Gers, André Mure, adjoint chargé des affaires culturelles au maire de Lyon ou encore d'anciens ministres de M. Giscard d'Estaing comme lui-même, M. Gabriel Péronnet et M<sup>me</sup> Hélène Dorlhac. Figure également dans le bureau de l'association M. Gérard Israël qui avait été élu à l'Assemblée des Communautés européennes sur la liste conduite en 1979 par M. Chirac.

### Le déclin du PCF « L'Humanité » polémique avec « les Izvestia »

L'Humanité du 4 mai consacre une page entière aux commentaires de la presse soviétique, et en particulier à l'article d'Alexandre Bovine dans les Izvestia (Le Monde du 4 mai), concernant le résultat obtenu par le PCF au premier tour de l'élection présidentielle. Le commentateur soviétique avait estimé, entre autres, que « les communistes — et cela ne concerne pas seulement le PCF — n'ont pas de programme, n'ont pas de slogans qui pourraient attirer de larges couches de la population, avant tout de la classe ouvrière ».

Sous le titre « Glasnost » (transparence), Claude Cabanes, rédacteur du comité central du PCF, estime d'abord que Libération et le Monde « en sont réduits à traquer leurs citations ». Les deux journaux ont strictement cité — le Monde l'a indiqué — une dépêche de l'AAP en provenance de Moscou, et la phrase extraite par le rédacteur de l'Humanité pour étayer son accusation a strictement le même sens dans les deux versions.

« Le PCF connaît les processus négatifs et les phénomènes pendant longtemps caractéristiques de notre pays », avait traduit l'AAP, et Alexandre Bovine avait écrit : « Les processus et phénomènes négatifs qui ont longtemps été caractéristiques de notre pays se font sentir dans l'affaiblissement de l'autorité et de l'influence des communistes » français. Pour le reste, toutes les citations de l'article des Izvestia fournies par l'Humanité sont les mêmes que celles publiées par la « presse bourgeoise ». Claude Cabanes, qui donne entièrement raison à Alexandre Bovine à propos de l'observation des « processus et phénomènes négatifs », affirme qu'elle va dans le même sens que « des propos tenus récemment par Anatoli Dobrynine ». A Prague, le 15 avril, le responsable de la section internationale du comité central soviétique avait remarqué qu'« un climat favorable est en train de se créer pour l'approfondissement du dialogue et des relations » entre communistes et socialistes-démocrates. Il notait également que « la force d'attraction du socialisme s'est affaiblie ». Cette dernière considération, qui concerne prioritairement l'Union soviétique, est reprise par Claude Cabanes.

Le rédacteur en chef de l'Humanité souligne que le PCF a été confronté, au début des années 70, à la « guerre idéologique » sur les

« droits de l'homme » et que les communistes français « ont fait front, en refusant dans cette tentative de parler avec les loups. Ils en ont subi bien des conséquences ».

En clair, il indique que le PCF n'a pas hésité à défendre l'URSS sur ce terrain et qu'il en a payé, électoralement, les conséquences, bien que, dès 1976, au vingt-deuxième congrès, M. Georges Marchais ait fait part de son « désaccord » sur les mesures répressives qui attentent aux libertés d'opinion ». Claude Cabanes cite aussi Jean Kanapa, responsable, aujourd'hui déceuté, de la « politique extérieure » du PCF et la position « constamment réaffirmée » par le parti « lors de chacun de ses congrès suivants », jusqu'en 1985, de « la nécessité de profondes réformes dans les pays socialistes ». A aucun moment, ce membre du comité central ne rappelle qu'en 1978 le PCF a jugé « globalement positif » le bilan du socialisme soviétique. L'union de la gauche venait d'être rompue en France, et Leonid Brejnev régnait à Moscou.

Manque d'analyse sérieuse

### PROPOS DE CAMPAGNE

#### M. Arrighi Exclusion

M. Pascal Arrighi, député (FN) des Bouches-du-Rhône, a opposé, le mardi 3 mai, « le démenti le plus formel » aux propos rapportés dans l'entretien qu'il a accordé au mensuel L'Esprit. « A partir d'une interview donnée à des étudiants juifs il y a plus de trois mois, il m'est prêt de déclarations que je n'ai pu faire », a indiqué M. Arrighi. Le président de la fédération marseillaise du Front national a en effet affirmé, dans l'Esprit, que son parti « n'exclurait pas » un de ses parlementaires qui tendrait « publiquement des propos antisémites » et qu'il ne manifesterait « aucune violence » à son encontre. « Entre les putains ghanéennes et les juifs, même ceux venus récemment en France, il y a un monde », a ajouté M. Arrighi en concluant : « Si j'étais juif, je le percevais comme ça. »

#### M. Harlem Désir Cordon sanitaire

M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, invité, le mardi 3 mai de l'Association de la presse anglo-américaine, a mis en garde

#### M. Charles Pasqua

M. Charles Pasqua en affirmant que « les gens préfèrent toujours l'original à l'imitation ». Ironisant sur les « connotations » du ministre de l'intérieur, qui avait déclaré dans une interview accordée à Valeurs actuelles qu'il partageait « les mêmes valeurs » que le Front national, M. Harlem Désir estime qu'il est nécessaire de « tendre un cordon sanitaire » autour du FN en refusant toute alliance électorale avec ce parti.

#### M. Alain Madelin Recette

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a déclaré, le mardi 3 mai à Toulouse (Haute-Garonne), que « le gouvernement que promet François Mitterrand, c'est la recette du pâté de cheval et d'alouette, avec un cheval socialistes et des alouettes capitalistes ». « Il parait, a-t-il ajouté le délégué général du Parti républicain, qu'on peut encore trouver des alouettes prêtes à se faire plumer », avant de conclure qu'un gouvernement regroupant des éléments de gauche et d'autres venant de la droite rassemblerait à « un chat qui aboie ».

#### M. Robert Coffy Pas de concession

M. Robert Coffy, archevêque de Marseille, affirme qu'« il ne faut faire

# Le vote

AUX K

## LA GRANDE INTERVIEW FRANÇOIS MITTERRAND AVANT LE VOTE

le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par le Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

### EUROPE... LE GRAND MARCHÉ INTÉRIEUR

Avec notamment des articles de :

J. DELORS, C. LALUMIÈRE, H. NALLET, J. AUROUX, Ch. GOUX, Ch. SAUTTER

Envoyer 36 F (timbres à 2 F ou chèques) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Delors, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 120 F pour l'abonnement annuel (60 F d'économies) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

صكزامن الأصل



# Politique

## Les leçons du scrutin du 24 avril 1988

### Le vote des femmes : l'autre événement

par Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau

Respectivement directeur de recherche et chargée de recherche au Centre d'étude de la vie politique française (Fondation nationale des sciences politiques CNRS).

La métaphore du tremblement de terre lepéniste a été reprise, mot sans raison, par l'ensemble des observateurs. Pourtant, il est un autre bouleversement dont on n'a guère encore mesuré l'impact : le nouveau comportement électoral des Françaises (qui forment 53 % des électeurs inscrits). Nettes préférences accordées à M. Mitterrand (37 % contre 31 % des hommes selon BVA), plus grande résistance au vote « exotique » d'extrême droite (10 % contre 17 % chez les hommes), tels sont au soir du 24 avril 1988 les deux traits distincts de l'électorat féminin.

#### La fiche technique

Ce sondage a été effectué par Bull et BVA, dimanche 24 avril, auprès de 2 837 électeurs venant de voter. La méthode utilisée est la suivante : les électeurs, tirés au sort à la sortie des bureaux de vote, sont invités à remplir un questionnaire portant sur leur vote du jour, leurs votes antérieurs, leurs motivations, leurs intentions de report pour le second tour. La taille de l'échantillon permet une analyse plus détaillée que celle que l'on peut faire à partir des sondages habituels. Ce sondage a été commenté au cours de la soirée Antenne 2, Europa 1, Paris-Match, avec l'estimation des résultats du premier tour réalisée par Bull et BVA diffusée à 20 heures. Rappelons qu'à la différence du sondage l'estimation est faite sur la base de bulletins dépouillés, dans un échantillon de bureaux de vote politiquement représentatifs des consultations électorales antérieures.

Certes, ces choix étaient déjà largement inscrits dans le vote du 16 mars 1986 : à cette date, les femmes étaient un peu plus nombreuses que les hommes à voter pour les candidats socialistes (33 % contre 31 % selon l'IFOP), et surtout moins enclines qu'eux à céder à la fièvre lepéniste (7 % contre 12 %). Au premier tour de l'élection présidentielle, les Françaises ont confirmé, ce les amplifiant, les options prises deux ans auparavant, ce qui laisse à penser que depuis près de dix mois les sondages préélectoraux.

Des intentions de vote formulées pour le second tour, on peut inférer que le candidat-président va obtenir un second mandat grâce aux femmes - elles disent en tout cas vouloir voter majoritairement pour lui le 8 mai. Quel changement, quand on se souvient que M. Mitterrand a perdu à cause d'elles l'élection présidentielle de 1965 (seules 39 % des Françaises avaient voté pour lui au second tour contre 51 % des hommes), comme il a perdu celle de 1974 (46 % des suffrages féminins, contre 53 % des suffrages masculins).

M. Mitterrand fait le plein des voix féminines au sein de catégories « phares », qui avaient déjà privilégié le Parti socialiste en 1986 (voir tableau). Chez les moins de vingt-cinq ans, 45 % des femmes ont voté pour lui, contre 27 % des hommes. Parmi les étudiants, 43 % d'entre elles lui accordent la préférence (24 % des hommes). Enfin, c'est aussi et surtout dans le monde du travail que M. Mitterrand recrute ses électrices : 40 % des femmes actives lui ont donné leurs suffrages (34 % des femmes au foyer). Mise en évidence à l'occasion des élections législatives de 1978, la corrélation entre l'orientation des femmes à gauche et leur participation à la vie économique est désormais un élément marquant du paysage électoral (1). Parmi les actives, les ouvrières, les employées et les cadres moyens forment le gros de

la clientèle mitterrandienne, en votant plus souvent que les hommes pour le candidat socialiste. Même au sein des professions libérales, traditionnellement orientées à droite, celui-ci a été soutenu par 34 % des femmes et 19 % seulement des hommes.

Alors que M. Mitterrand a su attirer les franges en expansion de l'électorat féminin ainsi que les jeunes, alors qu'il a su conserver le vote des « travailleuses », il a réussi dans le même temps à marquer sur certains groupes d'électrices plus conservatrices. Rattaché aux idées socialistes ou « légitimistes », c'est l'ensemble des femmes de moins de soixante-cinq ans qui ont voté plus souvent que les hommes du même âge en faveur du président sortant. Ce dernier a mobilisé les femmes les plus touchées par la restructuration économique, les chômeuses : 45 % lui ont donné leurs voix, contre 35 % seulement des chômeurs, plus portés qu'elles à se ranger derrière M. Le Pen. Plus grande a été aussi la fidélité socialiste des femmes : 83 % des électrices PS de 1986 ont choisi M. Mitterrand le 24 avril, contre 76 % des électeurs.

#### Contre le « retour à la maison »

Alors qu'elles sont plus souvent que les hommes frappées par les effets de la crise, les femmes se refusent plus qu'eux à voter pour le Front national. Certes, les plus lepénistes d'entre elles appartiennent aux catégories les plus menacées par l'avenir : 16 % de votes Le Pen chez les femmes commerçantes/artisanes, 17 % chez les chômeuses (soit chez ces dernières une progression de 9 points par rapport à 1986) et encore les plus isolées (15 % des femmes au foyer ont voté extrême droite). Pourtant, elles restent toujours en retrait des tendances frontistes manifestées par les hommes en situation de désarroi identique. En outre, le populisme de M. Le Pen connaît des limites sérieuses chez les femmes : il ne polarise que 9 % des

suffrages des ouvrières, 11 % de ceux des employées, contre respectivement 17 % et 21 % chez les hommes.

Ce que les femmes, au sommet comme en bas de l'échelle sociale, rejettent vraisemblablement, c'est l'antiféminisme primaire du Front national (suppression de l'avortement légal, « retour à la maison » avec octroi d'un salaire maternel...). Les plus anti-lepénistes d'entre elles se trouvent dans les groupes les moins propres à appuyer une idéologie qui s'avère aussi sexiste que xénophobe : les moins de vingt et un ans - 9 % de votes Le Pen contre 16 % chez les garçons du même âge - les étudiantes, les actives d'une façon générale.

Ce vote va-t-il perdurer dans les années à venir ? Après tout, la per-

somalité des hommes n'aurait-elle pu largement « guider » les choix : au charme d'un père-président particulièrement attractif pour les femmes répondraient les effets repousseurs de la virilité guerrière affichée par M. Le Pen ?

Deux types d'arguments plaident pour la thèse d'une mutation structurelle de l'électorat féminin. Tout d'abord, les Françaises ont été depuis quarante ans au cœur des plus grands changements de société : tertiarisation, salarisation des emplois, démocratisation de l'enseignement supérieur (aujourd'hui, 57 % des bacheliers et 52 % des étudiants sont des filles). Cette prise de participation majoritaire ne peut masquer de peser gros sur le devenir de la société et sur l'ensemble des comportements féminins. Les manifestations étudiantes de l'hiver 1986, où les filles sont apparues en figure

de proue du mouvement, en sont une illustration. D'autre part, la comparaison avec l'étranger montre que, depuis le début des années 80, le « gender gap » (cette inversion des différences entre les comportements électoraux des hommes et des femmes), existe déjà dans un certain nombre de pays.

En Suède, en Norvège, au Danemark comme aux États-Unis, ce sont les femmes qui penchent du côté des sociaux-démocrates ou démocrates, les hommes du côté des conservateurs. Loin d'être spécifiquement française, l'orientation plus socialiste des femmes ne fait que s'inscrire dans un changement international plus vaste.

(1) Cf. sur ce point : Mossuz-Lavau (Janine), Sineau (Mariette), *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983 (collection « Recherches politiques »).

#### Vote du premier tour selon le sexe et la profession

Profession de l'interviewé	% Sexe	Boussel Laguille Juquin	Lajoie	Mitterrand	Wachtel	Berre	Chirac	Le Pen
Ouvriers	Hommes	8	18	41	3	5	8	17
	Femmes	6	10	53	2	16	4	9
Employés	Hommes	6	11	34	3	15	10	21
	Femmes	6	7	42	3	16	15	11
Cadres moyens	Hommes	6	7	33	6	15	17	16
	Femmes	5	4	44	5	17	15	10
Cadres supérieurs	Hommes	5	2	35	4	23	22	9
	Femmes	1	2	39	6	19	23	10
Professions libérales	Hommes	2	1	19	3	13	34	28
	Femmes	2	0	34	4	14	39	7
Commerçants artisans	Hommes	3	2	17	2	24	15	37
	Femmes	6	0	11	4	23	40	16
Chômeurs	Hommes	9	13	35	6	6	10	21
	Femmes	4	5	45	5	13	11	17
Retraités	Hommes	3	10	32	1	13	27	14
	Femmes	2	7	26	3	24	31	7
Étudiants	Hommes	4	7	24	4	27	24	10
	Femmes	6	0	43	8	20	17	6
Femmes au foyer	Hommes	3	6	34	3	18	21	15
	Femmes actives	5	5	40	4	17	19	10
Total	Hommes	6	9	31	3	15	19	17
	Femmes	4	5	37	5	18	21	10

Source : sondage réalisé des urnes Bull-BVA.

# Aux kiosques, Citoyens!

## GLOBE

### LA GRANDE INTERVIEW DE FRANCOIS MITTERRAND AVANT L'ELECTION

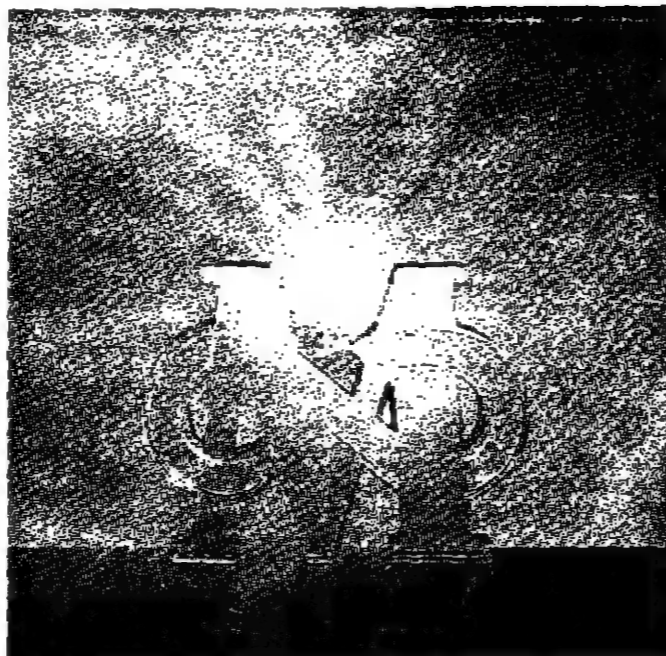
## GLOBE

Globe, le magazine du temps qui pense.

après-demain

EUROPE LE GRAND MAGAZINE INTERIEUR





**EUROMEDECINE**

**Montpellier**

*Georges Frèche,*

*Président de l'association pour Euromédecine,  
Député-Maire de Montpellier,*

*Paul Puech, Jacques Demaille,*

*Professeurs à la Faculté de Médecine de Montpellier,  
Présidents du Comité Scientifique d'Euromédecine,*

*Igor Barrère*

*Délégué Général d'Euromédecine,*

*et tous les Conférenciers : professeurs, médecins, chercheurs, cliniciens  
et fundamentalistes, biologistes, chirurgiens, dentistes, pharmaciens,  
pharmacologues, psychiatres, psychologues venus du monde entier  
pour présenter les informations complètes sur les grands thèmes  
médicaux actuels, remercient*

*les 13 000 participants et l'industrie pharmaceutique et biomédicale  
de leur présence aux 3<sup>èmes</sup> Rencontres Internationales de Recherches  
et de Technologies Médicales et Pharmaceutiques d'Euromédecine 87.*

*Dès à présent, le Comité Scientifique présidé par les Professeurs Paul Puech  
et Jacques Demaille et le Comité d'Organisation placé sous l'autorité  
de Georges Frèche (Député-Maire de Montpellier) et du Délégué Général  
Igor Barrère, vous invitent à prendre connaissance de l'édition du programme  
Euromédecine de Novembre 88, placé sous la présidence d'honneur  
du Professeur Maurice Tubiana.*



صكزامن الأصل

# Politique

## La situation en Nouvelle-Calédonie et la campagne électorale

### M. Le Pen parle de « soumettre » ou « d'exterminer » les « rebelles » M. Pasqua promet un grand déballage le 9 mai

« La soumission ou l'extermination ! » : c'est l'alternative que M. Jean-Marie Le Pen laisse à ceux qu'il appelle « les rebelles » canaques. Interrogé par RMC, le mardi 3 mai, sur la situation en Nouvelle-Calédonie, le président du Front national a estimé qu'il ne devait pas y avoir « de négociation possible entre un État et des terroristes rebelles ».

Sur place, la situation reste toujours aussi bloquée. Le chef du commando qui détient vingt-trois personnes en otage sur l'île d'Ouvéa a rejeté mardi la proposition de médiation de l'évêque catholique de Nouméa, Mgr Calvet. « *Puisque Mgr Calvet préche la souffrance et la pénitence, il n'a qu'à venir passer trente jours dans la terre, pleins et poings liés dans la grotte. Il verra ce que c'est* », a affirmé M. Alphonse Dianou, considéré par le haut commandement comme le chef du commando détenant les otages.

De son côté, Mgr Calvet, dans un entretien publié mercredi 4 mai par *Le Croix*, explique : « *Cette mission, personne ne m'en a chargé. C'est moi qui me l'assigne. [...] De nombreuses vies sont en danger. Je pense autant aux otages qu'à*

ceux qui les gardent [...] » Le FLNKS a, pour sa part, lancé un avertissement aux autorités : « *Le FLNKS a toujours garanti la vie des détenus tant que le gouvernement restait disposé à trouver une issue pacifique à l'affaire d'Ouvéa. Dans le cas contraire, tout peut arriver et le gouvernement français prendrait la lourde responsabilité de mettre directement en péril la vie des détenus.* »

En métropole, M. Charles Pasqua poursuit son offensive contre le chef de l'État qui porte, selon lui, une part de « responsabilité » dans les événements du Caillou. Interrogé sur Europe 1, le ministre de l'Intérieur a brandi la menace d'un grand déballage : « *Après les élections, quels que soient les résultats, nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces points et de faire clairement apparaître au grand jour les responsabilités des uns et des autres.* »

Enfin, l'union syndicale des journalistes CFDT « s'élève avec vigueur » dans un communiqué contre « *l'attitude à l'égard d'informers sur les événements calédoniens. Selon la CFDT, la Nouvelle-Calédonie est « mise entre parenthèses par le pouvoir politique.* »

### Le FLNKS veut négocier en position de force

NOUMÉA  
de notre correspondant

« *Ils sont maîtres du jeu.* » Cette réflexion débraillée d'un haut fonctionnaire local traduit le sentiment d'impuissance qu'éprouvent les autorités face à la prise d'otages par le FLNKS à Ouvéa.

Pour les militants du régime d'infanterie de marine du Pacifique (RIMAP) et les tireurs d'élite du GIGN qui campent au sommet de la falaise du Gossain dans le nord de l'île d'Ouvéa, un coup de force est techniquement périlleux : il leur faudrait se laisser glisser le long d'une « cheminée » étroite pour accéder à une grotte obscure (30 mètres de long et 20 mètres de large), véritable « gruyère » percée de cavités où

des guetteurs armés de fusils ont pris position. Ne pouvant jouer sur l'effet de surprise, les gendarmes courraient beaucoup trop de risques. D'où un statu quo qui s'éternise.

Le FLNKS voulait créer l'événement à l'occasion du scrutin régional du 24 avril. Avec la prise d'otages d'Ouvéa, il y a réussi au-delà de ses espérances. Les indépendantistes tiennent l'opinion en haleine et plongent le gouvernement dans l'embarras. Du coup, la mobilisation en demi-teinte observée sur le reste de l'archipel passe quasiment inaperçue. Certes, le FLNKS a administré la preuve qu'il pouvait, dans certaines régions, se rendre maître du terrain. Lifou, Maré, Pouébo, se sont convertis de barrages routiers et ont été le théâtre d'acrochages

entre militants canaques et gendarmes. Canala vit dans un climat de guérilla : une douzaine de gendarmes blessés par balles, la population des tribus réfugiée dans la chaîne, des cases sacquées et incendiées par les forces de l'ordre.

Mais ailleurs de telles scènes sont inconnues. La côte ouest n'a pas « bougé », alors que des communes comme Poy, Yoh, Koué avaient été à la pointe des troubles de fin 1984. Sur la côte est, Thio, ville « symbole », est restée en retrait. De Houaïlou à Hienghène, l'insécurité relative plus de la psychologie que de la réalité. Des obstacles perturbent ici et là la circulation, mais aucune agression n'a été signalée. Les jets de pierres sur les véhicules sont rares. Pourtant les quelques automobiles qui se hasardent sur la côte est refusent de circuler sans l'escorte d'un convoi de gendarmes, mitrailleuse en batterie et fusil pointé sur les crêtes. Cette atmosphère d'état de siège, disproportionnée donne la mesure de l'atout du FLNKS : susciter la peur avec bien peu de chose dans les secteurs à forte concentration canaque.

### Sur la côte est avec le convoi de ravitaillement

POINDIMIÉ  
de notre envoyé spécial

Coi des Roussettes, 381 mètres d'altitude. L'opération s'ajoute à la prise du retard. Six véhicules de gendarmerie et un camion frigorifique attendent sur le bord de la route Bounail-Poindimié qui joint les côtes ouest et est du territoire, sous la protection de lance-grenades pointés sur la montagne.

Un quart d'heure sous les ordres loquax et le convoi attendu — une dizaine de voitures civiles encadrées de véhicules blindés roulements de gendarmerie (VBRG) — arrive dans l'autre sens. Les gendarmes qui descendent vers Poindimié ont l'air de s'être défilés quarante-deux barrières entre Poindimié et Ponérihouen sur la côte. La gendarmerie qui monte vers le nord s'élève pour la première opération de ravitaillement des brigades de la Grande Terre : 174 kilomètres, six heures d'embûches.

de tir de la localité. « En 1984 les indépendantistes venaient au magasin avec leur casse-tête pour prévenir qu'ils montaient un barrage. Maintenant on ne sait plus rien. Un Blanc est un Blanc. »

« **Mort au colon !** »

A Houaïlou, trois camions de lait, de fruits, de légumes et de boissons se glissent dans le convoi de la gendarmerie, qui ravitailla sa brigade installée dans ce qui était un restaurant jusqu'aux événements de 1984. Le gérant de la station-service qui ne pouvait pas l'acquiescer à cette époque s'est installé deux ans plus tard, les prix ayant chuté de moitié. Une cisterna d'essence est vide. Les camions ne passent plus le « chaîne ».

La montagne, par endroits, a été dépeçée. Des pierres sont allongées au carrel sur la route. Les gendarmes pressés le matin n'ont déposé qu'une voie. Les cailloux, les troncs, les bidons, réapparaissent sur leur chemin comme après un cyclone. Un autobus réclame « *Mort au colon !* ». Quelques kilomètres plus loin une tribu indépendante salue, les bras levés, le passage des gendarmes, mitrailleuses en alerte sur les camions, malgré le pluie. « *Aller la France !* », encourage le pou-dron... Plus loin deux jeunes crient « *Vive Jésus !* ».

Quelques kilomètres avant Poindimié, le convoi s'arrête entre le lagon rouge par la boue qui dégringole de la montagne et les si paisibles tribus cachées derrière une rangée de cocotiers. Les gendarmes sautant des camions, se déploient jusqu'à un virage. Une tranchée creusée dans la route est apparue entre le passage du convoi du matin et celui de l'après-midi. Les indépendantistes sur cette partie de la côte est entament la chausée. Un bulldozer, encadré par deux SO4 de gendarmerie, vient ramblayer. Quelques troncs encore et Poindimié va voir arriver les bouteilles de gaz qui lui manquent depuis une semaine.

Le courrier est arrivé par Transail, le fromage par l'avion régulier, ainsi que les colis que des familles se font expédier depuis Nouméa. Il manque encore du lait, de la charcuterie, certaines marques de cigarettes et surtout le gaz, qui, déjà en 1984, arrivait par bateau. Le camionneur descend de son véhicule, les clients sont déjà à l'épicurie. « *On avait l'impression d'être abandonnés, coupés en deux. On revit.* »

### Stratégie et improvisation

Maîtres du jeu, les indépendantistes se voient guère l'intérêt — pour l'heure — de jeter toutes leurs forces dans la bataille. Ils préfèrent les garder en réserve. « *Ne forçons pas les choses, car il y a d'autres échéances.* », explique Léopold Jorjé, secrétaire général de l'Union calédonienne (composante majoritaire du FLNKS).

L'état-major indépendantiste a beau jeu maintenant d'accrocher l'idée que son plan se déroule comme prévu, que fort d'une stratégie dosée et graduée, il est en mesure d'orchestrer une « mobilisation tournante » sur l'archipel, selon l'expression qui fait fureur à Nouméa. C'est faire peu de cas de la part d'improvisation qui continue de caractériser le fonctionnement du FLNKS. En réalité, on sait aujourd'hui que les « comités de lutte » avaient pour consigne de « mettre le paquet » dès la semaine qui précéderait le dimanche électoral du 24 avril. Beaucoup de leurs projets ont avorté, et seuls les militants d'Ouvéa et de Canala ont pu mener à bien leurs opérations « militaires ».

Pourtant, tout indique que ce scénario du « second souffle » devrait se mettre en place à l'approche du second tour du scrutin présidentiel, conformément à la volonté maintes fois affichée par le FLNKS de négocier « en position de force » avec le futur chef de l'État, quel qu'il soit : la réélection de François Mitterrand ne suffira pas à enrayer l'offensive indépendantiste.

Si le FLNKS conserve une vague sympathie à l'endroit de l'actuel président de la République, il n'est guère disposé à lui accorder un chèque en blanc ; d'autant qu'avec le recul, il a l'impression de s'être fait « piéger » par les socialistes entre 1981 et 1986.

FREDERIC BOBIN.

**ELECTIONS ?**  
... c'est page 171 du  
**Dictionnaire de la CONSTITUTION**  
CUJAS 640 p. 98 F.

(Publicité)

Le texte suivant a été élaboré mardi 26 avril à l'initiative des mathématiciens Michel Broué, Henri Cartan, Laurent Schwartz.

« *Le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde* », écrivait Brecht. Depuis quelques jours, tout contribue à nous rappeler la montée des périls dans les années sombres entre toutes de l'histoire de l'humanité.

Certes, nous ne sommes pas en 1933. Mais le nombre des voix obtenues par Jean-Marie Le Pen, l'arrogance de ses représentants et le caractère odieux de nombre de leurs discours, les références ouvertes à une tradition que les horreurs du nazisme avaient interdite de séjour, et l'appel provocateur à manifester le 1<sup>er</sup> Mai, tout cela nous inquiète, et nous indigne.

La défense vigoureuse de la démocratie redevient donc la priorité. Elle impose le refus sans faille de tout compromis quel qu'il soit avec le Front National et ses idées, le rejet clair de toute faiblesse, de toute démagogie à l'égard des forces de la xénophobie, du racisme, de l'exclusion. Elle impose de combattre, tout de suite, de toutes ses forces, le fascisme montant.

Parmi les cinq cents premiers signataires (dont 90 professeurs d'université, professeurs à l'École Polytechnique, directeurs de recherche au CNRS ou à l'INSERM, professeurs au Collège de France, ou membres de l'Académie des Sciences), on a relevé les noms suivants :

- Anatole Abram, physicien ; Philippe Alfonsi, journaliste ; Martin Andler, mathématicien ; Jean-Marie Angleraud, psychiatre ; Michel Arlaud, sociologue ; Pierre Arditi, comédien ; Philippe Ascher, biologiste ; Louis Astruc, syndicaliste ; Jean-Pierre Aubert, médecin ; Lucie Aubrac, ancienne résistante ; Raymond Aubrac, ancien résistante ; Sébastien Bailbar, physicien ; Jean-Roger Balata, physicien ; Claude Bardes, mathématicien ; Daniel Barlet, mathématicien ; Daniel Barsky, mathématicien ; Anne-Marie Bauer, ancienne déportée de la Résistance ; Henri Berestycki, mathématicien ; Albin Bertrand, agrégé de philosophie ; Adrien Bédossa, biologiste ; Fabrice Besinon, étudiant ; Nicole Bertine, mathématicien ; Victor Bismuth, médecin ; François Bloch-Lainé, Marcel Bluwat, réalisateur ; Hervé Bokoba, psychiatre ; Jean-Michel Bony, mathématicien ; Francis Bourcier, banquier ; William Bourdon, avocat ; Jean-Pierre Bourguignon, mathématicien ; Lawrence Breen, mathématicien ; Pierre Bretagne, astronome ; Jean Brete, mathématicien ; Edouard Brezin, physicien ; Jean Brunel, physicien ; Michel Broué, mathématicien ; Martine Burdet-Dubuc, psychiatre ; Jean-Claude Casadeu, musicien ; Laurent Carrignon, directeur de salles de cinéma ; Henri Cartan, mathématicien ; Pierre Cartier, mathématicien ; Louis Casson, administrateur financier ; Nicolas Castin, étudiant ; Jean Cerf, mathématicien ; Madeleine Cerf, psychologue ; Marc Chaperon, mathématicien ; Gérard Chaliand, écrivain ; Jean-Pierre Changuex, biologiste ; Guy Chaouat, chirurgien ; Alain Chemina, mathématicien ; Chenez, dessinateur ; Zoukha Chergui, avocat ; Claire Chevillon ; Gustave Choquet, mathématicien ; Claude Cohen-Tannoudji, physicien ; Michel Combarous, mécanicien ; Alain Corneau, metteur en scène ; Jean-Michel Coran, mathématicien ; Jean Coulomb, géophysicien ; Guy Cousineau, informaticien ; Marc Diner, mathématicien ; François Digne, mathématicien ; Claude Delcayre, biologiste ; Michel Demazure, mathématicien ; Jean-Paul Descombes, psychiatre ; Jacques Dixmier, mathématicien ; Adrien Douady, mathématicien ; Maurice Dugowson, metteur en scène ; Henri Duranton, biologiste ; Paulette Emmanuel-Monnier ; Jean-Jacques de Felice, avocat ; Roland Filistre, ancien déporté de la Résistance ; Yvonne Filiatre, ancienne déportée de la Résistance ; André François, peintre ; Paul Frayse, psychologue ; Laurent Fribourg, informaticien ; Jacques Friedel, physicien ; Philippe Froguel, médecin ; Jean Gemahling, Compagnon de la Libération ; Maurice Georges, étudiant ; Christian Gérard, mathématicien ; Edouard Gillet, peintre ; Marc Giusi, mathématicien ; Pierre-William Glens, metteur en scène ; Olivier Grison, avocat ; Pierre Grivet, physicien ; Claude Gruson, économiste ; Laurent Gruson, mathématicien ; Marie-Thérèse Gschwendner, secrétaire ; André Guinier, physicien ; Marie-Hélène Guyon, étudiante ; Yves Haguenauer ; David Hansel, physicien ; Virginie Hasenbelg, psychiatre ; Marie-Noëlle Havreng-Garion, avocat ; Jean-Yves Hée, mathématicien ; Michael Herman, mathématicien ; Francis Hirsch, mathématicien ; Anne-Marie Hogrel, avocat ; Dominique Ho Tin Noé, secrétaire ; Christine Humzinger, étudiante ; Daniel Jacoly, avocat ; Alexis Jacot, étudiant ; Pierre Jacquinet, physicien ; Bernard Janocrié, physicien ; Juliette Jentaz, étudiante ; Pierre Joliot, biologiste ; Yves Jouffa, avocat ; Daphné Juster, avocat ; Marcel-François Kaha, médecin ; Marin Karmitz, producteur ; Max Karoubi, mathématicien ; Serge et Beate Klarfeld ; Henri Korn, biologiste ; Philippe Kourilsky, biologiste ; Jean-Pierre Labasse, mathématicien ; Gilles Lacan, conseiller d'arrondissement ; Jean Lacouture, écrivain ; Bernadette Lafont ; Etienne Lalou, écrivain ; Jean Laanes, mathématicien ; Claude Lanzmann, cinéaste ; Jean-Michel Lassy, mathématicien ; Guy Laval, psychiatre ; Marie-Françoise Laval, psychanalyste ; Amélie Lazarus, médecin ; Katia Lebart, étudiante ; Jacques Le Pape, étudiant ; Philippe Le Chenadeau, informaticien ; Michèle Le Douff, philosophe ; Jacques Le Goff, historien ; Jean-Claude Le Guillou, physicien ; Lisa Lesbre, ancienne déportée de la Résistance ; Jacques Lesourme ; Arrigo Lessana, chirurgien ; Ivan Levi, journaliste ; Emmanuel Levinas, philosophe ; Michael Levinas, compositeur ; Bernard Lévy, médecin ; François Lozier, mathématicien ; Stéphanie Louby, étudiante ; Loup, dessinateur ; André Lwoff, biologiste, prix Nobel ; Emmanuel Mabon, rhumatologue ; Edmond Maire, syndicaliste ; Patrick Maisonneuve, avocat ; Bernard Malgrange, mathématicien ; André Mandouze, historien ; Maud Mamoni, psychanalyste ; Octave Mamoni, psychanalyste ; François Maspero ; Jean-Paul Mathieu, physicien ; Léo Matrasso, avocat ; Tania Mathon, psychologue ; Charles Menard, psychiatre ; Lotte Mérel, étudiante ; Pierre Morin, urbaniste ; Alex Métyer, comédien ; Khalid Mebbaa ; Philippe Meyer, physicien ; Jean Michel, mathématicien ; Karine Michel-Haciaki, étudiante ; Catherine Millé, étudiante ; Jean-Pierre Mignard, avocat ; Fulbert Mignon, mathématicien ; Claude Miller, metteur en scène ; Paul Milliez, médecin ; Jean-Claude Milner, linguiste ; Juliette Minces, écrivain ; Jean-Marie Moalic, biologiste ; Nathalie Moine, étudiante ; Pierre Moineau, de l'Académie Française ; Montagne, dessinateur ; François Morel, biologiste ; Cristel Müller, étudiante ; Bernard Murat, metteur en scène ; Sami Nair, économiste ; Aldo et Nicole Naouri, pédiatres ; Philippe Noiret, comédien ; Pierre Panu, mathématicien ; Hélène Parmelin, écrivain ; Michel Parreau, mathématicien ; Léonid Pionchitch ; Jean-Claude Pecker, astrophysicien ; Vincent Pellissier, médecin ; Gilles Perrault, écrivain ; Bernard Perrin, physicien ; Denis Pessin, dessinateur ; Thomas Peterfalvi, mathématicien ; Claudine Picaronny, mathématicien ; Joëlle Pichaud, mathématicien ; Jean Pierre-Bloch ; Edouard Pignon, peintre ; Michel Polac ; Krzysztof Pomian, historien ; André Postal-Vinay, compagnon de la Libération ; Anise Postal-Vinay, ancienne déportée de la Résistance ; Frédéric Pottecher, journaliste ; Yves Quéret, physicien ; Jean-Louis Quermonne, IEP ; Philippe Quenne, étudiant ; Roland Rappaport, avocat ; Madeleine Rébérioux, historienne ; Léon Redonloux, professeur de Khâgne ; Paul Ricoeur, philosophe ; Gilles Robert, étudiant ; Christine Ronget, étudiante ; François Roque, astronome ; Hans-Joachim Rosenberg, mathématicien ; Jean Ruffier, psychiatre ; Françoise Sagan, écrivain ; Jean-Louis Samuel, médecin ; Jean-Christophe Sampiré, étudiant ; Jean-Jacques Sarrus, mathématicien ; Bertrand Schwartz ; Laurent Schwartz, mathématicien, médaille Fields ; Léon Schwartzberg, cancérologue ; Françoise Seligson ; Serge Simony, psychologue ; Siné, dessinateur ; Catherine Siney, journaliste ; Anouche Spire, journaliste ; André Staropoli, agrégé de lettres ; Lionel Stoléru ; Benjamin Stora, historien ; Catherine Sulem, mathématicien ; Bernard Swynghedaw, biologiste ; Alexandre Tarrête, étudiant ; Bertrand Tavernier, metteur en scène ; Alain Téguel, biologiste ; Francis Teitgen, avocat ; René Terrel, avocat ; Francis Terroque, avocat ; René Thom, mathématicien, médaille Fields ; André Thomas, biologiste ; Jean-Michel Thamin, psychiatre ; Paul Thibaud, directeur de la revue *Esprit* ; Germaine Tilion, ancienne déportée de la Résistance ; Stanislaw Tomkiewicz, médecin ; Jean-François Troglic, syndicaliste ; Hervé Vasseur, étudiant ; Jean-Pierre Vernant ; Pierre Vidal-Naquet, historien ; Bruno Wagman, journaliste ; Wendein Werner, étudiante ; Wilhelm, dessinateur ; Etienne Wolff, biologiste ; Francis-André Wolman, biologiste ; Olga Wormser-Migot, historienne ; Jean Wyrat, minéralogiste ; François Zarn, mathématicien ; Sabine Zlatina, directrice de la *Maison d'Isère* ; Richard Bonnelon, Olivier Geria, Louis Joizat, Pierre Lyon-Caen, Daniel Lecrubier, George Manan, Philippe Texier, magistrats.

Et 58 chercheurs et techniciens de l'Institut d'Astrophysique et de l'École Polytechnique, 24 physiciens du centre de physique théorique de Saclay, 15 chercheurs mathématiciens de l'École Polytechnique, 34 chercheurs mathématiciens et informaticiens de l'École Normale Supérieure, 32 techniciens, secrétaires et personnels administratifs de la recherche, 18 responsables de la Direction des Bibliothèques (DBMIST)...

Signatures et soutien financier à :  
Professeur Michel Broué, École Normale Supérieure,  
45, rue d'Ulm, 75005 Paris — CCP Schwartz 15 017-42 Paris.

leone,  
aille,  
mpeller,  
nédecine,  
erchours, cliniciens  
es, pharmaciens,  
du monde entier  
r grands thèmes  
ne et biomédicale  
les de Recherches  
yromédecine 87.  
professeurs Paul Puri  
lact sous l'autorité  
du Délégué Général  
du programme  
d'honneur



# Société

## REPÈRES

### Défense

#### La RFA approuve l'Eurofighter

Le projet Eurofighter d'un avion de combat commun à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne fédérale, à l'Italie et à l'Espagne a reçu le soutien, mardi 3 mai à Bonn, de la coalition gouvernementale (Unions chrétiennes CDU/CSU et libéraux FDP) du Bundestag. L'Allemagne fédérale prévoit de dépenser environ 20 milliards de francs pour la mise au point de cet avion, rival du Rafale français. La Grande-Bretagne a déjà donné son accord (le Monde du 26 avril).

#### Création d'une délégation aux études générales

Le groupe de planification et d'études stratégiques (GROUPES), dirigé par l'ingénieur en chef de l'armement Jean-Yves Letoupe, est remplacé par une délégation aux études générales, selon un décret du ministre de la défense paru au Journal officiel du 30 avril.

La délégation sera dirigée par l'ingénieur général de l'armement Henri Corze et placée sous l'autorité directe du ministre de la défense.

### Espace

#### Des Atlas-2 pour le Pentagone

Des satellites de communications militaires américains seront mis en orbite par des lanceurs Atlas-2, construits par la société américaine General Dynamics. Onze lanceurs vont être commandés, pour un coût unitaire inférieur à 40 millions de dollars - sans les frais de lancement. Quatre premiers lanceurs sont prévus en 1991.

Un contrat permet à General Dynamics de rejoindre les deux autres constructeurs privés américains, Martin Marietta (lanceurs Titan) et McDonnell-Douglas (lanceurs Delta) qui ont déjà reçu d'importantes commandes du Pentagone. S'appuyant sur ce marché protégé, General Dynamics va pouvoir, comme eux, mieux défendre ses chances pour les lancements de satellites commerciaux. Jusqu'à présent, l'Atlas-2, dont l'avenir paraissait incertain, n'avait obtenu qu'un contrat civil, signé par l'organisation européenne de télécommunications Eutelsat (le Monde daté 27-28 septembre 1987). Ce qui rendait très amers les dirigeants d'Arianespace, qui s'étonnaient qu'un organisme européen facilite l'émergence d'un nouveau concurrent d'Ariane.

## MÉDECINE

### Le professeur Luc Montagnier crée une Fédération européenne de recherche sur le SIDA

Le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) a annoncé, le mardi 3 mai, la création d'une Fédération européenne de recherche sur le SIDA (FERS). Cette fédération réunit un groupe de chercheurs de différents disciplines et de différents pays (France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne). Elle est soutenue en France par la Mutualité de la fonction publique (1) et vise deux objectifs : mettre en commun les compétences en matière de recherche sur le SIDA et recueillir des fonds sous forme de mécénat industriel et de contrats de recherche avec des partenaires privés. Cette initiative illustre les difficultés rencontrées en France par certaines équipes les plus expérimentées dans le domaine de la recherche sur le SIDA (lire ci-dessous l'entretien avec le professeur Montagnier). Elle coïncide aussi avec la réduction de 100 millions de francs (en 1987) à 20 millions de francs (pour 1988) des crédits gouvernementaux de recherche sur le SIDA.

L'idée de la FERS est née d'un travail coopératif qui a réuni durant deux ans, grâce au Prix Korber d'un montant de 2 millions de deutschemarks, plusieurs équipes européennes spécialisées dans le SIDA.

La FERS est aujourd'hui une structure associative (type loi 1901). Les spécialistes suisses, italiens et belges (professeur Peter Piot, Anvers) ont, par ailleurs, donné leur accord de principe pour participer et s'associer à cette initiative.

*« Il ne s'agit pas pour nous de faire appel à la générosité publique ou d'organiser des quêtes, ont expliqué les responsables de cette nouvelle fédération. Nous cherchons en revanche à nouer des contacts avec des partenaires industriels. Jusqu'à présent, les grandes firmes pharmaceutiques européennes ne se sont guère intéressées à la recherche sur le SIDA, même si quelques accords bilatéraux existent déjà. »* Cet appel à un partenariat actif a déjà été lancé auprès de groupes pharmaceutiques, de sociétés d'assurances, de groupes bancaires ou de compagnies aériennes. Elle correspond à la volonté de la grande majorité des premiers spécialistes français ayant travaillé - avec succès - sur le SIDA de trouver rapidement les fonds absolument indispensables au suivi de leurs travaux.

Aux yeux des fondateurs de la FERS, tout se passe comme si l'action gouvernementale manquait de cohérence et comme si l'appel à

la charité publique sous ses multiples formes ne permettait pas de compléter le financement via les instituts ou les organismes publics de recherche. Il s'agit aussi, avec cette instance, de permettre aux chercheurs des pays de la Communauté à lutter à armes plus égales avec leurs confrères d'outre-Atlantique, largement subventionnés par le gouvernement américain.

J.-Y. N.

(1) FERS, 51, rue Liancourt, 75014 Paris. Le conseil d'administration de cette association est présidé par le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) ; le vice-président est le professeur Jean-Claude Guichman (faculté de médecine Pitié-Salpêtrière). Les autres membres sont : les docteurs Willy Rosenbaum (hôpital Claude-Bernard), Christian Rouzou (hôpital Necker-Enfants malades), et les docteurs Georges Jansy (Royal Free Hospital, Londres) et Paul Racz (Bernhard Noth Institut, Hambourg).

La Mutualité de la fonction publique, qui soutient cette initiative, réunit trente mille fonctionnaires, soit quatre millions d'adhérents.

## PUBLICATIONS JUDICIAIRES

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juin 1987, M<sup>me</sup> PRUNIER Catherine Michèle, née le 3 septembre 1953 à THIONVILLE (57), demeurant, 32, rue Grande à Aulnoyville (77), a été condamnée à 2 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1981 et 1982).

La cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, le Figaro, le Monde. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune d'AULNOYVILLE (77) et sur la porte extérieure du 45, rue de la Chapelle à Paris, où M<sup>me</sup> PRUNIER a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juin 1987, M<sup>me</sup> PRUNIER Maurice, né le 13 mai 1924 à Fontenay-le-Comte (85), demeurant à Mauzé-sur-le-Mignon (79120) 4, rue du Colombier, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ans et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1980, 1981 et 1982).

La cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, le Figaro, le Monde. L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79) et sur la porte extérieure du 45, rue de la Chapelle à Paris où M. PRUNIER a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juin 1987, M<sup>me</sup> PRUNIER Maurice, né le 13 mai 1924 à Fontenay-le-Comte (85), demeurant à Mauzé-sur-le-Mignon (79120) 4, rue du Colombier, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ans et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1980, 1981 et 1982).

La cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, le Figaro, le Monde. L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79) et sur la porte extérieure du 45, rue de la Chapelle à Paris où M. PRUNIER a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juin 1987, M<sup>me</sup> PRUNIER Maurice, né le 13 mai 1924 à Fontenay-le-Comte (85), demeurant à Mauzé-sur-le-Mignon (79120) 4, rue du Colombier, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ans et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1980, 1981 et 1982).

La cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, le Figaro, le Monde. L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79) et sur la porte extérieure du 45, rue de la Chapelle à Paris où M. PRUNIER a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juin 1987, M<sup>me</sup> PRUNIER Maurice, né le 13 mai 1924 à Fontenay-le-Comte (85), demeurant à Mauzé-sur-le-Mignon (79120) 4, rue du Colombier, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ans et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1980, 1981 et 1982).

La cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, le Figaro, le Monde. L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79) et sur la porte extérieure du 45, rue de la Chapelle à Paris où M. PRUNIER a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juin 1987, M<sup>me</sup> PRUNIER Maurice, né le 13 mai 1924 à Fontenay-le-Comte (85), demeurant à Mauzé-sur-le-Mignon (79120) 4, rue du Colombier, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ans et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1980, 1981 et 1982).

La cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, le Figaro, le Monde. L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79) et sur la porte extérieure du 45, rue de la Chapelle à Paris où M. PRUNIER a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juin 1987, M<sup>me</sup> PRUNIER Maurice, né le 13 mai 1924 à Fontenay-le-Comte (85), demeurant à Mauzé-sur-le-Mignon (79120) 4, rue du Colombier, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ans et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1980, 1981 et 1982).

La cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, le Figaro, le Monde. L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79) et sur la porte extérieure du 45, rue de la Chapelle à Paris où M. PRUNIER a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juin 1987, M<sup>me</sup> PRUNIER Maurice, né le 13 mai 1924 à Fontenay-le-Comte (85), demeurant à Mauzé-sur-le-Mignon (79120) 4, rue du Colombier, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ans et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1980, 1981 et 1982).

La cour a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt par extrait dans le Journal officiel, le Figaro, le Monde. L'affichage de cet arrêt par extrait pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79) et sur la porte extérieure du 45, rue de la Chapelle à Paris où M. PRUNIER a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

### « Je suis très inquiet pour mon laboratoire »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le professeur Montagnier expose la situation de la recherche sur le SIDA en France et à l'étranger.

*« Quels commentaires vous inspire le financement actuel par le gouvernement français de la recherche sur le SIDA ? »*

« Nous sommes dans une situation incohérente et tout à fait inadmissible si ceci était confirmé. L'an dernier, le gouvernement a débloqué une somme de 100 millions de francs. Cette somme est, pour l'année 1988, tombée à 20 millions. Quant que soit le gouvernement à venir, il aura à résoudre ce problème essentiel. Un effort, qui n'est pas suivi dans ce domaine, correspond en réalité à... »

*« ... sam-pilage. La Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale ont une autre politique : les gouvernements de ces pays ont commencé avec de faibles financements, mais ils ont progressivement augmenté leur effort, au fur et à mesure que des équipes se formaient et se spécialisaient. »*

*« En pratique, quelles difficultés rencontrez-vous ? »*

« Je voudrais d'abord dissiper une idée trop répandue : l'Institut Pasteur n'est pas rattaché au domaine de la recherche sur le SIDA. Pour ne prendre que cet exemple, le produit de la vente des bijoux de la duchesse de Windsor, qui ont été légués à l'Institut Pasteur, et qui correspondent à environ 270 millions de francs, ne peut pas, en pratique, être affecté au financement des laboratoires travaillant sur

le SIDA mais seulement à la construction de bâtiments nouveaux. Le budget annuel de mon laboratoire, qui groupe environ cinquante personnes, est d'environ 5 millions de francs, les salaires de personnel non compris. Or il me faudrait 6 millions de francs. La direction de l'Institut Pasteur participe jusqu'à maintenant à la hauteur de 1,5 million, et je suis donc actuellement très inquiet pour le fonctionnement de mon laboratoire. Les crédits de l'Institut sont épuisés et je vis actuellement sur des crédits à venir du ministère de la recherche. Tout cela constitue une situation très précaire et très frustrante.

*« Il y a pourtant les diverses initiatives privées, les appels à la charité publique... »*

« Bien sûr, c'est très important. L'Association des artistes pour la recherche contre le SIDA, que préside Line Renaud, nous a permis d'acquiescer un « trieur de cellules ». L'appareil très coûteux. L'opération d'appel de la Fondation pour la recherche médicale de l'an dernier a permis de recueillir 17 millions de francs, dont 12 seront officiellement affectés à la recherche menée par différentes équipes en France. Il y a aussi le projet de la Communauté économique qui vise à la fois à financer la coordination de différents programmes de recherches sur le SIDA, à hauteur de 14 millions d'ECU. Mais tout cela ne suffit pas. Et il n'y a pas que l'aspect financier : en France, nous sommes toujours en retard dans l'application des découvertes des équipes de recherche fondamentale.

*« Vous ne craignez pas d'être accusé de ne pas défendre, comme il convient, nos intérêts nationaux ? »*

« Tout à fait. Vous ne craignez pas d'être accusé de ne pas défendre, comme il convient, nos intérêts nationaux ? »

« Vous savez, si nous arrivions de travailler, tout le monde serait en fait très content. Nous serions considérés comme des pionniers, sous l'autorité desquels on a pu, en France, découvrir et isoler le virus du SIDA.

*« Or je veux continuer à chercher. J'ai quelques idées sur ce qu'il faut faire dans ce domaine. Je veux rester dans la course, continuer à être un acteur, même si cela dérange. Un point, c'est tout. »*

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU.

## SCIENCES

### La « médiocrité » de la recherche publique

#### Indignation dans la communauté scientifique après une déclaration de M. Léotard

« Médiocres ». Le souffle a manqué à M. Laurent Fabius lorsque M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication de M. Chirac, a jugé, le dimanche 24 avril, devant les caméras d'Antenne 2, la recherche publique française. A. M. Fabius, ancien ministre de l'Industrie et de la recherche de M. François Mitterrand, qui reprochait au gouvernement Chirac d'avoir « amputé de façon très sévère [...] ce qui détermine le futur, c'est-à-dire la recherche scientifique ». M. Léotard a répondu : « Ce qui a été réduit, c'est la recherche publique, vous le savez très bien, qui ne domine des résultats que tout à fait médiocres. »

Cette déclaration sans nuances, la première du genre de la part d'un membre du gouvernement, a suscité une certaine émotion de la part des personnels de la recherche scientifique qui rappellent que jamais M. Alain Devaquet, ancien ministre de la recherche de M. Chirac, ne s'était livré à une telle attaque. Dans de nombreux communiqués et de nombreuses pétitions, les chercheurs s'indignent de l'accusation de M. Léotard contre une communauté qui a, à son actif, des travaux retentissants dans le domaine du SIDA, des cristaux liquides, de la supraconductivité, des mathématiques, des champs magnétiques intenses ou de l'étude des chimères pour expliquer

le fonctionnement du système immunitaire.

Dans un communiqué rendu public, mardi 3 mai, une quarantaine de membres et correspondants de l'Académie des sciences (1) se sont émus des déclarations de M. Léotard. « Nous avons appris avec stupeur, écrit-il, ce jugement lapidaire porté par un ministre en exercice. Un tel point de vue ne peut procéder que d'une méconnaissance qui n'exerce pas la légèreté du propos. De telles affirmations ne peuvent que nuire à l'action des responsables de la recherche, au travail des chercheurs dans leurs laboratoires et au renforcement des liens recherche-industrie. »

« Le développement du pays, ajoutent-ils, repose sur un effort continu de la recherche publique, par-delà les divergences qui marquent les politiques gouvernementales successives. C'est ce qu'ont tenu de faire les divers ministres de la recherche. »

De leur côté, plusieurs centaines de personnes travaillant à l'Institut Pasteur, tout en ne niant pas qu'il soit « nécessaire d'évaluer les résultats de la recherche scientifique », condamnent les propos du ministre de la culture en rappelant que, « s'il y a médiocrité [...], elle se situe au niveau des postes, des crédits, des conditions de travail et des salaires, et non des résultats ». « On oublie trop vite, ajoutent-ils, que de nombreux jeunes chercheurs travaillent quasi bénévolement [...] pendant plusieurs années avant de pouvoir prétendre à un emploi stable qui leur permette de vivre décemment. »

Des déclarations que le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FEN) fait également siennes en précisant que « l'appréciation scandaleuse portée par M. Léotard [...] contredit les réponses écrites fournies par M<sup>me</sup> Barre et Chirac » au questionnaire que leur a adressé le SNCS.

(1) Les membres et les correspondants de l'Académie des sciences qui ont signé ce texte sont : MM. Antoine Abragam, Jean Ansoin, Pierre Auger, Jean-François Bach, Étienne-Émile Baulieu, Henri Curran, Raimond Castaing, Pierre-Henry Chambon, Jean-Pierre Changeux, Georges Charpak, Gustave Choquet, M<sup>me</sup> Yvonne Choquet-Bruhat, ainsi que MM. Alain Colson (médaille Fields), Jean Coulomb, Pierre Douzou, Henri Duranton, Jacques Friedel, Paul Germain, François Gros, André Guimier, Jacques Guisard, Alain Horeau, Pierre Joliot, Alfred Joré, Yves Laporte, Jean-Marie Laska (Prix Nobel), André Lwoff (Prix Nobel), André Marchal, Philippe Nozières, Guy Ourisson, Jean-Claude Pecker, Francis Perrin, Laurent Schwart, (médaille Fields), Piotr Slieminski, René Wenzeler et Jean Wyart.

## Attention péage !

Les deux gyrophares bleus tournent, les phares sont allumés, le klaxon deux tons est en action, pas de doute, ce véhicule blanc avec ses inscriptions rouges SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation) est en urgence. Mais que vaut l'urgence d'une vie à sauver de plusieurs peut-être, en face d'un règlement ? Conducteur, médecin, personne n'a 5 francs. L'employé du péage se campe devant l'ambulance et l'empêche de passer. Pendant combien de temps ? Deux minutes et demie, selon le responsable du péage, ou huit minutes, selon le chef des pompiers.

A quelques centaines de mètres de là, une femme blessée dans un accident de la circulation agonise. Le chef du corps des sapeurs-pompiers envoie alors un de ses hommes, qui casse le rebord du péage et débloque l'ambulance. Deux minutes plus tard, celle-ci est sur les lieux ; la victime vient de mourir.

L'événement s'est produit le vendredi 29 avril, à 15 h 35 à Bandoi (Var). Le chef du corps des sapeurs-pompiers de la ville a suivi ce drame sur sa radio et le raconte minute par minute. Il se tremble encore de rage. S'il avait appelé le SMUR de l'hôpital de La Seyne tout proche, c'était pour gagner du temps, et le trajet par l'autoroute est en principe plus court de vingt minutes que par la nationale.

Quant au responsable du péage, il se défend comme il peut : il assure que le véhicule était banalisé, il chicanes sur les minutes. Et la victime aurait-elle été sauvée ? « Évidemment, le doute existe toujours », commente le chef du corps des sapeurs-pompiers. Le doute et la stupidité.

CHARLES VIAL.

(1) FERS, 51, rue Liancourt, 75014 Paris. Le conseil d'administration de cette association est présidé par le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) ; le vice-président est le professeur Jean-Claude Guichman (faculté de médecine Pitié-Salpêtrière). Les autres membres sont : les docteurs Willy Rosenbaum (hôpital Claude-Bernard), Christian Rouzou (hôpital Necker-Enfants malades), et les docteurs Georges Jansy (Royal Free Hospital, Londres) et Paul Racz (Bernhard Noth Institut, Hambourg).

La Mutualité de la fonction publique, qui soutient cette initiative, réunit trente mille fonctionnaires, soit quatre millions d'adhérents.

Quant au responsable du péage, il se défend comme il peut : il assure que le véhicule était banalisé, il chicanes sur les minutes. Et la victime aurait-elle été sauvée ? « Évidemment, le doute existe toujours », commente le chef du corps des sapeurs-pompiers. Le doute et la stupidité.

Quant au responsable du péage, il se défend comme il peut : il assure que le véhicule était banalisé, il chicanes sur les minutes. Et la victime aurait-elle été sauvée ? « Évidemment, le doute existe toujours », commente le chef du corps des sapeurs-pompiers. Le doute et la stupidité.

## DÉFENSE

### Ancien responsable des essais nucléaires

#### Le général Lewin propose d'équiper des hélicoptères français de l'arme à neutrons

Une munition neutronique tirée d'hélicoptère : c'est ce que propose le général Guy Lewin dans un article, « L'arme à neutrons, pourquoi, comment ? », publié par le prochain numéro de la revue Défense nationale. La France, explique-t-il en substance, est la seule à pouvoir rapidement concevoir un tel système d'arme au bénéfice d'une dissuasion en Europe et, notamment, de l'Allemagne fédérale.

Aujourd'hui cadre de réserve et à ce titre libre de son expression, le général de division Guy Lewin, soixante-deux ans, a occupé à plusieurs reprises d'importantes fonctions à la direction des centres d'expérimentations nucléaires, qui organise les essais sur les atolls de Polynésie.

Le général Lewin rappelle que, de son point de vue, l'arme neutronique, qui privilégie l'émission d'un flux de neutrons au détriment de l'énergie dissipée en souffle et en chaleur, est particulièrement adaptée au combat contre des concentrations blindées, en évitant de susciter des effets dévastateurs sur l'environnement.

« La France, écrit-il, est capable de la réaliser rapidement si la décision en était prise » par le gouvernement.

Cependant, l'ancien directeur adjoint des centres d'expérimentations nucléaires considère que le missile sol-sol Hadès, prévu pour transporter éventuellement une munition neutronique, n'est pas adapté à un tel emploi et il estime que la France n'a pas résolu parfaitement le problème du lanceur de cette arme, s'il était décidé de la fabriquer.

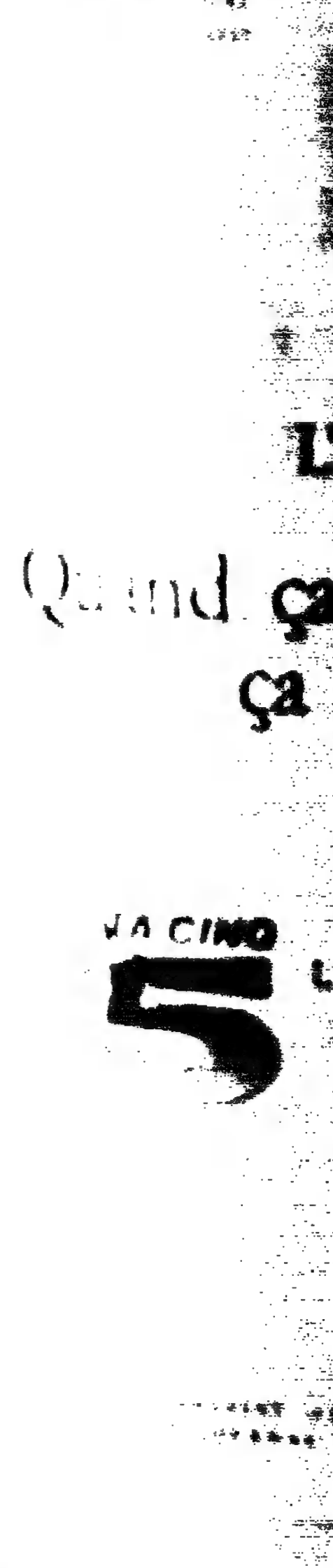
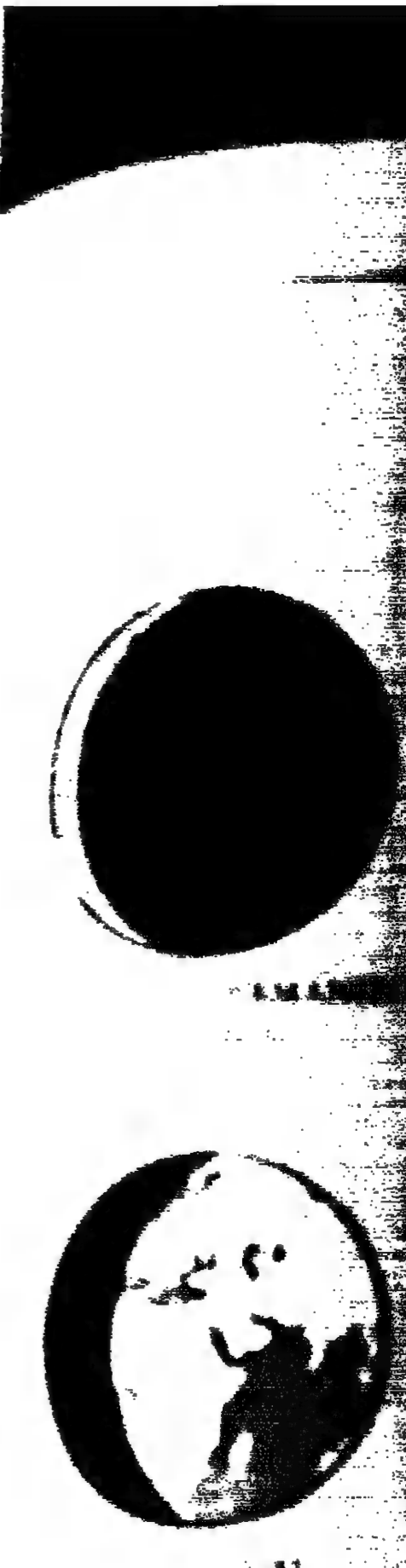
Pour cette raison, le général Lewin imagine que l'hélicoptère, à la condition de l'équiper de missiles à courte portée (quelques milliers de mètres), est le vecteur adéquat, pour un coût inférieur à celui d'un missile balistique.

« Avec cette arme, écrit le général Lewin, un hélicoptère pourrait à chaque mission attaquer et neutraliser une vingtaine de chars, alors qu'il n'en attaque qu'un ou deux avec les missiles antichars. Le tir s'effectuerait pratiquement à vue, la précision recherchée dans le temps serait facilement acquise. Enfin, la mobilité des hélicoptères éviterait d'avoir à effectuer un déploiement préalable dans la zone des combats éventuels. Cela permettrait en particulier à la France de décider la réalisation de l'arme à neutrons avant d'avoir réussi à convaincre ses partenaires allemands de son intérêt pour la dissuasion en Europe. »

Le général Lewin propose en conclusion de déployer la munition neutronique à bord des hélicoptères de la Force française d'action rapide qui interviendrait en Europe.

J.-F. A.

(1) Les membres et les correspondants de l'Académie des sciences qui ont signé ce texte sont : MM. Antoine Abragam, Jean Ansoin, Pierre Auger, Jean-François Bach, Étienne-Émile Baulieu, Henri Curran, Raimond Castaing, Pierre-Henry Chambon, Jean-Pierre Changeux, Georges Charpak, Gustave Choquet, M<sup>me</sup> Yvonne Choquet-Bruhat, ainsi que MM. Alain Colson (médaille Fields), Jean Coulomb, Pierre Douzou, Henri Duranton, Jacques Friedel, Paul Germain, François Gros, André Guimier, Jacques Guisard, Alain Horeau, Pierre Joliot, Alfred Joré, Yves Laporte, Jean-Marie Laska (Prix Nobel), André Lwoff (Prix Nobel), André Marchal, Philippe Nozières, Guy Ourisson, Jean-Claude Pecker, Francis Perrin, Laurent Schwart, (médaille Fields), Piotr Slieminski, René Wenzeler et Jean Wyart.



صكنا من الامصل



regulier crée  
recherche sur le SIDA

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a financé la mise en place d'un laboratoire de recherche sur le SIDA...

LE PAYS...  
Le pays...  
Le pays...

laboratoire

Le laboratoire...  
Le laboratoire...

DEFENSE

Le ministère de la Défense...  
Le ministère de la Défense...

Le ministère de la Défense...  
Le ministère de la Défense...

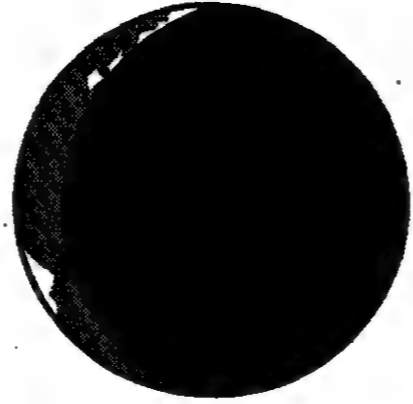
Le ministère de la Défense...  
Le ministère de la Défense...

scientifique

Le scientifique...  
Le scientifique...

Le scientifique...  
Le scientifique...

Le scientifique...  
Le scientifique...



LE JOURNAL PERMANENT  
5H 7H15



LE JOURNAL MAGAZINE  
12H30 13H30



LE JOURNAL IMAGES  
18H55



LE JOURNAL  
19H58 20H35



LE MINUIT PILE



LE JOURNAL DE LA NUIT

L'INFO SUR LA CINQ.

Quand ça se passe dans le monde,  
ça passe sur La Cinq.



LA TÉLÉ QUI NE S'ÉTEINT JAMAIS.



Jean-Claude  
BOURRET



Guillaume  
DURAND

CHAQUE JOUR 4 H 15 D'INFORMATION.

5 H - 7 H 15 LE JOURNAL PERMANENT. 12 H 30 - 13 H 30 LE JOURNAL MAGAZINE DE JEAN-CLAUDE BOURRET. 18 H 55 LE JOURNAL IMAGES.  
19 H 58 - 20 H 35 LE JOURNAL DE GUILLAUME DURAND. 24 H LE MINUIT PILE. LE JOURNAL DE LA NUIT.

BCRC



# Société

## SPORTS

### Pas plus de quatre footballeurs étrangers dans les clubs européens

Le comité exécutif de l'Union européenne des associations de football (UEFA), réuni le mardi 3 mai à Saint-André (Ecosse), a décidé de limiter à quatre le nombre d'étrangers par club. Dès la saison prochaine, aucune équipe engagée dans une compétition européenne ne pourra aligner plus de quatre joueurs non sélectionnables dans l'équipe nationale du pays auquel le club appartient.

Outre les Belges et les Hollandais dont les équipes sont très cosmopolites, les clubs britanniques seront les plus touchés par cette mesure.

Mais la France est également concernée. Alors que le débat sur l'admission d'un troisième étranger dans les clubs français menaçait d'aboutir à une impasse, la notion de « non sélectionnable » suggérée par l'UEFA, a permis de dégager un consensus chez les présidents de club réunis le samedi 30 avril à Paris, sans soulever l'opposition des organisations professionnelles de joueurs et d'entraîneurs.

Préconisé, par la Fédération française de football (FFF) pour sauvegarder les intérêts de l'équipe de France, la limitation prochaine à quatre joueurs non sélectionnables dans les clubs français risque cependant de provoquer des polémiques. La définition de « non sélectionnable » recouvre, en effet, les joueurs étrangers, mais aussi les Français d'origine étrangère, ayant souvent la double nationalité. Ces joueurs évoluent sous licence française, mais, le plus souvent, ils ne peuvent être retenus en équipe de France parce qu'ils ont porté dans le passé les couleurs de leur pays d'origine. C'est le cas notamment de nombreux joueurs africains.

Certains orientent déjà à la discrimination entre Français. Dès le mardi 3 mai, dans le quotidien le Sport, Joseph-Antoine Bell, le gardien de but franco-camerounais de l'OM, a violemment dénoncé ce « projet raciste ». La future réglementation risque aussi de se heurter à une jurisprudence du Conseil d'Etat. Cette juridiction a, en effet, annulé pour illégalité, le 16 mars 1984, un règlement du même genre adopté par la Fédération française de basket-ball, qui entendait lutter de la sorte contre l'utilisation massive de joueurs récemment naturalisés ou réintégrés dans la nationalité française.

## JUSTICE

### Le rapport annuel de la Cour de cassation

## La juridiction suprême a réduit en général ses délais de procédure

Il est des publicités dont la Cour de cassation se passerait volontiers. Les péripéties de l'affaire Droit-Grellier, le dessaisissement au mois de décembre dernier du juge d'instruction plaçant sur la présentation du rapport annuel (1) de la Cour, faite le mardi 3 mai par son premier président M<sup>me</sup> Simone Rozès. D'ordinaire à l'écart des passions, la Cour de cassation n'a guère apprécié — les caricatures ne sont toujours pas refermées — d'avoir été mise en cause, avec une certaine rudesse, par la presse.

Les institutions judiciaires souffrent, a estimé M<sup>me</sup> Rozès, de « être connues par des présentations souvent erronées, incomplètes et tendancieuses » à l'occasion d'affaires, de faits divers relatés par les médias à grand tapage. Certes « la Cour de cassation n'échappe pas au bruit et à la fureur », mais elle travaille aussi dans le sérieux, le studieux.

Sacrifiant de son côté au rite du bilan, le procureur général, M. Pierre Arpaillanc, pour qui la Cour de cassation est « autre chose qu'une maison qui gère des stocks » a estimé que ce bilan est « encourageant » bien que la Cour soit toujours surchargée. Tous contentieux confondus, la juridiction suprême a reçu en 1987, 26 178 affaires nouvelles, soit une augmentation de 12 % par rapport à 1986. Dans le même temps 25 407 procédures étaient citées, soit 42 % de plus qu'au cours de l'année précédente. Au 1<sup>er</sup> janvier 1988, 32 079 restaient à juger (+ 2,5 % par rapport à 1986). En matière civile, commerciale et sociale, l'augmentation (+ 12 %) a repris en grande partie, précise le rapport, du fait des contentieux des élections prud'homales même si, pour la première fois depuis vingt ans, il a été jugé plus d'affaires prud'homales qu'il n'en est resté.

Le volume global des affaires non jugées reste pratiquement stable et cela vaut pour toutes les chambres qui ont, nous dit-on, fait un effort considérable non seulement pour réabsorber leur stock, mais aussi pour réduire les délais de procédure. Ainsi le délai est-il redescendu de 8,4 mois en moyenne en 1987 (contre 20 mois en 1985 et 25,3 mois en 1986). En matière criminelle, la chambre a reçu 7 711 affaires nouvelles (+ 11 %) et le délai de règlement oscille, comme les années précédentes, autour de 7 mois. Le nombre des affaires restant à juger a augmenté de 11 %.

En matière d'indemnisation à raison d'une détention provisoire, le nombre des requêtes a diminué : 74 en 1987 contre 93 en 1986. Vingt et

une indemnités ont été allouées en 1987 soit deux fois moins que l'année précédente, pour une somme globale de 934 000 francs contre 1,5 million en 1986.

### Travail en profondeur

Reste le travail en profondeur de la Cour. On trouvera dans le rapport une longue étude consacrée à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation, après l'adoption de la loi du 5 juillet 1985 et notamment une analyse circonstanciée de la notion de faute inexcusable qui exclut de l'indemnisation.

Le rapport revient aussi sur les modalités d'exercice du droit de grève que l'actualité récente du mouvement des mécaniciens navigants et des pilotes de ligne a fait resurgir. « En l'absence de prescription légale, note le rapport, il appartient bien aux tribunaux, et en dernier lieu à la Cour de cassation de se prononcer car ils ne peuvent refuser de juger sous le prétexte du silence, de l'obscurité ou de l'insuffisance de la loi ».

Ainsi pour ce qui concerne l'équipage réduit à deux pilotes — sans officier mécanicien navigant — la cour a-t-elle estimé que les exigences des syndicats (maintenir pendant vingt ans un équipage de trois techniciens) était abusive. « La grève ne saurait avoir pour objet d'appuyer des revendications que l'employeur n'est pas en mesure de satisfaire ».

Le rapport s'attache aussi au droit des personnes et de la famille. De plusieurs arrêts de 1987 se dégage un conseil adressé aux juges du fond qui « ne doivent jamais hésiter (...)

à recourir aux moyens que draine la science moderne pour établir la vérité des filiations ». En matière de droit de garde des enfants un arrêt intéressant, du 7 octobre 1987, relève que « si les juges doivent prendre en considération les souhaits exprimés par les enfants et en tenir le plus grand compte, ils ne peuvent (...) subordonner l'exécution de leur décision à la discrétion des enfants ». C'est parce que la Cour a cassé un arrêt qui avait accordé à un père un droit de visite sous la condition expresse que les enfants acceptent de le voir.

En matière pénale, peut-être du rapport, on notera un arrêt de la chambre criminelle du 28 janvier 1987, relatif aux perquisitions pendant la phase d'enquête préliminaire. La Cour a estimé que la perquisition est légale même lorsque l'accord de l'intéressé a été recueilli sur un imprimé. Les gendarmes eux-mêmes doivent continuer de recueillir l'accord de la personne par écrit. La Cour, sur ce point, souhaite qu'un texte unifie les procédures.

Véritable inventaire à la Prévert le rapport évoque aussi des décisions de la Cour touchant aux transsexuels, au statut juridique de Berlin, aux baux ruraux, au droit bancaire, aux brevets, à la propriété littéraire et artistique. Preuve sans doute que loin « du bruit et de la fureur » peu de chose échappent à la Cour de cassation.

AGATHE LOGEART.

(1) Le rapport annuel de la Cour de cassation, établi à l'intention du garde des sceaux, est disponible à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, Paris, 90 F.

### La diffusion d'écoutes téléphoniques sur une radio privée

## Un pacifiste suisse interpellé et inculpé

BOURG-EN-BRESSE de notre correspondant

La police genevoise a procédé, en fin de semaine dernière, à l'interpellation d'un pacifiste suisse originaire de Trelex, dans le canton de Vaud. L'homme, âgé d'une trentaine d'années et dont l'identité n'a pas été révélée, a été inculpé de tentative de chantage et d'écoutes illicites par M. Vladimir Stemberger, juge d'instruction à Genève, chargé d'une information après une plainte déposée par M. Georges Starckman, propriétaire de la salle de spectacles

l'Alcazar, à Paris, et de la société suisse Star-Production.

Selon les résultats de l'enquête, l'inculpé pourrait être impliqué dans l'envoi d'un enregistré de conversations téléphoniques privées — relatives à des ventes d'armes contourant notamment l'embargo français et américain à destination de l'Iran — au journal le Courrier de Genève, ainsi qu'à la station de radio locale française Radio Zones, émettant à Fernex-Voltaire (Ain), qui s'en étaient fait l'écho. Le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lyon était intervenu le mois dernier dans les locaux de cette station en procédant à la saisie d'une partie de l'enregistrement — diffusé à l'antenne — après une autre plainte déposée en France par M. Starckman, mis en cause par l'expéditeur anonyme (le Monde du 27 avril).

M. Marco Ziegler, l'avocat du pacifiste genevois, a démenti toute participation de son client dans cette affaire. Ce dernier devrait être présenté, mercredi 4 mai, devant la chambre d'accusation du tribunal de Genève.

MICHEL LECOMTE.

### Attaque contre la bijouterie Cartier à Cannes

Trois hommes armés portant des barbes postiches ou des cagoules ont attaqué la succursale de Cannes de la bijouterie Cartier et se sont emparés d'un lot de bijoux d'une valeur supérieure à 40 millions de francs. Deux des malfaiteurs avaient d'abord forcé le responsable de la bijouterie, M. Bernard Beaume, dont ils avaient ligoté l'épouse que l'un d'eux gardait chez elle en otage, à leur ouvrir le magasin et ses coffres. Les auteurs de l'attaque ont ensuite réussi à s'enfuir.

La succursale Cartier de Cannes avait déjà été attaquée en août 1983 par Bruno Sialak, aujourd'hui décédé des suites d'une tentative d'évasion. Avec le concours d'un complice, il avait emporté alors un lot de bijoux d'une valeur de 45 millions de francs.

Un malfaiteur métriquement blessé par un bijoutier, M. René Cardelli, soixante-huit ans, bijoutier à Goussainville (Val-d'Oise) a moralement blessé, mardi 3 mai, vers 16 heures, l'un des deux malfaiteurs qui venaient de faire irruption dans sa boutique.

Selon le bijoutier, les malfaiteurs avaient tiré les premiers et c'est en ripostant avec son pistolet 7,65 qu'il a atteint l'un de ses agresseurs en pleine tête à travers la visière de son casque alors que son complice prenait la fuite à moto.

Le malfaiteur tué n'avait pas encore été identifié mardi soir. Le bijoutier qui a été entendu par le SRPJ de Versailles, avait déjà été attaqué à trois reprises.

### Aux assises de la Gironde

## François Korber se défend d'avoir ordonné un meurtre

BORDEAUX de notre correspondant

« Korber a crié : ne le laissez pas parler, tire ! » J'ai tiré et je l'ai touché au-dessus de l'oreille gauche. « Non, j'ai dit : attention, il tire. »

Roger Ambeau et François Korber ont donné chacun leur version de la mort d'Eichers, mardi 3 mai, devant les assises de la Gironde. Une chose est sûre, cependant : le 14 mars 1982, jour du premier tour des cantonales, en fin d'après-midi, Roger Ambeau a tiré la première balle de 22 long rifle contre Jacky Eichers, alias Bob Jones, dans la permanence électorale de François Korber à Bordeaux. Le fringant jeune premier du RPR, qui n'est toutefois pas candidat à ce scrutin, a voté de bon matin, puis il a donné rendez-vous à Roger Ambeau, dans les locaux « inaugurés dix-huit mois plus tôt par Jacques Chaban-Delmas » et où il attend et redote la visite d'Eichers.

Il soupçonne le colleur d'affiches, au demeurant truant au petit pied, de vouloir le faire chanter à propos du trafic du Luxembourg, auquel ils ont participé ensemble. Roger Ambeau arrive armé, à la demande de François Korber. Eichers n'étant pas au rendez-vous, il dissimule sa 22 long rifle dans la permanence et repart chez lui, dans l'attente d'un appel téléphonique de son patron. Il se produit vers 17 heures. Eichers est arrivé à la permanence et un entretien orageux commence entre celui-ci et Korber. Ambeau entre alors au salon, au cours d'une brève acalmie. Sous la menace de sa 22 long rifle, il contraint Eichers à s'asseoir et l'interroge sur l'existence « de cassettes et d'écrits » susceptibles d'étayer les projets de chantage d'Eichers.

« C'est à ce moment-là, indique Ambeau, qu'il a fait un geste de la main droite pour saisir le manche d'un massicot et, de la main gauche, il a voulu saisir la carabine. L'ordre de Korber et la peur tout ensemble m'ont fait tirer. »

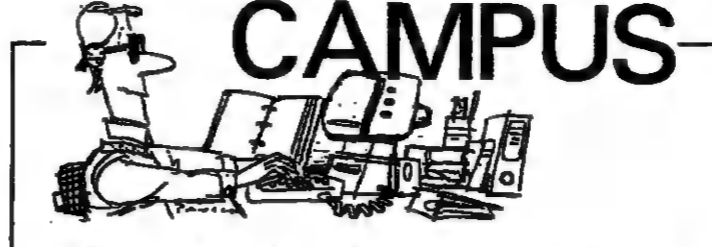
François Korber, qui a retrouvé verbe et assurance, conteste vigoureusement cette version des faits, dans laquelle il dirigerait l'action. Quant au second coup de feu qui achève Eichers, il affirme même ne pas l'avoir entendu, parce qu'il était sorti, croyant qu'arrivaient « soient des acolytes d'Eichers, soit des militants ». Roger Ambeau n'a apparemment pas vu les événements sous le même angle : « Bob est tombé à terre, après la première balle ; mais il continuait à remuer. François m'a dit : « Il bouge encore, fais quelque chose ; tu ne peux pas lui en mettre une autre ? ». François est alors sorti dans la rue pour frapper contre le rideau de fer, afin qu'on n'entende pas pendant que je tirais une deuxième balle derrière la tête de Bob. A son retour, il m'a dit une phrase déplaisante pour un homme de ses prestations en costume trois pièces : « Cela fera un charognard de moi ».

Limpide et accablant serait le récit de Roger Ambeau, si l'accusé ne s'était à plusieurs reprises contredit, en particulier lors de la reconstitution de l'assassinat en février 1986. Selon sa version de l'époque, il aurait tiré une seconde balle de sa propre initiative, par peur, en raison d'un soubresaut de la victime au moment où il enjambait le corps. Aujourd'hui, cependant, Ambeau affirme qu'il a traversé la vérité, « en accord avec François Korber », qui lui aurait promis « 10 bâtons » pour prix de son silence. Korber, une fois de plus, « conteste catégoriquement ».

Il assure que la mort d'Eichers ne pouvait lui profiter. Mais alors, pourquoi n'a-t-il pas prévenu la police le 14 mars 1982 ? « Vous imaginez le scandale, un cadavre dans une permanence électorale ! Je me suis dit : toutes les radios vont en parler ; je n'ai eu qu'un seul souci : éviter le scandale pour mon parti, ma famille, pour Chaban ».

A l'évidence, l'étoile montante du RPR n'aura pas réussi dans cette entreprise-là.

GINETTE DE MATHIA.



## CAMPUS Une école de commerce en Moselle

B IEN qu'elle soit située au carrefour des grands axes européens, la Moselle ne possède qu'une seule formation supérieure commerciale : celle de l'Institut d'administration des entreprises (IAE). Pour combler cette lacune, la chambre de commerce et d'industrie va ouvrir, à la rentrée prochaine, une Ecole supérieure internationale de commerce, l'ESIDEC. Pour mener à bien ce projet, elle a fait appel au conseil général, à la région, à l'Etat et à la ville de Metz qui l'ont cofinancé. L'ESIDEC sera abrégée, avec l'IAE, par le Centre messin d'enseignement de la gestion sur le technopôle de Metz-2000.

Elle formera, en deux ans, au commerce international les titulaires d'un BTS ou d'un DUT scientifique ou technique. Ses diplômés, munis d'une double compétence, seront capables de mener à l'étranger toutes les négociations d'un contrat de vente et pourront travailler dans les secteurs export des entreprises. Vu sa position géographique, l'ESIDEC entend développer son enseignement sur les pays d'Europe du Nord. Le programme, établi en collaboration avec la FNEGE (Fédération nationale pour l'enseignement de la gestion d'entreprises), l'Université et plusieurs chefs d'entreprises, comprend des modules de langues, de marketing, de négociation, de commerce international et de gestion de l'entreprise. Quarante élèves seront recrutés pour la rentrée. Ils doivent remettre un dossier de candidature avant le 20 mai.

R. RL.

(CCI, 10-12, avenue Foch, BP 330, 57 016 Metz Cedex 01. Tél. : (87) 52-31-25, Nicole Mestlère.)

### Salon audiovisuel

La Direction des enseignements supérieurs de l'université de haute Bretagne organise, les 13 et 14 mai, le premier salon des productions audiovisuelles destinées à la formation et à la diffusion de la recherche. Tables rondes, projection de vidéos et de films animeront ces journées.

(Université Rennes-II haute Bretagne, 9, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes. Tél. : 89-54-25-63.)

### Concours de piano

Pham-Huy Bich, élève de l'Institut supérieur d'électronique de Paris, et Frédéric Bassinot, de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, ont remporté le sixième

concours de piano de l'Ecole polytechnique, le premier avec le concerto en sol de Ravel, le second avec le concerto de Schumann. Ils étaient accompagnés par l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine.

### « Monocle » rémois

Le Monocle, tel est le titre du guide pratique de Reims et de sa région rédigé par un groupe d'étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de la cité royale. Deux cents pages culturelles, gourmandes, sportives et touristiques.

(ESC Reims, 59, rue Pierre-Taittinger, BP 302, 51061 Reims Cedex. Tél. : 28-08-04-72.)

**Le Monde**  
**L'EDUCATION**

**DOSSIER**  
● **BILAN DU COLLÈGE : LA MOBILISATION CONTRE L'ÉCHEC** : pour sortir de la « crise », les enseignants remontent leurs manches. Et pas seulement dans les collèges en rénovation.

**SOCIÉTÉ**  
● **LES ÉTRANGES SILENCES DES SOIXANTE-HUITARDS** : vingt ans après, les soixante-huitards s'adressent à leurs enfants avec un pavé sur la lan-gue. Pourquoi ? Un article de Hervé Hamon.

**EVALUATION**  
● **LE PALMARÈS 87 DES IUT** : pour chaque discipline, le classement des IUT les plus performants.

**JEUNES**  
● **ILS SONT FOUS DE CINÉMA** : 60 % des spectateurs français ont moins de vingt-cinq ans : le cinéma est la passion des jeunes. Ils se racontent.

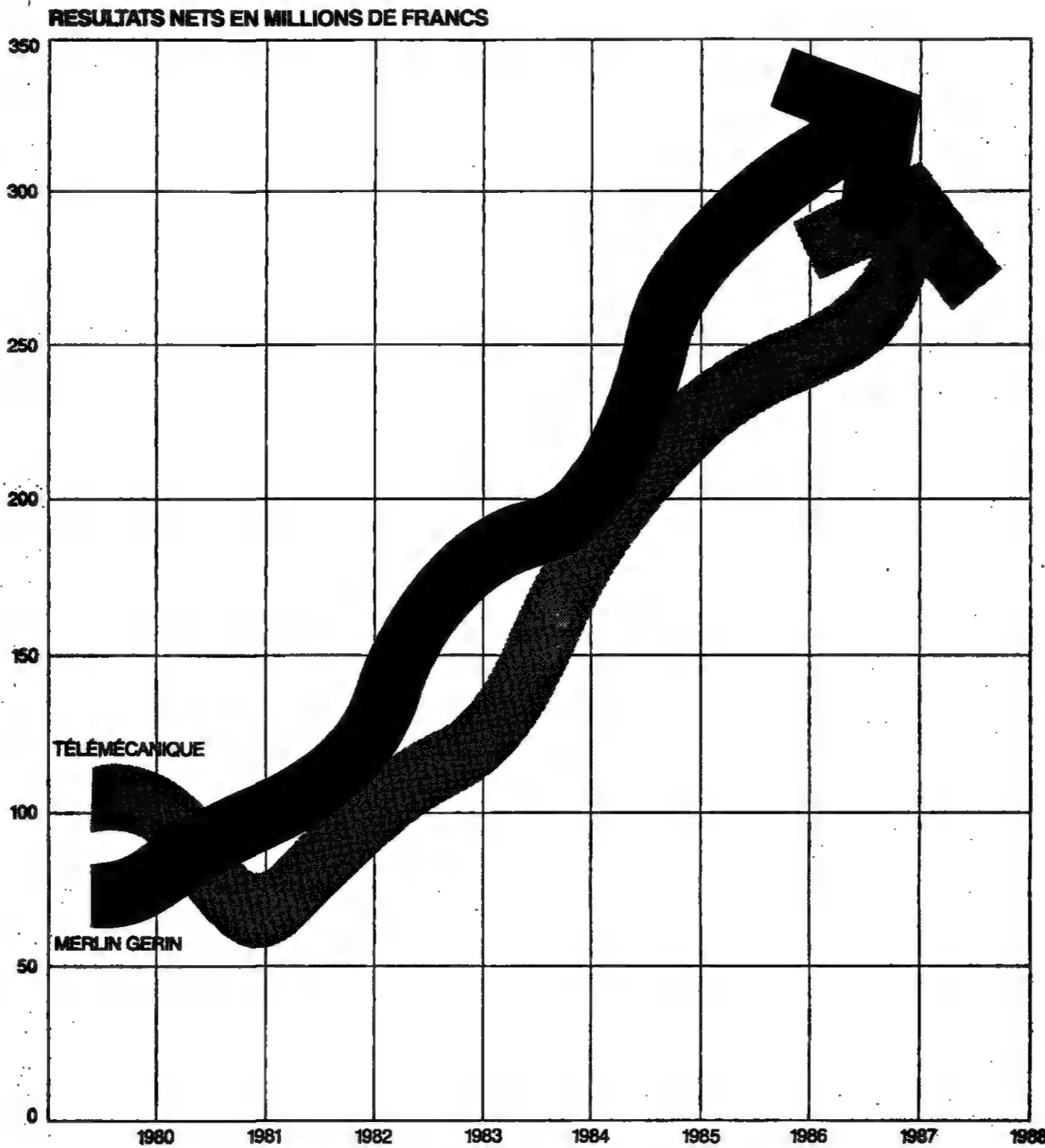
Numéro de mai : 102 pages - 15 F  
En vente chez tous les marchands de journaux.

مكتبة الأهل









## AVOUEZ QUE CERTAINES COURBES SONT ÉLOQUENTES.

Certaines courbes parlent plus que d'autres.

Ce qu'elles disent, c'est la complémentarité naturelle qui existe entre Télémécanique et Merlin Gerin.

Ce qu'elles démontrent, c'est la performance d'équipes motivées.

Ce qu'elles proclament, c'est la nécessité d'une alliance pour mieux

résister aux grands concurrents mondiaux.

Ce qu'elles promettent, c'est la victoire dans les grandes compétitions de demain.

Depuis 1980, les courbes de rentabilité, de chiffre d'affaires, d'expansion de Télémécanique et de Merlin Gerin ne se quittent pas.

Ce que nous proposons, c'est qu'elles ne se quittent plus.

Pour Une Alliance Merlin Gerin - Télémécanique

**SCHNEIDER**

Une note d'information (via COB n° 88475 du 26/2/88) ainsi qu'une note complémentaire du 7/4/88 sont tenues gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.

سكرا من الاصل

ARTS

Eloge de la t



1988

Vertical text on the right edge of the page, partially obscured and difficult to read.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

A Cologne et à Marseille : métamorphoses du verre

Éloge de la transparence

Géométrie des sens

Deux expositions rendent hommage, à Cologne, au matériau, à sa souplesse et à l'effarante adresse de ses praticiens à toutes les époques.

La gare de Rolandseck est charmante, entre forêt et Rhin. Apollinaire y passa jadis, dit-on. Elle ressemble moins à une gare qu'à un pavillon de chasse surmonté d'une orangerie, avec terrasse-promenoir et salon noble. La gare de Rolandseck est délicieuse, et l'on ne s'étonne pas qu'elle ait séduit un collectionneur qui a disposé ses Arp sur la pelouse et ses Wols aux murs des salles d'attente désaffectées et restaurées. La gare de Rolandseck est exquise, véritablement, et on ne lui connaît qu'un défaut: c'est la gare la plus mystérieuse et la plus introuvable de toute l'Allemagne. Il faut, pour la découvrir, une carte d'état-major ou le secours d'un guide persévérant.

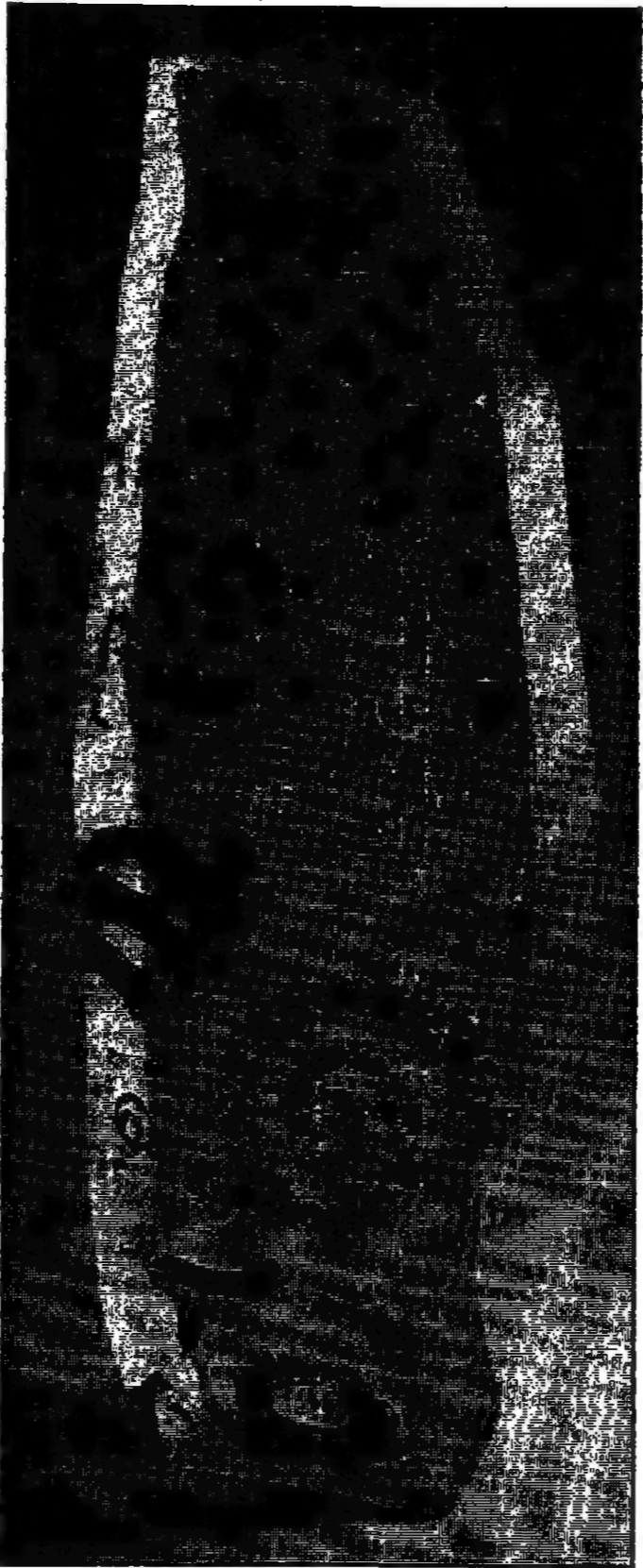
Sans la perspicacité d'un chauffeur de taxi tunisien de Düsseldorf, francophone et lecteur du Monde, la gare de Rolandseck serait demeurée inaccessible, et l'on eût fini par douter de son existence comme de celle de l'exposition « Glasmétamorphosen » qui s'y abrite — ou plutôt s'y cache.

C'est été dommage. Ces « Métamorphoses du verre » réunissent une quarantaine d'artistes-verriers contemporains et composent un panorama de ce qui se crée aujourd'hui dans tous les genres artistiques à l'aide de toutes sortes de verre, du soufflé traditionnel à la pâte de verre ou au verre au plomb pour centrales nucléaires. Trois partenaires ont collaboré à cette entreprise: un industriel verrier, le groupe Corning, le Centre du verre du Musée des arts décoratifs et le Musée du verre de Saus-Poterie. Le troisième a prêté un peu de ses collections, le second son savoir-faire et le premier a fourni les moyens matériels. Résultat de l'entente entre-mécène et musées: une bonne exposition, internationale quoiqu'à prédominance française. On regrettera qu'elle dure à peine une semaine, et qu'il ne soit pas prévu de la faire voyager.

La diversité est de règle

Si métamorphoses il y a, elles suscitent également chefs d'œuvre d'artistes, objets décoratifs et sculptures. La diversité est de règle, du vase somptueux au bloc de verre taillé comme pierre, peint ou patiné. Schématiquement, trois catégories de travaux se distinguent. Les uns, fidèles à une tradition que la gloire croissante de Gallé ou de Daum n'a fait que renforcer, se montrent excellents praticiens, mais à partir de formes peu nouvelles. Soufflant leurs volumes courbes, les ornent d'émaux, d'inclusions d'or et de teintes chatoyantes, ces rénovateurs du verre décoratif exécutent coupes et vases avec une belle dextérité. Alain Begou, Peter Layton et Claude Monot semblent les plus habiles d'entre eux.

Une conception plus picturale, plus frontale, se révèle ailleurs dans des jeux de surface et d'émaillage. Il passe des souvenirs de peintres dans nombre de ces variations inattendues. On imagine qu'Anne Siering ne reste pas indifférente au renouveau de la figuration, que David Ruth connaît Annette Messager et que Catherine Zoritchak n'ignore rien de la calligraphie dansante de Tobey.



David Ruth : sculpture série « L'Avènement », 1988.

D'autres enfin, plus audacieux, usent de leur matériau en inventeurs de formes, figuratives ou abstraites. Qu'ils s'autorisent tous les baroques, comme van Lith ou Linard, ou jouent de la droite comme Pistor, ils tirent partie du grain du verre et de sa transparence.

Quelques-uns de ces modèles, l'Américain Ben Tre et le Français Negreanu, associent verre et métal. Ils rejoignent ainsi d'autres artistes, partis eux du marbre ou du fer pour aller vers le verre: Negreanu pourrait exposer en compagnie d'un Pom-

merolle. Ce sont là des créateurs singuliers, et des sculpteurs autant que des verriers.

N'en était-il pas de même de l'auteur de la coupe dite de Lycurgue, anonyme artiste du quatrième siècle de notre ère? Était-il verrier, lui qui savait traiter figures et mouvements avec une liberté et un naturel que l'on doit comparer à ceux des plus belles frises de sarcophages? Cette coupe aux reflets changeants, rougeoyants ou verts pâles suivant l'éclairage et l'angle, n'est que l'un des trésors d'une apologe de l'art romain dénommée « Le Verre des Césars » (2).

Le British Museum, le Corning Museum of Glass — encore Corning... — et les musées de Cologne et de Naples ont prêté l'essentiel de cette anthologie du verre filé, du camé et de l'or en inclusion des débuts de l'Empire jusqu'au quatrième siècle.

Bois et vis longtemps!

Il pourrait suffire d'ajouter que l'on demeure passablement effaré de la fraîcheur des couleurs, de la variété des entrelacs et des formes, de la dextérité de ces tailleurs de déesses et de profils impériaux, et que l'on a peine à croire que telle pièce découverte dans une tombe de Pompéi ou de Cologne a près de deux mille ans d'âge.

Le « vase bleu », amphore des temps augustéens, on le croirait vénitien du seizième siècle, tout comme le « vase de Portland », sur le flanc duquel Eros guide une jeune femme qui caresse un serpent. Un flacon affecte la forme d'un singe ou d'un Janus grotesque. Une coupe à boire porte en lettres de verre turquoise une inscription: « Bois et vis longtemps! » Toutes les fantaisies, les volutes les plus arachnéennes, les tissages de verre les plus extravagants et les plus superbement inutiles enveloppent globes et vases, comme aux meilleurs temps du baroque.

D'autres coupes, aux motifs d'agate rubanée parfaitement abstraits, on les croirait Art nouveau. Tous les styles possibles sont là: on croirait que les verriers qui sont venus plus tard n'ont guère pu avoir d'autre ambition que celle de rivaliser avec ces prédécesseurs incomparables, ou de les imiter.

PHILIPPE DAGEN.

\* « Le verre des Césars », Römisches Germanisches Museum, Cologne, jusqu'au 28 août. L'exposition sera présentée à Rome, au Musée du Capitole d'octobre 1988 à Janvier 1989.

La Vieille-Charité de Marseille abrite deux expositions organisées par la direction des musées et le Centre international de recherche sur le verre, installé dans cette ville depuis 1986. Une confrontation fertile.

Le CIRVA accueille régulièrement des artistes, architectes, designers, sculpteurs, peintres. Il leur offre les moyens de travailler et de bénéficier du savoir-faire des artisans, techniciens ou industriels du verre. Ainsi, en 1987, Mario Merz, Richard Deacon, Penone, Kowalski, Gloria Friedman, pour ne parler que des seuls sculpteurs, s'y sont arrêtés. Tout comme l'Américain Thomas Kovachevich, dont le CIRVA présente aujourd'hui les travaux, accompagnés de quelques objets réalisés par des peintres; sur les coupes et assiettes de Marie Ducaté, on retrouve les couleurs luxuriantes et l'imagerie de ses toiles.

Kovachevich travaille d'ordinaire le papier calqué. Il y découpe des formes géométriques élémentaires (carré, cercle, triangle) qu'il décline en des sculptures dont la forme se modifie sous l'effet de la vapeur d'eau. Ses sculptures, saisies entre métamorphose et immobilisme, semblent en équilibre, à la limite de la vie et du temps. Au CIRVA, Kovachevich a travaillé de fines feuilles de verre, dans un grand format qui toutefois ne dépasse jamais l'échelle que peuvent appréhender deux bras humains. Imprévisibles, courbes, souples, ces feuilles de verre, quasi immatérielles, prélevées sur une matière vierge de toute trace, de tout impact, composent une sorte de géométrie des sensations: plaisir, douleur, étonnement. La lumière et les ombres, les reflets jettent un trouble sensualiste sur ces sculptures incroyablement fragiles, blanches et transparentes. Elles se situent à l'écart, dans une zone pure où ni l'érosion de la matière ni les certitudes du regard ne semblent avoir cours.

Par comparaison, les quelque deux cent cinquante pièces de verrerie européenne des années cinquante, alignées derrière des vitrines — la présentation est exemplaire, — ont l'air d'enfants sages: coupes, verres, carafes, vases... Il faut y regarder de plus près. Les années 50, ici, ne sont certes ni kitch ni tapageuses. Mais la modernité y triomphe sans renier la tradition: au premier coup d'œil, on repère les Espagnols, les Italiens, les Scandinaves, les Français. Les pièces uniques côtoient les objets destinés à une production en série. Toutes relèvent de la même exigence d'innovation. Car la verrerie, dans ces années d'après-guerre, participe elle aussi du boom économique et de la volonté de renouvellement des formes.

Le goût pour la couleur

Pays par pays donc, mais aussi manufacture par manufacture, on peut suivre ainsi l'évolution de la verrerie italienne où prédomine le verre soufflé, le goût pour la couleur, ancré dans la tradition des verriers de Murano. Le vase « Barbarico » d'Ercole Barovier (1951) mérite une halte spéciale, tant il annonce, par ses jeux mimétiques avec le bronze et le primitivisme, le courant du design des années quatre-vingts. Architecte, peintre, scénographe, c'est un Italien encore, Ico Parisi, qui en 1951 plante une fourchette dans une masse de verre jaune et intitule le tout la Polenta, préférant à son tour la recherche des artistes invités aujourd'hui au CIRVA. Il faut remarquer aussi les pièces épurées du Finnois Wirkkala, les transparences précieuses de Lalique, les drôles de petits vases à pied de Michel Daum, les bleu outre-mer de Nancy Still McKinney ou les mosaïques d'Ermano Toso... Tous se situent à mille lieues de l'anecdote que trop souvent accompagne le regard posé sur cette décennie.

ODILE QUIROT.

\* Jusqu'au 12 juin, au centre de la Vieille-Charité, Marseille.

Le Monde

Advertisement for 'Le Monde' supplement. It features a stylized illustration of a building with a starburst above it. Text: 'MERCREDI 11 DATÉ 12 MAI SUPPLÉMENT GRATUIT • 12 PAGES'. The word 'Le Monde' is written in a large, decorative font at the top of the ad.

Picasso 1939-1945

PARIS, il y a le Picasso de l'après-guerre. A Cologne, c'est celui des années noires qui est étudié. De l'exode à Royan au retour rue des Grande-Augustins, l'exposition enchaîne portraits de Dora Maar, natures mortes sombres et nus haineusement anguleux. Picasso évoque le tragique à sa manière, celle de Guernica, le monumental en moins, la rage nerveuse en plus. Les corps se plient en deux suivant la colonne vertébrale, les visages se contractent en masses triangulaires, les yeux se vidant ou vocifèrent. Il n'est plus temps de flatter l'anatomie voluptueuse de Marie-Thérèse. Il est trop tôt pour célébrer celle de Françoise, fille-fleur. C'est la guerre. Le chat sort les dents, les objets les plus pacifiques ont des aires de lames et de haches.

les couleurs virant au noir et violet. Apparaît la tête de mort, crâne de taureau, puis crâne humain, qui demeure dans la peinture jusqu'à ces grandes années 1945-1946 que l'exposition — c'est une de ses faiblesses, l'autre étant de négliger la sculpture — n'a su ni franchement oublier ni véritablement explorer. De là un sentiment d'inachevé. Mais il ne tient pas contre la satisfaction de voir ensemble quelques-unes des toiles, des gravures et des dessins les plus fortes de Picasso, et aussi l'une de ses meilleures œuvres inédites, le Premier Pas, de 1943, venue du Connecticut pour l'occasion. Ph. D. \* Museum Ludwig, Bischofsgartenstrasse 1, jusqu'au 19 juin.

Galleries

PRINTEMPS des galeries à Cologne: une cinquantaine d'entre elles organisent un vernissage commun le samedi dernier. Peintres et sculpteurs allemands envahissent le quartier de la Bismarckstrasse. Surprises cependant: quelques artistes français sont là pour démentir le lieu commun qui veut qu'ils ne se consacrent que sur place. Tori Grand est chez Krings-Ernest, Gasterowski chez Jöllenbeck, Georges Noll chez Friedrich, Autras célébrés: le Britannique Bill Woodrow, la photographe Cindy Sherman, l'expressionniste Galli et l'architecte Richard Meier. Hors concours, une exposition de sculpture à la galerie Gmurzynska, avec Giacometti, Ernst, Miró, Gonzalez et, naturellement, Picasso. Ph. D.

LES COURBES

Les courbes de rentabilité de l'expansion de Télémeccanique ne se quittent pas.



MARCHÉ

Le commerce de l'art à l'horizon 1992

L'expert,

Experts et juristes, douaniers et assureurs, agents du fisc ou commerçants, tous s'inquiètent aujourd'hui des conséquences de la flambée des prix dans un univers où les règles et les certitudes sont fort rares ou même contradictoires selon les pays. D'ici à 1992, en Europe au moins, les législations devront pourtant être unifiées.

Le 30 mars 1987, les *Tourne-sols* de Van Gogh atteignent 225 millions de francs, le prix le plus élevé jamais payé pour un tableau. Le 22 mars 1988, les musées de France ouvrent leur première souscription nationale pour éviter qu'un *La Tour* leur échappe, à défaut de pouvoir échapper à la France puisqu'une loi permet d'interdire la cavale des œuvres d'art vers les salles de ventes accueillantes de Londres ou de New-York. Le 21 avril 1988, un déséquilibre vitriole à Munich trois tableaux de Dürer, le jour même où un Renoir, qu'on avait

peu avant présenté comme un chef-d'œuvre du maître, était suspecté d'être un faux. Ce qui ne l'empêchait pas de fort bien se vendre peu de temps après.

A travers ces quelques instantanés, on peut mesurer l'extraordinaire variété des intervenants du monde et du marché de l'art. Un seul monde en fait où se côtoient fébrilement conservateurs et marchands, assureurs et douaniers, restaurateurs et faussaires, collectionneurs et experts, et enfin les juristes, fort embarrassés lorsqu'ils ont à trouver des formes universellement acceptables pour tous ces acteurs, dans un marché qui s'est emballé. C'est ainsi que, sur une idée du juriste Pierre Lalive, président de l'Institut du droit et des affaires internationales, émanation de la Chambre de commerce internationale (CCI), Martine Briat, directrice du même organisme, et une pléiade de spécialistes de toute nature ont organisé, en avril, à Genève le plus brillant des colloques sur les sujets en apparence les plus éloignés des joies esthétiques : exportation et importation, fiscalité et dation, expertise et assurance.

On y revient, on y reviendra tous jours : un savant, c'est



MAGNUM/BRUCE DAVIDSON

quelqu'un qui sait des choses qu'il faudrait savoir mieux que lui pour être sûr que ce n'est pas un imbécile, disait Frédéric Paulhan, père de Jean. La sentence se sera révélée particulièrement justifiée à Genève, et cela sur deux plans. D'une part cet aréopage de sommités venus des plus brillantes universités du monde, ou titulaires des plus respectables des titres, a découvert quel chemin il

reste à faire pour qu'un juriste néerlandais, par exemple, comprenne les iniquités d'un conservateur de musée espagnol, ou encore pour qu'un marchand d'estampes français saisisse - si bon que soit son anglais - les subtilités d'un avocat américain.

Or ces difficultés de compréhension, qu'un tel colloque aura d'ores et déjà permis d'atténuer,

nouveau Janus

ne sont rien à côté de celles rencontrées lorsqu'il s'agit de plaquer la rigidité (d'ailleurs relative selon les pays) du droit, l'intransigeance (tout aussi relative) des douaniers, les exigences des nouveaux acheteurs institutionnels, etc., sur l'élément le plus fuyant qui soit : la valeur esthétique d'un objet. Dans le domaine des arts, le savant de Frédéric Paulhan prend le nom d'expert et s'il s'est trouvé un moment passionnant au cœur de ces journées genevoises, c'est bien cette manière où l'expertise est apparue comme la référence obligée de tous les autres intervenants et, en même temps, comme la vérité la plus fuyante.

Car il ne s'agit pas seulement d'expertiser des faux ou des œuvres authentiques. Il s'agit aujourd'hui d'apporter des « certificats », des mesures infaillibles qui servent ces « nouveaux acheteurs » que sont les entreprises américaines, les assureurs japonais, ou les investisseurs de tout poil, peut-être un peu trop vite convaincus de la rentabilité de ce nouveau marché, s'il faut en croire certaines interventions d'un autre colloque, avignonnais celui-là (1), qui s'est tenu en mai 1986. L'expert se trouve ainsi pris entre deux images. Celle du conseiller,

tout fait de fibres artistiques et dont on loue l'œil comme on apprécie la passion du collectionneur et la clairvoyance du conservateur (2). Et celle du « mercenaire » au service du plus offrant, salle de ventes, fondation américaine ou acheteur institutionnel.

Or l'image peut correspondre à la réalité. Au prix où sont payés les experts des musées français auprès de leurs homologues de chez Sotheby's, par exemple, on s'étonne qu'ils n'aient pas encore tous tenté la traversée de la Manche à la nage.

F. E.

(1) Les actes de ce colloque (12-14 mai 1986) commencent à être publiés par la Documentation française : *Économie et culture* (Vol. 1) : *Les Outils de l'Économiste à l'Épreuve* (245 p., 130 F.). Trois autres volumes restent à paraître.

(2) Rappelons qu'en France un conservateur n'a pas le droit de faire d'expertises sinon pour son musée. Interdiction rituellement contournée, ne seraient-ce que par les catalogues publiés par les mêmes conservateurs et qui, lors des grandes expositions, authentifient nombre d'œuvres privées.

Pour le reste, est expert qui se déclare expert : il suffit d'en convaincre son monde.

Entretien avec Mme Martine Briat

« L'attitude marchande est devenue prédominante »

Pour Martine Briat, directrice de l'Institut du droit et des pratiques des affaires internationales et organisatrice du récent colloque de Genève, tout reste à faire, en matière de droit lorsqu'on parle de commerce international de l'art. A commencer par poser les bonnes questions.

« L'INITIATIVE du colloque revient à Pierre Lalive, professeur de droit international privé, mais également collectionneur. Spécialiste dans le règlement ou la négociation de litiges extrêmement complexes, il s'est aperçu qu'il existait un nombre considérable de problèmes en matière de ventes d'art internationales. Il y avait en fait des réunions ou conférences, mais seulement entre États, ou au sein d'organisations comme le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. Dans de tels contextes, tous les débats étaient consacrés à des questions d'exportation licite et de protection du patrimoine. C'est-à-dire à des problèmes relevant du droit pénal, ou de la restitution d'œuvres. Le commerce en tant que tel n'était pas évoqué.

Faire exploser les cloisonnements

« D'où un premier colloque en 1985, consacré à « la vente internationale d'objets d'art ». Cette première réunion, où des gens peu portés à se rencontrer se sont retrouvés, s'est pourtant révélée trop exclusivement juridique. Cette année, nous avons donc voulu intégrer les pratiques, c'est-à-dire faire intervenir les assureurs, les directeurs de galeries, les experts, les conservateurs, etc. Et évoquer également d'autres aspects plus ou moins déterminants, comme la fiscalité : les incitatifs fiscaux propres à chaque

pays, ou encore les systèmes de dation et de donation.

« Nous avons voulu faire exploser les cloisonnements, avec un objectif plus ambitieux qu'il y a trois ans : trouver, entre les impératifs des patrimoines nationaux, les intérêts commerciaux, ceux des artistes et des collectionneurs, une ligne médiane qui puisse satisfaire tout ce beau monde. Si tous n'ont pas été satisfaits, ni toutes les réponses trouvées, au moins les questions principales auront été posées.

« Pourquoi avez-vous choisi Genève, plutôt que Londres, Paris ou Mexico ?

« Nous avons hésité entre Londres, qui a pour elle d'être le siège de Sotheby's et de Christie's, et Genève, plus neutre, comme chacun sait, et où il existe déjà une association : Droit et commerce international de l'art (DECIA). Nous avons finalement opté pour Genève, qui permettait l'intervention du plus grand nombre de spécialistes internationaux dans chacun des domaines concernés. En outre, la ville avait l'incontestable mérite de subventionner le colloque.

« Avant, le commerce international de l'art, c'était une sorte de club où se côtoyaient le monde des musées, les collectionneurs, les commissaires-priseurs, quelques galeries. Un circuit clos. Depuis cinq ou six ans, de nouveaux opérateurs sont apparus, des *businessmen* de l'art, pour qui l'œuvre en tant que telle peut avoir moins d'importance que son prix. L'attitude marchande est devenue prédominante.

« Il y a un phénomène nouveau, le déséquilibre du marché ?

« Oui, les prix payés pour certaines œuvres créent un problème énorme. Pour les Japonais, aujourd'hui, acheter une œuvre, c'est un placement, un investissement. Ce sont eux aujourd'hui, mais il faut se rappeler que c'est une constante : les pays les plus

riches ont toujours voulu acquérir les biens des pays moins fortunés. Pensez à la France au dix-huitième siècle, aux Américains pendant la première partie du vingtième. Les Japonais restent dans la tradition. Reste que la situation est intenable. En premier lieu pour les musées, bien sûr, qui ne peuvent plus faire face, même soutenus par l'État, mais aussi pour les assureurs. Il n'est donc pas exclu que certaines polices comportent à l'avenir des clauses restrictives. Que tel tableau, s'il vient à être volé ou détruit, ne soit plus remboursable qu'à 50 % de la valeur déclarée. Il se peut aussi, comme cela se fait maintenant pour les satellites, qu'on refuse tout bonnement de les assurer.

« Cela se peut-il constituer un élément modérateur du marché ?

« Les assureurs essayent, oui. Ils essayent aussi par le biais de l'expertise de trouver la valeur « économique » de l'œuvre. Mais peut-elle être vraiment indépendante de la valeur de vente ? En outre, qui a vraiment intérêt à modérer le marché ? Rumeur ou réalité, on dit que le milieu de la pègre japonaise se sert des achats d'œuvres d'art pour blanchir de l'argent. Qui a intérêt à savoir d'où provient l'argent ? Personne. D'où un aspect un peu malsain, très particulier au commerce international de l'art.

Un statut international de l'expert

« Or si cet argent sert à blanchir, il est possible qu'il y ait des rotations énormes et extrêmement rapides, un mouvement purement financier d'où est exclu le collectionneur.

« Dans un tel contexte, la valeur artistique de l'œuvre ne reste plus en ligne de compte ?

« La valeur d'une œuvre ? Qu'est-ce que c'est ? Est-ce celle déclarée aux assurances, celle de l'évaluation en douane, celle fixée par un expert, celle fixée par une vente plus ou moins réussie ? Pour tenter de répondre à cela, les Américains ont imaginé la notion de *Fair market value*, un critère beaucoup plus « objectif » qui ferait intervenir simultanément la réputation de l'auteur, la qualité de l'œuvre, le temps passé à la création, la place dans l'œuvre entier, l'état de conservation, l'existence ou le risque d'un droit de préemption, la situation juridique de l'œuvre, etc.

« Cela boussule passablement le rôle traditionnel des experts.

« Une étude californienne a montré que pour un même objet les expertises pouvaient varier de 40 000 à 250 000 dollars. Cela aux États-Unis. Or que vaut une expertise américaine en France ?

Faut-il alors trouver un statut international de l'expert, voire créer une chambre internationale des experts ? Et sur quels critères les choisira-t-on ?

« En Suisse, pour la peinture du dix-huitième siècle, il n'y a que trois experts, qui sont aussi directeurs de galeries. Est-ce qu'un directeur de galerie peut être en même temps expert ?

« Avant le développement du marché international, un bon expert pouvait trouver le temps de tout expertiser. Aujourd'hui, pour chaque époque, pour chaque peinture, les petits experts se sont multipliés. Comment être sûr de leur compétence ?

« Il y a maintenant des techniques scientifiques très fines qui laissent peu de place au doute.

« Oui, mais se pose alors le problème du coût d'une expertise. Quel temps et quels moyens techniques un expert peut-il employer pour une œuvre secondaire, voire mineure ? Les nouvelles techniques d'expertise vont dans le sens des gens qui ont de l'argent. D'où la force d'organismes comme Sotheby's ou Christie's, ou encore d'institutions riches, comme le Getty Trust. Même s'il ne faut pas oublier ceux qui ont un coup d'œil fantastique. Comme en matière de vins, par exemple, la part de l'intuitif rencontre souvent celle du scientifique.

« Si complexe et ambigu soit-il, le rôle des experts reste déterminant. Ainsi, les assureurs qui se contentaient jusqu'à présent de la valeur déclarée ont tendance à se doter de services d'expertise et de conseil. Pour eux-mêmes et pour leur clientèle. A tel client ils suggéreront de réévaluer l'œuvre assurée, à tel autre, propriétaire d'un Renoir, ils conseilleront d'accrocher le tableau ailleurs que dans la salle de bains, qui n'est en effet pas le lieu le plus propice à sa conservation... Les experts servent ici à diminuer les risques et à établir un plafond d'évaluation des œuvres.

« Ici ou là, ils peuvent avoir d'autres rôles. Les évaluations pour la couverture d'un objet peuvent être d'intéressants révélateurs pour le fisc. D'où des sous-évaluations volontaires, aux risques et périls des œuvres, éventuellement des experts eux-mêmes : aux États-Unis, ils peuvent être poursuivis lorsqu'ils sous-évaluent un objet avec l'intention manifeste de frauder le fisc. D'où aussi le fait que beaucoup, pour échapper au fisc de leur pays préfèrent s'adresser à la discrétion des assureurs suisses. En France, en revanche, le problème ne se pose plus dans les mêmes termes depuis la loi Fabius qui exonère les œuvres d'art. Il est paradoxal qu'on doive ainsi à un

premier ministre socialiste - dont le père, il est vrai, est antiquaire - les dispositions fiscales les plus libérales du monde en matière d'art.

« Dans la plupart des pays, la fiscalité est un des secteurs où l'invisible est le plus important. Il est vrai qu'au départ elle n'est pas précisément faite pour la définition d'une politique culturelle. Elle permet souvent aux opérateurs de jouer quand cela leur serait difficile dans un autre domaine. Cela favorise un affaiblissement de la probité.

« Et la possibilité de fraudes.

« Je n'irai pas jusque-là. Mais d'un commerce invisible, oui.

« Pour l'Europe au moins, les choses devraient être plus claires à partir de 1992 ?

« Les objets d'art sont-ils des biens au sens du traité de Rome ? Est-ce que la TVA doit s'appliquer aux objets d'art circulant dans le Marché commun ? Tout cela est loin d'être résolu. Dans un autre secteur, celui des vidéogrammes, la Cour des Communautés européennes a reconnu qu'une politique culturelle nationale était justificative d'une restriction au commerce intercommunautaire.

« S'il ne doit pas y avoir de restriction en matière d'art, cela implique une politique commune en matière de patrimoine, de fiscalité, ainsi qu'un statut commun de l'expertise. On risque de rencontrer bien des problèmes. Des pays comme l'Angleterre, les Pays-Bas, le Danemark n'ont pas des politiques de protection du patrimoine comme celle de la France. Or le problème de législations différentes n'est pas seulement lié au marché, il touche également aux questions de succession.

« Prenons le cas de la succession d'une famille suisse dont les œuvres sont réparties dans des propriétés aux quatre coins du monde. Dans quelle mesure tel ou tel pays peut-il, au contraire de tel autre, limiter les droits des ayants droit. C'est en effet contradictoire avec le droit du commerce international. En outre, selon quelle législation traiter de l'héritage ? Est-ce la nationalité du légataire, celle de l'héritier, est-ce encore le pays dans lequel se trouve l'œuvre, qui doit prévaloir ? Selon quels critères un pays peut-il décider d'empêcher une œuvre de sortir du territoire, ou au contraire d'en autoriser l'exportation ? Au États-Unis, il n'y a pas de contrôle. En France, en revanche, c'est le fait du prince, les décisions apparaissent souvent arbitraires.

Propos recueillis par FRÉDÉRIC EDELMAN.

MC93  
BUBIGNY

ALICE CARROLL  
PAR LE THEATRE DE LA CHAMAILLE

3 MAI →  
→ 22 MAI 49 31 11 45

LANGAGES ET IMAGINAIRE DU CINEMA SUISSE D'ANIMATION (1918-1988)  
EXPOSITION dessins, photos, décors, livres, vidéos.  
25 AVRIL au 29 mai 1988  
FILMS: dix programmes du 26 avril au 15 mai 1988  
RENCONTRE avec les cinéastes 6 mai 1988, 18h30  
Centre culturel suisse 32,38 rue des Francs-Bourgeois Paris 3<sup>e</sup> tél. 48 47 47 33

PROTÉE  
38, rue de Seine Paris 6<sup>e</sup>  
Tél. 43 25 21 95  
MIOTTE  
28 AVRIL - 21 MAI

Galerie TENDANCES  
106, rue Quincampoix 75003 PARIS  
Tél. 42 78 61 79

ESTEVE  
Encres et dessins  
Jusqu'au 28 mai

Nanterre Amandiers  
W. SHAKESPEARE L. BONDY  
LE CONTE D'HIVER  
TOUS LES JOURS SAUF LUNDI  
20H30 DIMANCHE 16H30 DI 8 MAI 15H30  
LOCATION: (1) 47.21.18.81 ET 3 FNAC  
DERNIERE LE 15 MAI

Portrait du



la nos



PHOTO

Humphrey Spender au Comptoir de la photographie

En attendant la guerre



Tyne Bridge 1936 par Humphrey Spender.

Dans la grande tradition du reportage social, Humphrey Spender a montré la vie quotidienne en Angleterre avant la guerre.

ans - retiré à la campagne, près de Londres. On doit à Marie-Françoise George la découverte de ce travail inédit, présenté par soixante tirages modernes, aux octonueurs tons gris.

★ Humphrey Spender. « Life in England, 1932-1940 », Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue de St-Antoine, 75012, jusqu'au 10 juin.

Jacques-Henri Lartigue au Grand-Palais

Portrait du bonheur

Légère comme une partie de badminton, la vie saisie au bond par une « espèce d'habitant d'étoile » pour qui la photographie était un jeu d'enfant.



Sacha Guitry sur le quai de la gare, 1927.

DÈS l'âge de huit ans, avec son appareil tout neuf, en bois clair, Jacques-Henri Lartigue photographie tout. Sur ses plaques 13 x 18, il fixe dans des poses comiques son frère Zizou, ses cousins, son chat Zizi, sa concierge, bref tous ceux qui l'approchent. Spectateur de son propre bonheur, il collecte au vol des miettes d'éternité, égrenant au présent sa vision d'un siècle qui grandit.

Son album de souvenirs est un éblouissant tableau de mœurs. Reporter de son intimité, c'est en prenant son univers familial pour modèle que Lartigue devient sans le savoir le chroniqueur attentif de son temps, puis porté par cette « manie de tout photographier » qu'il considérait comme une faiblesse, il élargit son cercle de famille à toute une société.

Les chapeaux excentriques portés par les belles dames déambulant au bois de Boulogne le séduisent : c'est un dandy intrépide qu'il se tient à l'affût, assis sur une chaise en fer. Il les caricase avec espièglerie de son œil bleu, incurablement facétieux. Chacune d'entre elles est perçue comme une illusion amoureuse, un absolu, une forme éternisée de la beauté.

Lartigue fête la bourgeoisie du début du siècle, à travers ses rites chics et mondains. Il célèbre les tenues qui évoluent en pantalons et les premières voitures grand sport. Son goût du luxe le porte à peindre les vedettes du music-hall ou du théâtre. Des Dolly Sisters, nimbées de flou, à la série quasi sociologique des « Femmes aux cigarettes » (1927), parmi lesquelles Mary Marquet et Joséphine Baker. Rieuse, charmante ou amusée, chaque élégante est l'objet d'une dévotion non simulée, à l'image d'Yvonne Printemps « encore

plus ravissante dans la vie que sur scène ».

Cet amateur éclairé, maître dans l'art de saisir le mouvement qui faisait du « je-m'en-fichisme » une vertu, excelle à croquer les célébrités qui étaient aussi ses amis. Brossant leur portrait comme autant de notations brèves, il les happe dans des postures acrobatiques ou chaplinesques qui les démythifient et les réintègrent par mille facettes dans la vie. Ainsi, Abel Gance, en maillot de bain, sur un cheval flottant,

Maurice Chevalier faisant le prier sur la plage de Royan et Sacha Guitry bondissant sur un quai de gare.

Cette suite d'instantanés heureux, cette moisson de visages se poursuit, de Cannes à Biarritz, avec le portrait des « femmes de sa vie » : Bibi, au 6 x 13, en héroïne romantique sur le toit d'un bus londonien ; Renée, « la plus belle fille du monde », son modèle favori, mi-madone, mi-Mistinguett ; Fiorette enfin, épousée en 1942, « au regard confiant comme celui d'un bébé », qui, jusqu'à ses quatre-

vingt-trois ans, aida cet « habitant des étoiles » à déambuler sur Terre comme dans un paradis sans ombre.

Lui qui écrivait « quand il s'agit de moi dans la vie, cela me donne toujours un peu envie de rire », s'est bien sûr aussi beaucoup auto-photographié, avec sa Pic Pic, en guêpe et képi devant un aéroplane et, dès 1904, au bain, à côté de son hydroglisseur à hélice aérienne. Chacun de ces instantanés est un concentré de vie, totalement à l'opposé de sa peinture, influencée par Vuillard, gagne-pain sur lequel lui-même nourrissait peu d'illusions.

S'il restitue le bouillonnement magique d'un siècle vécu comme une école buissonnière, le plaisir que l'on prend à remonter le cours de cette expérience ne doit pas occulter la prodigieuse inventivité de ce regard toujours à la page et en avance sur son temps. A côté de clichés archi-connus, comme sa cousine Bichonade dévalant un escalier, sa nounou Dudu jouant au ballon ou « Mardi gras » (1903), il y a aussi des audaces comme la vision fantomatique de son cousin Dédé dans sa chambre (1906), celle, obnubilante, de sa cousine Marcelle, cet autoportrait aquatique inédit, en 1911, à Rouzat, six ans avant que Kertész ne fixe l'illustre nageur sous l'eau d'où naissent les distorsions.

Retenissante de rires, cultutes et cavalcades, cette exposition est une joyeuse bouffée de fraîcheur. Splendide et formulées, les quatre-vingt épreuves tirées par Yvon Le Marlec ne prétendent pas à une relecture de l'œuvre. Il s'agit d'une balade à travers les rencontres et les péripéties de ce perfectionniste dilettante et content qui consacra son temps à ce qu'il appelait « une petite facette de l'attractable ».

PATRICK ROEGERS.

★ Jacques-Henri Lartigue, « Moi et les autres », 80 portraits et autoportraits, exposition conçue et réalisée par l'Association des amis de J.-H. Lartigue, avec le concours de la Direction du patrimoine, salle de la donation Lartigue au Grand Palais, avenue Winston Churchill, Paris 8<sup>e</sup>, jusqu'au 31 décembre (fermé mardi et mercredi).

nouveau Janus

Texte vertical in the left margin, partially obscured and difficult to read.

nue prédominante

Texte vertical in the left margin, partially obscured and difficult to read.

Texte vertical in the left margin, partially obscured and difficult to read.

Texte vertical in the left margin, partially obscured and difficult to read.

Texte vertical in the left margin, partially obscured and difficult to read.

CINÉMA

Films français des années 50

Les chemins de la nostalgie

Pour accompagner la rétrospective de cent cinquante films français des années 50, qui commence le 4 mai, le Centre Georges-Pompidou vient de publier deux ouvrages, sous la direction de Jean-Loup Passek. Cinéma français, les années 50, signé Jean-Charles Sabria, et un ouvrage collectif, D'un cinéma l'autre, recueil de textes divers, écrits pour la circonstance.

MILLE films de 1950 à 1959 : mille fiches avec générique, interprétation et résumé du sujet. Le format est connu mais on ne peut s'empêcher de s'incliner devant un tel travail. En suivant l'ordre alphabétique, on retrouve de grands souvenirs, les adaptations littéraires du cinéma « de qualité », la réalisme psychologique des films d'Yves Allégret, René Clément, Henri-Georges Clouzot, et puis les films des « auteurs » consacrés par les Cahiers du cinéma : Jacques Becker, Robert Bresson, Jean Cocteau, Jean-Pierre Melville, Max Ophüls ou Sacha Guitry. Le plus surprenant est, pour les cinéphiles d'aujourd'hui, le plus attendu, c'est de tomber sur des noms comme Autant en emporte le vent, de Sami Fraum, le Bagnard, Ballerina, Baratin, Boum sur Paris, Capitaine Ardant, le Card-que blonde, En Mîgtime défense,

Escapade, Et ta sœur, la Femme à l'orchidée, Une fille à croquer, les Frangines, Incognito, Jocelyn, Leur dernière nuit, les Révoltés de Lomanach, des pages et des pages de films, bien en deçà du cinéma commercial d'Henri Decoin ou de Christian-Jaque : le tout-venant de la production française de cette décennie.

Ce principe de panorama historique a ses vertus. En mettant tout « à plat », sans jugement de valeur, il donne à réfléchir et, en somme, à redécouvrir les points forts et la qualité de cette production. Par ailleurs, Jean-Charles Sabria a établi un dictionnaire de soixante-treize réalisateurs et de cent cinquante-huit acteurs et actrices. Mais voilà que, sous couleur d'objectivité, il nous entraîne sur les chemins de la nostalgie. Du côté de Claude Autant-Lara dans sa meilleure période, ou de Jacqueline Audry, alors la seule femme réalisatrice en activité régulière, c'est normal. Comme de rappeler Jean Dréville et Julien Duvivier. Mais, curieusement, Jean-Paul Le Chanois se voit accorder moins de place que Denys de La Patellière et Richard Pottier (il est vrai que, dans le même page, Max Ophüls n'est que sommairement cité), qui réalise Caroline chérie, avec Martine Carol. Il semble que Sabria ait une passion coupable pour les films de Pottier, pour le Belle Otéro (Marie Félix), Tabarin (Sylvia Lopez), ou le Châtaigne du Liban (Gianna Maria Canale et Jean-Claude Pascal). En consultant de près le dictionnaire des réalisateurs et celui des interprètes, on peut s'amuser à décoder la subjectivité se niche. Et,

du coup, la nostalgie qui n'est pas uniquement liée à Richard Pottier. Ainsi, la rubrique « Les étrangers en France ».

Finalement, sur une formule qui semble éprouvée, Jean-Charles Sabria innove singulièrement, en reconstruisant ses propres années 50. Toutes les photographies viennent de sa collection personnelle. Là encore, le choix des portraits, des gros plans, des scènes à deux, des scènes d'ensemble, est porteur de rêves, de frissons, de fantasmes.

D'un cinéma l'autre, semble le compléter par des « notes » sur des phénomènes caractéristiques : aspects législatifs et économiques (Jean-Pierre Jeannotat), importance des studios et des décors (Jean-Pierre Touzet), la chute des valeurs (Joël Magny), l'approche généalogique de la nouvelle vague (Serge Daney). Du sérieux, il en faut pour écrire l'histoire du cinéma ; avouons pourtant que ce sont les chroniques subjectives de Pierre Murat, reconstruit avec vers les actrices jusqu'à la naissance du mythe Bardot, et de Bernard Chardère, racontant sa traversée des années 50 en citant Positif et les copains, qui vont nos préférences. Peut-être parce que là aussi pointe la nostalgie. Avec humour.

JACQUES SICLIER.

★ Cinéma français, les années 50, par Jean-Charles Sabria. Editions Economica. Centre Georges-Pompidou. 512 pages, 750 illustrations, 420 F.

D'un cinéma l'autre - Notes sur le cinéma français des années 50. Editions Centre Georges-Pompidou, collection « Cinéma singulier », 128 pages, ill., 130 F.

THEATRE NATIONAL OPERA DE PARIS

PALAIS GARNIER

FAUST GOUNOD/LOMBARD/LAVELLI/BIGNENS 2, 4, 6 (JMF), 8 (m.), 13, 15, 23, 25, 27 Mai

CASSE-NOISETTE TCHAIKOVSKI/NOUREEV avec les étoiles et le Ballet de l'Opéra de Paris 11, 14 (m. et s.), 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 26, 28 (m. et s.) Mai

SALLE FAVART

THAIS MASSENET/FOSTER/JOËL/MONLOUP Nouvelle production - Coproduction avec le Grand Théâtre de Nancy 16, 18, 20, 21, 24, 26, 28, 30, 31 Mai

CONCERT DE SONATES SCHUBERT - GRIEG - DEBUSSY - FRANCK avec Hervé Le Floc'h (violin) et Gérard Parmentier (piano) 27 Mai

CONCERT DE PERCUSSIONS, FLUTE ET PIANOS KABELAC - JOLIVET - BARTÓK 1<sup>er</sup> Juin

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

SPECTACLE DE L'ECOLE DE DANSE Chorégraphies de BOURNONVILLE, LICHINE, CACULEANU 4, 6, 7 (m. et s.) Mai

Renseignements 47 42 57 50 et Minitel 3615 Code COM21

Location par téléphone 47 42 53 71 13 jours à l'avance

THEATRE DE GENNEVILLIERS CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL TELEPHONE 47 93 26 30 LES AMIS FONTELE PHILOSOPHE DE J.M.R. LENZ MISE EN SCENE BERNARD SOBEL DU 19 AVRIL AU 29 MAI CREATION











**Le Monde INTERNATIONAL**

**MADAGASCAR**

**Le Ministère Royal Norvégien de la Coopération au Développement**

recrute le personnel qualifié pour des projets au Botswana, Kenya, Madagascar, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Sri Lanka et l'Inde. A fin d'augmenter le nombre des femmes parmi le personnel/experts, tout particulièrement les femmes sont invitées à poser leur candidature. A travers le Ministère de la Coopération au Développement, la Norvège fournit une assistance spécialisée et financière aux projets agricoles à Madagascar: FIFAMANOR et ROMANOR. Nous recherchons pour ces projets les services de personnes intéressées pour les cinq postes suivants:

**Romanor** reçoit depuis 1985 une assistance destinée au développement de la production laitière sur les hauts plateaux malgaches et comprend trois départements: Laiteries, vulgarisation et administration. Le siège principal du projet se trouve à Antsirabé. A l'heure actuelle trois experts étrangers sont engagés dans le projet.

**INGENIEUR LAITIER**

(MAG 005)

**Fonctions:** Organisation, projection et direction du département laitier, comprenant la direction de trois laiteries simples. L'organisation de la collecte du lait, répartition et vente du lait et des produits laitiers. Formation de personnel local.

**Qualifications exigées:** Formation d'ingénieur dans la branche laitière, doit avoir une expérience variée dans la gerance de laiteries, la transformation et la vente du lait et des produits laitiers, le contrôle qualitatif et économique du projet.

**Engagement:** Début 1989.

**INGENIEUR AGRONOME**

(Zootéchnie) (MAG 005)

**Fonctions:** Planification et réalisation d'un service de vulgarisation de la production laitière. Organisation et participation dans la formation des cadres nationaux.

**Qualifications exigées:** Formation d'ingénieur agronome/d'ingénieur d'élevage, éventuellement vétérinaire possédant une expérience technique et une connaissance pratique de la production du fourrage et affouragement. Une expérience dans le domaine formation est souhaitable.

Ce poste est sujet à une grande activité de déplacement.

**Engagement:** Le plus tôt possible.

**ADMINISTRATEUR**

(MAG 005)

**Fonctions:** Administration interne et budgétaire, comptabilité, contrôle des résultats des sous-divisions, gerance des ressources, amélioration des routines de travail dans un grand projet de promotion de la production laitière et l'exploitation laitière.

**Qualifications exigées:** Une solide formation et expérience économique/administrative. Connaissance de l'administration officielle et une expérience des entreprises commerciales est très souhaitable. Un bon esprit de collaboration et une grande capacité de travail. De préférence une expérience ou une connaissance dans les domaines spécialisés du projet.

**Engagement:** Janvier 1989.

**Norwegian Ministry of Development Cooperation**

NORAD  
Personellkontoret  
Torggt. 1, P.O.Box 8142-Dep.  
N-0033 Oslo 1 Norvège

**Fifamanor** reçoit depuis 1972 un soutien pour le développement agricole dans la région d'Antsirabé, couvrant la production de lait, et les cultures de blé et de pommes de terre.

**CONSEILLER POUR FOURRAGE ET PRODUCTION LAITIERE**

(MAG 001)

**Fonctions:** Participation dans la direction des travaux de vulgarisation, à l'information dans la production de blé, de pommes de terre et de production laitière. Formation des techniciens et vulgarisateurs du projet.

**Engagement:** D'après accord.

**DOCTEUR VETERINAIRE**

(MAG 001)

**Fonctions:** Exercice des fonctions auprès de la section vétérinaire du projet. Contribuer à l'inspection des géniteurs du projet qui comptent 400 bovins. Participer aux activités de vulgarisation au sein des travaux de reproduction et d'insémination, d'hygiène laitière et aux activités prophylactiques dans le district. Cette situation impliquera aussi une collaboration étroite avec le personnel national, de même qu'elle exigera leur formation. Ce poste est sujet à une grande activité de déplacement.

**Qualifications exigées:** Docteur vétérinaire et une expérience variée de préférence des bovins.

**Engagement:** D'après accord.

**Pour tous les postes concernés:**

**Lieu de travail:** Antsirabé.

**Langue:** Française. Bonne connaissance de l'anglais.

**Durée du contrat:** 2 ans.

**Début:** Le 18 mai 1988.

**Appointements:** De FF 172.700 à FF 231.300 par an.

Les appointements sont imposables en Norvège. Les contributions aux frais de logement et autres avantages sont exemptés d'impôts.

Les formulaires de demande d'emploi, etc. peuvent être obtenus auprès du Bureau du personnel - Personellkontoret, tlf. +47 2 31 45 46.

Société Industrielle française, 500 personnes. Membre d'un groupe américain important, spécialisée dans la métallurgie haute technologie et leader dans son domaine, réalisant 40 % de son CA à l'étranger, recherche pour sa :

**Filiale Allemande  
(50 personnes - CA 100 millions de FF)  
Ingénieur diplômé  
assistant technique de direction  
(Evolution rapide vers responsabilités)**

Après un stage de formation en France, il sera rattaché au Directeur Allemand à qui il apportera une assistance technique permanente dans la négociation et la réalisation de contrats. Il réalisera en outre, des missions techniques spécifiques auprès des principaux clients, appuiera l'activité des technico-commerciaux et participera au développement de nouveaux produits en liaison avec les études, la fabrication et les Services Techniques de la maison-mère. Age de 35 ans environ, de nationalité allemande ou française, il sera parfaitement bilingue et aura une bonne maîtrise de la langue anglaise. Ses connaissances en métallurgie seront appréciées. Il aura une expérience du marché allemand acquise dans un service études - recherches-développement ou dans l'assistance technique en secteur industriel (automobile, chantiers navals, aéronautique, soudure, électricité...). Un goût certain pour les contacts commerciaux est indispensable. La rémunération est en rapport avec les exigences du poste. Residence region MARBURG, Ville Universitaire, située à 100 km au nord de STUTTGART.

Merci d'adresser votre dossier de candidature rédigé en français (C.V., photo, prétentions) sous la référence SSE a PRAGMA, 86 Bis Rue Amélie - 75011 Paris.



**Mobilising For Human Rights**

Amnesty International is looking for some one to head a new unit responsible for developing Amnesty International's membership world wide. The unit head will encourage recruitment with particular emphasis on a rapidly expanding membership in the third world.

Working with regional teams, s/he will promote effective means of servicing the unique needs of an international membership, while broadening Amnesty International's appeal in attracting membership from new areas of different societies. Candidates should have sound political knowledge, an understanding of different cultures and experiences of working with an activist membership organization. They must have proven managerial ability and be able to work under pressure. Fluent English is essential, knowledge of other languages, especially French, Spanish or Arabic, highly desirable.

**SALARY:** Starts at £ 15 987 from September, rise to £ 770 in April 1989 (annual increments, index-linked)

**CLOSING DATE FOR RECEIPT OF COMPLETED APPLICATION FORMS:** 24 JUNE 1988

**INTERVIEWS SCHEDULED FOR WEEK COMMENCING 25 JULY 1988**

For further information and an application form, please contact Personnel Office, Amnesty International, International Secretariat, 1 Euston Street, London WC1X 8DJ, United Kingdom. Tel.: (01) 837-3805 (24 hr answering machine).



**EUROCONTROL**

THE EUROPEAN ORGANISATION FOR THE SAFETY OF AIR NAVIGATION  
Requires for its BRUSSELS HQ  
an ACCOUNTANT (post HA/23  
(M.-F., AGE: 27-35)

**FUNCT.:** Preparation of monthly management and year end accounts - treasury management including negotiations with banks - establishment of financial reports and statistics - day to day management of the accounts department (3 staff, T/O 1,2 billion US \$).

**QUALIF.:** University degree in economics, an equiv. degree or equiv. professional experience. Extensive knowledge and experience in public and commercial accounting, in treasury management and computerized accounting systems. Oral and written exp. in either english or french - good knowledge of other languages an advantage. Dynamism / Imagination / Initiative / Man-management skills.

Please make exp. contact with EUROCONTROL to obtain application form and detailed job descrip. whilst quoting ref. « post AA/23 ». The duly completed application form and CV must reach:

EUROCONTROL, PF1 (phone 3221233-02-11 - Fax 322) 233.0353), 72, rue de la Loi, B. 1040 BRUSSELS/BELGIUM, by 18 May, 88 at the very latest.

**Voulez-vous participer à l'organisation d'un institut de recherche?**

L'institut European Synchrotron Radiation Facility (ESRF), situé à Grenoble, France, financé par dix pays européens (France, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Suisse, Danemark,

Finlande, Norvège et Suède), est actuellement en phase de construction. C'est une source de radiation synchrotrone à la pointe de la technologie, déjà ancrée dans le XXème siècle, et qui répondra aux besoins de

la communauté scientifique européenne en matière de rayons X à haute intensité. Le tuteur

**Chef de l'Administration**

mettra en place et gèrera une Division d'une quarantaine de personnes fournissant des services administratifs à l'institut qui, en 1994, comptera 450 collaborateurs permanents et 2000 usagers par année. Il sera directement responsable devant le Directeur Général.

Le candidat choisi:

- possèdera des dons naturels de concevoir et d'organiser,
- sera compétent dans les domaines économique et juridique,

- sera au bénéfice d'une bonne expérience dans un poste similaire,
- aura de solides connaissances en anglais et en français (toute autre langue européenne serait un atout supplémentaire),

afin de pouvoir mettre en place une administration efficace et un système de gestion pour le Directeur Général. Le titulaire du poste pourra compter sur le soutien total et l'aide de la Direction, et jouira d'une indépendance appréciable dans l'accomplissement de sa tâche.

Les esprits inventifs désireux de faire œuvre de pionniers et dont les dons créatifs et les connaissances pourraient servir à la création de cet Institut européen sont priés de poser leur candidature par écrit en anglais. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à appeler M. U. Hofmann ou Mme K. Rippstein à notre bureau de Zurich (Tél. 01-391-30-31).



**Kienbaum International AG**

Unternehmens- und Personalberater  
Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Bonn, Frankfurt, Hamburg, Karlsruhe, München, Zürich, Wien, San Francisco, São Paulo, Johannesburg

**Une carrière dans un groupe de dimension internationale.**  
Pour démarrer dans notre société, nous vous proposons de prendre les responsabilités de

**directeur commercial**

de nos activités en ARABIE SAOUDITE, après une période d'intégration, d'un an environ, en tant qu'adjoint du Directeur actuel.

Votre mission:

- diriger l'ensemble de la filiale sur le plan commercial et marketing
  - animer une équipe de cadres technico-commerciaux
  - définir la stratégie de développement pour chacun de nos activités en Arabie.
- Pour ce poste très évolutif au sein de notre groupe, nous recherchons un candidat à fort potentiel, 30/35 ans, de formation supérieure (de préférence commerciale) et ayant acquis une expérience d'animation commerciale et marketing, si possible dans les services.
- Anglais courant impératif.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. LM111DCCO à SODEXHO - B.P. 36, 76391 BOG D'ARCY Cedex.

N° 5 mondial de la Restauration et Services effectif: 30 000 pers. CA: 5,7 milliards F









# Régions

## AQUITAINE

### Bordeaux technopole

La grande technopole de Bordeaux va-t-elle enfin sortir de terre ? Jacques Valade, président du conseil général de la Gironde et ministre de la recherche, vient de dévoiler la première esquisse architecturale du nouveau dur de Bordeaux-Technopole, une zone d'activités concernée de 140 hectares et qui sera regroupée les services communs (salles de réunion, restaurants, centre de documentation) offerts aux futurs usagers de la technopole.

Il a également rendu publique la répartition du capital de la société d'économie mixte récemment constituée pour gérer le projet en lieu et place du groupement d'intérêt économique auquel il avait été initialement confié. Ce capital de 3 millions de francs est partagé entre le département de la Gironde, la communauté urbaine bordelaise, la ville de Bordeaux, les communes de Léognan, Labarde, Marillac et Saucats, où sera implantée la technopole, la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, la caisse régionale du Crédit agricole de Bordeaux, la société de développement régional EXPANSO, le Crédit lyonnais et la Banque populaire du Sud-Ouest.

En 1985, dès l'annonce de la future implantation de la technopole dans les terres viticoles de Graves, au sud de Bordeaux, les viticulteurs du cru s'étaient violemment opposés au projet. Ils avaient porté le différend devant le tribunal administratif de Bordeaux puis devant le Conseil d'Etat pour tenter d'obtenir la révision du périmètre de la ZAD (1 200 hectares). Selon Jacques Valade, en effet, le centre de gravité de la technopole serait décalé vers le sud, « sur un territoire le moins possible conflictuel », c'est-à-dire ne reculant pas de terre à potentiel viticole. Proposition acceptée. « Un premier pas appréciable a été franchi », affirment les viticulteurs du syndicat de Pessac-Léognan. Mais, pour suivre-ils, ils veulent toutefois obtenir des garanties précises et durables.

## Auvergne

### Nouveau Vichy

L'architecte Jean Nouvel vient de se voir confier par le groupe Perrier, via la Société fermière de Vichy, la construction de nouveau centre de thermalisme qui sera construit entre les sources et les bords de l'Allier. Ce bâtiment très lumineux de 27 mètres de haut et de 24 000 mètres carrés de surface abritera toutes les activités médicales liées à la balnéothérapie ainsi qu'un institut de beauté avec une spécialité principale : la lutte contre le vieillissement. Un hôtel quatre étoiles luxueux de deux cents chambres sera construit sur le même site. Coût total du projet : 240 millions de francs, dont 45 millions de subventions de l'Etat.

Il s'agit, par cette réalisation, de renouveler l'image du thermalisme vichyssois, bien vieillie depuis ses dernières années et qui entraînait pour la société une perte annuelle de quelque 35 millions de francs, tâche à laquelle s'attache depuis deux ans le nouveau PDG de la Compagnie fermière, Antoine de Galambert.

## Bretagne

### L'économie en cartes

Le premier atlas économique départemental se voit révisé par le conseil général du Finistère. Tiré à 5 000 exemplaires, ce document, vendu 120 F, a été élaboré par

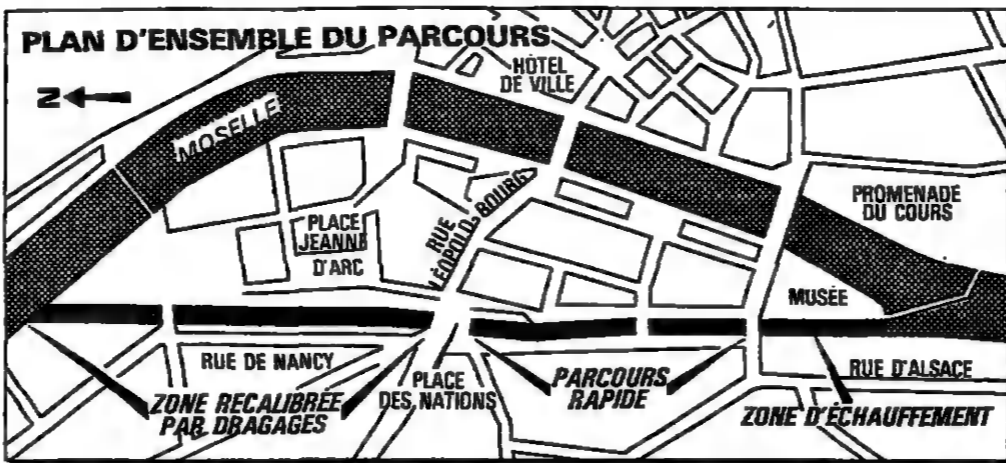
## DU CANOË EN PLEINE VILLE

### La nouvelle rivière d'Epinal

Le premier bassin de canoë-kayak en eau vive construit au centre d'une ville française vient d'être inauguré à Epinal, dans les Vosges, par le maire, M. Philippe Séguin, qui il y a cinq ans avait souhaité promouvoir et développer cette discipline. Accourus de tous les coins de l'Hexagone, et même d'Europe, puisqu'une dizaine de pays étaient représentés, tous les canoëistes ont fait connaissance avec cet ouvrage unique en son genre.

En plein cœur de la ville, un canal datant du dix-huitième siècle était destiné à l'origine à faire tourner les roues des Grands Moulins de la ville. Depuis, il avait comme utilité essentielle de faciliter l'écoulement des crues de la Moselle, mais ses eaux, qui en temps normal ont un cours très lent, étaient souvent polluées et n'apportaient pas particulièrement l'aménagement et l'entretien de l'aménagement et, sur une partie de son parcours, de le transformer en une rivière sportive.

Maître d'ouvrage, la ville d'Epinal a confié en 1986 l'étude du projet à la Compagnie nationale du Rhône. D'un coût total de 2 658 000 francs, cette opération a reçu une subvention de 670 000 francs du Fonds national de développement sportif, 422 380 francs du conseil général des Vosges et 1 565 620 francs de la ville d'Epinal.



Le nouveau parcours d'une longueur totale de 950 mètres, comprend, de l'amont à l'aval :

- un secteur de mise à l'estu et d'échauffement, de l'entrée du canal au pont de la Xatte ; sa longueur est de 166 mètres et la pente de la ligne d'eau de 0,04 à 0,11 % ;
- un secteur sportif, qui se présente comme une succession de zones à vitesse plus ou moins élevée, avec des rétrécissements, des seuils et des obstacles pour créer des écoulements très tourmentés, parsemés de vagues. Ces zones sont entrecoupées par des passages de vitesse plus faible, permettant la récupération des embarcations chavirées, l'embarquement et le débarquement. S'étendant du pont de la Xatte à la place des Quatre-Nations, il a une longueur de 328 mètres et une pente de 0,6 à 1,1 % ;
- un secteur de récupération permettant l'initiation en eaux calmes a été conçu sur le tronçon compris entre la place des Quatre-Nations et la Moselle, sur une longueur de 433 mètres, avec une pente de 0,1 %.

En outre, un marchepied a été construit sur le rive gauche du canal pour faciliter la circulation à l'intérieur du circuit des sportifs et du public.

Utilisable deux cent cinquante à trois cents jours par an, ce parcours devrait devenir un lieu privilégié pour l'entraînement du

canoë-kayak et l'organisation de manifestations et de rencontres sportives rassemblant débutants et sportifs confirmés lors de courses pour sélections nationales voire internationales.

Il faut rappeler aussi qu'il existe sur place un club de canoë-kayak très dynamique, celui de Golbey-Epinal, qui compte plusieurs athlètes de haut niveau : Jérôme Daval, Michel Saïdi, Thierry Saïdi et Emmanuel Delbey.

A peine terminée, cette réalisation suscite déjà la convoitise d'autres cités. Rennes, Avignon, Grenoble envisagent, dit-on, de s'en inspirer.

CLAUDINE CUNAT.

L'Institut de droit et sciences économiques de Brest et l'université de Bretagne occidentale en collaboration avec les chambres consulaires. Cet ouvrage de 180 pages comprend 25 cartes, 18 graphiques et 205 photographies couleurs présente, filière par filière, les atouts et réussites de l'économie finistérienne dominée par le complexe agro-industriel-alimentaire. Il insiste également sur les réseaux de communications et fait une place de choix à la formation et à la recherche, après avoir insisté sur l'intérêt de vivre et travailler en Finistère.

Le premier tome, de portée générale, est destiné à la fois aux Finistériens eux-mêmes, invités à mieux connaître les richesses de leur département, et aux responsables économiques. Il se veut la vitrine dynamique d'un département tourné vers l'Amérique sans pour autant négliger l'espace économique européen.

Un second tome sera édité en juillet 1988, sous la forme d'un annuaire de 350 entreprises, et diffusé auprès des opérateurs économiques français ou étrangers.

## CENTRE

### Les Américains reviennent à Châteauroux

La société américaine United Aviation Services (UAS) a acheté deux hectares de hangars couverts sur l'aéroport de Châteauroux-Déols pour créer une base technique d'entretien de sa flotte aérienne. United Airlines est le leader mondial de la location d'avions de ligne avec un parc de quarante-cinq appareils et l'une des plus grosses entreprises de négociation d'avions de ligne d'occasion.

Pour Maxime Sadowski, responsable d'UAS pour la France, « nous

avons retenu Châteauroux parce qu'il existait une infrastructure de base importante ». Cette nouvelle activité de l'aéroport de Châteauroux-Déols, qui abritait une importante base de l'OTAN avant le départ des Américains en 1966, permettra de créer soixante-quinze emplois dès septembre prochain et cent quatre-vingt personnes dans les cinq ans à venir.

## ILE-DE-FRANCE

### Saint-Quentin dans le vide

Le tribunal administratif de Versailles, par un arrêt du 8 mars notifié le 24, a décidé d'annuler l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1983 pris en application de la loi Rocard ramenant le périmètre de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines de 11 à 7 communes (de 160 000 à 120 000 habitants). Cet acte administratif signé du préfet de l'époque, Charles-Jean Gosselin, valait en fait le retour à l'autonomie (après treize années de vie ensemble) des communes de Plaisir, Coignières, Maurepas et Bois-d'Arcy, conformément à certaines dispositions spécifiques négociées entre chacune d'elles et le SCAN (syndicat communal de l'aménagement de la ville nouvelle) sur la base d'échanges financiers et territoriaux.

Aujourd'hui donc, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines n'existe pas ou plus, en porte à faux avec cet arrêté du tribunal administratif lui contestant son nouveau périmètre.

En l'espèce, l'arrêt du tribunal administratif crée un vide juridique sans précédent qui embarrasse sans exception toutes les parties concernées. Des maires des sept communes

composant la ville nouvelle au présent du SAN (syndicat d'agglomérations nouvelles), Dominique Riombault, jusqu'au préfet des Yvelines, Jean-Pierre Delpoint, qui a déjà demandé au ministre de l'Intérieur de saisir dans un premier temps le Conseil d'Etat d'une demande de sursis à l'exécution de l'arrêt en question.

## HAUTE-NORMANDIE

### Le Vaudreuil pas mort !

Décidément, le Vaudreuil est un nom aussi difficile à porter qu'il est charmant. Après avoir été pendant longtemps l'appellation d'une paroisse puis d'une modeste commune rurale de l'Eure, située dans une boucle de la Seine entre Paris et Rouen, il devint, au cours des années 60, le porte-drapeau un peu tapageur de la « ville nouvelle du Vaudreuil » qu'on décida d'installer sur ce site.

Nous avons raconté *« Le Monde du 2 janvier 1988 et le Monde du 8 mars 1988 »* comment ce grand projet, sans doute un peu trop ambitieux, s'est réduit aux dimensions d'une honorable et active ville moyenne que ses élus ont tenu à rebaptiser Val-de-Reuil.

Le vocable du Vaudreuil avait-il pour autant disparu dans cette minuscule commune administrative ? On l'a cru, à tort. Ce nom, désormais historique à plus d'un titre, a été récupéré, si l'on peut dire, par la collectivité qui le portait autrefois.

Voisine de Val-de-Reuil, elle est aujourd'hui, comme dit son maire, Edouard Labelle, « une commune prospère, dynamique, de 3 000 habitants, heures de vie ensemble. Elle compte 32 associations, 800 licenciés sportifs et bénéficie d'équipements à la pointe du

progrès. Elle participe au redémarrage de cette micro-région, qui, avec des atouts et un environnement exceptionnels, repart avec dynamisme vers l'avenir. »

## NORD-PAS-DE-CALAIS

### Lille a son temple du commerce

1993 constitue pour le Nord l'année d'un triple défi avec la réalisation du tunnel sous la Manche, l'arrivée du TGV-Nord et l'ouverture du marché unique européen. La métropole lilloise, capitale régionale, se « branche » sur l'Europe et même sur le monde. Pierre Mauroy, à Lille, nourrit l'ambition de construire un nouveau quartier qui sera un centre international d'affaires sur plusieurs dizaines d'hectares disponibles autour de la future gare TGV où se croiseront les trains à grande vitesse Paris-Londres et Londres-Bruxelles. André Diligent, à Roubaix, espère voir sortir de ses carreaux un centre international de la communication, doté d'un téléport.

La chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing s'est engagée sans tarder dans cette dynamique en prenant l'initiative de faire entrer Lille dans le cercle fermé des World Trade Centers. Ces centres de commerce internationaux forment une sorte de club mondial de chefs d'entreprise qui travaillent à l'échelle de la planète et trouvent ainsi, dans chacune des cent cinquante-cinq villes au monde où est implanté un WTC, un « point de chute » et des services pour faciliter leur travail et leurs contacts.

Guy Tozzoli, président de l'Association internationale des WTC et fondateur de celui de New-York, a officiellement consacré l'entrée de Lille dans ce cercle des affaires en présidant l'inauguration du WTC lillois le 14 avril dernier.

## PAYS DE LA LOIRE

### Retour aux sources pour Air Vendée

Chaque jour, depuis un mois, et sauf durant le week-end, un avion Metro de dix-sept places assure une liaison régulière aller-retour entre Paris-Orly et La Roche-sur-Yon. Durée du trajet : une grosse heure ; plein tarif : 780 F l'aller simple, mais de nombreuses formules de réductions et d'abonnements sont prévues. L'initiative peut paraître hasardeuse, mais elle est conduite avec beaucoup de réalisme et avec cet esprit d'entreprise et cet allant qui caractérisent le milieu économique vendéen.

Air Vendée a été fondé il y a treize ans par deux industriels, Jean-Paul Dubreuil et Gilles Cougnaud, passionnés d'aviation. Chargée de la desserte régulière de l'île d'Yeu, elle s'est essentiellement attachée par la suite, directement ou indirectement, au désencerclement national ou international de Rouen ou du Havre, 70 % de son chiffre d'affaires (26 millions en 1986) sont aujourd'hui assurés sur les lignes normandes. Jean-Paul Dubreuil jus-

## POITOU-CHARENTES

### Rénovation à La Rochelle

Une partie du centre historique de La Rochelle va prendre un nouveau visage avec la signature par Michel Crépeau, maire de la ville, du permis de construire pour une opération immobilière portant sur 12 000 mètres carrés.

Le quartier du Gabut, situé entre le vieux port et le bassin des chaudières, va être reconstruit avec la participation d'un promoteur danois, Kurt Thorsen. L'investissement se situe à hauteur de 170 millions de francs.

Pour respecter le site situé à proximité immédiate des célèbres tours, les bâtiments se dépasseront pas deux étages et seront recouverts de bois du Nord-est. Les volumes, les couleurs, les aspects généraux donneront une ambiance « village marin ». L'occupation se fera essentiellement par des assurances et des services. La fin des travaux est prévue pour l'été 1989.

## PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR

### Histoires de ports

Le tribunal administratif de Nice vient de rendre deux jugements opposés dans des affaires concernant la construction de ports sur la Côte d'Azur, combattue par les associations de défense de l'environnement. Dans le premier, il a décidé d'annuler la décision accordée le 7 mars 1986 par la commune de Fréjus (Var) à une société anonyme pour la construction du port de Saint-Aygulf (239 places). Le tribunal a estimé que, en application de la loi d'aménagement du littoral, la commune était tenue d'imposer au concessionnaire la reconstitution sur son rivage d'une plage de même superficie que celle détruite par le port. Ce jugement ne condamne pas cependant le projet, qui est dans sa phase d'achèvement. La commune de Fréjus va en effet demander au concessionnaire de se conformer à la décision du tribunal, puis prendra un nouvel arrêté de concession.

Dans le second jugement, le tribunal administratif de Nice a rejeté les requêtes déposées par huit associations de défense de l'environnement (dont Greenpeace) et tendant à l'annulation de l'arrêté en date du 22 juillet 1987 par lequel le préfet des Alpes-Maritimes a autorisé la commune de Vallauris à créer le nouveau port de Golfe-Juan (1 500 places). Le commissaire du gouvernement s'était cependant prononcé contre la réalisation des travaux en retenant cinq des six motifs invoqués par les requérants, dont l'insuffisance de l'étude d'impact du projet, l'illégalité partielle du POS de Vallauris et surtout l'absence d'utilité publique du port au regard de la loi littorale.

L'amerlure des défenseurs de l'environnement vient surtout du fait que leur argument le plus durement a été énoncé par une erreur administrative. Ils s'étaient en effet référés à un arrêté interministériel de 1982 protégeant certaines espèces végétales marines, parmi lesquelles les zostères, dont 20 hectares doivent être détruits par le port. Or, il est apparu que cet arrêté était illégal, car il y manque la signature du ministre de la mer... Cette bévue n'avait jamais jusqu'ici été mise en évidence.

Le tribunal a estimé finalement qu'« en dépit des inconvénients résultant pour le patrimoine écologique (...) les administrations de l'Etat et de la commune n'ont pas porté à l'environnement une atteinte excessive (...) ». Le port doit être terminé au printemps 1989. Les associations de défense de l'environnement ont annoncé qu'elles feraient appel du jugement devant le Conseil d'Etat.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Guy Porte, Jean-René Lore, Gilette de Mathis, Christian Tual, Jean-Yves Vif. Coordination : Jacques-François Simon.

## TRADITIONS RELIGIEUSES EN LIMOUSIN

### Les ostensions du consensus

Les soixante-huitième ostensions du Limousin. Une des manifestations religieuses plus spectaculaires en France, qui ont lieu tous les sept ans, se déroulent jusqu'à l'été. Elles ont commencé le dimanche 10 avril, à Limoges, par une messe concélébrée par huit évêques et par de grandes processions de rues auxquelles ont participé les élus de chaque de la région.

En l'an 984, le mal des ardents, provoqué par l'ergot de seigle, fait des ravages dans la ville de Limoges et toute la province. La population intoliquée meurt dans atroces brûlures. Tous les remèdes se révèlent impuissants. Les Limougeux se retournent alors vers Saint-Martial, le premier évêque de la ville, qu'ils vénèrent, enlèvent les reliques de son tombeau et les portent en procession jusqu'à Montjoie, ancienne colline sacrée dédiée à Jupiter. Le terrible mal des ardents cesse aussitôt.

Durant tout le Moyen Age, dès qu'une calamité se fait menaçante, la population limousine se met à implorer ses saints protecteurs. Depuis 1619, tous les sept ans, sans autre interruption que celle de la Révolution française (1792-1799), ont ainsi lieu, à Limoges et dans douze autres communes de

la Haute-Vienne, des « ostensions » de reliques de saints locaux, Martial, Aurélien, Junien, Eloi, Blaise, Victurien, Léonard, etc.

Partout elles revêtent la même solennité : dans les églises, grand-messes concélébrées, actions de grâces, cantiques ; dans les rues, longues processions de statues, de chasses ruilantes en or et en émail limousin, de costumes anciens, de confréries en chapelet et en cagoule.

Les soixante-huitième ostensions vont se poursuivre dans toute la région jusqu'au 3 juillet. A Limoges, la calotte crânienne de Saint-Martial, reconnue intacte le dimanche 10 avril, comme le veut la tradition, par les médecins présents, est exposée jusqu'au 3 juillet. Après cette date, elle sera replacée et renfermée pour sept ans dans son reliquaire. Le 26 juin à Saint-Junien, la douzième ville du département, toutes les rues seront recouvertes de branches d'arbres pour rappeler le souvenir de l'ancienne forêt où les saints locaux, Junien, Amand et Théodose, priaient en ermites.

Saint-Junien s'enorgueillit d'être communautaire sans discontinuer depuis le congrès de Tours (1920). A Limoges, le « Rome du socialisme », comme disait Pauline Roland,

militante ouvrière et féministe, les ostensions ont été souvent le prétexte à des conflits politiques. La bourgeoisie locale en faisait des démonstrations de puissance. Les organisations ouvrières étaient parvenues, en 1880, à interdire « ces cérémonies extérieures du culte qu'on appelle processions ».

Outrée, cette guérilla idéologique ! Aujourd'hui, les élus socialistes et communistes de la région procèdent avec les curés et les évêques. Clin d'œil de l'histoire : s'offre tous les sept ans des festivités religieuses solennelles qui n'ont plus guère d'équivalent, en France, que dans les grands pardons bretons !

Ces ostensions sont devenues l'expression d'une identité locale, qui dépasse à la fois la pratique religieuse et le folklore. Il est significatif que Mgr Henri Guffier, l'évêque de Limoges, ait pratiquement utilisé, dans son homélie du 10 avril, des expressions entendues dans d'autres lieux et d'autres bouches : « Le Limousin ne veut pas périr. Il veut vivre. Le culte des saints, cher aux croyants, est source de vie ! A leur suite, ayons à cœur de prendre notre vie en main ».

GEORGE CHATAIN.



# Economie

## SOMMAIRE

■ Dans une interview accordée au *Monde*, M. René Lapautre, PDG d'UTA, dénonce avec vigueur les carences de l'administration et les blocages des syndicats. Il reproche au gouvernement un libéralisme tiède mais ne fait guère plus confiance à une équipe de gauche (*lire page 32*).

■ La « Golden week », sortes de vacances de Pâques au Japon, a donné lieu cette année à un exode sans précédent (*lire page 33*).

■ Les restructurations se poursuivent dans l'industrie agro-alimentaire. Lesieur se consolide dans les surgelés tandis que

Rémy Martin abandonne son OPA sur Bénédicte (*lire ci-dessous*).

■ Alors qu'un appel à la grève générale a été lancé pour le mercredi 4 mai dans tous les ports britanniques, la justice a ordonné la saisie des avoirs immobiliers et financiers du syndicat des marins en conflit avec P. and O. (*lire page 33*).

### Cinq mille salariés propriétaires de leur entreprise

#### Darty le contrat de reprise

L'inventeur du « contrat de confiance » se voit maintenant exemplaire en matière de transmission d'entreprise. M. Bernard Darty se targue de réaliser dans ce domaine une première : le jumelage d'un RES et d'une OPA. (*Le Monde* du 2 mai). Ce système complexe permet aux cinq mille salariés de l'entreprise d'en devenir propriétaires en récupérant une partie des actions jusqu'ici dans le public.

Cette opération a été montée en moins d'un mois par LBO France, un cabinet spécialisé, et sera financée par le Crédit lyonnais. Estimée à 7 milliards de francs, elle est une des plus importantes jamais réalisées.

Conformément aux lois de 1984 et de 1987 sur le RES (rachat d'entreprise par les salariés), elle repose sur la création d'une société holding. Ce sera la Financière Darty, détenue à 51 % par les salariés, à 25 % par la famille Darty, le reste allant aux partenaires financiers traditionnels du distributeur.

Les salariés entreront dans la Financière Darty soit par acquisitions d'actions, grâce à tous les avantages fiscaux et bancaires prévus par les RES, soit en échangeant les actions qu'ils possèdent déjà au titre de la participation ou des stocks options. Des augmentations de capital successives devraient techniquement permettre cette opération.

C'est ensuite cette société holding qui lancera l'OPA sur les Etablissements Darty et Fils, cotés en Bourse depuis 1976. Au prix de 400 F pour les actions ordinaires et de 500 F pour celles à dividende prioritaire. Celles-ci valaient 306 F et 237 F début avril. Le Crédit lyonnais apporte sa participation à cette opération par un prêt de 5,5 milliards de francs remboursable en douze ans.

La part de la famille Darty reste stable. Elle était de 25 % dans les Etablissements Darty. Elle est du même montant dans la société holding. Par ailleurs, celle-ci a déjà acquis les 26 % détenus par les investisseurs institutionnels et les cadres dirigeants. Ces deux blocs constituent une parade à forte velléité de contro-OPA. Les responsables de Darty espèrent boucler l'ensemble de l'opération avant le début de l'été.

F. Ch.

### Les restructurations dans l'agro-alimentaire

#### Saint-Louis met un turboturbin dans son moteur

« C'est une grande satisfaction de vous annoncer une acquisition et non une vente ». Le PDG de Saint-Louis, M. Bernard Dumon, a rendu public en ces termes le mardi 3 mai la décision de sa filiale Lesieur SA d'acheter à Ollida-Caby, pour un montant total de 788 millions de francs les sociétés Gory (premier fabricant français d'entrées surgelées : marques Gory et Marie), Paul Chazou (conserves de poissons) et Comalim (commercialisation de produits en conserve).

Il y a deux mois, en ces lieux et place, M. Dumon avait présenté la cession des activités « corps gras » de Lesieur à l'italien Ferruzzi — pour un montant estimé à 1,5 milliard de francs — comme un « échec », tout en précisant qu'il conservait « son ambition première » : maintenir la vocation industrielle de Saint-Louis, sur le terrain agro-alimentaire de préférence.

La transaction avec Ollida-Caby permet au groupe sucrier de renforcer ses deux filiales, William Saurin

et Royal Champignon par une croissance externe significative.

L'ensemble acquis pèse 900 millions de francs, qui s'ajoutent au 1,2 milliard de francs que représente William Saurin. L'objectif des dirigeants de Saint-Louis est, pour 1990, d'atteindre sur l'activité plats cuisinés-conserve un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards de francs, avec un résultat net après impôts progressant de 4 à 5 % l'an.

« Nous visons une ouverture plus large dans le domaine des plats cuisinés avec trois technologies, le surgelé, la conserve et le « frais », et deux marques, Gory et Marie », précisait M. Yves Ragouneau, directeur du secteur plats cuisinés de Saint-Louis.

En entrant dans le surgelé, William Saurin met « un turbo dans son moteur » selon l'expression du PDG de Lesieur SA, M. Yves Dumon frère de Bernard. Constituer un pôle performant sur les plats cuisinés pour prendre à terme une dimension internationale, telle est la nouvelle ambition de Saint-Louis.

E. F.

#### Martini avale les liqueurs Bénédicte

Après quatre mois d'enchères et de surenchères pour la prise de contrôle de Bénédicte, le dénouement est intervenu, le mardi 3 mai, avec l'annonce par Remy et Associés, filiale de Remy Martin, du retrait de son OPA (offre publique d'achat).

Son adversaire, Martini et Rossi, filiale italienne du groupe General Beverage, à capitaux suisses, a assisté vu sa proposition d'acquiescer à l'achat de Bénédicte pour 1,078 milliard de francs acceptée par la Société des Bourses françaises.

« C'est une très bonne affaire pour mes actionnaires », commentait le PDG de la firme de Fécamp, M. Le Grand, qui a toujours soutenu la candidature de Martini et Rossi.

Sur la base de 7700 F par titre, la transaction s'effectuera nettement au-dessus des dernières cotations (6000 F par titre). La somme en jeu représente 135 fois le résultat net de Bénédicte en 1987.

« Ce n'est pas spectaculaire, commentait M. Le Grand. Nos produits, tels la liqueur Bénédicte, la Casamita et le Get 27, sont difficiles à recréer. Il faudrait une fortune s'il fallait les inventer ». Selon lui, « la raison a prévalu : il n'était pas sérieux que Remy et Associés se lance dans une opération en la finançant par emprunt ».

La cotation de l'action Bénédicte devrait reprendre jeudi.

#### Dans le cadre de son développement

#### AEG achète à Gould ses automatismes industriels

La société allemande AEG (groupe Daimler-Benz) a signé un accord de principe avec la société américaine Gould pour lui racheter sa filiale, Industrial Automation Systems Group. Celle-ci est l'un des principaux constructeurs mondiaux d'automatismes industriels et d'automates programmables sous la marque Modicon. Elle réalise un chiffre d'affaires d'environ

200 millions de dollars, emploie 1 500 personnes et dispose de quatre usines aux Etats-Unis. Le PDG de Daimler-Benz avait récemment indiqué les automatismes industriels devaient constituer l'un des axes de développement d'AEG, qui réalise environ 12 % de son chiffre d'affaires (11,7 milliards de deutschemarks en 1987) dans ce secteur.

#### Face aux multinationales

#### Alliance franco-allemande dans les télécommunications

La France et l'Allemagne fédérale ont décidé d'unir leurs efforts dans le domaine très prometteur des services téléinformatiques, mariant les ordinateurs et les télécommunications. La Bundespost et France-Telecom (direction générale des télécommunications) ont décidé de créer une holding commune détenue à parité dont l'objet est « de créer des sociétés assurant des services spécifiques ou de prendre des participations dans des entités existantes ».

C'est la première fois en Europe que deux administrations des P et T créent ce type de filiale commune. Cet accord consacre la normalisation des rapports entre les P et T françaises et allemandes, perceptible depuis plusieurs mois. Toutefois, il ne reste pas limité à ces deux pays, qui souhaitent voir d'autres nations européennes les rejoindre.

Une telle union est bâtie pour éviter de voir échapper aux P et T traditionnels les marchés fort lucratifs des services téléinformatiques au profit des multinationales, notamment d'IBM.

## BILLET

### Midi-Axa : le grand amour

« Aujourd'hui, qui conteste à Claude Bebear la qualité de patron le plus doué de l'assurance française ? » En entendant cet éloge tombé des lèvres de M. Bernard Pagézy, président de la Compagnie du Midi, analystes financiers et journalistes présents à la conférence de presse organisée par les groupes Axa et Midi, le mardi 3 mai à Paris, n'en croyaient pas leurs oreilles : voir ces deux ténors de l'assurance, côte à côte sur la même estrade, se congratuler de la fusion de leurs groupes et se couvrir d'éloges après s'être lancés les pots de fleurs à la figure deux ans auparavant, lors de la bataille pour le contrôle de La Providence, valait le dérangeant.

M. Bebear ajoutait, pudiquement, « Il y a trois ans, Bernard et moi n'étions pas tout à fait d'accord [doux euphémisme]. Nous le sommes aujourd'hui. Et il faut nous croire », faisant allusion aux commentaires sarcastiques d'une presse tout à fait sceptique, sans parler des milieux de l'assurance.

« Nous n'avons pas d'ambition personnelle, ayant déjà fait nos preuves », ont poursuivi les deux hommes. Et se référer aux systèmes d'étoiles doubles du patronat qui ont fonctionné en tandem : MM. Fournier et Defoyère à Carrefour, Dubulé et Pelisson à Accor. Il y aura, toutefois, un certain partage de responsabilités : si les groupes d'assurances Axa-AGP sont confiés à Claude Bebear, au Midi (et à

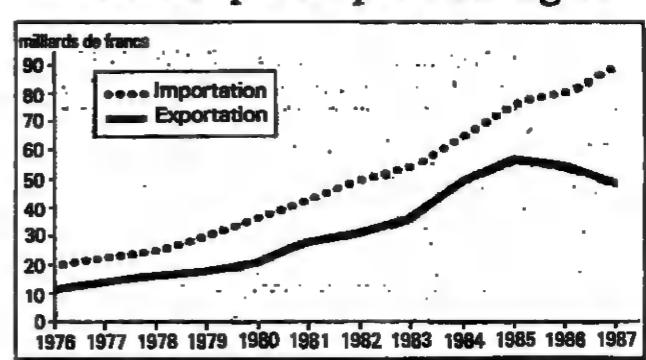
Bernard Pagézy) revient la gestion financière de l'ensemble, mais « faite par des assureurs pour des assureurs ». Et pour fermer la bouche aux destructeurs incorrigibles : « Nous avons surmonté notre attitude de Gaulois individualistes pour montrer qu'un ensemble nous aéroie les plus forts ! »

Cela posé, la réunion n'a guère apporté d'éclaircissements sur l'évolution du conflit qui oppose le Midi à la compagnie d'assurances italienne Generali. L'incertitude règne toujours sur le pourcentage du capital de Midi acquis en Bourse par les Generali et leur amis, et sur le sort de l'assemblée générale extraordinaire qui devra, en juin prochain, ratifier les accords Axa-Midi : « Nous ne sommes pas sûrs d'avoir le quorum [88 % de suffrage] », avouait MM. Bebear et Pagézy, qui s'empressent d'ajouter : « Nous sommes prêts à la guerre, avec des bazookas placés sous les filats de camouflage, mais n'attendez pas de nous que nous dévotions nos batteries ».

Au passage, ils ont déploré de ne pouvoir connaître à tout moment la composition de leur actionariat. En attendant, les négociations continuent avec les Generali et la Banque Lazard, officiellement. Rendez-vous donc, en juin prochain, à moins qu'un accord n'intervienne auparavant, ce qui n'est pas impossible.

F. R.

### Evolution des trafics maritimes détournés par les ports étrangers



Source : Observatoire Economique et Statistique des Transports

Grâce à la banque de données SITRAM et à partir des chiffres de la direction des douanes, l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST) évalue à 39,5 milliards de francs à l'importation et à 48,9 à l'exportation la valeur des marchandises françaises qui, dans le commerce extérieur de 1987, sont passées par des ports étrangers.

Alors que, à l'importation, la hausse des « détournements » est continue depuis dix ans, à l'exportation, en revanche, les ports français récupèrent des trafics depuis 1985, ce qui traduit un regain de compétitivité. Ce sont essentiellement les ports de Biscaya (Rotterdam, Anvers, Zeebrugge) qui captent les trafics détournés. A l'importation, il s'agit surtout des minerais, des combustibles solides, des produits chimiques, agricoles et alimentaires. A l'exportation, les catégories les plus affectées sont les produits métallurgiques, les denrées alimentaires et les produits chimiques.

La Lorraine, la Picardie et la Champagne-Ardenne, situées dans l'orbite géographique des ports du nord de l'Europe, privilégient les plats-formes étrangères ; l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté aussi, mais dans une moindre mesure.

## REPÈRES

### Travaux publics

#### En France, le vent en poupe

Selon la Fédération nationale des travaux publics, l'activité des entreprises de ce secteur, au premier trimestre 1988, a été en forte progression par rapport aux trimestres précédents. Les conditions climatiques favorables agissant en partie cette évolution. Selon la fédération, la profession retrouve pour la première fois depuis huit ans son niveau moyen d'activité de 1980. Plus de 90 % des chefs d'entreprises prévoient une progression ou une stabilité de leurs travaux à court terme.

Pour sa part, l'INSEE note une activité soutenue dans le bâtiment où plus des deux tiers des entreprises estiment avoir un carnet de commandes bien garni.

### Agents de l'Etat

#### Diminution de 0,5 % des effectifs en 1986

Pour la première fois depuis les années 50, le nombre des agents de l'Etat a diminué en 1986. Selon une étude de l'INSEE, ils étaient 2549609 au 31 décembre 1986

contre 2565928 au 31 décembre 1985, soit 0,5 % de moins (les fonctionnaires étant comptabilisés en « équivalent plein temps »). Comme les années précédentes, le pourcentage de femmes dans la fonction publique continue d'augmenter : 51,2 % en 1986 contre 50,4 % en 1982. La part de la catégorie A, qui est hiérarchiquement la plus élevée, est passée de 26,6 % en 1982 à 27,9 % en 1986, tandis que celle des catégories C et D (qui se trouvent au bas de l'échelle) a diminué de 41,7 % à 40,5 %. La diminution des agents de l'Etat a surtout touché les PTT (- 2600 à la poste et autant aux télécommunications). En revanche, le nombre d'enseignants et assimilés a crû de 7 500.

### Productivité

#### Hausse de + 0,9 % pour les entreprises américaines au premier trimestre

La productivité des entreprises américaines a augmenté de 0,9 % en rythme annuel au premier trimestre après avoir reculé de 1 % au cours des trois derniers mois de 1987. Le gain de productivité enregistré au premier trimestre représente une légère amélioration par rapport aux 0,6 % de progression constatée sur l'ensemble de 1987.

Pour la première fois depuis 1986, les hausses de salaire ont été équivalentes à la hausse des prix de détail au premier trimestre. Dans l'industrie, qui représente encore un quart du produit national brut, la productivité a augmenté de 2,9 % au premier trimestre. La production a progressé de 4,3 % pour un nombre d'heures travaillées en augmentation de 1,3 % sur la même période.

### Pétrole Redressement des cours à New-York

Les cours à terme du pétrole brut se sont redressés le 3 mai sur le marché new-yorkais, reprenant une partie du terrain abandonné la veille à la suite de l'échec de la conférence de l'OPEP. Le baril de West Texas Intermediate — qualité de référence pour le brut aux Etats-Unis — pour l'échéance de juin a clôturé avec un gain de vingt-trois cents à 13,37 dollars par rapport à la veille, où il avait baissé de quatre-vingt-cinq cents. Les analystes new-yorkais attribuent cette reprise à des rumeurs de couverture, tout en estimant que la tendance de fond — l'expectative — n'a pas changé.

(Publicité)

**NATIONAL INVESTMENT BANK  
ACCRA, GHANA**

**INVITATION TO BID**

THE NATIONAL INVESTMENT BANK in conjunction with AFRICAN TIMBER AND PLYWOOD (GHANA) LIMITED invites sealed bids for the supply of materials and equipment and the provision of site construction supervisory services for the rehabilitation of the following of Samrebel, in the Western Region of Ghana:

**BOILER HOUSE CONVEYOR AND BUCKET ELEVATOR SYSTEMS  
BOILER HOUSE HIGH PRESSURE HOT WATER SYSTEM  
BOILER HOUSE PROCESS WATER DISTRIBUTION SYSTEM  
BOILER HOUSE WATER PROTECTION SYSTEM**

Interested eligible bidders may obtain further information from and inspect the Bidding Documents at the Legal Department of the National Investment Bank, Room 205, Kwame Nkrumah Avenue, P.O. Box 3726, Accra, Ghana. CABLES : INVESTBANK, Accra, and TELEX N° 2161 INVESTOR, Accra, Ghana.

A complete set of Bidding Documents may be purchased by any interested eligible bidder on submission of a written application to the above and upon payment of non-refundable fee of one hundred United States Dollars (US \$ 100.00) or its equivalent in a freely convertible currency.

All bids must be accompanied by a Bid Bond or Bank Guarantee in United States Dollars or its equivalent in a freely convertible currency of ten per centum (10 %) of the bid amount and must be delivered to the office of National Investment Bank, Accra on or before Wednesday, 8 June, 1988 (09.00 a.m. local time).

*Cette annonce concerne un appel d'offres international pour le Ghana*

**ABONNEMENTS**

**36.15 LE MONDE**



# Économie

## SOCIAL

### La recherche d'un accord de méthode CNPF-syndicats

## La relance de la politique contractuelle laisse les discussions salariales à l'écart

Le CNPF et les syndicats ont jeté les bases, le mardi 3 mai, de la négociation sur un accord de méthode permettant de relancer la politique contractuelle dans les branches (le Monde du 3 mai). Ils ont défini un ordre du jour sur cinq thèmes de négociation qui seront abordés séparément l'un après l'autre : mutations technologiques, à partir de l'accord du 3 juin 1987, organisation et aménagement du temps de travail, mobilité (examinée au préalable dans un groupe de travail), égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, conditions de travail et prévention des risques professionnels.

M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF et président de sa commission sociale, va adresser aux syndicats un document sur les objectifs, la méthode et les thèmes de travail d'ici au 25 mai, date de la prochaine réunion qui sera consacrée aux mutations technologiques. Satisfait mais prudent, M. Guillen, après avoir mis en garde contre toute « fébrilité » autour de ces négociations, a souligné qu'il s'agissait de « poursuivre la modernisation de notre appareil productif en éliminant les insécurités pour les hommes et les femmes ».

« Les salariés de ce pays n'ont rien de bon à attendre de ces discussions », a lancé M. Louis Vianet, secrétaire de la CGT, qui a affirmé son « désaccord » avec les objectifs de la négociation, tout en ajoutant que son organisation y participerait.

« Les salariés de ce pays n'ont rien de bon à attendre de ces discussions », a lancé M. Louis Vianet, secrétaire de la CGT, qui a affirmé son « désaccord » avec les objectifs de la négociation, tout en ajoutant que son organisation y participerait.

### Les pendules à l'heure

La CFTC s'est également montrée très sévère. Pour M. Alain Deleu, son secrétaire général adjoint, qui a dénoncé « la dégradation » de la politique contractuelle, la liste des thèmes doit être révisée d'ici au 25 mai : « Les syndicats, a-t-il dit, ont dressé un buffet, et le CNPF a choisi quelques plats ».

Pour M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, « rien n'est joué, tout est à construire », une autre conception de la modernisation des relations sociales étant « à bâtir ».

A l'instar de la CGT, tous les syndicats ont souligné le décalage qui existe entre la négociation

engagée et la montée de revendications salariales soigneusement ignorées à ce niveau interprofessionnel. La CFDT a parlé de politiques salariales « inacceptables et dangereuses ». Pour M. Vianet, « ce qu'il faut mettre en débat c'est la revalorisation des salaires, le SMIC à 6 000 francs et les grilles de salaires. Le patronat refuse sous des prétextes fallacieux de discuter des salaires ». Un tel refus est « une erreur grave et une fuite en avant », a assuré de son côté M<sup>me</sup> Chantal Cumunel, secrétaire nationale de la CGC.

M. Guillen a répété qu'il n'avait pas de mandat pour discuter des salaires. Mais M. Deleu a suggéré que les rémunérations fassent l'objet d'« examens réguliers » entre les partenaires sociaux en dehors de la réunion annuelle sur ce thème de la commission nationale de la négociation collective. M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de FO, a affirmé qu'il fallait « remettre les pendules à l'heure » sur les salaires en raison du « retard très important » dans les branches.

MICHEL NOBLECOURT.

## CONJONCTURE

### Les comptes nationaux pour 1987

## L'inquiétant recul du commerce extérieur

La croissance économique a atteint 2,3% en 1987, après 2,2% en 1986 et 1,8% en 1985. Tels sont les chiffres que vient de publier l'INSEE dans ses comptes nationaux. Peu importe que ces données diffèrent de celles qui ont été rendues publiques à la mi-avril (+ 2,2% l'année dernière, + 2% en 1986, + 1,5% en 1985) : les bases ne sont pas les mêmes. Ce qui importe, c'est l'évolution et la signification des chiffres.

On attendait une forte stimulation économique de la baisse des prix pétroliers survenue en 1986, ce qu'on a appelé le contre-choc. Cette stimulation s'est bien produite, mais un peu plus tard qu'on le prévoyait. L'année 1986 en a donc bénéficié un peu, l'année 1987 beaucoup, même si cela a d'abord été caché par un très mauvais hiver 1986-1987.

La preuve de la vigueur de l'activité l'année dernière est

apportée par la croissance des importations : + 6,4% après, déjà, + 7,3% en 1986. Pour les seuls produits manufacturés, les achats à l'étranger ont progressé encore plus vite : + 9,1% en 1987, après + 8,1% en 1986. Éléments rassurant : les investissements des entreprises font un bon en avant (+ 4,4%, après + 3,3%). Éléments inquiétant : la médiocrité des exportations qui n'augmentent que de 1,7% en volume, après avoir reculé de 0,7% en 1986 (+ 1,8% après - 0,5% pour les seuls produits manufacturés).

Ce que les comptes ne disent pas, c'est que le commerce mondial a beaucoup augmenté l'an passé. Les derniers chiffres non encore publiés portent sur un accroissement de 8,4% au volume du commerce de produits manufacturés, ce qui est considérable et traduit bien le boom qui

s'est produit dans le monde en 1987, expliquant, soit dit en passant, pourquoi le krach boursier a eu aussi peu d'effet sur une économie mondiale en pleine reprise.

Reste le comportement de l'économie française : nos exportations de produits manufacturés n'augmentent que de 1,8% pour une demande mondiale croissante de 6,4%. C'est 4,6 points de perte de parts de marché. Une petite catastrophe.

Les pouvoirs publics ont souligné à plaisir le redressement du commerce extérieur de la France au troisième trimestre. Celui-ci aura été aussi bref qu'éphémère. Les vrais problèmes nous attendent : demande intérieure un peu trop forte, offre de produits compétitifs beaucoup trop faible.

On en reparlera su lendemain de l'élection présidentielle.

A. V.

## EN BREF

● Accord sur la prévoyance collective complémentaire. — Un accord a été conclu le lundi 3 mai entre la Fédération nationale de la mutualité française, la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), d'une part, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC, d'autre part. Cet accord porte sur la prévoyance collective complémentaire et définit une série de critères permettant d'établir une « grille d'appréciation des contrats de groupes pro-

posés aux partenaires sociaux des branches et entreprises ».

Parmi les éléments contenus dans la prévoyance complémentaire figurent les capitaux en cas de décès, les rentes aux conjoints et enfants étudiants, les rentes réévaluées d'invalidité et les systèmes d'avance de fonds en cas de maladie.

● Protection sociale : une action nationale de la CGT le

16 juin. — Dans une déclaration de son bureau confédéral, la CGT annonce une « action nationale de très grande ampleur » pour le 16 juin sur le thème de la défense de la protection sociale et lance une pétition nationale. Le « système de protection sociale est en péril », souligne la CGT : « Mesures après mesures, l'ensemble des régimes de sécurité sociale sont ainsi vidés de leur substance ».

## TRANSPORTS

## Un entretien avec le PDG d'UTA

(Suite de la première page.)

Notre patron, Jérôme Seydoux, a raison lorsqu'il déclare que l'Europe existera vraiment quand chaque pays aura abandonné une partie de sa souveraineté. Or les hommes politiques continuent à penser en termes de souveraineté nationale.

### « Ma cause est juste »

« UTA avait onze avions en 1987. Elle s'apprette à commander une dizaine de Boeing 737. Allez-vous doubler votre flotte en deux ans ?

— C'est exact. Avec notre filiale Aéromaritime, nous mettons en ligne six DC 10, cinq Boeing 747 et deux Boeing 737. En 1989, nous recevrons en plus un Boeing 747 et de deux à quatre Boeing 737, et quatre Boeing 737. Nous passerons ainsi de treize avions à vingt-trois appareils.

— Vous supposez acquiesces les autorisations pour desservir l'Europe et la fin du monopole d'Air France parmi les transporteurs français ?

— Ma cause est juste. Nous avons demandé à desservir par des vols réguliers, en 1988 et 1990, Amsterdam, Düsseldorf, Francfort, Athènes, Milan, Rome, Madrid, au départ de Paris, et Londres, au départ de Nice. En 1990, nous voulons rajouter Munich, Lisbonne et Barcelone.

— Pourquoi cette offensive ?

— Parce qu'il nous faut être les premiers sur des marchés européens que d'autres compagnies étrangères pourraient investir avant nous. Cela suppose que nous ayons les coûts les plus bas et notre conflit avec le personnel navigant résulte de cette exigence.

— Les pilotes d'UTA se sont mis en grève pendant trois jours, du 30 avril au 4 mai, pour protester contre votre politique de diminution des salaires et de remise en cause des avantages acquis. Considérez-vous toujours une grève comme un investissement nécessaire dans certains cas ?

— Non, je ne suis pas agressif dans cette affaire. C'est moi qui suis sur la défensive. Voilà dix-huit mois que j'ai expliqué au personnel navigant technique que j'avais besoin d'une contribution significative au développement de l'entreprise. Je leur ai demandé de 5% à 7% d'heures de vol supplémentaires par rapport à une moyenne annuelle qui n'atteint pas quatre cent cinquante heures. Sans résultat.

— J'ai dit à nos équipages basés dans le Pacifique qu'ils étaient trop payés parce qu'ils percevaient une prime et qu'ils n'acquiesçaient pas d'impôt. Un commandant de bord de DC 10 touche 1 150 000 F par an contre 850 000 F en métropole, et un commandant de 747, 1 300 000 F contre 950 000 F. Sans impôt. Je leur ai demandé la suppression de la totalité des primes et l'alignement sur la métropole, soit 40% de baisse de rémunération. Ils n'ont rien répondu.

— Est-il raisonnable que des gens aussi bien payés fassent obstacle à toute négociation permet-

tant de relancer la croissance et l'emploi dans la compagnie ?

— Est-ce pour cela que vous avez réactivé votre filiale charter Aéromaritime où vous avez embauché pilotes et stewards à des salaires nettement inférieurs à ceux d'UTA ?

— En se refusant à négocier, les syndicats nous obligent à rechercher des solutions sans eux et en dehors de la compagnie. La réactivation d'Aéromaritime n'est pas un défi, mais une stratégie de développement. Nous ne pouvons nous développer que sur des secteurs où la concurrence est vigoureuse comme les États-Unis. Nous sommes obligés d'offrir aux voyageurs les meilleurs prix, donc de serrer nos coûts. Les syndicats ne veulent rien entendre, car leur objectif est « toujours plus » et non le développement de la compagnie. Ils tuent tout doucement le transport aérien français.

### Comme Nasser

« N'avez-vous pas peur d'apparaître comme brutal, à l'image de Frank Lorenzo, patron du numéro mondial Texas Air (1), qui est en lutte perpétuelle avec son personnel ?

— Ça m'est complètement indifférent. Je préfère être impopulaire et participer, par une discipline rigoureuse, au redressement du transport aérien français.

— Vous allez donc à la bataille ?

— Non. Je poursuis ma route. Je veux améliorer nos coûts d'exploitation, de préférence avec les syndicats, éventuellement sans eux. Ils ont prouvé, par leur grève récente, qu'ils ne veulent pas coopérer. Aujourd'hui, je dénonce les textes existant sur les primes et les conditions d'utilisation des équipages dans le Pacifique.

— S'ils m'y obligent, demain, je dénoncerai d'autres textes et je remettrai à zéro les relations contractuelles avec notre personnel navigant technique.

— Ne craignez-vous pas de dégoûter les pilotes de venir travailler à UTA pour des rémunérations plus basses que chez vos concurrents ?

— C'est un faux problème. Nous trouvons tous les pilotes nécessaires, même à louer. Nous en trouverons autant qu'il sera nécessaire pour remplacer les nôtres.

— Nos équipages souffrent — et je le leur ai dit — de ce que j'appelle « le complexe des pilotes de Suez ». Ceux-ci pensaient que Nasser ne nationaliserait pas le canal parce que, sans eux, la navigation s'arrêterait. Eh bien, Nasser a nationalisé le canal de Suez et il a trouvé d'autres pilotes ! »

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(1) A partir d'une petite compagnie régionale du Texas, achetée en 1972, M. Frank Lorenzo a construit son empire Texas Air. C'est un spécialiste des raids à Wall Street et des conflits avec les syndicats. Ainsi en 1983, lorsqu'il a proposé aux salariés de Continental Airlines, fraîchement acquise, 35% des actions en échange de coupes claires dans les salaires, les syndicats ont refusé. Il a aussitôt mis l'entreprise en faillite et en a créé une nouvelle avec des salaires nettement moindres. Texas Air, grand vainqueur de la dérégulation du ciel américain, fait l'objet actuellement d'une enquête des autorités sur le respect — incertain — des règlements de sécurité.

## PRESSE

### Conflit au quotidien « La Montagne »

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

Le quotidien régional *La Montagne* n'était pas dans les kiosques mercredi 4 mai, à la suite d'un conflit qui oppose les salariés des équipes de fabrication à la direction. En 1986, afin de redresser une situation financière compromise, la direction du quotidien avait diminué les salaires des ouvriers de fabrication de 25% (ces salaires ainsi réduits sont aujourd'hui tous supérieurs à 15 000 F mensuels brut). De surcroît, la direction, depuis cette date, n'applique plus à l'ensemble du personnel les augmentations de salaires décidées par le Syndicat de la presse quotidienne régionale et négociées avec les organisations syndicales des salariés.

Le Filpac CGT (très nettement majoritaire dans les ateliers de fabrication) remet en question une partie de cet accord d'autant que, présentent ses responsables, ils n'ont pas apposé leur signature au bas du protocole.

Ils demandent l'application des augmentations salariales et le versement de la prime d'ancienneté, conformément à la convention collective des cadres techniques auxquels ils sont désormais affiliés.

Depuis le 28 mars, afin de faire aboutir ces revendications, les fabricants un journal réduit à 14 pages alors que les impératifs de l'actualité et de la publicité nécessitent 22, 24 ou 26 pages. Après l'échec d'une commission de conciliation à Paris, la direction du quotidien les a sommés, lors d'un comité extraordinaire d'entreprise convoqué mardi matin, de fabriquer un journal comportant une pagination normale.

Mardi soir, ils ont refusé. Un constat d'huissier a été effectué à la demande de la direction qui a estimé que le journal ne pouvait paraître dans ces conditions.

J. R.

### « Le Sport » adopte la couleur

*Le Sport* en couleurs. Lundi 2 mai, la première et la dernière page ainsi que la double page centrale du jeune quotidien sportif seront agrémentées par la quadrichromie. La région parisienne et quelques grandes villes de province (Rouen, Orléans, Limoges, etc.) bénéficieront dès le 2 mai de cette édition en couleurs avant son extension à l'ensemble du territoire. Une campagne publicitaire — 1 800 panneaux d'affichage — soulignera l'événement.

Lancé en septembre dernier, *Le Sport* se pose en concurrent potentiel de *L'Équipe*, qui, une semaine avant la parution de son cadet, avait eu recours à l'impression en couleurs. Se définissant comme un « quotidien-magazine », désireux de traiter de tous les sports et d'en faire connaître les différents aspects par l'intermédiaire de reportages, d'enquêtes et de portraits, *Le Sport* a pour objectif de vendre 100 000 exemplaires à la fin de l'année.

Gagnera-t-il son pari ? Les responsables du jeune quotidien assurent que « la couleur est le gage de la bonne santé du titre » qui « dépasse les 50 000 exemplaires et ne cesse de progresser ». La vente à Paris, selon les NMP, est d'environ 9 500 exemplaires. La diffusion totale (France, étranger et abonnements, qui représentent 10%) se situerait donc à 45 000 exemplaires au plus. *L'Équipe*, pour sa part, annonce une vente moyenne d'environ 180 000 exemplaires.

Y.-M. L.

Dans

**Légende**  
du siècle

en kiosque à partir du mardi 3 mai

**MITTERRAND**  
Un grand entretien  
François Mitterrand fait le point sur le fanatisme religieux, le courage des citoyens, le cosmopolitisme, le racisme, et nous dit pourquoi, lui et nous, aujourd'hui, on s'aime.

**ROCARD**  
Le vivre-vrai :  
Agir dans la vie quotidienne

**SCHWARZENBERG**  
Les raisons de la colère

Journal résolument subjectif et de gauche - Paraît 2 fois par mois.

صكيات الاصل



# Économie

## L'exode de la « golden week »

### Les Japonais saisis par le démon du voyage

**TOKYO**  
de notre correspondant

Samedi 30 avril, quelque trente mille terminaux des comptes chèques postaux et six mille neuf cents billets de banque à travers le Japon ont rendu l'âme pour quelques heures, trop d'utilisations les ayant mis à contribution en même temps. Quel vent de panique s'était donc emparé des Japonais? Rien d'alarmant: ils partaient simplement en vacances. La « golden week », sorte de vacances de Pâques japonaises, qui commence le 29 avril avec le jour de l'anniversaire de l'empereur, se poursuit avec la fête de la Constitution, le 3 mai (le 1<sup>er</sup> mai, en revanche, n'est pas férié), et se termine le 5 mai avec la fête des enfants. Il aura été marqué cette année par un exode particulièrement impressionnant.

Les Japonais ont moins de vacances que les Occidentaux, mais quand ils en prennent, ils se déplacent: 51 millions, soit 4 millions de plus que l'année dernière, sont partis en voyage, la grande majorité à l'intérieur du Japon, mais plus de 300 000 à l'étranger, soit 26 % de plus qu'en 1987. Au total, estime-t-on au bureau du tourisme japonais, les vacanciers dépasseront en cours de la « golden week » qu'il y a 800 millions de yens (32 milliards de francs).

Plusieurs raisons expliquent cet exode. Tout d'abord, cette année, 29 % des grandes entreprises (contre 14 % en 1987) ont accordé entre sept et dix jours de congé à leurs employés pour la « golden week ». C'est notamment le cas des constructeurs automobiles (dix à onze jours); en revanche, les services, et notamment les grands magasins, fonctionnent comme d'habitude le dimanche. Deuxième facteur, la dévaluation du yen a fortement incité les Japonais, surtout les jeunes, à se rendre à l'étranger.

En février dernier, selon les statistiques du ministère des finances, les voyages à l'étranger avaient augmenté en un an de 33 %. Malgré ces prix exorbitants, calculés en dollars, des billets d'avion sur le Japon, les gens ont pris conscience que voyager à l'étranger revient pour eux moins cher que de se déplacer à l'intérieur de l'archipel. Beaucoup, d'ailleurs, ont préféré leur Japon à leurs escales (et celles de leurs

amis) à Hongkong par exemple. Il suffit de voir les monceaux de paquets qu'ils rapportent de la colonie pour s'apercevoir que les importations directes connaissent un essor extraordinaire.

**Se reposer pour mieux travailler**

Dernier élément, les Japonais, surtout les jeunes, commencent, lentement, à découvrir le temps libre. Dans le cadre de sa politique de reconstruction de l'économie, le gouvernement incite désormais les salariés à consommer plus et à prendre des vacances: « Se reposer per-

met de mieux travailler », peut-on lire sur des affiches dans le métro. Ainsi, progressivement, le semaine de cinq jours tend à entrer dans les mœurs: en 1989, les bureaux d'épargne postale fermeront le samedi et le dimanche.

Actuellement, 28 % des employés du secteur secondaire travaillent cinq jours par semaine. Les heures de travail par année demeurent cependant beaucoup plus élevées (2 168 heures) qu'en Europe par exemple (1 659). Cette année, étant donné la forte récession de l'économie, le nombre d'heures de travail devrait être de l'ordre de 2 149. Selon *Shukan rodo news*, publication traitant des problèmes du tra-

vail, au cours du premier trimestre de cette année, les salariés japonais ont fait une vingtaine d'heures par mois de travail supplémentaire.

Plusieurs facteurs contribuent à freiner la politique gouvernementale de réduction du temps de travail. D'abord, le montant du bonus, partie essentielle du salaire, est fonction de l'assiduité. Prendre des vacances, même celles auxquelles on a droit, ne constitue pas un bon point. Il en va de même de la promotion, autre dissuasif pour les vacances. Enfin, les salaires de beaucoup ont été longtemps insuffisants pour pouvoir utiliser le temps libre de manière agréable, aussi n'étaient-ils pas prioritaires.

La valorisation du yen a certes désormais rendu un séjour à l'étranger à la portée d'un plus grand nombre, mais les autres contraintes demeurent. En outre, le patronat, et notamment la Fédération des employeurs (Nikkeiren), qui souhaite compenser la perte de compétitivité due à la hausse du yen, n'est guère favorable à la réduction des heures de travail. Quant aux syndicats, leur position est ambiguë. Au niveau national, Rengo, la nouvelle confédération du secteur privé, a certes mis à l'ordre du jour de ses luttes la réduction de la durée du travail jusqu'à 1 800 heures. Les fédérations, en revanche, soucieuses de maintenir les salaires, traitent les pieds.

Une version révisée de la loi sur le travail, la première en quarante ans, visant la réduction progressive de sa durée de quarante-huit à quarante heures, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril. Mais elle tient davantage du souhait que de la disposition impérative: aucune date par exemple n'a été fixée pour atteindre ces objectifs.

Riches mais disposant encore de peu de temps libre, les Japonais continueront à avoir de courtes vacances, qu'ils utiliseront cependant de plus en plus pour faire des voyages éclairés à l'étranger. *Jet society*, des classes moyennes des pays industrialisés, les Japonais prennent l'habitude de traverser une partie du monde simplement pour passer un week-end: en 1991, estime le gouvernement, 10 millions de Japonais se rendront à l'étranger (6,8 millions en 1987), et ils y dépenseront quelque 20 milliards de dollars.

PHILIPPE PONS.

## Des billets d'avion à des prix exorbitants

**TOKYO**  
de notre correspondant

Ce n'est un secret pour personne, et les Japonais sont les premiers à le savoir: il faut autant que possible éviter d'acheter ses billets d'avion sur le Japon où ils doivent être réglés en dollars. Pour n'importe quelle destination, ils valent, payés en yens, de 10 % à 50 % plus cher. Ainsi, un aller simple pour Séoul coûte à Tokyo 48 300 yens (soit 1 920 F). Le retour acheté en Corée vaut 191 dollars (soit 1 150 F). En d'autres termes, évalué en dollars, les prix des billets d'avion au Japon ont augmenté dans la même proportion que le yen. Quoi d'étonnant dans ces conditions qu'il y ait un énorme trafic d'importation de billets achetés à Hongkong ou ailleurs. Plus simplement, pour les longs voyages, beaucoup d'agences proposent à leur client un billet charter pour Hongkong ou Séoul où il obtiendrait le billet pour la suite de son voyage à un prix beaucoup plus avantageux. On estime que s'il y a encore deux ans la majorité des clients des compagnies aériennes achetaient à Tokyo un aller et retour, il n'y en a plus que 40 % qui le font encore.

Au ministère des transports, on explique que le Japon ne fait qu'appliquer les dispositions de

1973 de l'Association internationale des transporteurs aériens (IATA): en 1982, lorsque le dollar valait 249 yens, un billet Los Angeles-Tokyo coûtait 398 000 yens (1 598 dollars) sur 71 000 dollars que celui acheté au Japon. Aujourd'hui, le dollar vaut 128 yens et le même billet coûte 330 000 yens, soit 71 000 yens (2 500 F) de plus que celui acheté aux États-Unis.

Le gouvernement n'a jusqu'à présent rien fait pour ajuster les prix des billets d'avion. A Japan Airlines, on ouïse des hauts cris dès qu'on avance l'hypothèse que la compagnie nationale, récemment privatisée, tire des avantages certains de cette situation. Il n'en reste pas moins qu'entre les prix des billets d'avion et la diminution du coût des importations de pétrole, due elle aussi à la valorisation du yen, la JAL comme les autres compagnies aériennes nippones n'a pas à se plaindre. JAL compte d'ailleurs d'augmenter en 1988 ses bénéfices d'élevés à 197 millions de dollars, soit une augmentation de près de 7 % par rapport à l'année précédente. Les voyageurs japonais étant les premiers (avec les résidents étrangers au Japon) à être gréés par leurs compagnies aériennes en raison de la vigueur du yen.

Ph. P.

## Le conflit du transport trans-Manche

### La justice ordonne la saisie des avoirs du syndicat des marins britanniques

**LONDRES**  
de notre correspondant

Un juge britannique a ordonné, le mardi 3 mai, la saisie des biens immobiliers et des avoirs bancaires du syndicat des marins, assortie d'une amende de 150 000 livres (environ 1,6 million de francs). Des ministres et des comptables défaits par la justice se sont rendus, dès mardi après-midi, au siège londonien du syndicat - le NUS - pour procéder à cette opération.

Le juge a estimé que le syndicat des marins s'était mis en dehors de la légalité en empêchant le fonctionnement des ferries de la Sealink, alors qu'il était, en principe, seulement en conflit avec la compagnie maritime rivale P. and O. qui assure normalement la plus grande partie du trafic trans-Manche. « Les dirigeants syndicaux n'ont pas à se préoccuper de leur propre bien-être. C'est de leur part, une véritable tentative de suicide », a déclaré le juge Davies de la Haute Cour.

Le président du syndicat des marins, M. McCuskie, a aussitôt rétorqué que son organisation « n'était pas faite de briques, de ciment, de bureaux et de machines à écrire ». Il a appelé ses vingt mille adhérents à cesser le travail, y compris ceux du prestigieux paquebot *Queen Elizabeth II*, attendu mercredi à Southampton.

La grève avait commencé le 1<sup>er</sup> février, le syndicat ayant refusé les nouveaux horaires et la suppression d'un certain nombre de jours de récupération décidés par P. and O. sur ses onze ferries opérant entre l'Angleterre et le continent. P. and O. dirigé par un patron de choc, Sir Geoffrey Stirling, a répliqué en licenciant 800 marins.

M. McCuskie a tenté une fuite en avant en lançant des actions sur d'autres lignes maritimes que celles concernées par P. and O. Il a également appelé les marins de la Sealink à une grève de solidarité. Le paradoxe voulait donc ces derniers jours que les marins britanniques de la Sealink soient immobilisés alors que cette compagnie avait jusqu'ici maintenu de bons rapports avec le

syndicat, tandis que P. and O. parvenait à remettre en service quelques-uns de ses ferries avec des équipages non grévistes.

### Un trésor de guerre à l'étranger

La grève devait être quasi générale mercredi dans les ports britanniques et une importante manifestation était prévue à Douvres. La question est de savoir si ce mouvement peut durer longtemps. Une part croissante du trafic commercial de la Grande-Bretagne est en effet assurée par des navires battant pavillon étranger et le pouvoir du syndicat n'est plus celui qu'il était en 1966 lors de la dernière grande grève des marins.

M. Harold Wilson, alors premier ministre, avait cru voir un « complot communiste » derrière l'action du syndicat. Les réactions beaucoup moins passionnées de l'opinion et du gouvernement montrent que les marins ne sont plus une force déterminante capable de paralyser l'économie du pays comme il y a vingt-deux ans. M<sup>me</sup> Thatcher s'est contentée, mardi aux Communes, de plaider en faveur du droit des non-grévistes à travailler.

**Impitoyable**

Les avoirs syndicaux avaient également été saisis lors des deux conflits du travail les plus spectaculaires de ces dernières années, celui des mineurs en 1984-1985 et celui des typographes en 1986. La bataille juridique-politique menée par M<sup>me</sup> Thatcher contre les mineurs avait été impitoyable. Ceux-ci avaient transféré 8 millions de livres - une partie de leur trésor de guerre - à l'étranger, mais cette somme avait dû être rapatriée lorsque l'liquidateur judiciaire avait été nommé.

Les capacités financières du syndicat des marins sont extrêmement limitées. M. McCuskie espère encore faire plier la compagnie P. and O. mais il est douteux que le rapport de forces soit désormais en sa faveur.

DOMINIQUE D'HOMBRES.

## Le différend entre le gouvernement dominicain et Falconbridge fait flamber les cours du ferronickel

**SAINT-DOMINGUE**  
correspondance

Le différend qui oppose la filiale dominicaine du groupe canadien Falconbridge au gouvernement dominicain est significatif des conflits d'intérêts entre un pays dont le besoin de devises est urgent et une société estimant avoir suffisamment investi pour ne pas payer d'impôt.

La compagnie Falconbridge Dominicana, qui assure 5 % de la consommation occidentale de nickel et se situe au deuxième rang mondial pour la production de ferronickel après la société française Le Nickel (SLN), qui exploite les gisements de Nouvelle-Calédonie, a fait monter la pression en interrompant la production de ferronickel à la fin avril. Le prix de ce métal a vivement augmenté, son cours faisant un bond de près de 80 % en mars pour dépasser 100 dollars la livre (nos dernières éditions datées 4 mai).

Le litige a surgi en novembre dernier, lorsque le président dominicain, M. Joaquín Balaguer, a soumis les exportations de sucre, de métaux et de minerais à un nouvel impôt pour faire face aux difficultés financières du pays. La multinationale a

refusé de s'exécuter, s'abritant derrière un accord signé en 1969 avec M. Balaguer, qui était déjà président de la République. Cet accord exonérait la compagnie du « paiement présent ou futur de tout type d'impôt ou taxe additionnelle sur le capital, la vente, la production, les permis d'exploitation et les droits à l'exportation ». Sans nier l'existence de cette clause, le gouvernement dominicain fait valoir que les conditions ont changé.

Arrivée en République dominicaine en 1955, du temps de la dictature de Trujillo, la Falconbridge Dominicana a accumulé les déficits jusqu'en 1986. Mais les comptes 1987 se sont soldés par un bénéfice net de 13,4 millions de dollars, grâce au redressement des cours mondiaux du nickel. « Depuis 1955, la Falconbridge a exporté pour une valeur totale de 1,541 milliard de dollars, et n'a en tout et pour tout payé que 15 millions de pesos [soit 15 millions de dollars au taux de change de l'époque] à l'Etat dominicain », calcule M. Rafael Marion-Landa, ministre dominicain de l'Industrie et du Commerce.

Le président de la Falconbridge Dominicana, M. John Clelland, ne conteste pas ces chiffres, mais souli-

gne que la société a « perdu de l'argent pendant longtemps et [que] la maison mère a dû investir 100 millions de dollars supplémentaires depuis 1980 ». D'un côté comme de l'autre, on insiste cependant sur la volonté de parvenir à un nouvel accord « dont les deux parties ont besoin », selon M. Clelland. De source proche des négociateurs dominicains, on indique que le gouvernement a demandé que lui soit versé 33 % de la valeur des exportations de la Falconbridge, jusqu'à un prix de 2,25 dollars la livre. Soumis à une forte pression du Fonds monétaire international, le gouvernement conservateur de M. Balaguer a un urgent besoin de devises, et les ventes de ferronickel ont représenté l'an dernier 193 millions de dollars, soit près d'un cinquième des exportations totales du pays, sans rapporter un centime de Trésor public. Pour sa part, la Falconbridge a tout intérêt à profiter de la bonne conjoncture mondiale: plus de deux mois de production - destinés à 60 % au marché européen - sont bloqués dans le port de Haina, à vingt kilomètres de Santo-Domingo, dans l'attente d'un règlement du conflit.

JEAN-MICHEL CAROT.

# L'EMPIRE KARAJAN

EXPLOSIF. Personne ne met en cause le talent d'Herbert von Karajan: il est l'un des très grands chefs d'orchestre du XX<sup>e</sup> siècle, et cela s'entend! Mais au moment où l'on fête ses quatre-vingts ans, « Der Spiegel » révèle les dessous financiers d'une carrière pas seulement dédiée à la musique. En exclusivité dans Le Monde de la Musique. STAR. Insurpassable interprète de Richard Strauss, d'Hugo Wolf, Elisabeth Schwarzkopf se consacre à l'enseignement depuis qu'elle s'est retirée de la scène. Sa leçon. STYLE. Comment diriger les symphonies de Beethoven. Plusieurs traditions se contredisent. Spécialiste de la musique contemporaine, Luca Pfalli s'est penché sur les partitions. Ses conclusions. LÉGENDE. Alfred Cortot a dominé son siècle. Pianiste, chef d'orchestre, professeur, collectionneur: il fut tout cela. Vingt-cinq ans après sa disparition, une grande exposition lui est consacrée à Paris. Le portrait d'un génie. Egalement au sommaire: Charliette Couture, Louis Sciaiva, une interview imaginaire de François Couperin et le point sur sa discographie, la critique des disques classiques, rock, jazz, chansons, les programmes de concerts à Paris et en province, l'actualité du mois, etc.



Le Monde de la Musique  
25 F. Chez votre marchand de journaux.

ENFIN:  
LE  
**PacProCOUNT-DOWN**  
EST LANCÉ. UN LANCÉMENT QU'IL NE FAUT PAS QUE VOUS MANQUIEZ.  
VOUS ÊTES LES BIENVENUS.

09876543210

SALON INTERNATIONAL DE LA PRODUCTION D'EMBALLAGES  
MACHINES MATÉRIEAUX PROCÉDES  
DÜSSELDORF, 5.-11.5.1988

VOTRE Messe Düsseldorf  
CONTACT: TELEPHONE 0211/45 60-1, ÉTRANGER: 4 9211/45 60-1  
OU TELEX 8 504 853 MES D



Marchés financiers

Après de fortes provisions

Le Crédit agricole assainit ses comptes en 1987

Déormais mutualisé, le Crédit agricole a affiché en 1987 des résultats substantiels, sérieux et solides...

ment les coopératives, ont doublé à 4,8 milliards de francs. Quant à l'agriculture, ses crédits ont augmenté de 19 % à 28 milliards de francs...

Quant au coût de la mutualisation (6,6 milliards de francs à verser à l'Etat), 6 milliards de francs sont ou seront fournis par l'émission de titres subordonnés remboursables...

F. R.

Bouygues Offshore s'associe à un partenaire norvégien

Bouygues Offshore, filiale du groupe Bouygues et d'Elf-Aquitaine, vient de créer avec la société norvégienne Solbeimsviken SA...

Le conseil d'administration, réuni le 28 avril 1988 sous la présidence de M. Marcel Leblanc, a examiné l'activité de la société et a arrêté les comptes de l'exercice 1987...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration, réuni le 28 avril 1988 sous la présidence de M. Marcel Leblanc, a examiné l'activité de la société et a arrêté les comptes de l'exercice 1987...

Afin d'élargir le marché du titre, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale une nouvelle distribution d'actions gratuites...

La progression du chiffre d'affaires global hors taxe, d'un exercice sur l'autre, est de 17,9 % passant de 743 199 800 francs en 1986 à 876 123 520 francs en 1987.

Pour faire face à son expansion et maintenir la priorité de la qualité dans ses fabrications, E.L.M. Leblanc met en service une nouvelle unité de production ultra-moderne.

En France, les ventes de produits finis et de pièces détachées atteignent 433 522 567 francs contre 387 333 890 francs en 1986 (+ 11,9 %).

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1988 a progressé de 9,8 % par rapport à celui du premier trimestre 1987.

A la fin décembre 1987, après dotation aux amortissements, aux comptes de provisions et à la participation des salariés aux fruits de l'expansion, le bénéfice net s'élève à 65 401 356 francs contre 40 898 829 francs en 1986.



Le conseil d'administration de la société Devanlay, réuni le 26 avril 1988 sous la présidence de M. Léon Cligman, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1987 et examiné les comptes consolidés.

Table with 4 columns: En MF, 1987, 1986, Variation. Row: Chiffre d'affaires consolidé. Values: 2 169, 2 243, - 3,3 %

Dans une conjoncture marquée par la baisse en volume de la consommation d'articles d'habillement, et par une brutale accélération des importations, Devanlay s'est refusé à accroître son chiffre d'affaires au détriment des marges.

Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 1,2 % par rapport à celui de l'exercice 1986, passant de 2 169 MF à 2 243 MF.

Table with 4 columns: En MF, 1987, 1986, Variation. Row: Bénéfice net. Values: 155,0, 143,1, + 8,3 %

Après mise en équivalence des participations Nouvelles Galeries et La Chimie Lacoste, le bénéfice net s'est élevé à 206,7 MF, contre 195,7 MF en 1986, soit une progression de 5,6 %.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 821 MF, contre 1 788 MF en 1986. Le bénéfice net ressort à 144,5 MF, contre 107,5 MF en 1986.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 19 F par action au lieu de 15 F par action au titre de l'exercice 1987.

NEW-YORK, 3 mai ↑

Bonne orientation

Dopée par les OPA, effectuées ou imaginées, la Bourse de New-York a gagné du terrain, mardi 3 mai, dans un marché plus actif qu'au cours des séances précédentes.

Une légère détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire serait à l'origine des achats effectués par les investisseurs, qui ont soutenu le marché de la bourse.

Le désaccord au sein de l'OPEP a profité, à une nouvelle fois, aux valeurs des transports. Control Data qui fait l'objet de rumeurs d'OPA, a gagné 2 dollars à par de 27 dollars, tandis qu'USC progressait de plus de 3 dollars à 44 5/8.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 2 mai, Cours de 3 mai. Lists various stocks like Alcoa, Amstar, Amgen, etc.

PARIS, 3 mai =

Rumeurs d'OPA

Les rumeurs d'OPA (offres publiques d'achat) ont tenté de sortir, mardi, le marché de sa torpeur. A cinq jours du second tour de l'élection présidentielle, la prudence semblait de mise chez les professionnels.

La réunion d'information tenue par la Compagnie du Midi dans la matinée n'a pas non plus entièrement rassuré les investisseurs qui craignent d'assurances en sa rapprochant d'AXA, échappée à la convoitise de l'italien Generali.

La firme papetière Aussedat était aussi très entourée, tout comme la chaîne télévisuelle Accor, le groupe Crouzet et la Navigation marse.

LONDRES, 3 mai ↑

Fermé

Après un week-end prolongé en raison du Bank Holiday, la Bourse de Londres a ouvert ses portes, mardi 3 mai, sur une note ferme, mais dans une ambiance de réserve.

Le conseil d'administration de la société Devanlay, réuni le 26 avril 1988 sous la présidence de M. Léon Cligman, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1987 et examiné les comptes consolidés.

TOKYO, 4 mai

Fermé

La Bourse et le marché des changes de Tokyo ont fermé, mercredi 4 mai, en raison de fêtes nationales.

RFA

Restructuration du troisième marché

Un an après la création du second marché, les Bourses de valeurs allemandes poursuivent leur plan de restructuration, en créant un marché « de libre circulation ».

Un an après sa mise en place, le second marché regroupe 101 actions (dont 3 étrangères), 14 actions de sociétés et 230 obligations.

FAITS ET RÉSULTATS

Jeumont-Schneider bénéficie grâce à la vente de son téléphone, de Jeumont-Schneider, une des trois filiales restantes du groupe Schneider, est sorti du rouge en 1987, grâce à la vente de son téléphone à l'allemand Bosch...

Les résultats de Siemens en baisse au premier semestre. Le groupe allemand de l'électronique, Siemens, a annoncé un résultat consolidé de 570 millions de francs pour l'exercice 1987...

Compagnie du Midi: hausse de 22,5 % des résultats en 1987. La Compagnie du Midi a dégagé, en 1987, un bénéfice net consolidé de 1,34 milliard de francs, contre 1,08 milliard l'année précédente...

Rhin-Rhône cède sa participation dans Lambert Frères. Le groupe Rhin-Rhône, désormais contrôlé par Bolloré Technologies, va céder sa part, c'est-à-dire 15 % du capital, dans le groupe Lambert Frères et Cie...

PARIS:

Second marché (admission)

Table with 6 columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Lists various stocks like AEP SA, Amstar, Amgen, etc.

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 3 mai 1988

Table with 5 columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat, Options de vente. Lists various stocks like Accor, CCE, Elf-Aquitaine, etc.

MATIF

Table with 2 columns: Cours, Échéances. Lists various financial instruments like Notionnel 10 %, etc.

Options sur notionnel

Table with 4 columns: Prix d'exercice, Options d'achat, Options de vente. Lists various financial instruments like 100, etc.

INDICES

Table with 2 columns: Changes, Bourses. Lists various indices like Dollar: 5,7175 F, Paris (INSEE), etc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISSES

Table with 5 columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois. Lists various currencies like \$ E.-U., S. can., Yen (100), etc.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with 10 columns: SE.-U., DM, Franc, etc. Lists various interest rates for different currencies and terms.

Handwritten text at the bottom of the page: 36-15 TAPEZ LEMONDE



صحة من الأهل

Marchés financiers

BOURSE DU 3 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for Règlement mensuel and various stock indices.

Comptant (différence) SICAV (différence) 3/5

Table of Comptant, SICAV, and 3/5 indices with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices.

Table of foreign exchange rates (Hors-cote) for various countries.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-81-82, poste 4330

Second marché PARIS

Table of Second Market (Second marché) data.

Marché des options

Table of Options Market (Marché des options) data.

CHANGES

Table of Exchange Rates (CHANGES) data.

Marché des BOURSES ÉTRANGÈRES

Table of Foreign Markets (Marché des BOURSES ÉTRANGÈRES) data.



# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 L'opération militaire israélienne au Liban sud.	11 La campagne de M. Chirac.	18 Indignation dans la communauté scientifique après une déclaration de M. Léonard.	23 Deux expositions de recherche sur le verre à Cologne et à Marseille.	31 Les restructurations dans l'agro-alimentaire.	Abonnements ..... 2	● Election présidentielle : faites votre pronostic PRO
4 Tension persistante à Dakar.	13 La communauté juive s'inquiète de la montée du Front national.	20 Le rapport annuel de la Cour de cassation.	24 Le commerce de l'art à l'horizon 1992.	32 La recherche d'un accord de méthode CNPF-syndicats.	Annonces classées ... 27 à 29	● Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille
6 URSS : réapparition de M. Boris Eltsine.	14 La campagne de M. Mitterrand.	— Sports : l'UEFA limite le nombre de footballeurs étrangers dans les clubs européens.	25 Photo : Jacques-Henri Lartigue au Grand Palais, Humphrey Spender au Comptoir de la photographie.	— L'inquiétant recul du commerce extérieur.	Carnet ..... 26	● Les jeux du Monde
8 RFA : les élections régionales au Schleswig-Holstein.	15 Le vote des femmes le 24 avril.		29 COMMUNICATION.	33 Les Japonais et le démon du voyage.	Météorologie ..... 26	Actualité, International, Campus, Loto, FIVAM, Télémark, 3615 Tapes LEMONDE
	17 La situation en Nouvelle-Calédonie.			— Le conflit trans-Manche.	Mots croisés ..... 28	

## La direction de la SNECMA fait de nouvelles propositions aux grévistes

Alors que le conflit de la SNECMA entre dans sa huitième semaine, la direction générale a fait connaître de nouvelles propositions, le mardi 3 mai au soir, par l'intermédiaire du médiateur, M. Jean-Pierre Mignot. Comme précédemment l'augmentation globale pour 1988 est fixée à 3,8 % en masse qui se partagerait en 2,1 points de revalorisation générale et en 1,7 point de hausse individuelle. Par contre, et ce serait plus nouveau, le salaire minimum dans la société serait porté de 6 655 F à 6 834 F, le treizième mois étant inclus.

En outre, une prime uniforme de 1 400 F, versée en une seule fois, est proposée, ainsi qu'une prime d'intéressement sur le travail et la productivité. Calculée sur les résultats des trois dernières années, elle correspondrait pour 1988, par personne et pour le salaire moyen, à une somme annuelle de 1 500 F. Les heures de grève, a encore proposé la direction, pourraient faire l'objet d'une avance à 80 %, remboursable en heures supplémentaires et payées comme telles. Un audit sur les qualifications et les classifications pourrait être mené. Enfin, le système de répartition sociale complémentaire, accordé aux cadres, pourrait être étendu aux non-cadres.

Les syndicats ont refusé ces propositions qu'ils estiment insuffisantes. Ils y voient cependant un changement d'attitude. D'autres réunions, avec le médiateur, sont prévues d'ici à la fin de la semaine.

## Rupture des négociations nippo-américaines sur les dossiers du bœuf et des agrumes

Américains et Japonais ont rompu, le mardi 3 mai, leurs négociations sur un dossier difficile, celui du bœuf et des agrumes. Le secrétaire au commerce américain William Verity espère voir les exportations américaines doubler vers le Japon d'ici à 1991 en obtenant le démantèlement des quotas imposés par le Japon. Ce dernier, tout en se déclarant prêt à y parvenir en cinq ans, entend remplacer ce système par des surtaxes sur certains produits.

Au total, le représentant spécial de la Maison Blanche, M. Clayton Yeutter, plaiderait pour une hausse annuelle de 50 % des importations nipponnes d'agrumes et de bœuf. Les Japonais ont exclu d'aller au-delà de 10 %. Le conflit, qui empêche les relations bilatérales depuis des années, devait être porté devant le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à la demande de Washington, mercredi.

## BOURSE DE PARIS

**Matinée du 4 mai**  
+ 0,83 %

La tendance était à la hausse mercredi matin 4 mai, l'indicateur de séance progressant de 0,83 %. Parmi les principales hausses, notons Navigation mixte (+6,5 %), Pernod-Ricard (+5 %), Penhoët (+5 %), Sovac (+4,6 %), Club (+4 %). En revanche, les baisses ont été de 3,3 % pour Locomotives (-3,2 %), OPFI Paribas (-3,1 %), Intertecnic (-3 %), Locabail (-1,8 %).

## Ampoules antirides 16 jours : 74 francs !

Aux cellules fraîches, ces ampoules ont un exceptionnel pouvoir nutritionnel et régénérant. Tout aussi remarquables les ampoules aux biosphérols, à l'ADN, et au sérum biologique, comme tous les produits mis au point sous contrôle pharmaceutique par les Laboratoires Plantadern pour les grandes marques et vendus trois fois plus cher dans les conditions de luxe. 58, Fg Poissonnière (10<sup>e</sup>), dans la cour, 13 h à 18 h sauf samedi. Expéditions province. 42.46.42.88.

## En marge de l'affaire des otages

### L'article d'un journal pro-syrien de Beyrouth provoque l'expulsion de M. Omrane Adham

Pris mardi matin 3 mai, l'arrêt d'expulsion de M. Adham est signé par M. Pasqua et par le ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud. Le fait mérite d'être souligné : d'ordinaire, les arrêtés d'expulsion selon la procédure d'urgence absolue — couramment utilisée à l'encontre des Basques espagnols — sont signés uniquement par M. Pandraud, responsable des questions d'ordre public. Le paragraphe de M. Pasqua souligne la décision personnelle du ministre de l'Intérieur, qui suit directement, depuis plusieurs mois, le dossier des otages, au grand dam de certains diplomates de Matignon et du Quai d'Orsay.

Au ministère de l'Intérieur, on confirme que la raison de l'expulsion est l'article d'*Al Haqiga* (la Vérité) manifestement inspiré par M. Adham. *Al Haqiga* est un journal pro-syrien, lié à la milice chiite Amal de M. Nabih Beiruti. Cet article est une réprobation contre le comportement du gouvernement dans l'affaire des otages. Il y est affirmé qu'avant mars 1986 « le RPR, notamment Chirac et Pasqua, ont envoyé des représentants à Beyrouth et Téhéran pour entrer en contact avec les ravisseurs et leur demander de garder les otages ». *Al Haqiga* ajoute que l'Iran a alors demandé des armes, « ce à quoi Chirac a répondu favorablement », le journal citant deux sociétés « soit disant pétrolières » formées à cet effet et précisant que les armes ont transité par le Portugal et l'Espagne.

*Al Haqiga* affirme encore que, dans l'affaire Gordji, c'est le ministre de l'Intérieur français qui a demandé à l'ambassade d'Iran à Paris. Il ajoute que la libération de Roger Anquet et Jean-Louis Normandin a été obtenue en échange d'un rançon de 50 millions de francs. Il précise que, pour les trois otages restants, le « plan » était la libération de Marcel Carton et Marcel Fontaine à la veille du premier tour, et celle de Jean-Paul Kauffmann à la veille du second. Selon *Al Haqiga*, « l'opération a échoué parce que les ravisseurs ont refusé de livrer les otages sans un engagement écrit de Marchiani sur leurs exigences ».

Vigoureusement démenties dans l'entourage de M. Pasqua, ces « révélations » traduisent manifestement une déception syrienne : *Al Haqiga* affirme que « la France a voulu isoler la Syrie de ces tractations, qui se sont déroulées à Beyrouth, Genève et Téhéran ». De sources concordantes, M. Adham est décrit comme « un mythomane » qui, à plusieurs reprises, avait annoncé une libération imminente des derniers otages français. Homme d'affaires très fortuné, ancien opposant au régime syrien, il avait rallié le président Hafez El Assad en 1982, après l'invasion

israélienne au Liban. Résidant à Paris — sa femme et ses quatre enfants sont de nationalité française, — il s'était fait, depuis, l'avocat et l'émissaire de Damas.

Sa première apparition dans l'affaire des otages date de mars 1986 : accompagné de M. Pierre Mutin, un proche de M. Edgar Pisani, il se rendit alors à Damas à la veille des élections législatives, porteur d'un message de M. Mitterrand au président syrien. Mais il avait continué à jouer un rôle par la suite, contrairement à ce qu'affirme le ministre de l'Intérieur. Le dimanche 8 mars 1987, il accompagnait à Damas M. Manucher Ghorbanifar, marchand d'armes qui fut l'un des hommes-clés de l'irangisme américain. M. René Imbes, alors patron de la DGSE (service de renseignement français), et M. Jean-Charles Marchiani, proche de M. Pasqua, devinrent son émissaire personnel dans ce dossier et dont c'était la première apparition. Le passeport diplomatique syrien de M. Adham avait d'ailleurs été renouvelé sans difficultés en février dernier.

Dans les milieux diplomatiques, ce nouvel épisode est ressenti

comme l'échec de la stratégie de M. Pasqua, qui est aujourd'hui au centre d'une guerre de « révélations » entre journaux de Proche-Orient. Le dimanche 1<sup>er</sup> mai, le quotidien koweïtien *Al Qabas* est ainsi revenu, pour les maintenir, sur les informations qu'ils avaient démenties la veille accusant l'Elysée et M. Eric Rouleau, ambassadeur itinérant et proche de M. Mitterrand, d'avoir fait échouer à la veille du premier tour de l'élection présidentielle la libération des otages. Ce démenti au démenti — qui n'est pas repris dans l'édition internationale d'*Al Qabas* — accuse M. Rouleau d'avoir donné une somme de 10 millions de dollars « pour saper le plan de Chirac ».

M. Rouleau assure ne connaître aucun des deux intermédiaires cités dans l'article koweïtien : « Je n'ai aucun contact avec quelque Iranien que ce soit depuis mars 1986. Mon avocat, M<sup>rs</sup> Georges Klejman, va poursuivre en diffamation *Al Qabas* ».

E. P.

## La fausse mort de Monica Vitti

D'abord le soulagement. Ensuite la honte. Le soulagement que la nouvelle de la mort de Monica Vitti annoncée le 4 mai dans la première édition du *Monde*, soit fautive. Puis la honte de l'avoir publié. Publier une nouvelle inexacte, c'est le cauchemar du journaliste qui apprend en s'élevant sa première erreur qu'une information doit toujours être vérifiée. Plus tôt deux fois qu'une. Cette fois, l'enchaînement des circonstances — fatales, forcément fatales — a fait dérapier la loi.

Il était 9 h 30, mardi, lorsqu'un homme en larmes a dicté à notre service sténographique ce douloureux communiqué. Il téléphonait, disait-il, de la part de M. George Baume, agent de l'actrice italienne en France, imprésario très connu et estimé, dont il donnait en caution le numéro de téléphone. Le temps que nous le joignons, les pages étaient bouclées. M. Baume alors démentait formellement nous avoir adressé quelque communi-

qué que ce soit, nous confirmait que d'autres rédactions parisiennes avaient reçu le même que nous et considéré à juste titre « la plaisanterie comme très, très mauvaise ».

A Rome, on le comprend, l'affaire qualifiée de « clamoroso infornuto » (retentissant incident), a fait grand bruit. Notre correspondant Jean-Pierre Clerc nous signale que le *Messaggero* de Rome a tenté de nous excuser dans un éditorial, expliquant que, grâce au *Monde*, Maria Luisa Ceciarini (c'est le nom d'état civil de Monica Vitti) a eu le privilège rare de connaître de son vivant les légendes que la mort d'ordinaire empêche de savourer. Pauvre consolation.

Il ne restait plus, par l'intermédiaire de Jean-Pierre Clerc, qu'à faire parvenir à Monica Vitti un énorme bouquet de roses rouges... de honte. Tout de même, après la honte, la joie.

D. H.

● **ROUMANIE** : visite de M. Gromyko. Le chef de l'Etat soviétique, M. Andreï Gromyko, se rendra en Roumanie du 10 au 14 mai en « visite officielle d'amitié », à l'invitation du chef de l'Etat et du parti roumain, M. Nicolae Ceausescu, et-on annonce officiellement à Bucarest. Cette visite intervient moins de trois mois après celle de M. Gromyko en Hongrie, Budapest et Bucarest s'opposent ouvertement depuis quelques mois sur la question de la minorité hongroise en Transylvanie, en territoire roumain.

● **PANAMA** : le général Noriega envisagerait de quitter ses fonctions le 12 août. — L'homme fort du Panama, le général Manuel Noriega, envisage d'abandonner son poste de chef des forces de défense de ce pays le 12 août prochain, a déclaré, le mardi 3 mai, à Washington, un membre de l'opposition panaméenne, M. Guillermo Cochez, vice-président du Parti

démocrate-chrétien. M. Cochez indique, d'autre part, que, selon le président panaméen Manuel Solís Palma, un accord sur l'avenir de Panama pourrait être signé dès cette semaine. La date du 12 août est envisagée, car il s'agit du cinquième anniversaire de l'accession du général Noriega au poste de chef des forces de défense panaméennes. — (AFP)

## Sur le vif

### Madame 10 %

On était tous là à s'interroger comme des cons dans les journaux et les médias : pourquoi c'est moi Mimi, pas mon Jacquot, mon Jacquot. Mais non, c'est pas ça la cote : dans les numéros précédents, il y en a eu moins deux. Et l'autre, nanny Bellarmou, peut pas la piffer, la Pasqua. Ça lui profitera pas, au petit, toutes ces saïoperies, faut lui refiler les recettes à Babarra. La bonne cuisine lyonnaise, bien de chez nous. Ça, oui, ça tient au ventre.

Et Bernardette, qu'est-ce qu'elle dit de ça ? Elle la boucle. Non seulement elle se font engueuler à home, elle et son mari, mais dès qu'ils mettent le nez dehors ils prennent une claque. Avant-hier, elle va tailler une bavette avec les pensionnaires d'une maison de retraite dans le Rhône. Elle est entrée par hasard. Elle passait par là avec le ministre de je ne sais plus quoi, un certain Noir. Elle tombe sur le maire, Popereau, un socialo. Et per ! Va te faire voir ! Tu n'as jamais que la moitié de Monsieur 20 %, alors essaye pas de peser sur la balance électorale.

CLAUDE SARRAUTE.

question de boire de la bière. En plein ramadan, c'est indécent. Par ici, le thé à la menthe !

Si encore il n'avait qu'une noumou, mon Jacquot. Mais non, c'est pas ça la cote : dans les numéros précédents, il y en a eu moins deux. Et l'autre, nanny Bellarmou, peut pas la piffer, la Pasqua. Ça lui profitera pas, au petit, toutes ces saïoperies, faut lui refiler les recettes à Babarra. La bonne cuisine lyonnaise, bien de chez nous. Ça, oui, ça tient au ventre.

Et Bernardette, qu'est-ce qu'elle dit de ça ? Elle la boucle. Non seulement elle se font engueuler à home, elle et son mari, mais dès qu'ils mettent le nez dehors ils prennent une claque. Avant-hier, elle va tailler une bavette avec les pensionnaires d'une maison de retraite dans le Rhône. Elle est entrée par hasard. Elle passait par là avec le ministre de je ne sais plus quoi, un certain Noir. Elle tombe sur le maire, Popereau, un socialo. Et per ! Va te faire voir ! Tu n'as jamais que la moitié de Monsieur 20 %, alors essaye pas de peser sur la balance électorale.

CLAUDE SARRAUTE.

## Le second tour de l'élection présidentielle Les appels de l'avenue Franco-Russe

On ne l'avait peut-être pas remarqué avant le premier tour, mais le PS se préoccupe beaucoup d'écologie. C'est du moins l'impression que voulaient donner les organisateurs du point-pressé réuni avenue Franco-Russe, le mardi 3 mai, au lendemain de l'intervention du président-candidat à Strasbourg, où il fut question de plus acides et de pollution du Rhin. « Notre démarche n'est pas conjoncturelle », affirme avec aplomb Claude Allègre, responsable du groupe d'experts du PS. Mais c'est pour constater que « la préoccupation écologique, aujourd'hui, pèse du même poids que le PCF ».

L'état-major de campagne a donc appelé en renfort Brice Lalonde, l'écologiste rallié dès le premier tour. « Comme professionnel de l'environnement, nous sommes très confortés par ce qu'a dit Mitterrand à Strasbourg et par le score d'Antoine Waechter », explique M. Lalonde, toujours plus occumbé. Et il présente un programme en dix points qui pourrait bien être celui du futur ministre de l'environnement. Mais attention ! Pas un minuscule qui ne saurait qu'un « petit chien dans les mollets du ministre de l'industrie », comme ironise Claude Allègre. Non, un vrai ministre « avec une masse critique suffisante et doté de services extérieurs ».

Mais, alors qu'on aborde des sujets plus délicats comme Super-

phénix, qui n'est « pas au point, trop cher » et doit donc « rester expérimental » ou le parc de centrales nucléaires (« pas de régression, mais ralentir l'effort »), voici qu'est annoncée une « importante communication » de Pierre Bérégovoy. Exécutez donc Claude Allègre et Brice Lalonde, chapitrés pour l'occasion par l'ancien ministre de l'Agriculture, Henri Nallet, qui a tout juste eu le temps de placer son couplet sur la désertification rurale. Pierre Bérégovoy monte à la tribune, solennel et annonce que va être lancé un « appel aux républicains ». Entre alors une délégation d'anciens combattants, déportés et résistants, conduite par l'ancien ministre de campagne de la Libération Christian Pisani.

Comme s'ils avaient voulu prendre Brice Lalonde au mot (« la peste brune n'est pas moins grave que la marée noire »), les anciens expriment leur inquiétude devant la montée du fascisme. Weimar, la bête immonde, plus jamais ça : chacun y va de ses plus sombres souvenirs. Lucie Aubrac évoque avec émotion les Camerounais de la colonne Leclerc et les Maghrébins tombés en Italie pour libérer l'Europe. Christian Pisani, qui conserve toute son admiration pour le général de Gaulle « notre chef », ne peut cacher son mépris pour « les bébés gaullistes d'aujourd'hui ».

R. C.

**EXCELSIOR EN VRAI BOIS**

Un ordinateur à relevage horizontal 1 ou 2 disques, 80 lettres de bois, avec ou sans niche. Bain de pièce. Style ou Modema.

**CAPELOU**

37, AV. DE LA REPUBLIQUE, 75011 PARIS TEL. 43.31.14.35 - METRO PARMENTIER

**MON NOM M'A TOUJOURS POUSSÉ À FRÉQUENTER DES GENS ÉCONOMES...**

**21 900 F HT**

Un Macintosh SE 2 lecteurs disque dur externe 20 Mo SCSI compatible

**INTERNATIONAL COMPUTER**

La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4<sup>e</sup> 42.72.26.26  
64, av. du Prado Marseille 6<sup>e</sup> 91.37.25.03

Le numéro du « Monde » daté 4 mai 1988 a été tiré à 567 680 exemplaires

8, rue Mabillon 75006 Paris tél: 43 29 40 40

MONTREAL	2200
BANGKOK	3990
DELHI	3990
LIMA	5850
QUITO	6000

prix en FF à partir de, modifiables sans préavis Lic. 1177

**nouveau monde II**

VOYAGES

A B C D F G H

صكزا من الأمل